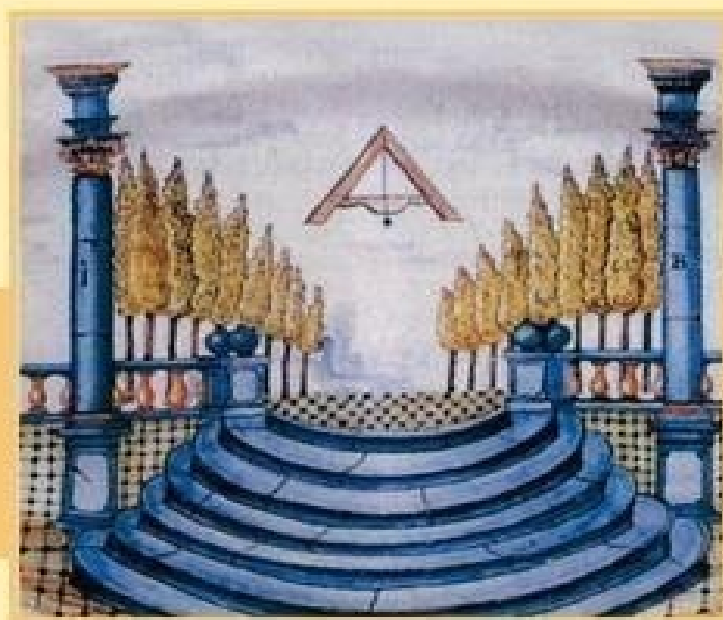


Dictionnaire amoureux de la Franc-maçonnerie



Alain Bauer

PLON

ALAIN BAUER

DICTIONNAIRE
AMOUREUX
DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Dessins d'Alain Bouldouyre



Plon
www.plon.fr

COLLECTION DIRIGÉE PAR JEAN-CLAUDE SIMOËN



© [Plon](#), 2010

EAN : 978-2-259-21278-6

La liste des ouvrages du même auteur figure en fin de volume

Ce document numérique a été réalisé par [Nord Compo](#)

Avant-propos

J'aime les francs-maçons et la franc-maçonnerie.

Au-delà des humeurs d'un moment ou des nostalgies qui distancient de la fréquentation de la loge au nom d'un passé tout d'un coup redécouvert, je les aime vraiment.

Je les ai découverts par la lecture historique et, déjà, les « marronniers » des magazines. J'en ai rencontré certains comme Roger Fajardie (alors proche conseiller de Pierre Mauroy), brandissant leur appartenance comme un étendard, et d'autres, plus nombreux, tentant de se faire reconnaître par de complexes poignées de mains (dont la plupart n'ont rien à voir avec le rituel...). Et entre les deux, des porteurs de feuilles d'acacia ou de parapluies, essayant, sans trop le dire mais un peu quand même, à se faire connaître ou reconnaître.

J'ai même trouvé de faux Maçons, et donc de faux Frères, cherchant à faire croire qu'ils en étaient alors qu'ils n'avaient au mieux approché une loge que par hasard.

Entré à dix-huit ans au Grand Orient de France, j'avais déjà un parcours syndical et politique commencé à quinze ans au PS et peu après dans une structure peu connue, l'Office central de la coopération à l'école, qui gère la plupart des foyers des élèves en France et regroupait plusieurs centaines de milliers d'adhérents. Un vestige de l'école républicaine, engagé dans une démarche, à l'époque rare, de « citoyennisation » des élèves. Ce fut mon premier pas. Président du foyer des élèves du lycée Arago, délégué de classe, délégué au conseil d'établissement, élève inassidu mais bien noté, je gravissais les échelons d'une carrière de bureaucrate politico-syndical avec détermination.

Comme je l'ai raconté dans *Grand O*, la politique m'a toujours intéressé. Le jour de mes quinze ans, en 1977, j'ai pris ma carte au Parti socialiste, section « Charonne » du XI^e arrondissement. Et rejoint par antimitterrandisme primaire le CERES de Jean-Pierre Chevènement, localement dirigé par Georges Sarre. Avant, lors du congrès de Metz, de choisir Michel Rocard. À la première

adhésion j'avais éliminé, à la seconde j'avais choisi. Et je ne changerai pas de convictions, même si j'ai quitté le parti en 1994 sans reprendre ma carte nulle part. Rocardien historique et maintenu, devenu ami de Nicolas Sarkozy sans partager ses convictions partisans. Ni courtisan, ni partisan. Mais compagnon de route d'un moment où il fallait beaucoup réformer.

Ma première rencontre avec la franc-maçonnerie date de 1980, lors d'une visite au musée du Grand Orient de France, rue Cadet. Les lieux sont déserts, et alors que je m'apprête à partir, après un rapide tour d'horizon peu enthousiasmant (le musée n'est qu'une ébauche, loin de ce qu'il est devenu grâce notamment à l'action résolue de mon successeur Pierre Lambicchi), un homme s'approche. Tout étonné de croiser un visiteur, il me demande ce que je cherche. J'engage la conversation avec celui qui se présentera un peu plus tard comme le « ministre des Affaires extérieures » du Grand Orient, un aimable dentiste de profession, nommé José Perez. Après quelques échanges fort civils, il me propose de rester en contact et m'explique la marche à suivre pour rejoindre les rangs du Grand Orient. Prescription que je vais suivre, comme j'en ai l'intention depuis un bon moment, après de nombreuses lectures sur le sujet.

En fait, la franc-maçonnerie m'attire car elle me paraît être un lieu de débats où l'on ne fait pas de politique au sens électoral du terme. En loge, il n'y a pas de confrontation. Le débat est structuré de telle façon que l'on est obligé de s'écouter : pas question de se lever et d'apostropher celui qui est en train de parler, on ne peut intervenir qu'après avoir levé la main et obtenu l'autorisation du « Vénérable ». Ce Frère fait partie de ce que l'on appelle les « officiers » de la loge, chargés d'en assurer le bon fonctionnement. Les officiers sont élus chaque année par l'ensemble des Frères de la loge. Le Vénérable assure la direction générale de la loge et préside aux séances. Il est assisté de l'Orateur, qui veille au respect des règles internes de l'obédience et de la loge et qui produit des synthèses de tous les débats, notamment avant de passer à un vote. Le Secrétaire prend note de ce qui se fait et ce qui se dit afin d'en garder la trace, les deux Surveillants encadrent les Frères moins expérimentés et veillent à la bonne organisation des débats en répartissant les tours de prise de parole. Il y a aussi le Trésorier, le Grand Expert, le Maître des Cérémonies et quelques autres.

La discipline du débat en loge fait que l'on ne répond jamais directement à celui qui prend la parole, mais que l'on expose ses arguments au Vénérable. À la fin du débat, l'Orateur produit une synthèse. Une remarquable école de respect, dans les principes en tout cas.

J'envoie donc une lettre au Grand Orient, qui me dirige vers le président (le Vénérable) d'une toute nouvelle loge, *La Nouvelle Carthage*. Il s'agit d'une ancienne loge de Tunisie qui s'était mise en sommeil au moment de l'indépendance et qui vient de « rallumer ses feux », comme l'on dit dans le langage maçonnique, dans l'un des temples de la rue Cadet. L'atelier est dirigé par un journaliste connu, et cherche à étoffer ses effectifs comme toute loge qui se lance. Je remplis les différentes formalités, d'abord les trois rendez-vous avec trois « enquêteurs » de la loge, qui me posent des questions sur mes opinions philosophiques, politiques et religieuses. Cela se passe sans problème.

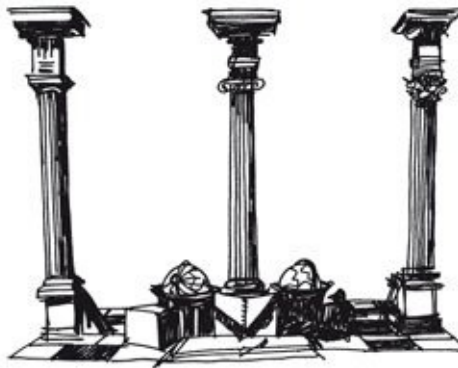
Et le 21 mai 1981, jour de la visite solennelle de Mitterrand au Panthéon et de son intronisation à la tête de l'État, que je suis en direct de la faculté de droit, je suis convoqué pour être « auditionné » rue Cadet. L'impétrant que je suis comparaît, les yeux bandés, devant toute la loge pour être soumis à un feu roulant de questions. C'est le « passage sous le bandeau », qui a été annoncé au préalable sur un tableau visible par tous les Frères au siège de l'obédience. Ainsi, tous les membres du GO qui le souhaitent peuvent connaître les noms de tous les postulants et se rendre éventuellement à ces séances pour donner leur avis sur le recrutement en cours. Cette procédure impose de fait un très fort contrôle des entrants, ce qui fait souvent dire que la franc-maçonnerie, c'est le contraire d'une secte. Il est très difficile d'y entrer, mais très facile d'en sortir. Et c'est moins cher que l'abonnement au câble.

Mais revenons à la petite cérémonie. Le bandeau sur les yeux du candidat ne vise pas uniquement à préserver la confidentialité des appartenances. Il permet aussi de créer cette impression de malaise utile pour aller au fond de soi, pour se révéler aux autres et leur permettre de choisir au-delà des apparences. À l'issue de l'audition, les Frères de la loge votent à l'aide de boules blanches et noires sur l'admission du candidat. Et je récolte le quota imposé de 75 % de boules blanches. Je suis ce soir-là accepté apprenti, après une audition « virile mais correcte », de nombreux militants socialistes Maçons ayant fait le déplacement. Certains s'étonnant de ce que j'en avais informé Michel Rocard préalablement. Par anticipation, j'avais mis fin pour moi-même au prétendu secret maçonnique...

Je suis initié lors d'une cérémonie rituelle quelques semaines plus tard. Je ne suis pas réellement surpris par la forme. J'avais lu auparavant à peu près tout ce qui a été écrit sur le sujet (en vente libre à la librairie du Grand Orient), et je retrouve beaucoup de choses à peu près conformément à ce que j'en avais lu, tant sur la disposition des lieux que sur les accessoires, les tenues ou les étapes successives de l'initiation. Pourtant, il y a dans la mise en scène, dans la

préparation, la réflexion préalable, de nombreux éléments qui mettent en condition de manière assez efficace. Et j'ai beau savoir ce à quoi je m'attends, je n'en éprouve pas moins une réelle émotion. Mais je ne peux pas raconter mon initiation, pas plus que celle des autres. Cela ne se raconte pas, parce que cela n'est pas racontable. Je ne pense pas que l'initiation soit une révélation, mais plutôt un mouvement de libération intérieure. Elle revêt une dimension profonde et difficilement exprimable. C'est cela le seul véritable secret maçonnique, car on ne peut le partager que durant la cérémonie intime de son propre « passage ».

Me voilà apprenti, et commence pour moi la période la plus difficile. Pendant un an, je suis astreint au silence lors des réunions de la loge, les « tenues ». Quand on est habitué à prendre la parole en public, la tentation est permanente de vouloir intervenir dans le débat, sur presque tous les sujets. Le bec cloué, je suis obligé d'apprendre à écouter les autres, et c'est sans doute le meilleur moment de la vie du Maçon. Car en écoutant attentivement, on découvre que la manière dont les Frères se répondent lors des débats est assez révélatrice de la différence entre ce que l'on dit et ce que les autres entendent.



Dans la loge, je découvre une vraie chaleur, une vraie convivialité entre les Frères. Je trouve ce que je suis venu chercher, un vrai espace de débats et de respect des autres. Certes, il y a des accrochages, des animosités, des problèmes. Mais la maîtrise c'est aussi cela : se contenir.

Je vais également apprendre, lors des visites que je fais dans d'autres loges d'autres obédiences, la grande diversité des rites : français, écossais, plus tard égyptien et autres variantes. Ce qui fait que, dans les loges, tout le monde ne marche pas dans le même sens ou n'invoque pas les mêmes mythes. Mais partout je retrouve la même atmosphère. Le visiteur est accueilli systématiquement comme un membre de la loge, de la famille. Il y a un côté

convivial très développé, et qui est d'autant plus fort que l'on s'éloigne de Paris. Et si je constate des différences entre chaque loge, je ne note pas souvent de contradictions frontales.

Et puis un beau soir, je passe au grade supérieur. Me voilà compagnon, à l'issue d'une cérémonie très différente. La théâtralité n'est pas la même, les yeux ne sont pas bandés, on est dans une logique d'approfondissement d'un parcours. J'accède de ce fait à deux possibilités nouvelles : comme tout compagnon, je peux prendre la parole et je peux travailler pour la loge en exerçant des fonctions au sein de l'atelier. Je suis d'ailleurs très vite élu par mes Frères au poste d'Orateur adjoint, peu de temps avant que l'Orateur en titre ne soit obligé de s'éloigner pour des raisons professionnelles, me laissant en fait sa charge. Je me retrouve Orateur tout en étant le plus jeune de la loge, tâche que j'assume sans grands heurts, le moment le plus difficile ayant porté sur les conditions des agapes, le dîner post-tenue, qui mobilise tout le monde, notamment sur le choix des menus.

Je suis accepté au grade de maître quelques mois plus tard. Nous sommes en 1983. Je vais occuper ensuite diverses fonctions, mais je refuse de me présenter à l'élection du Vénérable. Entre 1983 et 1988, je suis suffisamment occupé dans ma vie profane pour ne pas vouloir m'engager plus avant dans celle de la loge.

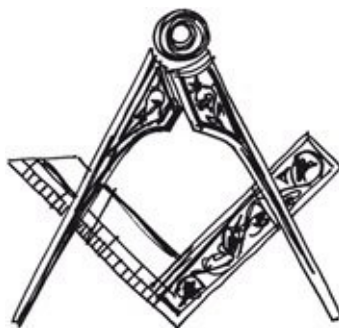
En 1990, *La Nouvelle Carthage* essaime. Ses membres sont devenus assez nombreux pour qu'une partie d'entre eux créent une nouvelle loge. C'est ainsi que je pars vers l'atelier « Galilée », dans lequel je poursuis une activité maçonnique modérée jusqu'en 1994. Cette année-là, avec un certain nombre d'autres Frères, nous fondons un nouvel atelier, « L'Infini Maçonnique », dont je deviens le premier Vénérable maître.

Je prends ma fonction de Vénérable très à cœur, je travaille, j'accueille les Frères en difficulté, souvent bien plus âgés que moi. Je me retrouve aussi délégué d'office dans les différentes instances de l'obédience : le congrès régional et le Convent. Ces délégations sont réparties en temps ordinaire par la voie électorale entre les différents membres de chaque loge. Mais lorsqu'une loge se crée, la tradition délègue d'autorité le Vénérable. Je me retrouve dans un univers où je n'ai alors encore jamais mis les pieds, le congrès régional. Les cent quatre-vingts loges de Paris sont représentées dans ce lieu où se fait la vie de l'obédience, car c'est le congrès qui désigne les candidats aux instances nationales. Le congrès de Paris élit ainsi 7 des 33 conseillers de l'Ordre. C'est dire l'enjeu qu'il y a à siéger en ce lieu. Le congrès se réunit tous les mois, les gens se connaissent depuis longtemps, se sont organisés dans des groupes qui ont chacun son idée de ce que doit être la Maçonnerie, bref, c'est un univers très

« clanifié » mais très vivant. On y retrouve toute la diversité de la Maçonnerie, des plus symbolistes aux plus avant-gardistes. Franchement, les réunions de travail sont plutôt agréables, même si je retrouve un climat un peu pressant. Dernier arrivant et nouveau venu, je me borne à observer et à écouter les uns et les autres, je ne connais pas grand monde, et je vote lorsqu'il le faut en fonction des arguments des uns et des autres, malgré des sollicitations plus ou moins appuyées.

Puis vient l'heure du Convent de septembre 1995. La réunion annuelle de toutes les loges se passe cette année-là sous le signe d'un conflit majeur. L'année précédente, Patrick Kessel a été élu à la Grande Maîtrise avec une seule voix de majorité, à la surprise générale. Ce fut même l'une des élections les plus serrées de l'histoire de la Maison. L'aile conservatrice du Conseil de l'Ordre, considérant que son élection était quasi illégitime, lui a mené la vie dure pendant tout son mandat, organisant une véritable guerre de tranchée. Et alors qu'il se représente, il est battu. Il est rare qu'un Grand Maître candidat à sa réélection soit ainsi éliminé... C'est un médecin parisien, Christian Hervé, qui l'a emporté par 18 voix contre 15. Dans la soirée, les groupes s'agitent, et à la reprise des travaux, le lendemain matin, Patrick Kessel annonce sa démission du Conseil de l'Ordre, dont il est toujours membre, malgré sa défaite. Dans la foulée, le Convent décide, dans un vote révolutionnaire, de sanctionner tout le Conseil de l'Ordre. Un, il refuse l'installation du Grand Maître fraîchement élu ; deux, il démet le Conseil de l'Ordre.

C'est le vide. L'exécutif réduit à néant, il faut cependant trouver dans l'urgence une solution pour permettre à l'obédience de continuer à fonctionner. On se retrouve ainsi avec une dizaine de Frères de diverses régions et je propose, dans un petit texte, de créer un exécutif provisoire élu directement par le Convent. Le dispositif est donc adopté, avec deux conséquences. Outre qu'il permet au Grand Orient de sortir honorablement de la crise, il me vaut une grande « visibilité » dans l'obédience. Du coup, beaucoup de Frères qui ont des fonctions dans l'obédience commencent à estimer qu'il n'est pas inutile de venir visiter ma loge, de m'inviter à venir parler de sujets comme la violence ou la sécurité dans leurs propres ateliers. Bref, je fais désormais l'objet d'un certain nombre d'attentions. Dont celle très appuyée de Philippe Guglielmi, qui deviendra ainsi, mon « tuteur maçonnique ». Officier, blessé au Liban, Corse, ce n'est pas un garçon facile. Il cache derrière une autorité naturelle une vraie fraternité et une formidable chaleur. Ayant découvert Internet sur le tard, il en deviendra, pour ses proches, un utilisateur remarquable, envoyant vers 2 ou 3 heures du matin des courriels de plusieurs pages que l'on découvre aux aurores...



De retour dans ma loge, le travail se poursuit tranquillement, la loge grandit, on est bientôt une cinquantaine. Je termine ma dernière année au poste de Vénérable, ma succession se prépare sans heurts, tout va bien. Arrive le Convent extraordinaire de 1996, qui voit l'élection de Jacques Lafouge au poste de Grand Maître.

L'année suivante, en 1997, Philippe Guglielmi lui succède avec une majorité confortable et je deviens son assistant. Le candidat au poste de Garde des sceaux de l'obédience décidant de faire défection au dernier moment, je me retrouve au poste de « ministre de la Justice » du Grand Orient. Avec Philippe, qui sera réélu en 1998, nous inaugurons une nouvelle façon de traiter les cas des Frères qui se sont rendus coupables, dans leur vie profane, d'actes délictueux et qui sont poursuivis par la justice. Jusqu'alors, le Grand Orient poursuivait en interne les Frères qui avaient un comportement jugé inadmissible à l'extérieur. Mais le Grand Orient le faisait avec une discrétion qui confinait à la complicité passive, au nom d'une espèce de peur panique des effets désastreux que ce genre de nouvelle pourrait avoir sur l'image de l'obédience. Depuis, chaque fois que le Grand Orient poursuit, suspend ou exclut l'un de ses membres, il le fait savoir et il l'assume.

Au Convent 1999, Simon Giovannaï est élu Grand Maître. Élu conseiller de l'Ordre deux ans auparavant, il ne pourra donc accomplir qu'une seule année de mandat à la tête de l'obédience. Se pose alors immédiatement la question de savoir qui sera le suivant. De nombreux conseillers de l'Ordre m'avaient posé à plusieurs reprises la question de savoir si j'étais intéressé, j'avais toujours répondu non. Mais au soir de l'élection, après plusieurs discussions, j'accepte d'être candidat après Simon, avec qui nous avons un accord de travail pour que son année de transition soit une année « réussie ». Et je m'en vais vaquer à mes occupations professionnelles et retrouver ma loge que j'avais un peu délaissée.

Tout se passe bien jusqu'au 22 janvier 2000. Ce jour-là, au siège du Grand Orient de France, rue Cadet, un certain nombre de nationalistes corses rencontrent deux conseillers de l'Ordre et d'autres personnalités politiques. Réunion discrète, destinée à le rester, mais qui va connaître, début février, une énorme publicité, la presse donnant un large écho à cette rencontre

La tornade médiatique se met en branle. C'est un phénomène qu'il faut avoir subi une fois pour comprendre comment cela marche. Quand quarante journalistes posent les mêmes questions à feu continu, la pression est terrible. Simon Giovannai n'y résistera pas.

Dans l'obédience, le trouble s'installe. Les difficultés croissent à chaque Conseil de l'Ordre. En avril, le Grand Maître, assumant seul des responsabilités plus collectives, se voit contraint à la démission devant le Conseil. Il quittera ensuite le Grand Orient pour créer sa propre obédience, sans doute plus calme...

Après ces péripéties, le Convent de septembre 2000 me donne une très large majorité. Je deviens le plus jeune Grand Maître de l'histoire de l'obédience. Toutefois les difficultés continuent. L'apprentissage avec Philippe Guglielmi m'a rodé, mais être l'assistant ou le conseiller du Grand Maître est peu, comparé à l'exercice de la fonction.

Je découvre à cette occasion que le Grand Orient et la franc-maçonnerie sont loin de ce que je croyais malgré déjà vingt années de présence. Pour beaucoup, au Grand Orient, les périodes conservatrices et progressistes se succèdent, alternant comme aux élections. Il n'en est rien. La cohabitation est permanente, mais l'inculture a rapidement pris le dessus et rares sont ceux qui comprennent le sens et l'utilité des rituels dont ils critiquent l'anachronisme ou le caractère désuet. Et les mêmes se précipitent par dizaines dans les conférences historiques sur la franc-maçonnerie tentant de se réapproprier leur héritage, achetant livres et revues comme des profanes en mal d'initiation.



Car en fait l'initiation ne transmet que l'émotion, pas la culture. Et de ce point de vue le service après vente des obédiences maçonniques est loin d'être au niveau. En fait, Frères et Sœurs cherchent à savoir et à connaître mais ne disposent que rarement d'un espace de proximité pour progresser. Mon mandat m'aura fait comprendre ce besoin formidable et cette demande essentielle de contenu. Je ne ferai quasiment plus de discours « politique » en trois années. Six cent réunions publiques et de loges, plus de dix mille personnes rencontrées, profanes et initiés, des dizaines d'entretiens de presse pour réhabiliter la franc-maçonnerie et la faire connaître. Mais pas une fois je ne proposerai à qui que ce soit de rejoindre la franc-maçonnerie. Ni amis, ni proches, ni intimes ne seront sollicités. Je crois à la volonté individuelle et personnelle. Sauf dans un cas. Quand un ami résidant à l'étranger, compère de plongée sous-marine, voudra m'accompagner à mon bureau du Grand Orient, découvrira mes fonctions, lira mon discours devant la Grande Loge de Californie et demandera à nous rejoindre. Je découvrirai des amis en loge. Qui ne m'ont pas sollicité par pudeur ou par volonté. J'y découvrirai des adversaires. Nous parviendrons le plus souvent à dépasser nos divergences. J'y trouverai aussi des lâches, des menteurs, des pourris et des corrupteurs, des corrompus et des chevaliers blancs. Et pour l'essentiel des Sœurs et des Frères intègres et honnêtes avec qui il fait bon assister à une tenue ou ripailler ensuite.

J'y connaîtrai aussi une crise majeure. Après la cessation de mes fonctions en 2003, et mon refus de remettre en cause les règles internes qui réduisent le nombre des mandats pour les Grands Maîtres, j'étais reparti dans ma loge et assurais par ailleurs mes fonctions de criminologue. En 2005, je me rends au Convent comme tout ancien Grand Maître et constate une ambiance mauvaise,

renfrognée. Les votes se font à de très courtes majorités, les aigreurs s'expriment. Je ne suis quasiment pas mis en cause. Mais Philippe Guglielmi, mon prédécesseur et Jean-Michel Quillardet, qui tente d'être élu, sont attaqués. Je propose à Philippe qui siège à mes côtés de prendre leur défense. Je demande la parole qui est de droit, puisque je suis délégué de ma loge. Après de sombres discussions, cela m'est refusé.

Rentré à mon bureau, je médite sur l'événement. Pas sur l'interdiction des trois minutes du temps de parole réglementaire, mais sur le principe qui veut que, pour la première fois, on ait décidé de voter sur un droit absolu, celui de pouvoir prendre la parole dans une assemblée maçonnique.

Je rédige donc dans la nuit une lettre de démission de toutes mes fonctions maçonniques que j'envoie au président du Convent. Et lui remets en main propre le lendemain matin alors que, le regard fuyant, il tente de s'excuser. Jean-Michel Quillardet est finalement élu, les majorités s'inversent. Je suis déjà ailleurs.

Mais la franc-maçonnerie reste. Je me mets alors à rédiger avec Roger Dachez, Bruno Étienne et Michel Maffesolli la suite du *Crépuscule des Frères*. Et nous décidons, malgré nos critiques contre les bureaucraties maçonniques, de lancer un appel à l'espoir avec ce *Pour retrouver la parole* qui fixe un cadre nouveau à la démarche maçonnique. Je reviens alors humblement en loge, au « Banquet », où je retrouve enfin le chemin des colonnes.

Il faut bien l'avouer, pour un Grand Maître, les fins de mandat sont difficiles. Surtout au Grand Orient qui impose une rupture brutale entre la fonction et le retour à la base. Partout ailleurs, on garde les anciens dans une sorte de réserve naturelle qui permet de les utiliser au mieux des intérêts de l'obéissance (à la Grande Loge de France ou à la Grande Loge nationale française), en ne risquant pas de les voir s'ébrouer sans contrôle. Le Grand Orient a choisi une autre méthode, assez confuse. Les loges invitent les anciens en mettant tous leurs titres sur les cartons et votent au Convent l'interdiction d'utiliser les mêmes titres pour les mêmes Frères... Les Frères s'étonnent que les journalistes rappellent les fonctions passées comme si elles pouvaient s'effacer d'un coup de gomme. Ils vous félicitent pour la qualité de vos entretiens avec les médias et dénoncent le fait que vous ayez accepté de vous laisser interviewer... De cette confusion émerge le problème du statut des anciens qu'il faudra bien un jour résoudre entre deux extrêmes : rien et trop.

Et que dire des Grands Maîtres médiatiques avant leur élection et qui le restent après ? Ou de ceux qui vivent l'inverse ?

Fred Zeller, Roger Leray, Patrick Kessel, Philippe Guglielmi ont ainsi su percer l'univers médiatique pour le plus grand bien du Grand Orient. Comme

Jean Verdun ou Michel Barat à la Grande Loge, ou Marie-France Picart à la Grande Loge féminine et je dois en oublier. Et nous n'avons pas su trouver le moyen de leur donner un espace naturel et utile pour travailler pour la franc-maçonnerie. Comme si nous avions peur qu'ils ou elles reviennent... Alors qu'ils n'ont jamais cessé d'être présents.

Ce *Dictionnaire amoureux* rassemble des moments, des époques, des personnages et des mots qui m'ont marqué ou que j'ai retrouvés en travaillant à cet ouvrage. Il recoupe aussi une importante bibliographie personnelle dont il est possible de trouver ici et là un écho, même si cet ouvrage est totalement original.



1728 : Une fondation anglaise

Pour les historiens de la franc-maçonnerie, la première et plus ancienne attribution du titre de Grand Maître d'une obédience française date de 1728. Et c'est un Anglais, Philip, duc de Wharton, lui-même ancien Grand Maître de la Grande Loge de Londres, qui en fut le porteur.

Car la Maçonnerie qui s'installe à Paris en ce début de règne de Louis XV vient tout droit d'Angleterre. La première loge dont on retrouve une trace dans des écrits s'installe en 1725 rue des Boucheries, chez un traiteur anglais du nom de Huré, et n'est fréquentée que par des citoyens venus d'outre-Manche avec la vague d'émigrés stuartistes.

En 1728, année assumée par la tradition maçonnique comme celle de sa naissance, la Maçonnerie française compte encore peu de Français dans les loges. Et tous les responsables sont, comme la majorité des Frères, des exilés britanniques résidant en France. Il faudra attendre 1738 pour voir un Français, le duc d'Antin, accéder à la Grande Maîtrise de la première Grande Loge en France, qui deviendra le Grand Orient de France.

1789 : Une révolution subie

Les contre-révolutionnaires ont toujours accusé le Grand Orient d'avoir fomenté la révolution de 1789. Et les Frères radicaux-socialistes de la III^e République leur ont, en quelque sorte, donné raison, en revendiquant haut et fort la fin de la monarchie. Mais pour les historiens contemporains, la réalité est assez différente.

À la veille de la Révolution française, le Grand Orient de France compte un millier de loges en activité dans tout le royaume. Seule organisation structurée en dehors de l'État et du clergé, elle met en œuvre depuis les années 1740 des processus sociaux totalement nouveaux. Les règlements sont élaborés après discussions dans les loges, les responsables sont élus chaque année et chaque loge est représentée par un député à l'assemblée du Grand Orient. Cette modernité politique qui s'appuie sur les valeurs des Lumières a sans doute éveillé quelques esprits. Mais cela ne suffit pas pour affirmer que la Maçonnerie et le Grand Orient de France ont « préparé » la Révolution française.

D'ailleurs, nombre de Frères vont se montrer hostiles au mouvement, des loges vont se saborder. Et quatre ans plus tard, la Terreur contraindra les loges à cesser toute activité, envoyant de nombreux Frères à l'échafaud. La Révolution marque en fait la fin de soixante années d'expansion pour la franc-maçonnerie française, qui devra attendre de se reconstruire sous l'Empire.

1848 : La seule République maçonnique

Les 23, 24 et 25 février 1848, Paris se soulève et la France vit sa deuxième révolution. Louis-Philippe, roi des Français, est contraint d'abdiquer tandis qu'un gouvernement provisoire instaure la II^e République. Ce bouleversement est l'aboutissement d'un long processus qui débute dès 1830. Les Frères du Grand Orient y jouent un rôle essentiel, forts sans doute d'une sorte de « nostalgie révolutionnaire » de 1789. L'obédience n'avait eu à l'époque aucun rôle moteur dans les événements, les subissant plus qu'autre chose et payant le prix du sang lors de la Terreur qui décima les Frères.

Dès l'arrivée au pouvoir de Louis-Philippe I^{er}, le Grand Orient est pris d'une sorte de fièvre agitative, contournant l'interdiction des réunions politiques en organisant des banquets prétextes à des prises de parole contestataires. Nombre de parlementaires Maçons réclament une république, ou à défaut, une monarchie républicaine véritable. C'est d'ailleurs la décision du préfet de police de Paris d'interdire un banquet, le 14 février 1848, qui va conduire à l'insurrection des Parisiens.

Le gouvernement provisoire qui s'installe à l'Hôtel de Ville de Paris, le 25 février, est un gouvernement Maçon. On y retrouvera Adolphe Crémieux, ministre de la Justice, Victor Schoelcher, sous-secrétaire d'État à la Marine, Hippolyte Carnot, ministre de l'Instruction publique, Louis-Antoine Garnier-

Pagès, ministre des Finances, Louis Blanc, président de la Commission des travailleurs. Tous sont membres actifs de la Maçonnerie. D'ailleurs, le gouvernement provisoire va adopter la totalité des réflexions politiques des loges, proclamant la liberté de conscience, la liberté de réunion, la liberté de la presse, l'abolition de l'esclavage. Mais attention, il s'agit d'une affaire de Maçons, et non d'obédiences. Lorsque Schoelcher se bat pour abolir l'esclavage, il le fait seul, en son nom. Ce sont des Maçons qui, parce qu'ils ont débattu dans les loges, portent ensuite leurs projets en tant qu'individus au sein d'une instance politique.

Cette République maçonnique est honorée, le 6 mars, par une députation du Grand Orient de France revêtue de cordons maçonniques, accueillie à l'Hôtel de Ville par les représentants du gouvernement provisoire, les Frères Marrast, Crémieux et Garnier-Pagès, eux-mêmes revêtus de leurs insignes maçonniques. Ou le Frère Pagnerre élu républicain et membre du Conseil de l'Ordre caricaturé avec tous ses décors empilés les uns sur les autres... Le Grand Orient publie ensuite une circulaire aux loges pour témoigner de son adhésion à la « République une et indivisible ».

Mais en juin, des manifestations ouvrières sont réprimées par l'armée, faisant plus de 2 000 morts et de 10 000 blessés. La République humaniste se dissout dans le sang, révélant la dualité des Maçons de 1848, « Maçons radis », rouges dehors et blancs dedans. Rouges lorsqu'ils instaurent le suffrage universel, l'interdiction du travail de nuit des femmes et des enfants, l'abolition de l'esclavage, la liberté d'association, la liberté de la presse, la liberté d'affichage. Blancs lorsqu'ils affirment, l'année suivante, l'immortalité de l'âme et la croyance en Dieu. Le Grand Orient introduit dans sa constitution le texte suivant : « La Maçonnerie proclame comme point de départ de ses recherches philosophiques et comme fait au-dessus de toute contestation l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. »

Cette Maçonnerie « baroque » va d'ailleurs être victime de ses propres idéaux. Le suffrage universel masculin, introduit dans la Constitution du 4 novembre 1848, né en loge, se retourne contre elle avec l'élection, le 10 décembre, de Louis Napoléon Bonaparte, avec plus de 75 % des suffrages exprimés. Le candidat des Frères, Ledru-Rollin, est laminé avec à peine 5 %. La voie du Second Empire est ouverte.

Face à ce qui ressemble objectivement à une défaite, le Grand Orient est partagé. Il est à la fois inquiet du retour à un certain ordre moral et politique pouvant mettre en cause son existence même, et favorable au retour à une Maçonnerie impériale dont Napoléon I^{er} avait fait la colonne vertébrale du régime. En fait, c'est une solution à mi-chemin que le nouveau pouvoir va

adopter, avec la mise sous tutelle du Grand Orient. Le coup d'État du 2 décembre 1851 à peine joué, le nouvel empereur Napoléon III place son cousin, le prince Louis Murat, à la tête de l'obédience. Comme son illustre prédécesseur l'avait fait en son temps.

1875-1877 : La République encore, la laïcité enfin

Sous le Second Empire, les loges du Grand Orient ont servi de base de repli aux républicains. Elles ont ainsi joué un grand rôle lors de la Commune, en 1871, nombre de Maçons figurant parmi les victimes de la répression versaillaise. Mais les « Maçons radis » de 1848 ont laissé la place à des « Maçons betteraves », rouges dehors, rouges dedans. La Maçonnerie va occuper, et pour longtemps, le premier rang du combat républicain.

Sans parti politique constitué, les républicains de toutes tendances (de bleu très pâle au rouge flamboyant) vont se retrouver autour du Grand Orient pour se parler, s'organiser, et décider de voter ensemble l'amendement Wallon : la République.

Et en 1877, par une sorte de mouvement inverse à celui de 1848, le Grand Orient revient sur l'obligation de croire au Grand Architecte. Les premiers assauts contre cette disposition ont lieu lors des Convents de 1875 et 1876. Émanation de plusieurs loges opposées à la modification introduite en 1849, le « vœu » prônant la suppression de la référence obligatoire à l'existence de Dieu est finalement soumis à la discussion lors du Convent de 1877. Il est présenté par Frédéric Desmons, pasteur d'origine cévenole et membre du Conseil de l'Ordre. Les débats sont longs mais Desmons obtient la majorité. L'obligation de croire en Dieu est supprimée. Toutefois, le Grand Architecte de l'Univers, expression soumise à la libre interprétation de chacun, est maintenu.

Il s'agit, pour l'obédience, plus que d'un simple « retour aux sources » de sa première constitution, en fermant la parenthèse ouverte en 1849. Mais cette décision, en réaction à ce qui fut un « excès de Grand Architecte », va entraîner le mouvement inverse, tout aussi excessif, vers « plus de Grand Architecte du tout ». Cette poussée va peu à peu tenter de nier la dimension spirituelle et multirites du Grand Orient, qui accueille en son sein, depuis fort longtemps, le rite « rectifié », à la dimension chrétienne affirmée.

1901 : La liberté retrouvée

Cette année 1901 marque le retour aux fondamentaux inscrits dans la Constitution de 1848, avec la loi relative au contrat d'association promulguée le 1^{er} juillet. Portée par le président du Conseil d'alors, Pierre Waldeck-Rousseau, qui n'est pas franc-maçon, elle est l'aboutissement d'un long travail mené au sein des loges et plus particulièrement du Grand Orient de France. Elle est d'ailleurs le juste prolongement de la loi de juin 1881 élaborée par le Frère Jules Ferry sur la liberté de réunion. Elle constitue la première étape vers la séparation des Églises et de l'État.

1905 : Un divorce nécessaire

Émile Combes, franc-maçon du Grand Orient de France, est l'artisan de cette séparation. Mais il n'est plus aux affaires lorsque le texte est adopté par l'Assemblée.

Les loges réclamaient la fin du pouvoir clérical depuis 1886. Près de vingt ans de lutte auront été nécessaires pour obtenir la victoire avec le vote, le 9 décembre 1905, de la loi sur la séparation des Églises et de l'État. Le texte, encore en vigueur aujourd'hui, stipule désormais que « la République ne reconnaît, ne salarie, ne subventionne aucun culte », qu'elle assure la liberté de conscience et qu'elle garantit le libre exercice des cultes. C'est le fondement juridique de la laïcité française.

Le dispositif, très pointilleux, ouvre droit à l'apostasie, tout comme celui de n'exercer aucun culte ou d'en changer. En revanche, il interdit dorénavant d'utiliser la messe pour des motifs politiques. Et la clé du clocher doit être remise au représentant de la municipalité pour éviter le mauvais usage de la cloche !

L'adoption de la loi de séparation va entraîner une réplique immédiate de l'Église, par la voix du pape Pie X qui s'adresse au « peuple français » dans son encyclique *Vehementer nos*, le 11 février 1906. Pour Pie X : « Qu'il faille séparer l'État de l'Église, c'est une thèse absolument fausse, une très pernicieuse erreur [...] Cette thèse inflige de graves dommages à la société civile elle-même, car elle ne peut pas prospérer ni durer longtemps lorsqu'on n'y fait point sa place à la religion, règle suprême et souveraine maîtresse quand il s'agit des droits de l'homme et de ses devoirs. [...] »

Pour les francs-maçons, la violence des propos constitue une déclaration de guerre. D'autant que la loi de 1905 est à leurs yeux une loi de compromis. En 1904, Émile Combes, président du Conseil et franc-maçon du Grand Orient de France, avait proposé une mesure beaucoup plus radicale, avec la suppression pure et simple de l'Église centrale au profit d'Églises départementales sous contrôle étroit de l'État. Les socialistes s'étaient opposés à cet extrémisme anticlérical, Jaurès bloquant à plusieurs reprises l'adoption du texte en commission à l'Assemblée en prononçant cette phrase définitive : « La France n'est pas schismatique, elle est révolutionnaire. »

L'année suivante, Combes démissionnait après la révélation de l'affaire des Fiches mettant en cause le Grand Orient et son ministre de la Guerre. Et c'est une commission présidée par Ferdinand Buisson (protestant et radical, mais pas franc-maçon) et dont la cheville ouvrière est le rapporteur, Aristide Briand (qui n'est pas franc-maçon), qui accouchera du texte de compromis final, créant non pas une loi « de séparation » mais une loi de libre exercice des cultes sous contrôle vigilant de la République (voir ainsi le méconnu titre V de la loi intitulé : « Police des cultes »).

2003 : Un étrange anniversaire

L'année 2003 est marquée par le 275^e anniversaire du Grand Orient de France, né en 1728. La première obédience créée sur le sol français, d'abord identifiée sous le nom de « Grande Loge en France », a adopté son nom actuel en 1773. Pour commémorer cette fondation, de nombreuses manifestations sont organisées dans toute la France, avec la participation de nombreuses obédiences. C'est même en partie pour cela que cette manifestation a été mise sur pied. Car il faut bien le reconnaître, fêter un 275^e anniversaire, cela n'arrive jamais. Il s'agit d'une véritable « invention », décidée par Michel Barat, Grand Maître de la Grande Loge de France, et moi-même, alors Grand Maître du Grand Orient de France. Mais une invention utile à nos yeux. En effet, la Maçonnerie française se trouve alors au cœur d'une crise historiquement très violente, sur laquelle il me semble nécessaire de revenir rapidement.

En 1981, lorsque François Mitterrand devient président de la République, les francs-maçons pensent que le changement de majorité va permettre de mettre en place l'un des dispositifs souhaités par la Maçonnerie, à savoir, « le » grand service public unifié de l'Éducation nationale. Les circonstances ne peuvent pas

être plus favorables. Les élections législatives de 1981 ont fait entrer à l'Assemblée nationale un nombre de députés Maçons encore jamais atteint.

Mais l'idée à peine émise est loin de faire l'unanimité dans l'opinion. Des manifestations sont organisées, de plus en plus nombreuses et de plus en plus massives. Face à cette mobilisation, en 1983, le gouvernement recule.

Le Grand Orient se retrouve alors dans une situation délicate. L'obédience maçonnique qui s'est historiquement le plus engagée dans la création et dans les valeurs de la République n'est plus en phase avec l'opinion. Elle ne parvient pas à faire passer le projet phare qu'elle porte. Il va s'ensuivre un long questionnement interne au sein de la Maçonnerie pour essayer de comprendre les origines et les causes de cette cassure. Cette introspection va conduire à la crise de 1995 au Grand Orient de France, lorsque les loges « d'en bas » vont se révolter contre l'appareil « d'en haut », crise aggravée par le nombre croissant d'affaires judiciaires mises au grand jour et auxquelles sont mêlés des Maçons malhonnêtes, pourris et corrompus. Très minoritaires, mais très visibles.

Face à cette situation, la Maçonnerie se devait de réagir. Elle l'a fait en traitant de façon énergique le problème des Frères corrompus (voir entrée [P2 et scandales](#)) et en décidant de s'ouvrir. Il était temps de montrer la Maçonnerie telle qu'elle était et de le faire avec l'ensemble des loges et des régions maçonniques. Encore fallait-il trouver le prétexte pour cela. 2003 approchait. Les travaux des historiens de la Maçonnerie situaient la création de la première obédience française en 1728. Alors va pour un 275^e anniversaire.

Ce fut un temps fort de la vie des obédiences. Durant toute l'année 2003, elles ont organisé des conférences publiques, des visites de loges, des opérations « portes ouvertes », afin que les gens redécouvrent cette Maçonnerie de proximité, regroupant des citoyens honnêtes et travailleurs, loin des mythes et des fantasmagories.

En prévision de cette année « maçonnique » et pour préparer son bon déroulement, plusieurs structures ont été mises sur pied dans les mois précédents.

Il y a eu d'abord la création de La Maçonnerie Française, une structure commune à plusieurs obédiences, libre espace de travail et de réflexion destiné à faciliter la compréhension de la réalité maçonnique en France et au-delà. Instituée le 20 février 2002, à Paris, elle porte au bas de son acte de naissance les signatures des Grands Maîtres et Grandes Maîtresses représentant la Grande Loge de France (qui se retirera en 2006), le Grand Orient de France, la Fédération française de l'Ordre maçonnique mixte international le Droit humain, la Grande Loge féminine de France, la Grande Loge traditionnelle et symbolique

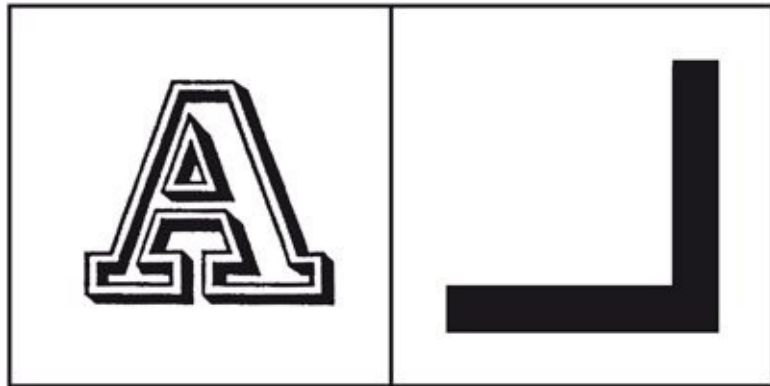
Opéra, la Grande Loge féminine de Memphis-Misraïm, la Loge nationale française, la Grande Loge mixte universelle et la Grande Loge mixte de France.

Dans le même esprit, et toujours en vue des commémorations du 275^e anniversaire de la Maçonnerie française, l'Espace Maçonnique Européen (EME) voit le jour en septembre 2002. Il avait pour objet « la défense et le développement des valeurs et des principes dont la Maçonnerie est l'héritière vigilante : la dignité, la liberté et l'égalité des droits des êtres humains ainsi que l'amélioration sociale, économique, culturelle et politique des sociétés, en particulier le renforcement de la démocratie, la promotion de la laïcité entendue comme liberté absolue de conscience et séparation institutionnelle des cultes et des États ; la promotion d'une Europe démocratique de plus grande justice et de solidarité plus réelle ». L'EME comptait dans ses rangs, au jour de sa création, 32 obédiences de 17 pays d'une Europe « élargie », puisqu'on y trouve la Turquie et Haïti, aux côtés de la France, la Belgique, l'Autriche, le Luxembourg, la Suisse, l'Italie, la Roumanie, l'Espagne, la Grèce, l'Allemagne, la Tchéquie, la Pologne, la Hongrie, le Portugal et les Pays-Bas.

Autre élément du dispositif anniversaire, l'Institut Maçonnique de France (IMF) créé en octobre 2002 est une émanation de La Maçonnerie Française. Son rôle, faire « redécouvrir, approfondir et mieux connaître à tous les publics intéressés – maçonniques ou non – les valeurs culturelles et éthiques de la franc-maçonnerie, à travers son patrimoine historique, littéraire et artistique ».

Enfin, pour que les célébrations qui se profilent soient aussi l'occasion de distinguer les personnalités maçonniques étrangères qui contribuent, par leurs actions ou leurs écrits, à l'illustration et à la promotion des valeurs fondamentales de l'Ordre, les neuf obédiences de La Maçonnerie Française créent en octobre 2002 « l'Ordre de La Fayette ».

Seuls les deux derniers dispositifs ont survécu aux ego et aux événements.



Abd el-Kader (1808-1883)

Né près de Mascara en 1808, mort à Damas en 1883, ce fin lettré et grand intellectuel est un personnage emblématique de la Maçonnerie. Son portrait a longtemps orné l'entrée du grand temple de la rue Cadet et il est impossible pour un Maçon de ne pas croiser son histoire, à un moment ou à un autre de son parcours initiatique.

Chef de guerre et homme politique, Abd el-Kader participe en 1830 et sous les ordres de son père à la révolte contre les occupants ottomans de l'Algérie. Il mène ensuite la lutte contre la colonisation française, à la tête des tribus qui lui ont accordé le titre de sultan, jusqu'à sa reddition, le 21 décembre 1847.

Exilé en France, il est libéré en 1852 par Louis Napoléon Bonaparte et envoyé à Damas, où il enseigne la théologie. Huit ans plus tard, alors que la ville est en proie à de violents combats, musulmans et druzes s'en prennent à la communauté chrétienne, faisant des centaines de victimes. Abd el-Kader

intervient et offre sa protection aux chrétiens et aux Européens menacés d'extermination. Pour cet acte de bravoure, Napoléon III lui décerne le grand cordon de la Légion d'honneur, et les loges françaises lui adressent des félicitations.

Le 16 novembre 1860, la loge parisienne *Henri IV* va plus loin. Considérant que son action révélait ses qualités de Maçon, elle lui propose de le compter au nombre de ses membres. Abd el-Kader sera initié quatre ans plus tard, au nom de la loge *Henri IV*, par la loge *Les Pyramides* à Alexandrie.



Cet acte de reconnaissance s'inscrit tout naturellement dans l'histoire de la franc-maçonnerie. Dès sa création, au début du XVIII^e siècle, les Anglais ont accueilli dans les loges musulmans, juifs et Africains. Les Français ont fait de même un peu plus tard. Le Grand Orient, ardent partisan de la colonisation, a accueilli dans ses temples d'outre-mer des autochtones non citoyens, à la seule condition qu'ils sachent lire et écrire et qu'ils aient les moyens de participer aux agapes. Une intégration paradoxale faisant de ceux-ci des égaux en loge alors qu'ils ne l'étaient pas en dehors.

Allende, Salvador (1908-1973)



Avec un grand-père Grand Maître de la franc-maçonnerie chilienne, et un père Grand Maître de la Grande Loge du Chili, le futur président chilien ne tarde pas à rejoindre les Frères. Lorsqu'il est initié le 16 novembre 1935 à la loge *Progreso n° 4* à Valparaíso, le jeune homme a terminé ses études de médecine depuis deux ans, en même temps qu'il a participé à la création du Parti socialiste chilien. Mais c'est à la politique qu'il va consacrer sa vie, parlementaire, secrétaire général du PSC, ministre de la Santé en 1939, sénateur en 1945, il est trois fois candidat à l'élection présidentielle avant de l'emporter, lors de sa quatrième tentative, le 4 septembre 1970. Fidèle à son engagement maçonnique et deux fois Vénérable de sa loge *Hiram n° 65*, il continue de fréquenter les loges de son pays et d'ailleurs.

Ainsi, le 28 août 1971, le président chilien, reçu par la Grande Loge de Colombie de Bogota, termine son intervention par l'évocation de son initiation. « Je rêve à la nuit de mon initiation, lorsque j'entendis ces paroles : "Les hommes sans principe et sans idées fermes sont comme les bateaux dont le timon est rompu, ils se brisent contre les écueils." Je voudrais dire à mes Frères de Colombie que je ne lâcherai pas le timon que constituent mes principes maçonniques. Il est difficile de faire une révolution sans coût social, et il est dur de s'affronter aux puissants intérêts internationaux et nationaux. L'unique chose que je désire, c'est que demain, une fois ma tâche accomplie, je puisse entrer la tête haute dans mon Temple, comme lorsque j'y suis entré en tant que nouveau président du Chili. »

Allende est renversé le 4 septembre 1973 par un coup d'État mené par le général Pinochet, ancien franc-maçon, initié en 1941 et démissionnaire quelques

années plus tard. Il meurt lors de l'assaut donné par les troupes séditeuses au palais de la Moneda le 11 septembre 1973.

La fin tragique du Frère Allende l'a fait entrer dans le panthéon de cette Maçonnerie de combat, aux côtés des héros de la libération du continent sud-américain comme Bolivar, Juarez et San Martin.

Face à la dictature de Pinochet, le Grand Orient de France a accueilli beaucoup de Frères chiliens, ouvrant des loges chiliennes au sein de l'obédience afin de leur permettre de poursuivre leurs travaux jusqu'au retour de la démocratie, en 1990.

Alphabet

Apparu probablement vers le milieu du XVIII^e siècle, l'alphabet maçonnique est un code secret, sorte de code Dan Brown avant l'heure. À une époque où le courrier n'était pas sûr, il permettait l'échange d'informations entre francs-maçons, à l'abri des curieux et des indiscrets.

La mention la plus ancienne de ce type d'écriture apparaît dans l'un des nombreux ouvrages dits « de révélation » qui vont paraître à partir des années 1730, ouvrages dans lesquels les auteurs se font fort de révéler au public les fameux « secrets » de la Maçonnerie. *Le Sceau rompu*, ouvrage anonyme paru en 1745, est le premier à donner le mode d'emploi de l'alphabet maçonnique, dans le chapitre intitulé « Des caractères de la Maçonnerie ou de l'écriture maçonne » :

« Un des plus ingénieux usages de la Maçonnerie & qui frappe le moins les Maçons mêmes, est notre écriture. Il en est de cette invention comme de celle du Compas, l'instrument de tous le plus simple & en même-tems le plus utile. L'écriture Maçonne réunit à la même simplicité l'avantage d'être une Écriture universelle & propre à toutes sortes de Langues.

« Ce merveilleux alphabet consiste en deux lignes parallèles perpendiculaires, coupées de deux lignes horizontales aussi parallèles, ce qui forme au milieu un quarré régulier, quatre quarrés ouverts, & quatre angles égaux. Toutes ces divisions forment neuf cases, tant ouvertes que fermées, dont cinq contiennent chacune deux lettres & les quatre autres trois. »

Figure de l'Alphabet

f q	a i	o u
g p	r s	d h
c n	e l	b m

« Cette figure avec les lettres forme, comme on voit, un quarré parfait dont chaque case contient une lettre simple & une ou deux distinguées, soit par un point seul, soit par deux points. Or pour en composer un mot, comme par exemple celui de Compas, il s'agit de représenter successivement la case ou l'angle qui contient chaque lettre, en observant la ponctuation qui fait la différence de ces lettres. Je vais chercher pour cet effet le C à l'un des angles inférieurs, & je l'exprime ainsi , l'O à l'un des angles supérieurs ainsi figuré , l'M à l'angle qui la contient & que je figure : , le P à sa case , l'A à la sienne , & l'S au carré du milieu . Toutes ces figures assemblées forment le mot Compas.



« En voilà ce me semble assez pour mettre le Lecteur au fait. Cette écriture au premier coup d'œil paraît plus embarrassante que l'écriture commune, mais avec un peu d'habitude, on la trouvera très commode, puisqu'on peut combiner & rétrécir toutes ces figures aussi facilement que celles dont nous nous servons. »

Il existe de nombreuses variantes reposant sur le même principe, chaque lettre étant remplacée par un signe en fonction de la place occupée par la lettre dans une grille déterminée.

Cette curiosité, très en vogue dans les milieux maçonniques du XIX^e siècle, est aujourd'hui tombée en désuétude. En revanche, il est désormais possible de l'utiliser sur ordinateur, grâce à des polices maçonniques (*masonic fonts*) téléchargeables sur Internet.

Anderson, James (1684-1739) et ses *Constitutions*

Le monde de la franc-maçonnerie voue une reconnaissance historique et permanente à cet homme, auteur des premières *Constitutions* de la franc-maçonnerie publiées en 1723. En fait, James Anderson, pasteur de l'Église

presbytérienne écossaise de son état, est un poivrot avéré et un gentil escroc par nécessité. Ruiné par des placements aventureux dans la Compagnie des Mers du Sud, qui fait faillite en 1720, le pasteur doit recourir à sa plume pour subvenir à ses besoins. Il publie quelques ouvrages sous son nom, mais rédige aussi à la demande biographies avantageuses et généalogies améliorées, faisant preuve à la fois de talent et d'imagination, pour la plus grande satisfaction de ses « clients ».

En 1721, la Grande Loge de Londres se trouve face à un foisonnement de documents et de textes en tout genre concernant la franc-maçonnerie naissante. Désirant unifier et harmoniser le dispositif, Jean-Théophile Désaguliers (voir l'entrée [Désaguliers, Jean-Théophile](#)), proche collaborateur d'Isaac Newton et Grand Maître de l'obédience, se tourne tout naturellement vers le pasteur Anderson, lui-même Grand Surveillant d'une loge londonienne. Il lui passe commande d'un travail de compilation et de synthèse concernant les anciens règlements, les *old charges*, qui régissaient les premières loges écossaises de la fin du XVII^e siècle.

Pour s'acquitter de sa tâche, le révérend « emprunte » à son père, qui fut l'un des derniers Vénérables de la loge écossaise d'Aberdeen, son livre d'archives. L'Écosse est le seul État européen à avoir une Maçonnerie qui a fait la transition entre Maçons « opératifs » et Maçons « spéculatifs », en accueillant à l'intérieur des loges de bâtisseurs des nobles et des érudits. Cette ouverture avait un double objectif, permettre d'abonder la caisse de solidarité destinée à venir en aide aux travailleurs malades ou blessés, et donner une dimension plus intellectuelle au travail de construction.

S'inspirant largement des écrits de la loge paternelle, mais aussi guidé par Désaguliers et probablement sur les instructions de Newton, Anderson rédige donc les premières *Constitutions*. Le cadre de la franc-maçonnerie anglaise prend forme, en affirmant deux principes forts. En premier lieu, la question de la religion, si sensible dans une Angleterre qui sort de dizaines d'années de guerre civile, n'est plus centrale. Les *Constitutions* d'Anderson demandent seulement aux francs-maçons d'être « des Hommes bons et loyaux, ou Hommes d'Honneur et de Probité, quelles que soient les Dénominations et Croyances qui puissent les distinguer. Ainsi, la Maçonnerie devient le Centre d'Union et le Moyen de promouvoir la véritable Amitié entre des Personnes qui eussent dû rester perpétuellement séparées ».

En second lieu, pas question d'utiliser les loges pour comploter contre l'État. « Un Maçon est pour les Pouvoirs Civils un paisible sujet, où qu'il réside ou travaille, et ne doit jamais être impliqué dans des Complots et Conspirations contre la Paix et le Bien-Être de la Nation [...]. »



Mais Anderson ne se contente pas de traiter des questions doctrinales et réglementaires dans les six chapitres intitulés « De Dieu et de la religion, Du magistrat civil, suprême et subordonné, Des loges, Des Maîtres, Surveillants, Compagnons et Apprentis, De la gestion du métier durant le travail, De la conduite à avoir ». Il entend aussi faire de ces *Constitutions* un outil de promotion de la franc-maçonnerie. Constatant que l'ancienneté est alors l'une des qualités les plus reconnues, Anderson fabrique *ex nihilo* une histoire parfaitement mythifiée faisant d'Adam le premier Maçon. Comme antériorité, impossible de faire mieux. Il embrigade également Noé et son Arche, Moïse et ses tribus, Hiram le roi de Tyr, et Hiram Abi, l'architecte du temple de Salomon à Jérusalem. Bâtie sur de telles assises, la légitimité de la franc-maçonnerie ne peut souffrir la moindre contestation (voir l'entrée [Petite histoire démythifiée de la franc-maçonnerie](#)).

Après 1723 et la publication des premières *Constitutions*, la Maçonnerie anglaise connaît une crise très importante. La Grande Loge des Anciens, loge qui se crée autour des Irlandais, exige de ses membres la croyance en Dieu et l'appartenance à une religion chrétienne. Le conflit avec la Grande Loge de Londres est très violent, donnant lieu à la parution de libelles et d'attaques en règle dans les journaux de l'époque. C'est dans ce climat délétère qu'Anderson écrit, en 1738, une seconde version des *Constitutions*. Les Maçons se doivent cette fois d'être croyants et « issus du peuple noachite », c'est-à-dire issus de Noé. Mais si le révérend Anderson a beaucoup de défauts, il a la grande qualité d'être attaché à ses valeurs. Et face à cette modification imposée, il dédie cette

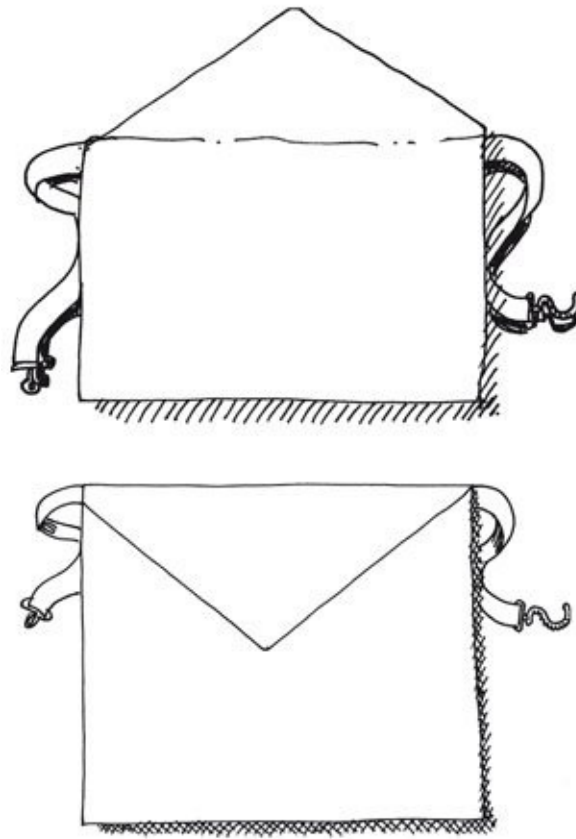
nouvelle édition « à la liberté de conscience », signifiant ainsi son opinion divergente.

Apprenti, compagnon, maître

Les trois grades principaux de la franc-maçonnerie évoquent l'organisation des métiers sur lesquels ils ont été calqués. Au XVII^e siècle, la Maçonnerie opérative, qui construit cathédrales, ponts et bâtiments, fait travailler des manœuvres, des apprentis et des compagnons. Ce n'est que tardivement qu'apparaîtront sur les chantiers les maîtres, choisis parmi les meilleurs des compagnons pour diriger les travaux.

Lorsque les loges spéculatives apparaissent, créées *sui generis* et sans aucun lien avec celles des bâtisseurs, sauf dans quelques rares loges écossaises de la fin du XVII^e siècle, elles adoptent les symboles et la hiérarchie des opératifs. Écartant le manœuvre, qui n'avait sur le chantier aucune responsabilité, la franc-maçonnerie nouvelle s'invente des apprentis, des compagnons et des maîtres, grades correspondant à des responsabilités et à des devoirs différents dans la loge.

Le franc-maçon nouvellement initié est d'abord un apprenti, obligé au silence dans le temple et astreint au travail sous la direction d'un maître. Après une période d'instruction, au cours de laquelle l'apprenti réalise plusieurs exposés (« planches ») sur des thèmes imposés devant la loge, il accède au grade de compagnon. Cette fois, il peut participer aux débats de la loge et poursuit son instruction en livrant plusieurs planches. Il accédera ainsi au grade de maître.



Pour diriger ce petit monde, la franc-maçonnerie invente une fonction inconnue chez les opératifs, celle de Vénérable. Fonction souvent vénale, qui s'achète et se revend. Il faudra attendre 1773 et le conflit avec les loges de province qui élisent leurs Vénérables pour que les loges de Paris renoncent à cette pratique. Soixante-quinze ans avant que le suffrage universel entre en vigueur en France, avec l'avènement de la II^e République en 1848, il devient la règle à l'intérieur de loges où se côtoient nobles, représentants du clergé et bourgeois de la cité.

La cohabitation entre ces trois catégories de personnes, réparties selon les trois grades en vigueur, n'est d'ailleurs pas sans poser d'importants problèmes textiles. Alors que l'égalité, y compris dans les apparences, doit être la règle parmi les maîtres, le noble se distingue par le port d'un baudrier, bande de cuir barrant sa poitrine, destiné à porter l'épée. D'où l'invention du « cordon de maître », large bande de tissu couvrant les baudriers des nobles et remettant tout le monde sur le même pied. De plus, en affichant la couleur bleue, couleur du roi, le cordon affirme son respect vis-à-vis de l'autorité.

Il n'existe pas de grade supérieur à celui de maître. Ce que certains désignent sous le terme de « hauts grades » n'est que la mauvaise traduction des *side degrees* inventés par les Anglais. Des « grades d'à côté » correspondent à des parcours maçonniques différenciés que le Grand Orient désigne sous le nom de « grades de perfectionnement ». D'aucuns veulent croire qu'ils sont hauts, en raison de la numérologie qui y est attachée, certains rites proposant d'atteindre le 33^e degré, d'autres le 99^e, sans que le nombre soit indicateur d'une quelconque importance. Je rêve d'inventer une Maçonnerie à 100 grades, dans laquelle on pourrait grimper d'un échelon chaque fois en doublant sa cotisation. Ce qui aurait l'immense avantage d'assurer les finances de l'obédience et de montrer le côté ridicule de cette hiérarchie numérique qui n'a aucun sens. Il faut prendre la peine de lire les rituels de ces dits « hauts grades », tous documents en vente libre et donc sans secret particulier. Celui du Rite écossais, par exemple, permet de se rendre compte que l'on est passé de 25 à 30 degrés, puis de 30 à 33, les derniers étant purement administratifs, et que l'élément important, au trentième, c'est d'apprendre que l'on n'a rien appris et qu'il faut revenir au début, puisque c'est là que tout se sait.

Arago, Dominique François Jean (1786-1853) ; Arago, Emmanuel (1812-1896)

En 1803, le jeune François Arago est reçu à l'École polytechnique qui n'a alors que dix années d'existence. C'est le début d'une longue et brillante carrière scientifique pour ce physicien et astronome, auteur d'importants travaux dans le domaine de l'optique, deux fois honoré par les médailles Copley et Rumford de la Royal Society. Élu en 1809 membre de l'Institut, puis en 1830 secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, il entame alors une carrière politique en devenant conseiller général de la Seine puis député de Paris et des Pyrénées-Orientales.



Le 27 février 1848, alors que la révolution chasse Louis-Philippe, François Arago est l'un des signataires de la proclamation de la II^e République et devient membre du gouvernement provisoire. Nommé ministre de la Marine et des Colonies, il charge Victor Schoelcher de régler la question de l'émancipation des esclaves. Le 27 avril, il signe le décret abolissant l'esclavage. Du 5 mai au 25 juin, Arago est nommé président de la Commission exécutive par l'Assemblée constituante et exerce les fonctions de chef de l'État mais démissionne lors des émeutes de juin à Paris. Il quittera toutes ses fonctions officielles en 1852, après le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte, refusant de prêter serment au nouvel empereur. Il meurt l'année suivante et soixante mille personnes assistent à ses obsèques.

Il n'existe pas de preuve irréfutable de l'appartenance d'Arago à la franc-maçonnerie. Lui-même n'en fait mention dans aucun de ses écrits et ses biographes sont muets sur le sujet. Seules certitudes, son frère Étienne était affilié à la loge *Les Amis de la Vérité*. Et son fils Emmanuel fut initié en avril 1870 à la loge *Le Réveil Maçonnique* du Grand Orient de France à Boulogne-sur-Seine. Entré tardivement dans l'obédience – il avait alors cinquante-huit ans –, Emmanuel Arago a en revanche suivi très tôt la voie républicaine tracée par son savant de père. Avocat de formation, il fut nommé, après la proclamation de la II^e République, commissaire du gouvernement provisoire de 1848 à Lyon, puis élu député des Pyrénées-Orientales de l'Assemblée constituante, aux côtés de son père et de son oncle Étienne. Il démissionna en décembre 1848, après l'élection de Louis Napoléon Bonaparte, et reprit son métier d'avocat. Il revint à l'Assemblée en 1869 et, l'année

suivante, entra dans le gouvernement provisoire de la nouvelle République proclamée le 4 septembre 1870, tandis que son oncle Étienne devenait maire de Paris.



De retour à la vie parlementaire après l'accession d'Adolphe Thiers à la tête du gouvernement, Emmanuel Arago devint sénateur inamovible en 1877. Menant en parallèle sa vie maçonnique, il accéda en 1878 au grade de lieutenant Grand Commandeur du Suprême Conseil.

Architectures maçonniques

Si les premiers francs-maçons se réunissaient dans des tavernes, leurs émules ont préféré se retirer dans des lieux plus discrets. Ils ont donc entrepris la construction de temples, dont quelques-uns témoignent encore de leurs inspirations architecturales.

En Angleterre, berceau universel de la franc-maçonnerie, les Frères ne se mettent vraiment à construire leurs propres temples que vers la fin du XVIII^e siècle sans trait architectural remarquable. Durant le XIX^e, quelques loges vont s'inspirer du style égyptien. Ce n'est qu'au siècle suivant qu'est lancée la construction d'édifices imposants. Le temple installé à l'intérieur du Great Eastern Hotel à Londres en est l'un des exemples les plus prestigieux.

En France, le désintérêt pour le travail des architectes Maçons dans la période de l'après-guerre a conduit à la destruction ou à l'abandon de nombreux

lieux historiques. Depuis, fort heureusement, cette tendance s'est inversée et l'on peut maintenant visiter de nombreux témoins de l'architecture maçonnique française, comme l'ancienne loge de Carentan, en Normandie, construite en 1788, ou le temple du château de Mongenan, à Portets, exemple unique et parfaitement conservé d'un temple du XVIII^e siècle. Plus récentes, les loges de Colmar, datant de la fin du XIX^e et du début du XX^e, de *La Lumière du Nord* à Lille, ou de Périgueux font également partie du patrimoine national.

Au début du XVIII^e siècle, les bâtisseurs de temples français sont manifestement inspirés par les légendes égyptiennes, comme à Valenciennes. Sous le Second Empire, les architectes puisent dans le répertoire classique, puis le néoégyptien, voire le néoclassique. Ils s'inspireront, entre les deux guerres, des styles venus d'outre-Atlantique.



Curieusement, les immeubles abritant les sièges des principales obédiences françaises sont architecturalement neutres.

Les Frères américains ont, semble-t-il, moins de complexes à afficher leurs appartenances. À partir du milieu du XIX^e siècle, de nombreux temples sortent de terre, dotés de façades d'inspirations gothique, classique ou moderne. La tendance est au monumental, voire au gigantisme. Le temple maçonnique de Detroit, inauguré en 1926, est ainsi le plus vaste au monde, avec ses quatorze étages et sa cathédrale du Rite écossais de mille cinq cents places. Autre témoin spectaculaire, le « Masonic Hall » de Philadelphie, achevé en 1873, énorme monument aux allures gothiques, recèle de multiples salles richement décorées

dans tous les styles, de l'Égypte ancienne à la Renaissance, en passant par la Grèce antique et l'art maure.

À lire : *Architectures maçonniques*, de James Stevens Curl, Archives d'Architecture Moderne (AAM), 2006.

Ars Quatuor Coronati

Les *AQC* désignent les procès-verbaux de la loge *Quatuor Coronati* 2076, fondée le 24 novembre 1884 sous les auspices de la Grande Loge unie d'Angleterre. Les « quatre couronnés » qui donnent son nom à la loge évoquent quatre martyrs chrétiens exécutés sur l'ordre de l'empereur Dioclétien.

Créée dans le but de se consacrer à la recherche et à l'érudition maçonnique, la loge *Quatuor Coronati* va se muer en une sorte de société savante et littéraire. Elle se dote, dès 1887, d'un réseau de correspondants : le Quatuor Coronati Correspondence Circle (QCCC).

Cette structure va jouer un rôle essentiel et unique dans la Maçonnerie. La loge *Quatuor Coronati* est à l'origine de la totalité des travaux menés pour retrouver les véritables origines de la franc-maçonnerie, quitte à remettre en cause la mythologie maçonnique. Sans équivalent dans le monde, la loge organise chaque année une conférence internationale réunissant les meilleurs experts de l'histoire de la Maçonnerie. Les comptes rendus de ses travaux, publiés sous forme d'un bulletin diffusé à des milliers d'exemplaires dans le monde entier, ont acquis une renommée internationale.

Toujours active, la loge *Quatuor Coronati* s'est dotée d'un site web (<http://www.quatuorcoronati.com>) permettant notamment de suivre les activités du QCCC.

Si la qualité des *AQC* en fait une source irremplaçable de documentation, il existe une autre revue de très bon niveau, *Heredom*, éditée par le Suprême Conseil de la Jurisdiction Sud des États-Unis. Elle poursuit le même travail, avec une totale liberté d'esprit et de remise en cause des vérités officielles, dans un cadre historique.

Art Royal

Cette autre appellation désignant la franc-maçonnerie figure pour la première fois dans les [*Constitutions d'Anderson*](#) (voir cette entrée) de 1723. Elle entend clairement situer les activités de pensée pratiquées en loge au plus haut niveau en lui accordant le qualificatif de « royal ».

Certains auteurs invoquent l'octroi de ce titre par Charles II, afin de récompenser la franc-maçonnerie pour son aide dans la reconquête du trône. D'autres, dotés d'une solide imagination, y voient la trace de l'Ordre des Rose-Croix ou du roi Salomon. À noter enfin que quelques auteurs attribuent à l'alchimie ce même qualificatif d'Art Royal.

Le Royal Arch des Anglo-Saxons, parfois confondu avec l'Art Royal, est un des éléments de la Maçonnerie des *side degrees* en Grande-Bretagne. Il s'agit de la plus réputée, la plus respectée et la plus importante filière des grades maçonniques, introduite en France dès 1817.

Ashmole, Elias (1617-1692)



Auteur de travaux d'érudition historique, physicien et astrologue, Ashmole est aussi un collectionneur passionné, éditeur de textes alchimiques et auteur du *Theatrum Chymicum Britannicum*, publié en 1652. Il est surtout le deuxième franc-maçon « moderne » attesté de l'histoire, après Robert Moray, initié en 1641. Ashmole indique dans son journal avoir été initié le 16 octobre 1646 dans

la loge des Maçons de Warrington, ville anglaise située à une vingtaine de kilomètres à l'est de Liverpool, toute proche de la frontière écossaise.

« 1646 Oct. 4.30 pm I was made a Free-Mason at Warrington in Lancashire with Coll. Henry Mainwaring of Karincham in Cheshire. The names of those that were of the Lodge, Mr Rich : Penkett Warden. Mr James Collier, Mr Rich Sanchey, Henry Littler, John Ellam, Rich : Ellam, Hugh Brewer. »

Docteur en physique de l'université d'Oxford, et membre de la Royal Society, institution qui servira de creuset à la fondation de la franc-maçonnerie moderne par Isaac Newton en 1717, Elias Ashmole n'a sans doute pas été un Maçon très assidu. Son journal ne relate en effet qu'un seul autre rendez-vous avec les Frères, trente-six ans plus tard, au Masons Hall de Londres.

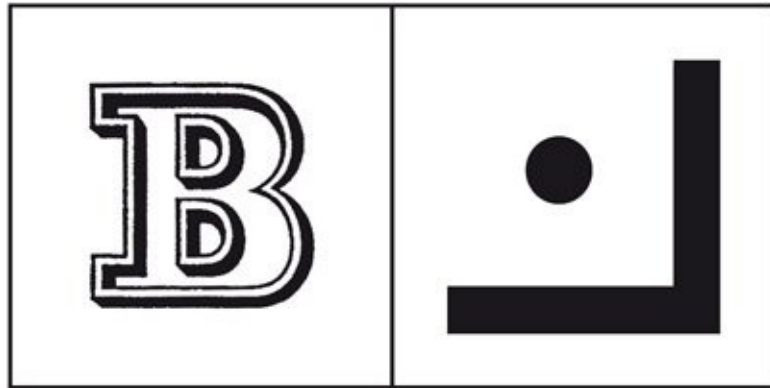
Compte tenu de ce que l'on sait de ses recherches personnelles, il est très probable qu'Elias Ashmole a vu dans la Maçonnerie la survivance d'une institution conservant des connaissances des temps anciens. Ses collections sont à l'origine du premier musée du monde, l'Ashmolean Museum of Art and Archeology, inauguré le 24 mai 1683 qui est aujourd'hui encore le cœur de l'université d'Oxford.

Astronautes

Toujours aux avant-postes du progrès, les francs-maçons ont été parmi les acteurs importants de la conquête spatiale. Le plus connu parmi les « Frères de l'espace » est l'astronaute Buzz Aldrin, membre de la mission Apollo 11, la première à se poser sur la Lune, le 21 juillet 1969 à 3 h 56, heure française. Aldrin a débarqué sur le sol lunaire quinze minutes après son compagnon Neil Armstrong et a posé pour la célèbre photo, prise par Armstrong. On le voit debout, au garde-à-vous, engoncé dans son scaphandre blanc face à la bannière étoilée. Aldrin a été initié quatre ans auparavant, en février 1965 au sein de la loge *Clear Lake n° 1 417* de Seabrook (Texas). Il a gravi tous les échelons de la hiérarchie maçonnique, jusqu'au 33^e degré du Rite écossais ancien et accepté (REAA). Il a emporté avec lui, lors de la mission lunaire d'Apollo 11, le drapeau du Rite écossais marqué des insignes du Souverain Grand Commandeur, drapeau qu'il a ensuite ramené à terre et présenté lors de diverses manifestations maçonniques.



John Glenn, membre de la mission Mercury 6, en février 1962, puis de l'équipage de la navette Discovery, en 1998, à l'âge de soixante-dix-sept ans, fait lui aussi partie des initiés. Il appartient à la loge *Concord n° 688* de New Concord (Ohio), titulaire également du 33^e degré du REAA. Virgil Grissom, *alias* Gus Grissom, de la mission Mercury 4, en septembre 1961, était membre de la loge *Mitchell n° 228* de Mitchell (Indiana). Il est mort en 1967 au cours d'un exercice de simulation au sol. Citons également, parmi les francs-maçons de l'espace, les noms de Leroy Gordon Cooper Jr. (Mercury 9, 1963), Walter Schirra et Donn Eisele (Apollo 7, octobre 1968), Thomas Stafford (Apollo 10, mai 1969), Edgar Mitchell (Apollo 14, janvier 1971), James Irwin (Apollo 15, juillet 1971), Paul Weitz (Challenger STS-6, avril 1983 et Skylab 2, septembre 2006).



Bakounine, Mikhaïl Aleksandrovitch (1814-1876)

La Maçonnerie a toujours été une terre d'accueil pour les défenseurs des droits de l'homme, les militants républicains et les révolutionnaires. Il est donc presque naturel d'y retrouver Mikhaïl Aleksandrovitch Bakounine. Fils de franc-maçon et anarchiste russe, il aurait été initié en 1845, sans que l'on trouve de trace précise de cet événement. Parcourant l'Europe des révoltes, Bakounine est à Paris pour la révolution de 1848, puis à Prague en proie à l'émeute, avant de filer sur Dresde pendant l'insurrection. Arrêté, enfermé dans la forteresse de Saint-Pétersbourg, il est finalement déporté en Sibérie. En 1861, il parvient à s'évader et reprend le cours de ses voyages et de son combat politique.

Lors de l'un de ses séjours en Italie, en 1864, Bakounine est affilié à la loge *Le Progrès Social*. L'année suivante, un document du Grand Orient d'Italie accrédite le « très illustre Frère Bakounine » auprès de toutes les loges transalpines.



Durant sa période italienne, Bakounine publie le *Catéchisme de la franc-maçonnerie moderne*, sorte de manifeste pour une réforme de l'Ordre, comme en témoigne son introduction : « Pour devenir un corps vivant et utile, la franc-maçonnerie doit reprendre sérieusement le service de l'Humanité... »

Toutefois, à en croire ses écrits tardifs, il semble que son point de vue sur la franc-maçonnerie ait évolué plutôt défavorablement. Dans un article publié à Genève en février 1869, Bakounine écrit : « Aujourd'hui, descendue au triste rôle d'une vieille intrigante radoteuse, elle est nulle, inutile, quelquefois malfaisante et toujours ridicule, tandis qu'avant 1830 et avant 1793 surtout, ayant réuni en son sein, à très peu d'exceptions près, tous les esprits d'élite, les cœurs les plus ardents, les volontés les plus fières, les caractères les plus audacieux, elle avait constitué une organisation active, puissante et réellement bienfaisante. »

Banquet

Si les francs-maçons aiment à dissenter longuement sur les choses de l'esprit lors de leurs travaux en loge, ils se préoccupent aussi de nourrir les corps en passant à table pour le banquet rituel, aussi appelé « agapes fraternelles ». Paradoxalement, ces deux opérations se faisaient au même moment dans la Maçonnerie d'origine. Les premières loges se réunissaient en effet dans quatre tavernes londoniennes aux noms fort peu ésotériques : *L'Oie et le Grill*, *La*

Couronne, Le Pommier, Le Gobelet et les Raisins. Ce qui indiquait bien la nature du dispositif mis en œuvre. Il n'y avait alors ni rituel ni initiation. La Maçonnerie se faisait durant le banquet. Ce n'est que tardivement que l'on isolera la partie spirituelle de la partie gastronomique.

Ce repas partagé a généralement lieu dans une salle spécialement réservée à cet effet, dite « salle humide », et séparée du temple proprement dit. Le banquet peut aussi avoir lieu dans un restaurant voisin, en général tenu par un Frère. À noter la version moderne et expéditive, pratiquée par de nombreuses loges et consistant à disposer quelques chips, un paquet de cacahuètes, deux packs de bière et des jus de fruit sur une table à la sortie du temple. Ces agapes qui n'en méritent pas le nom permettent quand même de prolonger quelques instants la réunion hors de tout formalisme, donnant ainsi l'occasion aux Frères de nouer des liens amicaux plus personnels.

Cette tradition du banquet, aussi vieille que la franc-maçonnerie elle-même, inspirait déjà à [James Anderson](#) (voir cette entrée), rédacteur des *Constitutions* de 1723, quelques conseils de modération. Ainsi précise-t-il dans l'article VI.2 : « Vous pouvez jouir d'innocents plaisirs, vous traitant réciproquement suivant vos moyens, mais en évitant tout excès et en n'incitant pas un Frère à manger ou à boire plus qu'il n'en a envie [...]. » Il y revient ensuite dans l'article VI.5 en demandant aux Frères : « Ménagez aussi votre santé en ne restant pas trop tard ensemble ou trop longtemps dehors, après les heures de réunion de la loge ; et en évitant les excès de chair ou de boisson, afin que vos familles ne souffrent ni désaffection ni dommage, et que vous-même ne perdiez pas votre capacité de travail. »

Aux agapes ordinaires s'ajoute, une fois l'an, un banquet plus formel, dit alors « banquet d'ordre » dont le déroulement est très codifié. Lors de ce repas, ponctué de discours et de diverses interventions rituelles, les Frères sont tenus d'employer un vocabulaire particulier.

L'eau devient la « poudre faible », le vin la « poudre forte ». Le pain est la « pierre brute », le verre est un « canon » (que l'on charge de poudre lorsqu'on le remplit), les serviettes sont les « drapeaux », les assiettes les « tuiles », les cuillères des « truelles », les fourchettes des « pioches », les couteaux des « glaives », et ainsi de suite. Vocabulaire que certains Maçons ont jugé « grotesque et nullement initiatique ».

Bartholdi, Frédéric Auguste (1834-1904)

Le sculpteur alsacien Frédéric Bartholdi est âgé de quarante et un ans lorsqu'il fait ses débuts dans la franc-maçonnerie. Initié le 14 octobre 1875 à la loge *Alsace-Lorraine* du Grand Orient de France à Paris, il y reçoit ses insignes de maître cinq ans plus tard.

Déjà auteur de quelques réalisations remarquées, Bartholdi commence cette même année ce qui restera son œuvre la plus célèbre : *La Liberté éclairant le monde*, plus connue sous le nom de statue de la Liberté. Le monument, offert par la France aux États-Unis et inauguré le 28 octobre 1886, est érigé sur Liberty Island, au sud de Manhattan.



Pour ce travail, il bénéficie d'ailleurs des conseils de son « Frère » Gustave Eiffel, qui conçoit la structure interne de l'édifice. Eiffel et Bartholdi se connaissent bien. Au début des années 1900, ils séjournent régulièrement à Choëx, dans le Valais suisse. Les deux amis logent dans la propriété baptisée « La Fin du Bruit » et appartenant au Dr Victor Guénebaud, un Parisien bien connu. Ils y restent quatre à six semaines chaque fois, enchaînant balades, explorations de la région et réunions dans une loge maçonnique voisine, à Bex.

Auteur de trente-cinq monuments édifiés en France, mais aussi à Boston, New York, Washington, Bâle et Chicago, Frédéric Bartholdi s'éteint le 4 octobre 1904, à l'âge de soixante-dix ans. Il est enterré au cimetière parisien du Montparnasse.

Bauer, Clyde M. (1886-?)

Après avoir longtemps cherché une figure historique de la Maçonnerie qui s'appellerait Bauer, j'ai fini par découvrir qu'un certain Clyde M. Bauer, géologue et naturaliste, directeur du Parc national et du musée de Yellowstone, avait été membre de la loge n° 14 de Boulder de la Grande Loge du Colorado. Il est ainsi le seul Bauer identifié dans les *10 000 Famous Freemasons*, l'énorme répertoire en quatre volumes compilé par William Denslow et publié à partir de 1957 par la Missouri Lodge of Research, avec un avant-propos signé du Frère et ex-président des États-Unis Harry Truman. Un clin d'œil, car je réside souvent au Colorado, et une leçon d'humilité...

Bertrand, Xavier (1965-)

Xavier Bertrand est l'un des rares et l'un des premiers hommes politiques en exercice à avoir publiquement reconnu, affirmé et assumé son engagement maçonnique (au sein du Grand Orient de France), considérant à juste titre que ce n'était en rien nuisible à sa carrière politique ni à sa vie publique. En répondant sans détour aux questions de l'hebdomadaire *L'Express*, le 20 février 2008, il a mis fin aux rumeurs et chuchotements qui circulaient dans les allées du pouvoir et des médias concernant ses liens avec la Maçonnerie.

« On ne peut mentir quand on est un responsable politique et qu'on représente les Français. De moi-même, je n'aurais pas pris l'initiative de parler, mais certains l'ont fait pour moi. J'ai effectivement adhéré, en 1995, attiré par le travail sur soi et sur les idées des autres que permet la franc-maçonnerie. Cela a développé en moi le sens de l'écoute, j'en avais bien besoin, et on en a toujours besoin. »

Il s'est mis « en sommeil », procédure permettant à un Frère de rester membre de l'obédience sans participer à ses travaux, dès sa prise de fonction ministérielle afin de se préserver de tout mélange des genres. « Dès 2004, lors de mon entrée au gouvernement, j'ai souhaité me mettre en retrait. Depuis, je n'ai plus participé à aucune réunion, n'intervenant que deux fois cette année-là comme conférencier. Être ministre prime tout autre engagement, ce n'est pas qu'un problème de manque de temps. »

Blanqui, Louis Auguste (1805-1881)

Après avoir tâté du droit et de la médecine, le jeune Auguste Blanqui a rapidement abandonné les études pour se consacrer à la politique. Républicain révolutionnaire, il va se battre contre tous les régimes de son temps, ceux de Charles X, Louis-Philippe et Napoléon III. Ce qui lui vaut plusieurs blessures lors de manifestations violentes et de multiples arrestations qui l'enverront passer au total trente-cinq années derrière les barreaux. Il en héritera le surnom de « L'enfermé ».



Ses discours et ses proclamations attirent à lui de nombreux sympathisants. Un parti blanquiste organisé en sections voit même le jour, tandis que leur mentor diffuse ses idées dans son journal *La Patrie en danger*. Ce qui ne l'empêche pas de mener deux tentatives d'insurrection ratées, en 1870, avant de prendre part à la Commune de Paris. Cette ardeur révolutionnaire se double chez Blanqui d'un fort penchant pour les sociétés secrètes. En 1824, il a tout juste dix-neuf ans et entre dans la Charbonnerie ; en 1830, il est membre de la Conspiration La Fayette, deux groupes qui conspirent pour rétablir la République. C'est sans doute pendant cette période qu'il entre en franc-maçonnerie, d'abord au sein de la loge *Les Amis de la Vérité*, puis, en 1842, dans la loge *Au Temple des Amis de l'Honneur Français*. De nombreux blanquistes ont rejoint la Maçonnerie entre 1865 et 1870. Une présence qui a sans doute contribué à accentuer son caractère républicain dans ces dernières années du Second Empire et qui explique la participation de nombreux francs-maçons à la Commune de Paris.

Condamné une nouvelle fois en 1872 pour sa participation au soulèvement parisien, Blanqui est interné à Clairvaux, puis enfermé au château d'If. Gracié et libéré en 1879, il publie un journal intitulé *Ni Dieu, ni maître* et jette ses dernières forces dans ses meetings révolutionnaires. Il meurt le 1^{er} janvier 1881, accompagné par une foule immense au cimetière du Père-Lachaise à Paris. Dans le cortège, la loge *Le Lien des Peuples* défile avec bannières et insignes pour honorer une dernière fois le Frère Blanqui.

Bolivar, Simon (1783-1830)

Simón José Antonio de la Santísima Trinidad Bolívar y Palacios, dit Simon Bolivar, fut un militaire brillant et un politique visionnaire. Ce Vénézuélien né à Caracas, descendant d'une famille basque espagnole, fut le premier à percevoir la nécessité de débarrasser l'Amérique du Sud du joug du colonisateur espagnol.

Il libère la Colombie en 1819, le Venezuela en 1821 et prend la présidence de la « Grande Colombie » regroupant Colombie, Venezuela, Panama et Équateur. Il poursuit ses campagnes de libération au Pérou puis en Bolivie, qu'il préside brièvement en 1825.

Cependant, il échoue dans son projet de fédération des États sud-américains. Il meurt en 1830.

Si le parcours politico-militaire de Simon Bolivar est bien connu, il n'en est pas de même pour son itinéraire maçonnique. Le Frère Bolivar, initié en 1803, à Cadix (Espagne) à la « Grande Réunion Américaine » (Grande Loge américaine), aurait ensuite, selon certaines sources, reçu à Paris le grade de compagnon dans la loge *Saint-Alexandre d'Écosse* le 11 novembre 1805. Pour d'autres auteurs, Bolivar aurait reçu les grades écossais et templiers à Paris en 1807.



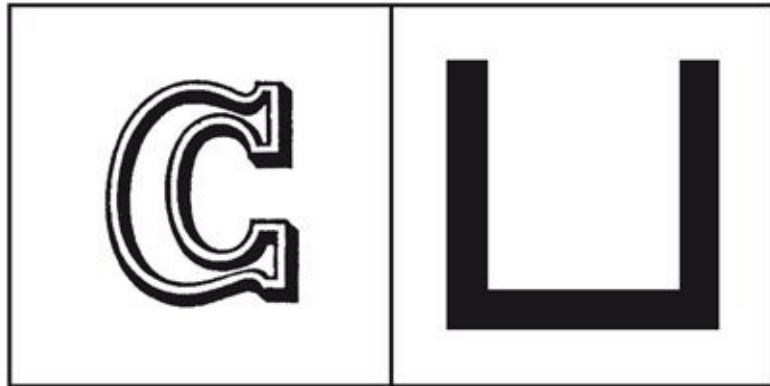
De retour à Caracas, Bolivar accède au 33^e degré et fonde plusieurs loges, dont *La Protection des Vertus* au Venezuela et *La Lautariane* au Chili. On lui attribue également la fondation de la loge *Orden y Libertad 2*, à Lima (Pérou). Franc-maçon accompli mais aux méthodes autoritaires, le Frère Bolivar n'hésitera pas à suspendre l'activité des loges jugées suspectes de s'opposer à son action.

Brossolette, Pierre (1902-1944)

Enseignant puis journaliste, intellectuel socialiste, Pierre Brossolette a vingt-quatre ans lorsqu'il décide de s'engager en franc-maçonnerie. Initié le 23 avril 1927 à la loge *Émile Zola* de la Grande Loge de France, il y gravit les échelons de compagnon, puis de maître. Il passe ensuite à la loge *La Perfection Latine* du Suprême Conseil de la Grande Loge, où il est fait « maître secret » en juillet 1930 et où il prend diverses responsabilités dans les années qui suivent. En 1937, le Frère Brossolette choisit de s'affilier également à la loge *L'Aurore Sociale* du Grand Orient de France, à Troyes.

Résistant de la première heure, Pierre Brossolette participe à l'organisation et à la structuration de plusieurs réseaux clandestins. Après un premier voyage à Londres en 1942, il travaille à l'unification des mouvements en zone occupée. C'est en tentant de repartir vers la Grande-Bretagne qu'il est arrêté en février 1944. Transféré au siège parisien de la Gestapo, torturé, il se défenestre

du cinquième étage lors d'un interrogatoire et meurt sans avoir parlé le 22 mars 1944.



Cagliostro, Giuseppe Balsamo, *dit* Alexandre, comte de (1743-1795)

Sous ce nom se cache l'un des personnages les plus complexes de la franc-maçonnerie. Il adopte, au gré de ses aventures, divers pseudonymes. Le voilà comte Pellegrini, puis Mélissa, Fenice, Hérat ou encore chevalier de la Sainte-Croix. Il opte finalement pour le titre de comte de Cagliostro, dénomination sous laquelle il va connaître la gloire et la déchéance.

On trouvera dans la littérature plusieurs versions non concordantes du récit de son enfance, de ses voyages à travers le monde et de son accession aux secrets de l'alchimie, art dont il revendiquera la maîtrise.

De la même façon, son initiation à la franc-maçonnerie est située, selon les auteurs, à Malte entre 1766 et 1768, auprès de l'ordre de la Rose-Croix, ou à Londres, en 1777, dans la loge anglaise *L'Espérance*. Il n'existe

malheureusement aucune trace historique permettant d'étayer l'une ou l'autre de ces versions.



En 1778, Cagliostro fonde une franc-maçonnerie nouvelle, basée sur un rite dit « égyptien » qu'il bâtit de toutes pièces. La première loge voit le jour à La Haye, suivie par quelques autres. Mais la véritable loge mère de ce nouveau rite sera *La Sagesse Triomphante*, installée par Cagliostro à Lyon en décembre 1784.

En 1785, il s'installe à Paris et fait merveille dans les salons. Ses consultations et ses remèdes alchimistes attirent les foules et, aussi, les dons de généreux mécènes subjugués par ce personnage hors du commun. Il compte parmi ses amis, protecteurs et autres bienfaiteurs le prince de Rohan.

Au faîte de sa popularité, Cagliostro trébuche dans l'affaire du Collier de la reine. Là encore, les versions des auteurs divergent. Innocent pour les uns, compromis pour les autres, il est emprisonné, puis acquitté et expulsé de France en 1786. Après une brève itinérance en compagnie de son épouse, il retourne en Italie en 1789. Mauvaise pioche. Il est arrêté par la Sainte Inquisition pour hérésie, magie et franc-maçonnerie, et condamné à mort en avril 1791. Sa peine commuée en prison à vie, il meurt dans son cachot de la forteresse de San Leo en août 1795.

Depuis, ses contempteurs et ses hagiographes s'opposent, décrivant d'un côté un escroc de haute volée, aventurier sans scrupules et charlatan rattrapé par

ses impostures, de l'autre un spirite illuminé, initié mystique, génie sublime au destin tragique.

Le personnage de Cagliostro a inspiré les écrivains. Alexandre Dumas le campe dans plusieurs de ses romans, au premier rang desquels, bien sûr, *Joseph Balsamo*, mais aussi dans *Le Collier de la reine* et *La Comtesse de Charny*. Il apparaît aussi chez Goethe (*Le Grand Cophte*), Gérard de Nerval (*Les Illuminés*), Thomas Carlyle (*Le Comte Cagliostro*), Schiller (*Le Visionnaire*) et figure dans *Le Convent du sang* (Bauer et Dachez, Lattès).

Caillavet, Henri (1914-)

Né à Agen (Lot-et-Garonne), Henri Caillavet a mené en parallèle et avec la même conviction son triple itinéraire d'avocat, d'homme politique et de franc-maçon.

Avocat, il s'oppose dans les prétoires au régime de Vichy, ce qui lui vaudra par deux fois d'être arrêté. Parallèlement, il s'engage dans la Résistance au sein du mouvement « Franc Tireur ».

Homme politique, cet esprit libre engagé sous l'étiquette radical-socialiste bénéficie pendant trente-huit années de la confiance des électeurs au titre de divers mandats (maire, conseiller général, député, député européen, sénateur) et deux fois ministre (il a notamment appartenu au gouvernement Mendès France).

Il est à l'origine de nombreuses lois qui ont bouleversé la vie des Françaises et des Français, telles que l'interruption volontaire de grossesse, le divorce par consentement mutuel, le don d'organes (loi Caillavet), l'euthanasie et l'acharnement thérapeutique. Il a également mis sur pied la Commission nationale informatique et liberté (CNIL). Il a présidé pendant de longues années l'Association pour le droit à mourir dans la dignité.

Fils de franc-maçon, Henri Caillavet est initié en 1935 – il vient tout juste d'acquérir la majorité légale de l'époque, vingt et un ans. Il fait ses premiers pas maçonniques dans la loge *Les Vrais Amis Réunis* du Grand Orient, à Toulouse.

En 1947, il fonde avec le président du Conseil Paul Ramadier la Fraternelle des parlementaires, une association qui réunit tous les francs-maçons de l'Assemblée. Depuis 1963, il est affilié à la loge *La Lumière*, à Neuilly. Il a publié plusieurs ouvrages, dont le dernier, *Libres paroles maçonniques*, est paru en juin 2009.

Cambacérès, Jean-Jacques Régis de (1753-1824)

Conventionnel et régicide, Cambacérès est un juriste hors pair formé à la faculté de droit de Montpellier. Il sera l'un des principaux rédacteurs du Code civil. Il a fait son entrée en franc-maçonnerie à la *Loge Ancienne et de la Réunion des Élus* du Grand Orient de France à Montpellier avant de créer la loge *Saint-Jean de la Grande Maîtrise* à Paris. Archichancelier de l'Empire, il est Grand Maître de fait entre 1806 et 1815 et règne sur l'ensemble des grands corps maçonniques. Il est en effet Grand Commandeur du Suprême Conseil du Rite écossais, Grand Maître d'Heredom, Grand Maître de la Mère Loge du Rite écossais philosophique.

Autour de lui, dans cette Maçonnerie du pouvoir, les maréchaux sont les Grands Officiers, tandis que le « ministre de la Police générale » devient Grand Conservateur.

Lorsque, en 1810, le tout nouveau Code pénal dispose, dans son article 291, que « nulle association de plus de 20 personnes, dont le but sera de réunir tous les jours ou à certains jours marqués pour s'occuper d'objets religieux, littéraires, politiques ou autres, ne pourra se former qu'avec l'agrément du gouvernement et sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la société », aucune exception n'est faite pour la Maçonnerie dont le statut, de ce fait, demeura inchangé : « Tolérée par le gouvernement. »

Sous de pareils auspices, la Maçonnerie fit rapidement sa soumission. Les nombreux rapports préfectoraux établis à la demande du gouvernement impérial en 1811 insistent sur la tranquillité des loges, peuplées de « fonctionnaires publics, de citoyens paisibles et amis de l'ordre » selon le préfet de la Gironde, tandis que son collègue du Tarn y voit surtout « des propriétaires connus, paisibles, incapables de rien faire ni conseiller de contraire à l'ordre établi ».

Exilé à Bruxelles après la chute de Napoléon, il sera autorisé à rentrer en France en 1818, mais ne jouera plus aucun rôle ni en politique, ni en franc-maçonnerie. Il meurt en 1824 et est enterré au cimetière parisien du Père-Lachaise.

Chagall, Marc (1887-1985)



De son vrai nom Moïche Zakharovitch Chagalov, Marc Chagall fut un artiste immense et un franc-maçon discret. Né en Biélorussie, formé à l'Académie de Saint-Pétersbourg, il passe quatre années à Paris, de 1910 à 1914. De retour dans son pays, il travaille et peint la vie de la communauté juive de l'époque. Dès 1930, Chagall voyage beaucoup et en 1937, il prend la nationalité française. En 1941, il se réfugie aux États-Unis. En 1952, il s'installe à Vence, dans le midi de la France et continue de produire une œuvre unique, faite de peintures, mosaïques, vitraux, gravures, costumes d'opéra, décors de théâtre.

Si l'on sait tout ou presque de sa vie d'artiste, peu de choses ont filtré de sa vie maçonnique, menée comme un itinéraire personnel et intime. Il aurait été initié en 1912, dans la loge de Vitebsk, sa ville natale en Biélorussie.

Chefs cuisiniers



La table fait partie intégrante de l'histoire et de la vie maçonnique. Lorsque les premières loges se réunissent, en 1717 à Londres, elles le font dans des tavernes. Les travaux commencent et se terminent alors en mangeant et en buvant, au vu et au su de tous. La culture gastronomique va alors de pair avec la culture maçonnique.

Depuis cette lointaine époque, jamais les Frères ne se séparent sans avoir auparavant partagé les rituelles « agapes ». Il ne faut donc pas s'étonner de retrouver dans les diverses obédiences nombre de chefs cuisiniers, dont certain parmi les plus grands, comme Georges Blanc ou Joël Robuchon. Le chef le plus étoilé au monde a affirmé en 2003 sa fierté d'appartenir à la franc-maçonnerie, dans les colonnes du *Figaro Magazine*. Pour lui, les parcours du chef de cuisine et du franc-maçon sont deux démarches d'apprentissage et d'initiation. À la culture gastronomique qu'apporte la première, la seconde ajoute une dimension spirituelle et intellectuelle.

Churchill, sir Winston Leonard Spencer (1874-1965)

L'action publique de sir Winston Churchill remplit des livres entiers consacrés à la vie et à l'action de celui qui fut d'abord un militaire au service de l'Empire britannique, combattant aux Indes, au Soudan, en Afrique du Sud. Il fut surtout un homme politique et un homme d'État, occupant de nombreux postes ministériels et, surtout, Premier Ministre du Royaume-Uni pendant la Seconde

Guerre mondiale. Il fut aussi un écrivain et un historien auteur de plusieurs ouvrages, récompensé en 1953 par le prix Nobel de littérature.

En revanche, son activité maçonnique, marquée par le sceau de la modestie et de la discrétion, est l'exact contrepoint de sa vie profane. Elle tient d'ailleurs en quelques lignes dans la littérature spécialisée. Le Frère Churchill a été initié, puis élevé au grade de maître en mars 1902 à Londres. Mais il a été un Maçon constant et ferme, qui s'est appliqué à lui-même les valeurs de son ordre. Et surtout, c'est un Maçon qui a affirmé une règle que je pourrais faire mienne dans ma vie quotidienne. Puisque, à la question qu'on lui posait sur le secret de sa longévité, il répondait invariablement « whisky », ce qui n'est pas mon cas, « cigare », ce que je comprends bien, et « no sport », que j'applique avec ténacité.



Cinéma et romans

La production cinématographique inspirée par la franc-maçonnerie compte à son catalogue quelques longs-métrages, dont le pire est sans doute *Forces occultes*, tourné en 1942 pendant l'occupation nazie. Réalisé avec la collaboration de francs-maçons renégats, dans une période où leurs Frères étaient pourchassés, où six cents d'entre eux trouvèrent la mort en déportation, il montre des reconstitutions assez réalistes de quelques moments rituels, tels que le passage sous le bandeau ou l'initiation. En revanche, le film de la propagande pétainiste décrit une vie de la loge qui n'a fondamentalement rien à voir avec la réalité.

Après la guerre, un cinéma digne de ce nom s'est à son tour intéressé à la Maçonnerie, avec plus ou moins de bonheur, utilisant assez librement symboles et rituels. Ainsi, le réalisateur Yves Ciampi, dans son film *Un grand patron* (1951), fait apparaître un personnage cynique et ambitieux dont on apprend, à la fin, qu'il est franc-maçon. *From Hell*, film américain de 2001, fait de Jack l'Éventreur un membre d'une loge jugé et condamné par ses Frères pour ses crimes. Plus récent encore, *Benjamin Gates et le trésor des Templiers* (2004) lance le héros du film campé par l'acteur Nicolas Cage sur les traces du trésor des Templiers, dissimulé sur le sol américain par les francs-maçons durant la guerre d'Indépendance.

Plusieurs grands producteurs américains tels que Cecil B. DeMille, Darryl F. Zanuck (20th Century Fox), Jacques Warner ou Louis Mayer (Metro-Goldwin-Mayer) figurent sur les registres des francs-maçons.

La Grande Loge de Colombie-Britannique et du Yukon s'est intéressée au sujet et a visionné près de deux mille longs-métrages tournés entre 1915 et 2007, à la recherche d'indices liés à la franc-maçonnerie. Elle a ainsi dressé une liste non exhaustive de quatre-vingt-huit films ayant des références maçonniques, consultable à l'adresse internet suivante : <http://freemasonry.bcy.ca/fiction/cinema.html>

En France, l'exécrable *Forces occultes* va longtemps rester la seule représentation imagée et disponible de la Maçonnerie. Il faudra attendre les années 1970 pour que le Grand Maître Jacques Mitterrand autorise, pour le magazine *Cinq colonnes à la une*, une vraie-fausse émission pour renouveler le genre. Pour les besoins du tournage, les membres du Conseil de l'Ordre tiennent le rôle de Frères « ordinaires », mimant le rituel de réception d'un profane, joué lui aussi par un dignitaire de l'ordre. Mais, effrayé rétrospectivement de tant d'audace, le Grand Orient demandera aux réalisateurs du magazine, les fameux trois « Pierre », Desgraupes, Duhamel et Lazareff, de ne pas diffuser ledit reportage.

Depuis, de nombreux documentaires, dont certains de grande qualité, comme *Les Francs-maçons et le pouvoir*, réalisé par Stéphane Khémis en 2009, ont donné une vision plus réaliste et plus objective de la Maçonnerie. À noter que la diffusion de ces documents rencontre toujours un large succès d'audience, révélant l'appétence du public pour ce sujet. La presse magazine ne s'y trompe pas lorsqu'elle fait, à intervalles réguliers, des unes tapageuses sur la Maçonnerie afin de booster ses ventes et de renflouer sa trésorerie.

La production littéraire maçonnique et surtout antimaçonnique n'est pas en reste. Elle représente plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages. Thrillers, polars

noirs, romans historiques, romans « initiatiques », tous les genres figurent au catalogue. Le XIX^e siècle a été fécond en la matière. Si les textes de Jean-Marie Ragon, l'auteur maçonnique le plus prolifique du XIX^e siècle, sont aujourd'hui oubliés, *Kim*, de Rudyard Kipling, les *Cinq Nouvelles* de Conan Doyle ou *Ulysse* de James Joyce font partie des grands classiques.

Parmi les derniers parus dans la veine maçonnico-policière, citons *La Croix des assassins* et *Le Frère de sang* (Giacometti et Ravenne, Fleuve Noir), *Les Mystères de Channel Row*, *Le Convent du sang* (Bauer et Dachez, Lattès). Et, bien sûr, *Le Symbole perdu*, de Dan Brown, paru en 2009 chez Lattès.

Clément, Jean-Baptiste (1837-1903)



L'auteur de la chanson « Le temps des cerises » ne fut pas seulement parolier. Journaliste, chansonnier, proche des milieux socialistes, il participe activement à la Commune de Paris et succède à Clemenceau comme maire de Montmartre. Après la défaite des fédérés et la féroce répression menée par les troupes versaillaises, il s'enfuit à Londres avant de revenir clandestinement en France en 1876. Après l'amnistie générale de 1880, il revient à la vie publique et milite dans les rangs socialistes des Ardennes.

Jean-Baptiste Clément est venu à la franc-maçonnerie sur le tard. Initié en 1898 à la loge *Les Rénovateurs* du Grand Orient de France à Clichy, il s'affilie

ensuite successivement aux loges *La Raison* puis *L'Évolution Sociale*. Cinq ans après avoir fait ses premiers pas dans le temple, il disparaît.

Collomb, Gérard (1947-)

Né à Chalon-sur-Saône, Gérard Collomb est professeur agrégé de lettres classiques, membre du Parti socialiste, élu municipal en 1977, député en 1981, initié au Grand Orient de France en 1989. Il est surtout le courageux candidat aux élections municipales de 1995 qui décide d'assumer son appartenance à la franc-maçonnerie et qui demande à tous les membres concernés sur sa liste d'en faire autant. Une manière osée pour le candidat socialiste de couper court aux rumeurs et autres fantasmes. Osée mais efficace, puisque, à compter de ce jour, plus personne ne lui posera la moindre question sur le sujet, y compris chez ses adversaires, privés d'arguments, et qu'il sera élu maire de la ville en 2001. Il fait ainsi la démonstration absolue que la fierté d'appartenance est une garantie d'honnêteté vis-à-vis des électeurs lorsque l'on fait de la politique.

Combes, Émile (1835-1921)

Fils de tailleur né dans le Tarn, Émile Combes passe par le petit, puis le grand séminaire, à Albi, décroche un doctorat ès lettres avant d'entreprendre des études de médecine qu'il termine en 1868. Il embrasse la carrière politique en devenant, six ans plus tard, maire de Pons, en Charente-Maritime, puis conseiller général et enfin sénateur, de 1885 jusqu'à sa mort trente-six ans plus tard.

En 1896, Émile Combes, alors âgé de soixante et un ans, est initié à la loge *Tolérance et Étoile de Saintonge* du Grand Orient de France à Pons, sa ville. Il restera fidèle à cet atelier pour le reste de son existence.

Président du Conseil, de juin 1902 à janvier 1905, Émile Combes s'attaque aux congrégations religieuses, leur retire le droit de faire de l'enseignement et promulgue leur expulsion, devenant un symbole de la lutte anticléricale. Toutefois, son projet de loi proposant la suppression pure et simple de l'Église sera repoussé par le Parlement en 1904. La même année éclate l'affaire dite des Fiches : le général André, ministre de la Guerre et franc-maçon, a entrepris de fichier les convictions philosophiques et religieuses de quelque vingt-sept mille

officiers. Pour y parvenir, il a mobilisé des centaines de francs-maçons transformés en agents de renseignement. Le procédé révélé à la Chambre des députés provoque un immense scandale qui s'achèvera par la démission du général André et la chute d'Émile Combes.

Condorcet, Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de (1743-1794)



Né en terre picarde, à Ribemont, Condorcet se révèle rapidement un brillant mathématicien. Il n'a que vingt-deux ans lorsqu'il publie son premier ouvrage, *Essai sur le calcul intégral*, ouvrage qui sera suivi de plusieurs autres. En 1769, il entre à l'Académie royale des sciences.

La carrière de Condorcet s'infléchit en 1772, lorsque Turgot, alors contrôleur général des Finances de Louis XVI, l'appelle auprès de lui. Il se passionne pour la politique, se meut en défenseur de grandes causes et soutient les idées libérales.

Lorsque survient la révolution de 1789, Condorcet, alors inspecteur général de la Monnaie, s'implique davantage dans la vie politique du moment. Il est élu au conseil municipal de Paris, député de Paris en 1791, député de l'Aisne en 1792 à la Convention nationale. Girondin, Condorcet ose critiquer un projet de constitution proposé par les Jacobins. Pour ce crime, il est arrêté et jeté en prison à Bourg-la-Reine, dans la banlieue sud de Paris. Il sera retrouvé mort dans sa

cellule deux jours plus tard et inhumé dans la fosse commune du cimetière de la ville.

Réputé franc-maçon, Condorcet a donné son nom à de nombreuses loges voulant honorer la mémoire de ce philosophe des Lumières, défenseur avant l'heure des droits de l'homme. Las, les derniers travaux d'historiens n'ont pas permis d'apporter la moindre preuve concernant cette appartenance.

Contre-espionnage maçonnique

La franc-maçonnerie est presque aussi ancienne que ses détracteurs. Née officiellement en 1717, elle est l'objet des premières révélations six ans plus tard. C'est le *Flying Post*, gazette anglaise diffusée à plus de trente mille exemplaires dans tous les relais de poste, l'équivalent du *Parisien* et de *France-Soir* de la grande époque, qui, le premier, se lance dans cette voie. Sous le titre « A Mason's Examination », un « lecteur » dévoile, dans l'édition datée du 11-13 avril 1723, le rituel de sa réception en loge. Il raconte le déroulement de la cérémonie, cite les questions qu'on lui a posées, les réponses qu'il devait donner et révèle les mots de reconnaissance qui lui ont été confiés.

Face à cette publication inattendue, la franc-maçonnerie anglaise est d'abord prise de court. Puis elle décide de passer à la contre-offensive en prenant dans le plus grand secret deux décisions. D'abord, elle modifie l'implantation des deux colonnes qui sont disposées de part et d'autre de l'entrée dans chaque temple maçonnique. Ces deux emblèmes du temple de Salomon sont différenciés par des lettres, la colonne J se trouvant à droite de la porte, la colonne B à gauche. Elles indiquent également la place des apprentis et des compagnons dans le temple, chaque grade devant siéger devant une colonne bien précise. L'inversion des colonnes J et B va permettre de démasquer les imposteurs, venus dans le seul but d'espionner la loge, et qui ne sauront plus où s'asseoir.

Ensuite, les responsables de la Maçonnerie anglaise vont utiliser le journal concurrent, le *Post Boy*, pour monter une véritable opération de désinformation. Ils publient sous une fausse identité une lettre disant en substance que les révélations du *Flying Post* sont truffées d'erreurs. Mais que, en revanche, le texte qui suit contient la vérité vraie de vraie. Sauf que, dans le récit qu'ils livrent à la presse, les Maçons prennent un malin plaisir à alterner, dans la reproduction de l'interrogatoire du profane, questions vraies tirées du rituel et questions fausses inventées de toutes pièces. Et pour accréditer la véracité de ces nouvelles révélations, le jour de la publication de l'article, les Maçons font en sorte de

rafler la presque totalité des exemplaires mis en vente en prenant soin que cela se voie et se sache. Pour l'opinion, l'interprétation de ces signaux est simple. La première fois, dans le *Flying Post*, les loges n'ont pas bougé. La seconde, avec le *Post Boy*, elles se sont affolées. C'est donc que cette fois-ci, c'est vraiment vrai et que la fois d'avant, cela ne l'était pas. CQFD. La première opération de désinformation maçonnique de l'histoire est une réussite.

Pour la petite histoire, depuis cet événement, de doctes analystes se grattent la tête et publient des ouvrages de plusieurs centaines de pages pour tenter de comprendre le sens symbolique de ces colonnes inversées entre la France et la Grande-Bretagne.

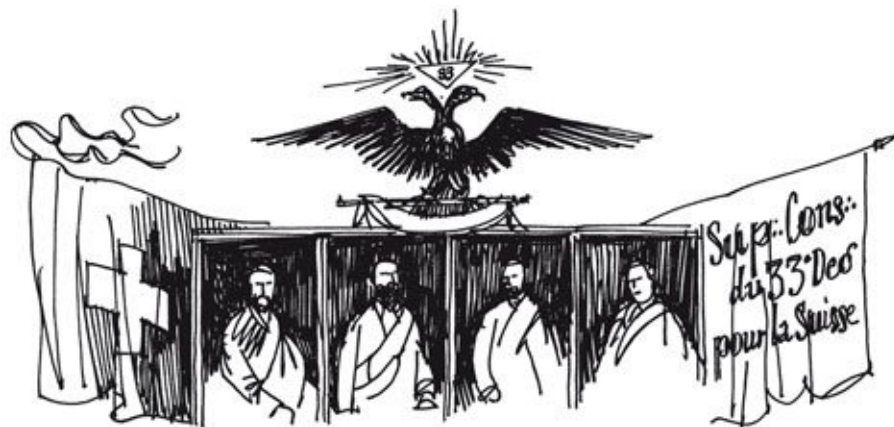
Convent de Lausanne de 1875

Le Convent est l'assemblée générale annuelle des représentants des loges d'une obédience. C'est dans cette instance que se décident les modifications des règlements internes, que sont validés les comptes financiers et les décisions administratives, mais aussi que sont fixées les grandes orientations philosophiques.

Le Convent de Lausanne, qui s'est tenu en septembre 1875, est resté dans l'histoire en raison de son caractère très particulier. Proclamé « Convent universel », il réunit sur les rives du lac Léman les représentants de onze obédiences venues construire ensemble le Rite écossais ancien et accepté le plus abouti.

Des textes importants concernant le concept de service public ou sur ce que doit être une laïcité bien ordonnée sont examinés, mettant à rude épreuve cette universalisation de la franc-maçonnerie voulue par les initiateurs du Convent.

C'est aussi l'occasion de régler la querelle entre Maçonnerie déiste et Maçonnerie rationaliste. La question de l'existence de Dieu ou d'un Principe Créateur s'est posée entre 1723 et 1738 puis en 1813. Elle revient en 1875 et, finalement, neuf des onze délégations signent un manifeste dans lequel « la franc-maçonnerie proclame, comme elle a toujours proclamé, l'existence d'un Principe Créateur, sous le nom de Grand Architecte de l'Univers ». L'accord sera rompu peu après, les Maçons anglais, américains et écossais refusant la disparition de la référence explicite à Dieu. Le Convent est un échec.



Convent des Gaules de 1778

En novembre 1778 s'ouvre à Lyon le Convent des Gaules, réunion de Maçons adeptes du Rite écossais rectifié (RER), issu du mélange entre la tradition maçonnique française, le minuscule « Ordre des Chevaliers Maçons Élus Coens de l'Univers » et une Maçonnerie d'inspiration germano-chevaleresque. L'événement est d'autant plus important que Jean-Baptiste Willermoz y présente une synthèse idéologique entre ces trois sources d'inspiration, mélange subtil d'ésotérisme et de tradition chrétienne. Le nouveau « Code maçonnique des loges réunies et rectifiées » et le « Code de l'Ordre des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte » sont ratifiés. Ils demeurent les textes constitutionnels toujours en vigueur au sein du RER.

Avec l'aide de Prost de Royer, l'un des dirigeants du Rite rectifié et par ailleurs lieutenant général de police de Lyon, le Convent des Gaules est donc un succès total. Il aboutit à une unification d'intégration et de laïcisation du rite, rendu désormais compatible avec un univers maçonnique dans lequel il n'est pas seul et où il peut trouver sa place.

C'est l'un des éléments majeurs de l'histoire de la Maçonnerie française. Et c'est en mémoire de cet événement que la principale cérémonie commémorative du 275^e anniversaire de la fondation de la franc-maçonnerie, en 2003, a été célébrée dans la capitale des Gaules. (Lire *Le Convent du sang* d'A. Bauer et de R. Dachez.)

Crémieux, Adolphe (1796-1880)

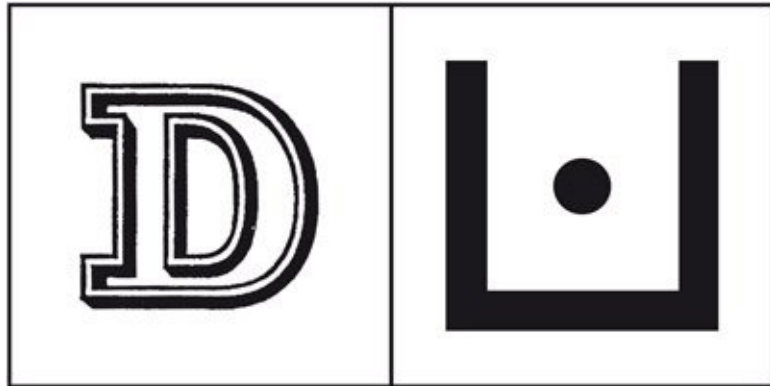
Avocat au barreau de Nîmes à vingt et un ans, Adolphe Crémieux est initié l'année suivante, en 1818, au sein de la loge *Le Bienfait Anonyme* du Grand Orient de France. Il ne quittera plus la franc-maçonnerie au sein de laquelle il va accomplir un parcours exceptionnel. Lorsque la révolution de 1830 l'attire à Paris, il fréquente la loge *Aide-toi, le Ciel t'aidera* et se lie d'amitié avec l'abbé Grégoire. Il gravit les degrés des ateliers supérieurs du Grand Orient avant de prendre ses distances avec une obédience qu'il juge trop influencée par le pouvoir impérial. Au début des années 1860, Crémieux s'affilie au Rite écossais dont il devient, en mars 1869, le « Très Puissant Souverain Grand Commandeur Grand Maître ». Et c'est en tant que chef du Rite écossais qu'Adolphe Crémieux participe au Convent de Lausanne, où il lance un appel à « la fraternité maçonnique dans la discipline librement consentie ».

Sa carrière politique débute en 1842, lorsqu'il est élu député orléaniste de gauche, de Chinon. L'année suivante, le voilà président du Consistoire israélite en 1843, combattant sur tous les fronts pour l'émancipation des juifs. En février 1848, ce partisan de Louis Napoléon et avocat de la famille Bonaparte devient ministre de la Justice mais démissionne au mois de juin suivant. Député de la Drôme en 1869, il est membre du gouvernement de la Défense nationale de septembre 1870 à février 1871. Le 7 novembre, il signe le fameux décret Crémieux accordant la citoyenneté française aux trente-sept mille juifs des départements d'Algérie, qui sera abrogé par Vichy. Député d'Alger de 1872 à 1875, il est fait sénateur inamovible et s'éteint le 10 février 1880 à Paris.

Croire ou ne pas croire

Contrairement à une idée répandue, la franc-maçonnerie accueille des croyants et des non-croyants. Elle n'a jamais interdit de croire en une divinité ou tout autre principe créateur, mais seulement aboli l'obligation d'y croire, laissant chacun libre de sa foi en dehors du temple. Elle a eu du mal, notamment au Grand Orient de France, à maîtriser cette difficile affirmation. La première obédience française née en 1728 suit les *Constitutions* rédigées à Londres par le pasteur [Anderson](#) (voir cette entrée), lesquelles laissent « à chacun son opinion particulière » et demandent aux Maçons d'« être des Hommes Bons et Honnêtes ou Hommes d'Honneur et de Sincérité, quelles que soient les Dénominations ou

Croyances qui puissent les distinguer ». Mais en 1849, changement de ton. Le Grand Orient introduit dans sa constitution la reconnaissance obligatoire de l'existence de Dieu, avant de revenir, en 1877, aux dispositions d'origine, ce qui conduira d'abord à la rupture avec la Grande Loge unie d'Angleterre, puis, à une lente crise interne, lorsque la loge *Le Centre des Amis* voudra imposer le Rite rectifié et son obligation de croyance divine, rite pourtant déjà pratiqué par certaines loges et reconnu au sein de l'obédience. Cette crise aboutira en 1913 à une scission, avec la création de la Grande Loge nationale indépendante et régulière pour la France et les colonies, laquelle se transformera en 1948 en Grande Loge nationale française.



Dachez, Roger (1955-)

Maçon, médecin et historien, Roger Dachez est un paradoxe vivant. Il a occupé de hautes fonctions maçonniques. Il préside l'Institut maçonnique de France et l'Ordre de La Fayette. Il dirige la revue d'études maçonniques *Renaissance traditionnelle* fondée par René Guilly. Mais en plus de tout cela, il est le seul franc-maçon connu que tous les dignitaires aiment bien.

Il faut dire que la Maçonnerie française est marquée par une maladie congénitale que l'on appelle la scissiparité compulsive, qui veut qu'un Maçon appartienne en général à deux obédiences, pratique trois rites et considère mécaniquement au bout de quelques années que l'une des obédiences ou l'un des rites est supérieur aux autres. Moyennant quoi, il arrive tout aussi mécaniquement à se fâcher avec ceux de l'obédience ou des rites ainsi qualifiés.

Plus le niveau s'élève, plus les aigreurs s'accroissent et plus les relations humaines sont difficiles. La fraternité maçonnique a peu d'atomes crochus avec

la hiérarchie élective. D'autant que pour beaucoup de ceux qui sont élus, l'idée de n'avoir pas été grand-chose avant et de n'être plus rien ensuite devient rapidement insupportable. Ce qui explique une certaine agitation permanente autour des grands anciens tentant désespérément de ne pas redevenir des Frères comme les autres.

Il se trouve que Roger Dachez est sans doute l'un des très rares à ne pas avoir contracté la maladie. Initié à la Grande Loge de France en 1980, membre depuis 1985 de la Loge nationale française (LNF) dont il fut président du conseil national de 1992 à 1997, auteur de nombreux articles de recherches sur les origines historiques et les sources traditionnelles de la franc-maçonnerie, parfois désigné comme l'héritier de René Guilly, Roger Dachez est resté un franc-maçon « des colonnes ». Un Frère parmi les autres, prenant sa place entre les colonnes du temple pour participer aux travaux.

Il a exercé les plus hautes responsabilités en se rendant indispensable à chacun et en redonnant à tous la dimension historique et initiatique du parcours maçonnique.

Rocher Dachez est celui qui arrive à donner du talent aux autres, même quand ils n'en ont pas. Ce caractère extrêmement curieux amène à le considérer avec une mention tout à fait à part. On pourra dire *grosso modo* qu'il est le seul Maçon sept étoiles que l'on trouvera dans cet ouvrage.

Delanoë, Bertrand (1950-)

Maître en politique, Bertrand Delanoë n'aura été qu'un apprenti en franc-maçonnerie, initié fin 1987 dans la loge *L'Effort* du Grand Orient de France. Mais après deux années, le novice s'en va. Les rites de la Maçonnerie ont fini, dit-il, par le « gonfler » (*sic*). Pas de quoi donc infléchir le parcours politique de l'enfant de Bizerte, arrivé en France en 1964 et adhérent du Parti socialiste depuis 1972, avec à la clé une jolie collection de mandats électoraux. Élu au Conseil de Paris en 1977, député PS en 1981, sénateur PS en 1995, maire de Paris en 2001, réélu en 2008, rien dans cet itinéraire ne fera regretter à Delanoë de ne pas avoir persévéré en loge. Mais à l'inverse, l'intéressé a toujours expliqué avec la plus grande honnêteté que, s'il avait voulu un temps être franc-maçon, il ne regrettait pas de l'avoir été. Je pense que sa nature et son caractère étaient difficilement conciliables avec l'ordonnancement un peu rigide de la loge et que la Maçonnerie y a plutôt perdu, au vu de sa personnalité véritable.

Désaguliers, Jean-Théophile (1683-1744)

Fils d'un pasteur huguenot de La Rochelle réfugié en Angleterre en 1687 après la révocation de l'édit de Nantes, Jean-Théophile Désaguliers fait ses études à Oxford et devient diacre de l'Église d'Angleterre en 1710. Deux ans plus tard, il rencontre Isaac Newton à Londres, se lie d'amitié avec lui et devient l'un des plus ardents propagandistes de la « révolution newtonienne ». En 1714, il est l'un des plus proches collaborateurs de Newton qui l'intronise au sein de la Royal Academy. C'est probablement à cette période qu'il fait son entrée dans la franc-maçonnerie. On ne sait rien de son initiation. En revanche, on trouve trace de son affiliation en 1719, lorsqu'il est nommé Grand Maître de la toute récente Grande Loge de Londres, née deux ans auparavant. Sous son magistère, hommes de sciences et aristocrates viennent en nombre grossir les rangs de la toute jeune obédience. Désaguliers joue un rôle important dans la rédaction des *Constitutions* adoptées en 1723, travail de compilation qu'il a confié à James Anderson – pasteur presbytérien. Par la suite et jusqu'à la fin de sa vie, il restera un homme d'influence, occupant à plusieurs reprises le poste de député Grand Maître. Il est probablement le plus important et l'un des plus méconnus fondateurs de l'Ordre.

Desmons, Frédéric (1832-1909)

Pasteur de l'Église réformée, Frédéric Desmons est initié à la loge *L'Écho* du Grand Orient de France à Nîmes, en 1861. Il participe ensuite à la fondation de la loge *Le Progrès* à Saint-Geniès, loge dont il sera le Vénérable de 1870 à 1886. Très investi dans la vie maçonnique, Desmons accède au Conseil de l'Ordre du Grand Orient en 1873. Le Convent de 1877 renouvelle son mandat, saluant ainsi sa victoire à l'arraché pour obtenir la suppression de l'obligation de la croyance au Grand Architecte de l'Univers, à l'immortalité de l'âme et du serment sur la Bible.

Pour le pasteur Desmons, ces notions introduites dans le règlement du Grand Orient de France en 1849, soit plus d'un siècle après la création de l'obédience, sont contraires aux valeurs de la franc-maçonnerie. Vrai croyant et défenseur infatigable de la laïcité, Frédéric Desmons estime que l'on a le droit de croire, de ne pas croire ou de changer de religion. Il aura mené une bataille exemplaire, pleine de détermination et de ténacité, présentant pratiquement dix fois de suite

devant le Convent son amendement prônant l'abandon de toute obligation de croyance, avant d'emporter l'adhésion des représentants des loges. Un message d'espoir pour ceux qui, aujourd'hui, se battent pour la liberté des loges d'initier des femmes...

Grand Maître adjoint, puis cinq fois élu Grand Maître du Grand Orient de France entre 1889 et 1909, Desmons a mené en parallèle une carrière politique. Conseiller général de Vézénobres puis député d'Alès, il abandonne en 1881 ses fonctions pastorales. Élu sénateur en 1894, il siège à la Haute Assemblée jusqu'à sa mort, occupant le fauteuil de vice-président entre 1902 et 1906.

Diagne, Blaise (1872-1934)

Celui qui fut le premier Frère africain élu au Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France a commencé sa carrière comme douanier, avant de devenir député du Sénégal, alors colonie française, de 1914 à sa mort. Premier Africain de l'histoire française à siéger au Palais-Bourbon, il y hérite du surnom de « la Voix de l'Afrique ».

Commissaire général chargé du recrutement indigène de 1918 à 1921, il devient sous-secrétaire d'État aux Colonies en 1931-1932 puis est élu maire de Dakar en 1924.

Initié en 1899 à la loge *L'Amitié* du Grand Orient de France à Saint-Denis de la Réunion, il s'affilie ensuite à la loge parisienne *Pythagore* dont il deviendra le Vénérable et siège au Conseil de l'Ordre du Grand Orient de 1922 à 1925.

Son fils Raoul sera le premier footballeur africain à jouer en équipe de France, sélectionné dix-huit fois entre 1931 et 1940, et notamment pour deux matchs de la Coupe du monde de 1938.

Doyle, sir Arthur Conan (1859-1930)

Écrivain et inventeur du célèbrissime enquêteur Sherlock Holmes (le saint patron des criminologues), Conan Doyle a d'abord suivi des études de médecine avant de se consacrer exclusivement à la littérature. Auteur prolifique et multigenre, il publie des dizaines d'ouvrages, tous éclipsés par le succès phénoménal des aventures de Sherlock Holmes.

Grand voyageur, passionné de spiritisme et par l'histoire du Moyen Âge, Conan Doyle entre en franc-maçonnerie en 1887 par la loge *Phenix n° 257* de Portsmouth. Il est membre de la loge de 1887 à 1889, puis de 1902 à 1911.



De nombreux exégètes de son œuvre cherchent depuis les signes d'appartenance de Sherlock Holmes et de son ami et assistant Watson, relevant de nombreux indices troublants.

Pour le criminologue, Conan Doyle doit être considéré comme le maître de la discipline. Il est l'auteur de cette maxime, phrase essentielle qu'il faut se répéter sans cesse : « Lorsque vous avez éliminé l'impossible, ce qui reste, si improbable soit-il, est nécessairement la vérité » (in *Le Signe des quatre*). Tous ceux qui, sur des questions criminelles ou terroristes, ont beaucoup de mal à admettre certaines vérités, devraient s'en pénétrer, eux qui veulent toujours que les choses soient comme ils voudraient qu'elles soient. Alors qu'elles sont comme elles sont, et que le principe de réalité gagne toujours. Plus ou moins rapidement.

Dumesnil de Gramont, Michel (1893-1953)

Grand Maître de la Grande Loge de France, Michel Dumesnil de Gramont aura été l'un des artisans de la renaissance maçonnique après guerre.

Discret directeur administratif, puis P-DG d'une compagnie d'assurance, Michel Dumesnil de Gramont mène en parallèle de sa vie professionnelle deux autres activités. Homme de lettres, romancier, poète, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de la littérature. Maîtrisant parfaitement le russe, il est également le traducteur d'une vingtaine d'ouvrages de grands écrivains modernes russes comme Maxime Gorki, Alexis Tolstoï, Ivan Bounine, Merejkovski. Homme de conviction, il est un franc-maçon actif au sein de la Grande Loge de France, dont il deviendra le Grand Maître en 1934-1935, de 1938 à 1948, puis de 1950 à 1952.

Michel Dumesnil de Gramont est initié le 16 février 1919 à la Respectable Loge *Cosmos* n° 288, compagnon le 19 septembre 1920, maître le 18 janvier 1921. Brillant orateur, intelligent, il participe, la même année, au réveil de la loge *Le Portique* et en devient le Vénérable en 1923. Il sera également membre fondateur des loges *Le Sagittaire* en 1922, *La Grande Triade* en 1948, *La France* en 1951.

Très investi dans le fonctionnement de la Grande Loge, Michel Dumesnil de Gramont est Conseiller Fédéral dès 1923, Grand Secrétaire Adjoint en 1928, Grand Orateur Adjoint en 1929, Grand Orateur en 1931, Grand Maître Adjoint en 1933. Il accédera ensuite à la Grande Maîtrise et sera fait Grand Maître d'Honneur lors du Convent de 1948. Mais il n'ira pas jusqu'au bout de la démarche visant à unifier la franc-maçonnerie française.

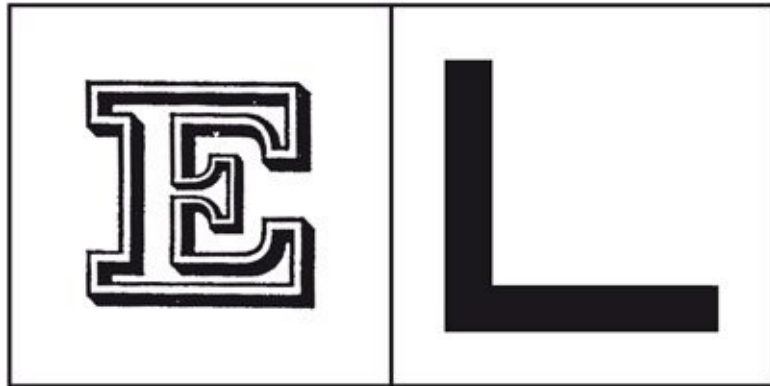
Durant la dernière guerre, Michel Dumesnil de Gramont s'engage dans le mouvement de résistance « Libération Sud » dès 1940, dont il sera le délégué au Conseil national de la Résistance.

Proche de l'entourage du général de Gaulle à Alger, où il débarque en 1943, il obtient de ce dernier la signature de l'ordonnance du 22 décembre 1943, qui abroge la loi du 13 août 1940 interdisant la franc-maçonnerie et prescrit la restitution de ses biens.

Dunant, Henri (1828-1910)



L'homme d'affaires suisse Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge internationale, n'a sans doute jamais été franc-maçon. Et les quelques mentions de son appartenance au monde des Frères trouvées dans la littérature ne reposent sur aucun élément historique. Mais nul doute que s'il avait jugé bon de frapper à la porte du temple, celle-ci se serait ouverte grande pour le laisser entrer, compte tenu de ses qualités morales et de son engagement philanthropique et humaniste. Car Dunant appartient à la catégorie des « Maçons sans tablier », ces femmes et ces hommes que la franc-maçonnerie aurait tant aimé compter dans ses propres rangs. Comme Jean Moulin et quelques autres.



Éboué, Félix Adolphe Sylvestre (1884-1944)

Petit-fils d'esclaves, Félix Éboué décroche sa licence en droit et commence une carrière comme administrateur des Colonies en 1910. Le 13 juillet 1922, il est initié à la loge *La France Équinoxiale* du Grand Orient de France à Cayenne.

Nommé gouverneur de la Guadeloupe en 1936, puis du Tchad deux ans plus tard, il rejoint la France libre dès le 18 juin 1940. Il devient ainsi l'un des premiers Compagnons de la Libération et joue un rôle important lors de la conférence du 22 janvier 1944 à Brazzaville, qui va préparer la décolonisation de l'Afrique. Il s'éteint quelques mois plus tard au Caire. Sa dépouille sera transférée au Panthéon en 1949, en même temps que celle de Victor Schoelcher.

Église catholique

La franc-maçonnerie a toujours eu une relation très complexe avec l'Église catholique. La première raison est liée aux racines historiques revendiquées par les francs-maçons. En se faisant les héritiers des bâtisseurs du Moyen Âge, ils ont d'une certaine façon endossé le passif d'une corporation en délicatesse avec l'Église. Depuis pratiquement l'an mille, les hommes de métier chargés de construire les cathédrales, mais aussi les ponts et les routes, le plus souvent pour le compte de l'Église, principal donneur d'ordre, avaient mis au sein de la corporation un système pour reconnaître les qualités des uns et des autres. Ce « secret du Maçon », transmis lors de l'accession des apprentis au grade de compagnon, permettait de se faire reconnaître au moment de la paie. Mais il irritait beaucoup le clergé, estimant qu'il ne permettait pas un contrôle financier suffisant. La seconde contribution à ces mauvaises relations tient aux valeurs mêmes de la franc-maçonnerie qui, comme la Royal Society, accepte en son sein des protestants, des catholiques, des anglicans, des juifs et des musulmans. Pour le Vatican, il s'agit de rien de moins que d'une tentative d'expansion de l'anglicanisme au-delà de son île natale, chose qui lui est profondément insupportable. Ces deux problématiques vont amener le pape Clément XII à prononcer, dès 1738, une excommunication générale de la franc-maçonnerie dans la bulle *In eminenti apostolatus specula*. Une attitude que ses successeurs vont confirmer à maintes reprises. En 1751, Benoît XIV s'en prend à l'Ordre maçonnique au travers de la bulle *Providas romanorum pontificum*. Léon XII, en 1826, y va de sa condamnation dans *Quo graviora*. En 1829, l'encyclique *Traditi* du pape Pie VIII, puis, en 1832, l'encyclique *Misari* de Grégoire XVI s'en prennent de nouveau aux francs-maçons. Pie IX fait preuve d'une grande constance antimaçonnique en signant, entre 1854 et 1873, quatre encycliques et une bulle. Son successeur, le pape Léon XIII, va se montrer à la hauteur de ses pères. En 1884, il signe l'encyclique *Humanum genus*, une lettre d'une trentaine de pages adressée aux évêques, « condamnant le relativisme philosophique et moral de la franc-maçonnerie ».

Morceaux choisis :

« [...] À notre époque, les fauteurs du mal paraissent s'être coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une Société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la Société des Francs-Maçons. Ceux-ci, en effet, ne prennent plus la peine de dissimuler leurs intentions et ils rivalisent d'audace entre eux contre l'auguste majesté de Dieu. C'est publiquement, à ciel ouvert, qu'ils entreprennent de ruiner la sainte Église, afin d'arriver, si c'était possible, à dépouiller complètement les nations chrétiennes des bienfaits dont elles sont redevables au Sauveur Jésus Christ. [...]

« Le but fondamental et l'esprit de la secte maçonnique avaient été mis en pleine lumière par la manifestation évidente de ses agissements, la connaissance de ses principes, l'exposition de ses règles, de ses rites et de leurs commentaires auxquels, plus d'une fois, s'étaient ajoutés les témoignages de ses propres adeptes. En présence de ces faits, il était tout simple que ce Siège apostolique dénonçât publiquement la secte des Francs-Maçons comme une association criminelle, non moins pernicieuse aux intérêts du

christianisme qu'à ceux de la société civile. Il édicta donc contre elle les peines les plus graves dont l'Église a coutume de frapper les coupables et interdit de s'y affilier. [...]

« La secte concentre aussi toutes ses énergies et tous ses efforts pour s'emparer de l'éducation de la jeunesse. Les Francs-Maçons espèrent qu'ils pourront aisément former d'après leurs idées cet âge si tendre et en plier la flexibilité dans le sens qu'ils voudront, rien ne devant être plus efficace pour préparer à la société civile, une race de citoyens telle qu'ils rêvent de la lui donner. C'est pour cela que, dans l'éducation et l'instruction des enfants, ils ne veulent tolérer les ministres de l'Église, ni comme surveillants, ni comme professeurs. Déjà, dans plusieurs pays, ils ont réussi à faire confier exclusivement à des laïques l'éducation de la jeunesse, aussi bien qu'à proscrire totalement de l'enseignement de la morale, les grands et saints devoirs qui unissent l'homme à Dieu. [...]

« Les faits que nous venons de résumer mettent en une lumière suffisante la constitution intime des Francs-Maçons et montrent clairement par quelle route ils s'acheminent vers leur but. Leurs dogmes principaux sont en un si complet et si manifeste désaccord avec la raison qu'il ne se peut imaginer rien de plus pervers. [...] L'autre dessein, à la réalisation duquel les Francs-Maçons emploient tous leurs efforts, consiste à détruire les fondements principaux de la justice et de l'honnêteté. Par là, ils se font les auxiliaires de ceux qui voudraient qu'à l'instar de l'animal l'homme n'eût d'autre règle d'action que ses désirs. Ce dessein ne va rien de moins qu'à déshonorer le genre humain et à le précipiter ignominieusement à sa perte. [...] »

L'encyclique *Humanum genus*, si elle s'inscrit dans la longue suite de textes antimaçonniques issus du Vatican, va jouer un rôle très particulier. C'est elle en effet qui va créer les conditions de la « guerre » entre la Maçonnerie et l'Église, qui aboutira à la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905.

Le 23 janvier 1983, Jean-Paul II promulguera un nouveau droit canon dans lequel ne figure plus le canon 2335 datant de 1917, lequel précisait : « Ceux qui donnent leur nom à la secte maçonnique ou à d'autres associations de ce genre qui conspirent contre l'Église ou les pouvoirs civils légitimes encourent par le fait même l'excommunication réservée au Siège apostolique. » Il est remplacé par le canon 1734, dont la rédaction ne fait plus mention de la franc-maçonnerie : « Qui s'inscrit à une association qui conspire contre l'Église sera puni d'une juste peine ; mais celui qui y joue un rôle actif ou qui la dirige sera puni d'interdit. »

Certains se sont alors demandé si l'attitude de l'Église vis-à-vis des Frères avait changé. La réponse est venue de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, alors dirigée par le cardinal Ratzinger, futur pape Benoît XVI. Le 26 novembre 1983, il revient sur cette modification, dans un texte « approuvé » par le souverain pontife :

« Certains se sont demandé si la pensée de l'Église sur la Franc-Maçonnerie avait changé parce qu'il n'en est pas fait mention expresse dans le nouveau Code de Droit Canon comme c'était le cas dans l'ancien Code. La Sacrée Congrégation est en mesure de répondre que cet état de fait est dû à un critère utilisé pour la rédaction et qui a été observé également pour d'autres associations, passées de la même façon sous silence, dans la mesure où elles étaient comprises dans des catégories plus larges. Le jugement négatif de l'Église sur la Franc-Maçonnerie demeure donc inchangé parce que ses principes ont toujours été

considérés comme incompatibles avec la doctrine de l'Église ; c'est pourquoi il reste interdit par l'Église de s'y inscrire. Les catholiques qui font partie de la Franc-Maçonnerie sont en état de péché grave et ne peuvent s'approcher de la Sainte Communion. »

Au travers de près de trois siècles d'existence, les relations complexes qui existent entre l'Église et la franc-maçonnerie se sont peu améliorées. Même si on a pu noter un rapprochement considérable lors du débat sur la Constitution de l'Europe, avec de discrètes mais intéressantes rencontres au Vatican entre des représentants maçonniques, des membres du Concilium européen et la hiérarchie vaticane...

Eiffel, Gustave (1832-1923)

La tour Eiffel qui illumine les nuits parisiennes depuis 1889 serait-elle un signal franc-maçon ? Certains l'affirment, voyant dans ses trois étages la référence aux trois grades (apprenti, compagnon, maître) maçonniques. La tour est élément permanent de la symbolique maçonne, d'où « la lumière jaillit de façon circulaire », selon la tradition.

Son concepteur n'a rien dit à ce sujet, se contentant d'élever le monument à 300 mètres au-dessus du sol pour marquer l'Exposition universelle de 1889. Mais son appartenance à la franc-maçonnerie ne fait guère de doute.



On ne connaît ni la date ni le lieu de son initiation. Deux rencontres essentielles, au début de sa carrière, vont l'aiguiller vers la porte du temple. Il y a d'abord Charles Nepveu, Maçon et patron de l'entreprise de construction

métallique qui embauche le jeune ingénieur en 1856. Chimiste de formation, Gustave se passionne alors pour cette nouvelle technique. Nepveu lui confie son premier chantier, la construction de la passerelle ferroviaire de Bordeaux, inaugurée en 1858. À cette occasion, il fait la connaissance de Paul Régnault, ingénieur et architecte, Maçon lui aussi. Cela suffit sans doute pour convaincre Eiffel de rejoindre les ateliers maçonniques. À partir de 1881, il rend visite régulièrement, avec son ami et Frère le sculpteur Bartholdi, à la loge maçonnique *Progrès et Vérité*, à Bex, lors de séjours estivaux en Suisse.

Côté profane, Eiffel a monté dès 1866 son propre atelier et enchaîne les réalisations prestigieuses, en France mais aussi à l'étranger, jusqu'à son morceau de bravoure, la Tour. Un autre symbole ?

Enfants de la Veuve

Les francs-maçons se désignent comme des « enfants de la Veuve », appellation obscure sur laquelle se sont penchés maints érudits, avec autant d'interprétations à la clé. La première explication puise sa source dans le premier Livre des Rois de l'Ancien Testament. On y apprend (I Rois VII, 14) que, pour bâtir le temple de Jérusalem, le roi Salomon envoya chercher Hiram, « fils d'une veuve de la tribu de Nephtali ». La légende fut introduite par le pasteur [Anderson](#) (voir cette entrée) dans les premières *Constitutions* de la franc-maçonnerie anglaise en 1723 pour lui donner une assise historique. Les francs-maçons du XVIII^e siècle, successeurs revendiqués, à défaut d'être légitimes, d'Hiram, fils d'une veuve et premier « Maçon » légendaire, sont donc à leur tour devenus des « enfants de la Veuve ».

Une autre explication, plus mystique, assimile la Veuve à la franc-maçonnerie dans son ensemble, après l'exécution de Jacques de Molay, Grand Maître de l'Ordre du Temple, brûlé vif en 1314 à Paris. Le « mariage » entre l'Ordre du Temple et son Grand Maître est alors une extension parabolique du « mariage » entre le Christ et l'Église, et les francs-maçons sont désignés cette fois comme des fils de l'Ordre et non plus comme des Frères du fondateur.



Les symbolistes, eux, voient plutôt dans cette expression la trace du mythe d'Osiris, le dieu solaire de l'Égypte, réadapté sous les traits d'Hiram, tandis qu'Isis, veuve d'Osiris, déesse de la Nature, devient la mère de tous les francs-maçons, « enfants de la Veuve ».

À signaler qu'il existe également des interprétations psychanalytique, kabbalistique et hermétiste, toutes relatives à la « Veuve » et à ses enfants et dont la finesse et la complexité dépassent de loin le cadre de cet ouvrage. Enfin, les francs-maçons ont un « signe de détresse », destiné à appeler leurs Frères au secours lorsqu'ils sont en danger, consistant à lever les mains jointes, doigts entrecroisés et paumes vers le haut, au-dessus de la tête, à reculer la jambe et à incliner le buste vers l'arrière en s'écriant : « À moi les enfants de la Veuve ! »

Étienne, Bruno (1937-2009)

Bruno Étienne a été mon meilleur ennemi. Il a salué mon élection au poste de Grand Maître du Grand Orient de France par un article très dur dans *Le Monde*, voyant dans cet événement la fin de la franc-maçonnerie, rien de moins. Neuf ans plus tard, cet esprit perçant, brillant et doté de ce caractère impossible qui faisait tout son charme, était devenu un ami très cher.

Bruno Étienne fut un très grand érudit et un vrai grand initié. Il avait une connaissance rare des gens et des choses et incarnait à lui seul la renaissance culturelle du Grand Orient de France. Une renaissance qui prenait en compte la dimension croyante de la Maçonnerie et qui rejetait l'idée que l'on ait pu coudre un petit carré de tissu sur l'ancien emblème du Grand Orient pour cacher le « Yahvé », le nom de Dieu en hébreu qui y avait été brodé. C'était pour lui une sorte de négationnisme culturel insupportable.

Bruno Étienne est et restera l'une des figures emblématiques de la Maçonnerie, aux côtés des Ashmole, Moray, Roëttiers de Montaleau. Il est l'un des grands qui inscrit son nom dans l'histoire réelle, culturelle et principielle de la franc-maçonnerie et qui mérite un hommage tout particulier.

Sociologue et politologue, immense spécialiste de l'Islam, Bruno Étienne est l'un des premiers à avoir entrepris une recherche pluridisciplinaire sur le phénomène religieux. Formé à la faculté de droit d'Aix-en-Provence et à l'institut Bourguiba de Tunis, il est entré au CNRS puis a enseigné quelques années à l'École nationale d'administration d'Alger. Agrégé en sciences politiques, maître de conférences à l'université de Casablanca, au Maroc, il a été nommé en 1980 directeur du Centre de recherche et d'étude des sociétés musulmanes, laboratoire du CNRS, et professeur à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. En 1985, il a créé l'Observatoire du religieux, réinsérant le religieux dans une dimension véritablement initiatique.

Issu d'une famille protestante, Bruno Étienne était entré au Grand Orient dès 1960. Franc-maçon accompli et brillant, il en a gravi tous les échelons jusqu'au 33^e degré. Affilié à plusieurs loges aixoises, il n'a jamais cessé de produire textes de réflexion et articles corrosifs incitant la franc-maçonnerie à se pencher sur elle-même et les Frères à revenir aux valeurs fondamentales de l'Ordre. Par ses travaux, par son action, il est celui qui a redonné du lustre à la pensée maçonnique.

Bruno Étienne fut un franc-maçon de combat, Franc et Maçon, qui éclaira la dimension spirituelle sans perdre de vue la dimension républicaine. Il faisait partie de ceux, trop rares encore, qui rappellent que la laïcité n'est pas une excuse à l'ignorance.

Évangile de Jean

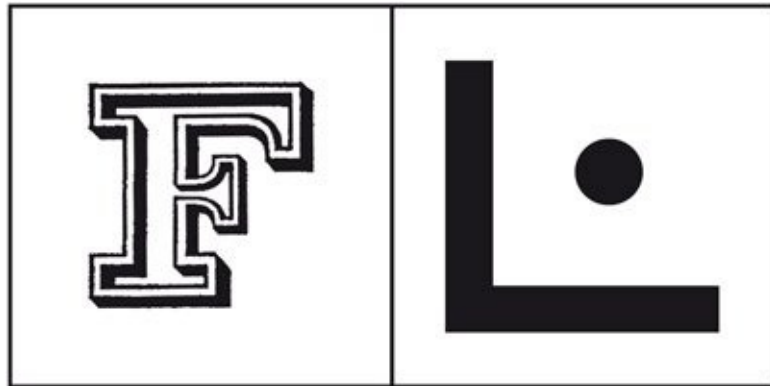
Plein de bruit, de fureur, de sang et de violence, l'Évangile de Jean entre assez tardivement dans les Évangiles officiels de l'Église catholique. Il diffère beaucoup des trois autres Évangiles, ceux de Matthieu, Marc et Luc, dits « synoptiques » car racontant tous les trois l'histoire de Jésus de façon assez semblable.

La question importante est de savoir si la Maçonnerie s'en sert comme d'une sorte de pied de nez à l'Église pour montrer sa différence ou si elle le considère comme l'évangile le plus important et le plus intéressant, notamment en raison de l'une des problématiques qui s'y trouve abordée, celle de la recherche de la Parole perdue. Mais une chose est sûre : il occupe une place importante dans la franc-maçonnerie dès son origine. Alors que les débats sur l'auteur véritable de cet évangile ne sont pas clos, entre saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste, les Frères décident dès le départ de se placer sous le patronage unique de saint Jean et d'honorer les deux. En 1717, la Grande Loge de Londres choisit le 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste, pour se constituer en regroupant les quatre loges de Londres. Et l'article 22 des [*Constitutions d'Anderson*](#) (voir cette entrée) de 1723 précise que les réunions et fêtes de la franc-maçonnerie peuvent aussi se tenir le 27 décembre, à la Saint-Jean du solstice d'hiver et jour de fête consacré à l'évangéliste.

Aujourd'hui encore, dans une grande majorité des loges du monde, les travaux ne commencent jamais sans que la Bible ait été ouverte à l'Évangile de saint Jean dit « Évangile de la Lumière ».

Le Prologue dit : « Au commencement était le Verbe et le Verbe était avec Dieu et le Verbe était Dieu. Il était au commencement avec Dieu. Tout fut par lui et sans lui rien ne fut... La vie était la Lumière des hommes... Les hommes ne l'ont point connue... »

Texte réputé d'une grande portée initiatique et spirituelle, il inspire depuis l'origine une grande partie de la franc-maçonnerie, qui ne manque d'ailleurs jamais, dans ses rituels, de célébrer la Saint-Jean.



Fairbanks, Douglas Ullman, *dit* Douglas (1883-1939)

Héros du cinéma muet, l'acteur américain Douglas Fairbanks a mis sa fine moustache au générique de quarante-cinq longs-métrages entre 1915 et 1929. Premier interprète du rôle de Zorro, il endosse aussi les costumes de Robin des Bois et de Ben-Hur et connaît un immense succès. Surnommé un temps « le roi de Hollywood », il est l'une des premières vraies grandes stars de l'histoire du cinéma.

C'est en 1925, alors qu'il tourne *Le Fils de Zorro* et *Ben-Hur*, qu'il est fait maître maçon à la loge *Beverly Hills n° 528*, à l'Orient de Los Angeles.

Fairbanks ne se contente pas de jouer. Il est aussi scénariste et producteur, parfois les trois à la fois. Il a d'ailleurs fondé sa propre compagnie, la Douglas Fairbanks Film Corporation. En 1919, il s'associe avec Chaplin et quelques autres pour créer la société de distribution United Artists.

Ferrer Guardia, Francisco (1859-1909)

Ce fils d'agriculteurs catalans milite très tôt au Parti républicain progressiste. Il entre en franc-maçonnerie en 1884, initié à la loge *Verdad* (« La Vérité ») de Barcelone où il prend le nom de « Frère zéro ». Contraint à l'exil après l'échec du coup d'État du général Villacampa qui voulait proclamer la République, Ferrer s'installe à Paris en 1886. Il s'affilie à la loge *Les Vrais Experts* du Grand Orient de France et travaille à son grand projet éducatif : « Des écoles nouvelles où seront appliqués directement des principes répondant à l'idéal que se font de la société et des Hommes ceux qui réprouvent les conventions, les préjugés, les cruautés, les fourberies et les mensonges sur lesquels est basée la société moderne. »

De retour à Barcelone en 1901, il fonde L'École moderne, établissement dispensant un enseignement affranchi de l'emprise de l'Église et de l'État. En 1906, le pouvoir, qui voit d'un très mauvais œil cette initiative, profite d'un attentat à la bombe commis par le bibliothécaire de l'École moderne pour la fermer. Ferrer est emprisonné pour complicité. Libéré l'année suivante, il tente en vain de rouvrir son école, propose d'implanter le même concept en France et en Belgique, fonde la Ligue internationale pour l'éducation rationnelle de l'enfance dont le président honoraire est Anatole France. En juillet 1909, Barcelone se soulève. L'armée de Madrid réprime l'émeute dans le sang. L'Église espagnole désigne aussitôt le coupable : le partisan de l'école sans Dieu, Francisco Ferrer. Totalelement étranger à ce soulèvement, le Frère Ferrer, 31^e au Grand Orient de France, est fusillé le 13 octobre 1909.

Ferry, Jules François Camille (1832-1893)

De lui, la postérité n'a gardé que sa décision de rendre l'enseignement gratuit, laïque et obligatoire. Mais Jules Ferry, personnage complexe, est bien loin de se réduire à cette seule image d'Épinal.

Jules Ferry a eu une carrière politique bien remplie, occupant de hautes fonctions. Vosgien de naissance et avocat de formation, élu député de Paris en 1869, il devient membre du gouvernement de défense nationale et maire de Paris après la défaite de Sedan. Lorsque la capitale se soulève, Ferry fuit l'insurrection communarde. Thiers le nomme ministre plénipotentiaire en Grèce. Ferry démissionne en 1873 et revient à l'Assemblée où il détient le mandat de député

des Vosges. Il profite de cet intermède pour se faire initier, à l'âge de quarante-trois ans, dans la loge *La Clément Amitié* du Grand Orient de Paris. Il s'affiliera également à la loge *Alsace-Lorraine* et s'épanouit rapidement au sein de cette franc-maçonnerie coloniale, sous l'égide d'un Grand Orient émancipateur, apportant la lumière de l'Occident.



Lorsqu'il revient aux affaires six ans plus tard en tant que ministre de l'Instruction publique, il se pose d'emblée en défenseur de l'école laïque. Président du Conseil en 1880 et chaud partisan de la colonisation, il impose le protectorat de la France à la Tunisie, lance la conquête du Congo et du Tonkin. En 1882, il fait voter sa fameuse loi sur la gratuité et l'obligation de l'enseignement pour tous les enfants. Profitant de l'inquiétude de l'opinion à propos des événements coloniaux en Indochine, l'opposition provoque la chute du cabinet Ferry en mars 1885.

Le Frère Ferry, convaincu des bienfaits de la civilisation, continue de défendre l'expansion coloniale, au prix de déclarations fort peu maçonniques. Revenu à son poste de député, il tient à la tribune de l'Assemblée des propos lourds de préjugés, estimant : « Il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. » Inutile de préciser ici que ces propos, comme d'autres textes de Ferry relatifs aux bienfaits de la colonisation, lui vaudraient aujourd'hui de rester à la porte des temples maçonniques. Mais Ferry est l'un de ces Maçons composites qui font tout le charme de la franc-maçonnerie dès lors que l'on fait l'effort de ne pas occulter l'une ou l'autre facette du personnage.

Élu sénateur en 1891, il accède à la présidence de la Haute Assemblée le 24 février 1893. Trois semaines plus tard, le Frère Ferry est terrassé par une crise cardiaque.

Fiches, affaire des

Le scandale, baptisé ensuite affaire des Fiches, éclate le 4 novembre 1904, lorsqu'un député de la droite nationaliste agite, à l'Assemblée nationale, un document signé du général André, ministre de la Guerre dans le cabinet Combes. Dans cette missive, le général évoque un système de fichage des officiers de l'armée qu'il a lui-même mis en place avec l'aide du Grand Orient de France. Quelques jours plus tard, le général André démissionne. Le cabinet Combes ne lui survit que quelques semaines.

L'origine de cette affaire remonte à 1902. Le général André, nommé deux ans plus tôt au ministère de la Guerre, est reconduit à son poste par le nouveau cabinet dirigé par Émile Combes. Républicain convaincu, le général veut ancrer l'armée de la nation, encore largement encadrée par des officiers proches des milieux cléricaux, dans la République. Il entend donc favoriser l'avancement de cadres républicains mais se méfie des informations issues de ses propres commissions d'avancement.

Le capitaine Mollin, franc-maçon et membre de son cabinet, lui apporte la solution. Avec l'accord de Frédéric Desmons, président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient, il demande aux francs-maçons de toutes les loges françaises d'établir des fiches concernant les officiers en poste dans les garnisons de leurs villes. Une partie des loges se prête au jeu et près de vingt mille fiches détaillées arrivent sur le bureau du général André, après avoir transité par le siège du Grand Orient, rue Cadet à Paris.

C'est là que se trouve le grain de sable de cette belle mécanique. À l'automne 1904, Jean-Baptiste Bidegain, adjoint du secrétaire du Grand Orient, subtilise un lot de fiches et de documents et les vend à un député réactionnaire. L'affaire des Fiches est née.

L'année suivante, le Convent du Grand Orient validera rétroactivement l'opération à la quasi-unanimité, une seule loge s'étant déclarée hostile. Ce quitus pour le passé fut toutefois assorti d'un avertissement précisant que la Maçonnerie ne devait se mettre au service d'aucun gouvernement.

Cette affaire est l'un des éléments qui montre le mieux – ou le plus mal – ce qu'est un Grand Orient politique, bras armé de la République et décidant de la

défendre par tous les moyens, y compris les moins fréquentables. Il faut se rappeler que le Grand Orient de 1904 est encore auréolé de la victoire de la République depuis 1877, que les républicains ont gagné toutes les élections depuis, mais qu'il subit toujours la poussée des cabinets de droite. C'est un Grand Orient qui a vécu difficilement l'affaire Dreyfus, votant à l'unanimité le soutien au capitaine, mais très tardivement. Et s'alignant sur Clemenceau et Zola avec une prudence de Sioux, soucieux de conserver le soutien d'une armée républicaine dont il n'était pas si sûr qu'elle le soit vraiment. C'est d'ailleurs sur le doute que s'est bâtie toute cette affaire. Face à un gouvernement doutant à la fois de la loyauté de ses officiers supérieurs et de celle de ses propres services de renseignements pour en avoir une idée plus précise, le Grand Orient s'est transformé en une force supplétive visant à contrôler les pensées et les penchants des militaires, un peu sur le mode des commissaires impériaux voulus par Napoléon. Une nécessité et une erreur.

Fleming, sir Alexander (1881-1955)

Le découvreur de la pénicilline, premier agent antibiotique identifié, a révolutionné le traitement des infections bactériennes. Diplômé de médecine en 1906, il s'oriente vers la recherche en bactériologie à l'hôpital Sainte-Marie de Londres. C'est là qu'il met en évidence, en 1928, les propriétés antibactériennes d'un champignon de type *penicillium*. Il faudra douze années de travail à Howard Florey et Ernst Chain, biologistes à l'université d'Oxford, pour parvenir à purifier et concentrer la pénicilline. Médicament révolutionnaire, il sauvera des millions de vies pendant la Seconde Guerre mondiale. Anobli en 1944, Fleming recevra l'année suivante, avec Florey et Chain, le prix Nobel de médecine.

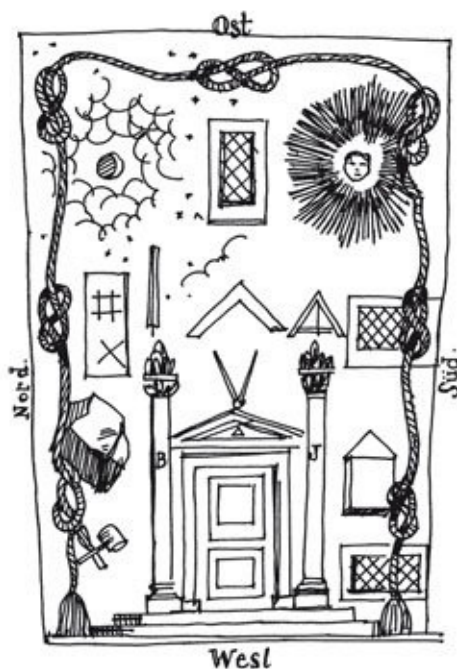
Honoré par ses pairs, l'éminent biologiste fut aussi un franc-maçon accompli. Membre de plusieurs loges anglaises, il fut un temps Vénérable de la loge *Misericordia* n° 2682. Premier Diacre de la Grande Loge unie d'Angleterre en 1942, il était 30^e du Rite écossais et Très Sage du chapitre *Rosa Croce Victory*.

Franc-maçonnerie allemande

L'Allemagne fut, comme la France, l'un des berceaux de la franc-maçonnerie née en Angleterre au début du XVIII^e siècle. La première loge de l'histoire germanique apparaît le 6 décembre 1737, à Hambourg. Inspirée directement par la Maçonnerie anglaise, qui lui donne ses cadres et ses rites, la franc-maçonnerie allemande va dès lors connaître un essor important, marqué par l'initiation du prince héritier de Prusse, le futur roi Frédéric II, le 14 août 1738. Très impliqué dans les travaux maçonniques, le monarque demandera à son conseiller de fonder une loge à Berlin. C'est ainsi que naît, en 1740, la loge *Aux Trois Globes*. À noter que la quasi-totalité des premières loges allemandes portent des noms français : *Aux Trois Aigles Blancs* (Dresde, 1740), *Aux Trois Boussoles* (Meiningen, 1741), *Aux Trois Squelettes* (Breslau, 1741), *L'Union* (Francfort-sur-le-Main, 1741)...

La loge des *Trois Globes* devient rapidement la tête de pont d'une nouvelle obédience et se rebaptise *Grande Mère Loge Royale Aux Trois Globes*. Le premier Grand Maître n'est autre que le roi de Prusse. Dans le même temps, d'autres courants maçonniques s'épanouissent. La Grande Loge de Prusse et la Grande Loge des francs-maçons d'Allemagne forment, avec leur aînée des *Trois Globes*, dont elles sont issues, le socle d'une Maçonnerie strictement chrétienne. À leurs côtés apparaissent des obédiences provinciales importantes, à Hambourg, Francfort-sur-le-Main, Bayreuth et Dresde, plus ouvertes et à ce titre qualifiées de Grandes Loges « humanitaires ».

L'une des particularités de la Maçonnerie germanique de cette période est l'adoption du Rite de la Stricte Observance Templière, fondé vers 1750 par le baron de Hund. La quasi-totalité des Maçons allemands vont s'y rallier avant que le Lyonnais Jean-Baptiste Willermoz ne parvienne à lui substituer, lors du Convent de Wilhelmsbad, en 1782, le Rite écossais rectifié.



Mais on ne débat pas seulement de rituel dans les loges de l'Empire. On y parle aussi bien des Lumières que de la kabbale, de l'*Encyclopédie* que de l'alchimie. Les grands écrivains de l'époque, comme Lessing, Goethe ou Fichte, s'y retrouvent, aux côtés des princes et des ducs. Dans cette sorte d'effervescence se glissent d'autres mouvements, comme les Illuminés de Bavière, fondés en 1776 sur le modèle de la franc-maçonnerie pour propager les idées des Lumières et interdits huit ans plus tard.

Au XIX^e siècle, la Maçonnerie allemande connaît des bonheurs divers, partagée qu'elle est entre la Prusse et les trente-neuf États de la Confédération germanique. Les loges sont interdites ici, encouragées ailleurs, en raison de contextes politiques locaux. Elles sont surtout le lieu d'un vif débat, dans les années 1850, sur la possibilité ou non d'admettre des juifs. Une idée acceptée après de longues controverses dans les obédiences « humanitaires », mais rejetée par les trois Grandes Loges de la vieille Prusse. Pour les historiens, cette profonde faille, qui ne fera que s'élargir avec les guerres de 1870 et 1914, sera lourde de conséquences. La puissante Maçonnerie allemande, ainsi divisée, sera bien incapable de s'opposer à la montée du nazisme. Interdite en 1935, elle se relèvera difficilement après la guerre. Alors qu'elle comptait 62 500 membres en 1932, elle n'en a plus aujourd'hui qu'un peu moins de 20 000, répartis au sein de la juridiction allemande du Droit humain, de la Grande Loge féminine

d'Allemagne, des Grandes Loges unies d'Allemagne, du Souverain Grand Orient d'Allemagne et de l'Ordre Maçonnique Universel.

Franc-maçonnerie américaine

La franc-maçonnerie américaine, implantée dans les années 1730 avec l'arrivée des premiers colons anglais, a été puissante et l'un des moteurs de la jeune nation, autour de George Washington et Benjamin Franklin. Les « pères fondateurs » furent autant des *founding fathers* que des *founding brothers*, treize des trente-neuf signataires de la Constitution américaine de 1787 arborant les insignes de la Maçonnerie. Et lorsque le président George Washington posa la première pierre du Capitole, en 1793, il portait son tablier maçonnique.

Cette organisation a pourtant bien failli disparaître avec l'affaire Morgan, du nom de ce franc-maçon passé dans le mormonisme auprès de Joseph Smith, le fondateur de la secte. Le Frère Morgan, que certains comparent plutôt à un aventurier sans scrupules, aurait été fort dépité de ne pas être admis dans les grades de perfectionnement de son obédience. Après sa démission, il préparait la publication d'un ouvrage promettant la révélation des secrets maçonniques. Mais le 12 septembre 1826, il disparut dans des conditions mal éclaircies, en compagnie de plusieurs personnes affiliées à la franc-maçonnerie. On ne le revit jamais plus.

Il n'en fallait pas plus pour que la rumeur accuse la Maçonnerie de l'avoir éliminé. Sans la moindre preuve, le poison du doute fit son effet, provoquant le départ des loges de près de 90 % des effectifs et suscitant une sorte d'hystérie antimaçonnique. Un « parti antimaçonnique d'Amérique » vit le jour, réalisant des scores importants aux élections.

La Maçonnerie américaine aura un mal fou à se relever de cet épisode. Tirant les leçons de ce désastre, elle décidera de ne plus jamais interférer dans les affaires politiques et sociales du pays.

Reflète de l'organisation fédérale du pays, la franc-maçonnerie américaine est structurée autour de cinquante Grandes Loges régulières, une dans chaque État. La majorité d'entre elles étant reconnue par la Grande Loge unie d'Angleterre, leurs membres se doivent d'affirmer leur croyance en Dieu.

Aux côtés de ces obédiences régulières fleurissent de nombreuses obédiences dites « libérales », non reconnues et d'un peu toutes les tendances,

comme la George Washington Union, le Droit humain ou le Grand Orient des États-Unis d'Amérique.

La Maçonnerie d'outre-Atlantique est également caractérisée par la pratique dominante du Rite d'York, spécifique à ce pays. Il comporte, outre les trois premiers grades d'apprenti, compagnon et maître, quatre grades dits « capitulaires » et deux grades dits « cryptiques ». Ce rite comprend également les Masonic Orders of Christian Knighthood, Maçonnerie d'inspiration chevaleresque et templière.

Activité exercée au grand jour et socialement reconnue, la franc-maçonnerie américaine des Grandes Loges blanches a revendiqué jusqu'à plus de quatre millions d'adhérents à la fin de la Seconde Guerre mondiale. On estime qu'il en reste aujourd'hui moins de quatre cent mille, chiffre peu représentatif de la véritable capacité d'attraction des loges, en raison d'un dispositif particulier. Il est en effet possible d'être « Maçon à vie » en payant une seule fois une cotisation relativement modeste, sans avoir à remettre les pieds dans son atelier. De ce fait, le chiffre des présents actifs dans les loges est probablement inférieur à deux cent mille. Il s'agit d'une Maçonnerie conservatrice et traditionaliste, récréative, festive et charitable, essentiellement blanche.

Ségrégationniste, la Maçonnerie américaine a aussi vu dès 1791 la création d'une obédience exclusivement noire, baptisée Prince Hall, du nom de son fondateur. Le Grand Orient de France reconnaîtra très vite cette Maçonnerie noire américaine, notamment en Louisiane, ce qui lui vaudra beaucoup de difficultés avec la Maçonnerie blanche.

En 2002, la Grande Loge de Californie a organisé pour la première fois un sommet maçonnique international en présence de représentants du Grand Orient. L'année suivante, elle a invité des délégations de la Grande Loge féminine de France et du Droit humain, montrant ainsi sa capacité à élargir le champ. Mais à la conférence des Grandes Loges américaines, l'impossibilité d'échanger avec la Maçonnerie de type libéral ou adogmatique reste toujours le dogme officiel. Et s'il arrive qu'il y ait un dialogue construit autour des sociétés d'histoire ou de culture de la franc-maçonnerie, ce n'est malheureusement pas le cas pour ce qui est du travail en loge.

Franc-maçonnerie anglaise

La franc-maçonnerie anglaise constitue le berceau de la franc-maçonnerie. C'est en effet à Londres, entre 1700 et 1717, que ce mouvement philosophique

voit le jour. Il se forme à l'initiative d'Isaac Newton et autour d'une idée centrale : la science va permettre de sortir de la guerre civile une Angleterre divisée, morcelée, dans laquelle les réunions et les associations sont interdites.

Cette Maçonnerie anglaise veut faire sortir la société du débat religieux pour lui substituer le progrès scientifique. Elle estime que ce sera le moteur du changement de la société et de la fin des guerres de Religion. Ses membres sont des gens aisés qui ont les moyens d'avoir appris à lire et écrire et de fréquenter les tavernes. C'est une Maçonnerie d'élite qui recrute principalement dans la bourgeoisie, mais aussi dans les marges éclairées de la noblesse, du clergé protestant ou réformé.

En 1717, les quatre premières loges, qui se réunissent dans quatre tavernes londoniennes, constatent que le pouvoir tolère leur existence et qu'aucune arrestation n'est ordonnée parmi leurs membres. Elles décident alors de s'unir et créent la Grande Loge de Londres. Six ans plus tard, elles se dotent du texte fondateur, les *Constitutions* écrites par [James Anderson](#) (voir cette entrée) en 1723.

En 1738, des loges hors de Londres, notamment irlandaises, se rebellent contre les *Constitutions* d'Anderson, et exigent qu'il soit obligatoire de croire en Dieu. L'obédience accepte de faire des concessions. Paraissent alors les deuxièmes *Constitutions* corrigées, dans lesquelles il faut effectivement croire en Dieu. Ces modifications ne sont pas du goût de tous. En 1751, une partie des ateliers fait sécession et se regroupe au sein d'une nouvelle obédience, la « Grande Loge des Anciens Maçons ». Pendant près de soixante ans, les deux obédiences se concurrencent. Cette guerre prend fin avec l'armistice de 1813 et la fusion des deux branches pour créer la Grande Loge unie d'Angleterre.

La franc-maçonnerie britannique comptait près de huit cent mille membres en 1945. Elle n'en affiche aujourd'hui plus que trois cent mille, dans des conditions qui ressemblent beaucoup à la situation américaine, avec une présence dans les loges de plus en plus faible et difficilement quantifiable.

Cette franc-maçonnerie anglaise a de longue date une relation très difficile avec la franc-maçonnerie française. Elle s'est manifestée d'abord sur le terrain de l'impérialisme colonial maçonnique. L'ouverture par les Français d'une loge dans les Pays-Bas autrichiens (la Belgique actuelle) va amener rapidement à un conflit d'intérêts majeur et à une rupture des relations diplomatiques entre les Maçonneries anglaise et française dès 1776. Conflit aggravé dans la même période par le soutien des Français et notamment des Frères du Grand Orient de France, aux insurgés américains en lutte contre le colonisateur anglais.

Dans ces conditions, Londres émet un oukase interdisant les interrelations, les visites et la reconnaissance des grades. L'affaire prend une tournure définitive en 1877, lorsque le Grand Orient supprime l'obligation de croire au Grand Architecte puis, plus tard, accepte de reconnaître les Sœurs en leurs grades et qualités. La Maçonnerie britannique considère alors le Grand Orient de France comme irrémédiablement et totalement infréquentable. Même si, ici et là, il existe des espaces de dialogue et de relation qui permettent aux chercheurs et aux historiens de la franc-maçonnerie de se parler, à condition de ne pas venir en tenue. Sauf quand, de temps en temps, une petite entorse à la règle est faite, l'air de rien.

Franc-maçonnerie française

En 1688, la dynastie écossaise des Stuarts est chassée du trône de Grande-Bretagne par la « Glorious Revolution ». Elle se réfugie en France à Saint-Germain-en-Laye. Selon une tradition ancienne, une loge – *La Bonne Foi* – aurait été créée à cette époque par des membres écossais et irlandais de la suite de Jacques III Stuart.

Mais ce n'est qu'en 1728 que la Maçonnerie française se structure vraiment, sous la houlette d'un Anglais, Philip, duc de Wharton, qui est le premier Grand Maître de la première Grande Loge en France. Il organise l'Ordre autour des esprits cultivés, des militaires, de la noblesse et de la bourgeoisie, en acceptant également des populations marginales, un ordre qui se développe sur la logique de ses Frères anglais, le progrès social et scientifique.

Arrive alors la première grande confrontation : en 1773, la Maçonnerie de province veut l'élection des Vénérables, les dirigeants des loges, au suffrage universel. La Maçonnerie de Paris veut des Vénérables titulaires de leur charge. Face à cette opposition, les délégués des loges de province l'emportent et créent le Grand Orient de France.

Après la rupture avec la Grande Loge unie d'Angleterre en 1877, les Maçons les plus conservateurs du Grand Orient quittent l'obédience et créent, en 1913, la Grande Loge nationale indépendante et régulière pour la France et les colonies qui deviendra la Grande Loge nationale française. Entre-temps est apparue une nouvelle obédience, le Droit humain, fondée en 1892 avec l'objectif d'initier les femmes, jusqu'alors interdites de franc-maçonnerie. Cette obédience mixte est devenue depuis une fédération internationale au développement important.

Survient le moment du grand traumatisme de la Maçonnerie française, avec le régime de Vichy. Les obédiences maçonniques sont interdites dès le mois d'août 1940, les Frères interdits d'activité dans la fonction publique, expulsés de leur travail, de leur logement, certains sont déportés. La Maçonnerie française sera durablement touchée.

Le général de Gaulle, saisi par une délégation de francs-maçons venus le voir à Alger, à la fin de 1943, abolit dès cette date les textes antimaçonniques. Et, dès la Libération, la Maçonnerie se relève, certes difficilement, mais avec volonté. Le Grand Orient et la Grande Loge, qui ont été persécutés ensemble, qui ont résisté ensemble, se retrouvent et décident de fonder une obédience unitaire. Initiative qui restera sans lendemain.

En 1945 apparaît la première obédience française exclusivement réservée aux femmes, avec la naissance de la Grande Loge féminine française (GLFF), bientôt rejointe par toute une série d'autres obédiences féminines ou mixtes (GLMF, GLMU, etc.).

La franc-maçonnerie française a eu la chance de la pluralité et de la diversité, facteurs essentiels de son développement. Cela se traduit aujourd'hui par la présence d'une douzaine d'obédiences majeures et de quelques centaines d'autres. Cette Maçonnerie historiquement bien implantée atteint son plus haut niveau d'adhérents de nos jours, avec plus de 130 000 Frères et Sœurs, environ un cinquième de femmes. Première obédience nationale, le Grand Orient compte de près de 50 000 membres. Il est suivi par la Grande Loge nationale française qui dépasse les 40 000 membres, la Grande Loge de France qui en dénombre plus de 30 000, la Grande Loge féminine de France et le Droit humain en comptant chacune environ 15 000.

Franklin, Benjamin (1706-1790)



L'un des pères fondateurs de la République des États-Unis d'Amérique, Benjamin Franklin est aussi l'un des plus anciens francs-maçons de ce pays. Initié sans doute en 1731 au sein de la loge *Saint-John* à Philadelphie, il devient Vénérable de sa loge et Grand Maître de Pennsylvanie trois ans plus tard. Grand Maître provincial de la Grande Loge unie d'Angleterre, Benjamin Franklin fait de nombreux séjours à Paris. Au cours de l'un d'eux, il s'affilie à la loge *Les Neuf Sœurs*, sorte d'académie maçonnique comptant dans ses rangs les esprits les plus avancés. C'est à son bras que Voltaire pénètre dans cette loge, le 7 avril 1778, pour y être initié.

Cet imprimeur autodidacte, passionné de sciences et inventeur du paratonnerre, a également mené en parallèle une carrière politique. Élu à l'assemblée de Pennsylvanie en 1751, il est l'un des rédacteurs de la Déclaration d'indépendance au congrès de Philadelphie de 1776. Nommé ambassadeur en Europe, il négocie avec le représentant britannique et signe avec lui, en 1783, le traité de Paris qui reconnaît l'indépendance des États-Unis.

À son retour, Benjamin Franklin est élu président de l'État de Pennsylvanie et participe à la rédaction de la Constitution américaine.

Paradoxalement, la carrière maçonnique de ce *funding brother*, à la fois Frère et père fondateur de la jeune République américaine, est très occultée aux États-Unis. Il est rare de trouver dans les biographies qui lui sont consacrées la dimension maçonnique, ou alors expédiée en quelques mots. Comme si le sujet semblait difficile à aborder.

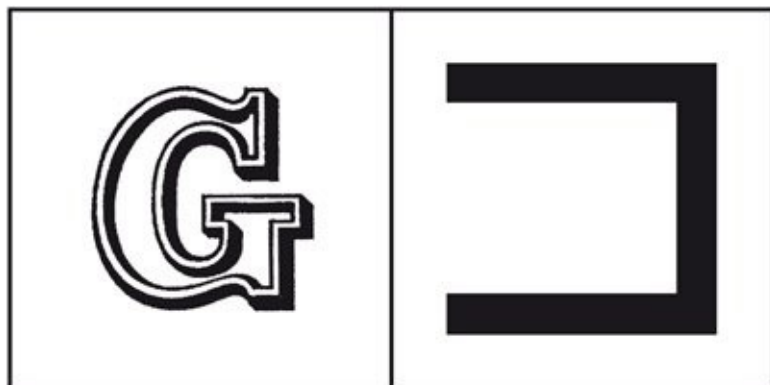
Fraternité

La fraternité maçonnique est une valeur affirmée dès la création de l'Ordre. Les [Constitutions d'Anderson](#) (voir cette entrée) de 1723, premier texte fondateur, désignent clairement chaque franc-maçon sous le terme de « Frère » et l'ensemble de la Maçonnerie naissante comme une « fraternité ». Dès le milieu du XVIII^e siècle, le terme prend le sens d'« amour fraternel » entre tous les Maçons.

Comme la solidarité dont elle est indissociable, la fraternité maçonnique n'est en rien une obligation réglementaire mais la conséquence de l'adhésion au même idéal et du respect des mêmes valeurs fondamentales. De ce fait, tout franc-maçon reconnu comme tel est considéré comme un Frère par tout autre franc-maçon, donnant à ces rencontres un avant-goût inimitable de l'universalité humaine.

Il est à noter que si l'origine exacte de la devise de la République française, *Liberté, Égalité, Fraternité*, n'est pas clairement établie, certains historiens estiment que le troisième terme traduit un apport d'origine maçonnique, qui devra d'ailleurs attendre l'avènement de la III^e République, dite « République maçonnique », pour s'imposer.

Cette fraternité et son corollaire de solidarité sont souvent interprétés par les adversaires de la Maçonnerie comme le soutien inconditionnel des obédiences à tous leurs membres et dans toutes les circonstances. Vision délirante et bien loin de la réalité, nourrie par les adeptes du complot maçonnique. Car si les Frères traversant des difficultés peuvent compter sur le soutien de leurs loges, les Maçons délinquants n'en ont rien à espérer. Sitôt démasqués, ils seront mis au ban des obédiences.



GADLU (Grand Architecte de l'Univers)

Depuis le XVIII^e siècle, c'est sous le vocable symbolique du « Grand Architecte de l'Univers » que les francs-maçons désignent Dieu. On lui rend hommage dans les rituels et c'est devant lui et sur le livre de l'[Évangile de Jean](#) (voir cette entrée) que sont prêtés les serments maçonniques. Dans la tradition maçonnique anglo-saxonne, il a d'ailleurs dès cette époque d'autres pseudonymes, tous aussi transparents : « Grand Géomètre de l'Univers », ou simplement le « Très-Haut ».

En France, après la brève tentative de Robespierre d'imposer en 1792 un « Être Suprême » évanescent et énigmatique, les partisans d'une religion sage et tolérante importent dans les loges leur conception d'un Dieu horloger ou géomètre – et donc aussi architecte –, lointain et assimilable sans difficulté majeure à la raison universelle qui gouverne le monde. Mais la question est loin d'être réglée. En 1877, en effet, le Grand Orient de France décide, lors de son

Convent, de renoncer non pas à l'usage du vocable, mais à l'obligation de croire en Dieu et en l'immortalité de l'âme, obligation introduite dans ses règlements en 1849. Voilà le GADLU peu à peu congédié des loges et effacé des en-têtes officiels du Grand Orient.



Depuis lors, un débat essentiellement franco-français tourne autour de ce sujet. Certaines obédiences, comme la Grande Loge nationale française, ont officiellement maintenu la conception originelle qui fait du GADLU une référence obligatoire et l'assimile à Dieu. D'autres, comme la Grande Loge de France ou la Grande Loge féminine de France, ont préservé le GADLU en spécifiant que toutes les interprétations philosophiques étaient recevables : Dieu, mais aussi la Loi, la Nature, le Logos, la Raison – en un mot, un principe qui sert de clé de voûte à l'édifice intellectuel et moral de la franc-maçonnerie. Ailleurs, comme au Droit humain, on peut garder cette formule dans les mêmes conditions et sous les mêmes réserves, ou lui préférer le « progrès de l'Humanité ».

Au Grand Orient, plus d'un siècle après la décision de 1877, on fait à peu près ce que l'on veut, et d'une loge à l'autre les variantes sont innombrables comme le sont aussi les options relatives au Volume de la Loi sacrée.

Garibaldi, Giuseppe (1807-1882)

Héros de l'unification italienne et combattant infatigable de la Liberté, Giuseppe Garibaldi a sillonné les mers et bataillé sur tous les fronts. C'est au cours de ses voyages en Méditerranée, simple mousse devenu capitaine de seconde classe, que Garibaldi a découvert sa véritable vocation politique : la réunification de l'Italie.

Au début de 1834, il participe à une première tentative de soulèvement dans le Piémont qui tourne à l'échec. Garibaldi s'enfuit à Marseille, passe par la mer Noire et la Tunisie avant de s'exiler à Rio de Janeiro. Là-bas, il participe aux combats des partisans de l'indépendance du Rio Grande do Sul, État du Sud brésilien, contre l'Empire et remporte quelques batailles avant de passer en Uruguay, alors en pleine guerre civile. Installé à Montevideo, il est initié à la franc-maçonnerie par la loge *L'Asile de la Vertu* le 18 août 1844. Il s'affilie peu après à la loge du Grand Orient de France *La Patrie*. Alors que la ville est assiégée, Garibaldi s'engage pour le gouvernement de Montevideo contre les troupes de la confédération argentine. Il crée la « Légion italienne », troupe mercenaire de plusieurs centaines d'hommes portant la chemise rouge, et remporte à leur tête plusieurs batailles.



En 1848, la révolution éclate en Italie, Garibaldi revient et participe aux trois guerres d'indépendance successives de 1849, 1860 et 1866, remportant d'importantes victoires militaires à la tête de ses hommes. Le 20 septembre 1870, les troupes italiennes rentrent enfin dans Rome, conquise. L'unité italienne est faite.

Mais Garibaldi est déjà reparti sur un autre front. L'Allemagne et la France sont en guerre. Répondant à l'appel du gouvernement de Défense nationale de Gambetta, Garibaldi remporte une bataille contre les Prussiens à Dijon. Il refuse ensuite le mandat, qui lui est offert, de député à l'Assemblée nationale préférant rentrer chez lui. Il consacre une partie de ses dernières années à la franc-maçonnerie. Lui qui fut Grand Maître du Grand Orient de Palerme, titulaire du 33^e degré du Rite écossais ancien et accepté, Grand Maître de la Maçonnerie italienne, il est élu en 1881 Grand Maître du Rite de Memphis et joue un rôle important dans l'unification des rites égyptiens.

Il meurt le 2 juin 1882 après avoir inscrit dans son testament : « Je lègue mon amour pour la Liberté et la Vérité ; ma haine du mensonge et de la tyrannie. »

Goethe, Johann, Wolfgang von (1749-1832)



Écrivain et poète, homme politique et franc-maçon, Goethe aura mené de front des activités fort diversifiées.

L'auteur signe une centaine d'œuvres, parmi lesquelles nombre de poèmes, des romans, quelques livrets d'opéra. Curieux de science, il publie un traité des couleurs, un essai sur la métamorphose des plantes et se passionne pour l'ostéologie, la science des os.

L'homme politique commence sa carrière en tant qu'avocat. Formé à Strasbourg, c'est dans sa ville natale de Francfort qu'il est nommé avocat de la Chambre impériale. Il occupe ensuite plusieurs postes avant d'être anobli en

1782 et nommé à la tête des finances de l'État. En 1788, le voilà ministre à Weimar, avant de prendre la direction, trois ans plus tard, du théâtre de la cour du grand-duc.

Le franc-maçon affiche une belle longévité, avec cinquante-deux ans passés sous le tablier. Initié en 1780 par la loge *Amalia Zu Den Drei Rosen* (Amalia aux trois roses) de Weimar, il est reçu maître en 1782. Quelques semaines plus tard, il reçoit le 4^e grade de l'Ordre intérieur de la Stricte Observance et, l'année suivante, rejoint, dit-on, l'Ordre des *Illuminati*.

Grand Maître

L'appellation « Grand Maître » désigne le président d'une obédience. Le titulaire de la charge devient alors, le temps d'un mandat, « Sérénissime Grand Maître ».

Il existe quelques variantes, comme à la Grande Loge nationale française, dirigée par un « Très Respectable », la Maçonnerie anglaise ayant opté quant à elle pour un « Très Puissant ».

Toujours élu (sauf en Suède, pays où le roi est Grand Maître de droit), il détient un mandat dont la durée varie selon les époques, les pays et les obédiences. Les prérogatives du Grand Maître sont également très variables selon les obédiences.

En France, le titre de Grand Maître a disparu pendant une période. En 1871, le Grand Orient, cédant à l'air du temps révolutionnaire et social, a remplacé le Grand Maître par le président du Conseil de l'Ordre, fonction réduite à une dimension purement administrative. Il faudra attendre 1945 pour que le Grand Orient revienne sur cette suppression. Lors du premier Convent de l'après-guerre, le Frère Francis Viaud ouvrira les travaux le matin en tant que président du Conseil de l'Ordre. L'après-midi, il redeviendra Grand Maître, sans plus d'explication.

Soucieux de prendre en compte la double dimension de la fonction, j'ai fait voter au Grand Orient de France en 2001 un dispositif dans lequel le Grand Maître « initiatique » est également le président du Conseil de l'Ordre « administratif ».

Grands Maîtres du Grand Orient de France

1771-1793 : prince Louis-Philippe d'Orléans
1795-1804 : Alexandre Roëttiers de Montaleau (Grand Vénérable)
1805-1814 : Joseph Bonaparte

De 1814 à 1852, la Grande Maîtrise est assurée par des intermédiaires :

1814-1821 : maréchal Pierre de Beurnonville
1821-1833 : maréchal Jacques Macdonald
1833-1835 : général Antoine Rampon
1835-1842 : Alexandre de Laborde
1842-1846 : Emmanuel de Las Cases
1847-1849 : Laurent Bertrand
1849-1850 : Auguste Desanlis
1851-1852 : Saint-Albin de Berville
1852-1861 : prince Napoléon Murat
1862-1865 : maréchal Bernard Magnan
1865-1870 : général Émile Mellinet

En 1870, le titre de Grand Maître est supprimé et remplacé par celui de président du Conseil de l'Ordre.

1870-1871 : Léonide Babaud-Larivière
1872-1882 : Antoine de Saint-Jean
1883-1884 : Charles Cousin
1885-1887 : Jean-Claude Colfavru
1887-1889 : Frédéric Desmons
1889-1892 : Henri Thuilié
1892-1893 : Paul Viguié
1893-1894 : Henri Thulie
1894-1895 : Antoine Blatin
1895-1896 : Louis Lucipia
1896-1898 : Frédéric Desmons
1899-1900 : Louis Lucipia
1900-1902 : Frédéric Desmons
1902-1903 : Auguste Delpech
1903-1905 : Louis Lafferre
1905-1907 : Frédéric Desmons
1907-1909 : Louis Lafferre
1909 : Frédéric Desmons (décès)
1909-1911 : Georges Bouley
1911-1913 : Charles Debierre
1913-1920 : Georges Corneau
1921-1923 : Augustin Gérard
1922-1924 : Arthur Mille
1925-1926 : Arthur Groussier
1926-1927 : Joseph Brenier
1927-1930 : Arthur Groussier
1930-1931 : Frédéric Estebe
1931-1934 : Arthur Groussier
1934-1936 : Adrien Pouriau
1936-1939 : Arthur Groussier
1944-1945 : Arthur Groussier
1945-1948 : Francis Viaud
1948-1949 : Louis Bonnard
1949-1952 : Francis Viaud
1952-1953 : Paul Chevalier

1953-1956 : Francis Viaud
1956-1958 : Marcel Ravel
1958-1959 : Robert Richard
1959-1961 : Marcel Ravel
1961-1964 : Jacques Mitterrand
1964-1965 : Paul Anxionnaz
1965-1966 : Alexandre Chevalier
1966-1969 : Paul Anxionnaz
1969-1971 : Jacques Mitterrand
1971-1972 : Fred Zeller
1973-1974 : Jean-Pierre Prouteau
1975-1977 : Serge Béhar
1977-1979 : Michel Baroin
1979-1981 : Roger Leray
1981-1984 : Paul Gourdot
1984-1987 : Roger Leray
1987-1988 : Jean-Robert Ragache
1988-1989 : Christian Pozzo di Borgo
1989-1992 : Jean-Robert Ragache
1992-1994 : Gilbert Abergel
1994-1995 : Patrick Kessel
1995-1996 : Gaston Costeaux (président de l'exécutif provisoire)
1996-1997 : Jacques Lafouge
1997-1999 : Philippe Guglielmi
1999-2000 : Simon Giovannaï (démissionnaire)
2000 : Bernard Brandmeyer (président du Conseil de l'Ordre)
2000-2003 : Alain Bauer
2003-2005 : Bernard Brandmeyer (démissionnaire)
2005 : Gérard Pappalardo (par intérim)
2005-2008 : Jean-Michel Quillardet
2008-2010 : Pierre Lambicchi

Grand Orient de France

Si le Grand Orient de France apparaît sous cette appellation à partir de 1773, il existe en fait depuis 1728. À sa création, l'obédience avait en effet pris le nom de Grande Loge en France, en écho à la Grande Loge de Londres dont était issu le premier Grand Maître français, le duc de Wharton.

Fort de ses bientôt trois siècles d'existence, le Grand Orient est la plus ancienne et la plus importante obédience d'Europe continentale, avec près de quarante-sept mille membres inscrits dans plus de mille cent cinquante loges. Son histoire se confond d'ailleurs le plus souvent avec l'histoire de la franc-maçonnerie française. Les débuts sont hésitants, et l'obédience peine à établir son autorité sur les loges qui apparaissent un peu partout sur le territoire du royaume. Son fonctionnement s'inspire du schéma de son époque, l'Ancien

Régime, avec un Grand Maître élu à vie et des Vénérables de loges inamovibles, propriétaires de leurs patentes achetées sur leurs deniers. Divisions et querelles de factions amènent la Grande Loge au bord du gouffre en 1771. Menacée de disparition, l'obédience fait sa révolution sous la houlette du duc de Montmorency-Luxembourg, élu administrateur général. Le 7 avril 1773, l'obédience prend le nom de Grand Orient de France et impose la nomination des Vénérables de loge « par le choix libre des membres de la loge ». Cette démocratisation avant la lettre entraîne la scission de quelques loges parisiennes attachées au maintien du *statu quo*, qui se constituent en Grande Loge de Clermont.

La période qui suit consacre le développement du Grand Orient, jusqu'à la révolution de 1789. Divisée sur l'attitude à adopter, l'obédience va voir la Terreur s'abattre sur elle, obligeant ses membres à la clandestinité. Il faut attendre l'Empire pour que renaisse un Grand Orient mis au service du pouvoir. L'effondrement du régime met de nouveau l'obédience en danger, avec la chute vertigineuse de ses effectifs. Sous la Restauration, les loges se reconstituent lentement, se gardant bien d'aborder des sujets politiques, préférant s'intéresser essentiellement à la philanthropie. Sous Louis-Philippe, les idées républicaines refont surface et les débats maçonniques s'en font l'écho. Nombre de francs-maçons du Grand Orient participent activement à la « campagne des banquets », rassemblements pseudo-culinaires destinés à contourner l'interdiction des réunions politiques.

La II^e République de 1848 affiche, lors de son avènement, une convergence remarquable entre son programme et les idées chères aux Maçons. L'abolition de l'esclavage, obtenue par le Frère Schoelcher, en est un exemple fameux. Les loges du Grand Orient vont d'ailleurs fournir les cadres nécessaires au nouveau régime, avant que le neveu de Napoléon ne s'empare de la présidence de la République. Renvoyés à leurs chères études, les francs-maçons se retrouvent en avril 1849 en assemblée générale et votent l'obligation de croire en l'existence d'un Dieu révélé. Un « sacré » compromis au conservatisme ambiant.

Le Second Empire met au pas l'obédience en nommant à sa tête le prince Murat. Les éléments républicains du Grand Orient sont exilés ou réduits au silence. L'ordre règne mais la vie de l'obédience se poursuit à l'ombre du pouvoir.

Après la chute du régime, le retour de l'ordre moral de 1873, aux côtés d'une Église catholique rétablie dans ses influences, mène la vie dure aux francs-maçons en général et au Grand Orient en particulier. Mais l'obédience reprend son combat pour la laïcité. En 1877, elle supprime l'obligation de croire en Dieu. Elle s'aventure même franchement sur le terrain politique, en permettant en 1901

à cent cinquante-cinq loges de créer le Parti républicain radical. Et ce sont des membres du Grand Orient qui seront à l'origine des lois importantes sur la séparation des Églises et de l'État, la liberté d'association, l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire ou le suffrage universel.

Durant l'entre-deux-guerres, le Grand Orient fait face à la fois aux tenants de l'utopie communiste et à une extrême droite antirépublicaine, tout en se préoccupant d'une situation internationale pour le moins inquiétante. L'Occupation et la collaboration sonnent le glas de la Maçonnerie française. Les obédiences sont interdites, les Frères poursuivis, déportés, exécutés. Il faudra plus de dix ans, à partir de 1945, pour que le Grand Orient se relève. Il se remettra au travail et au service de la société, anticipant ses évolutions nécessaires. Laboratoires d'idées, les loges seront à l'origine de réformes essentielles (droit du travail, contraception, etc.).

Ancré dans son époque, engagé depuis la fin du XIX^e siècle aux avant-postes du combat laïque et républicain, il n'en reste pas moins fidèle aux origines de la franc-maçonnerie et à son texte fondateur, les « Obligations » de 1723 rédigées par le pasteur [James Anderson](#) (voir cette entrée).

Obéissance plurielle et adogmatique, accueillant croyants et non-croyants à la condition qu'ils n'imposent rien aux autres, pratiquant de nombreux rites, le Grand Orient de France affirme la complexité et les contradictions d'une franc-maçonnerie appuyée sur les valeurs de liberté.

Guerres fratricides

La fraternité maçonnique n'est pas un long fleuve tranquille. Valeur cardinale de toute obéissance qui se respecte, elle a malgré tout connu de sérieux accrocs illustrés par les quelques exemples suivants.

En 1827, la jeune nation mexicaine vit sa sixième année d'indépendance mais ne connaît toujours pas la stabilité. Faute de structures politiques existantes, les élites du pays sont structurées au travers de deux obédiences maçonniques portant des projets divergents. Les Maçons du Rite écossais prônent une république centralisée et conservatrice. Ceux du Rite d'York sont en faveur d'une république fédérale et libérale.

Les « Écossais » sont parvenus à établir leur suprématie, en occupant les principaux postes à la tête de l'État. Lors des élections de 1824, ils ont même remporté la vice-présidence de la République, le Grand Maître du Rite écossais,

le général Nicolas Bravo Rueda battant l'autre candidat, Vicente Guerrero, Grand Maître du Rite d'York.

Mais les « Yorkistes » ne s'avouent pas vaincus. Ils travaillent à étendre l'influence de leur obédience et parviennent à contrôler l'armée fédérale. Pour Bravo Rueda, dont le mandat à la vice-présidence touche à sa fin, cette expansion représente un grand danger. Il décide donc de passer à l'attaque et lance un mouvement insurrectionnel. Les troupes commandées par les Maçons d'York et d'Écosse s'affrontent dans la banlieue nord de Mexico. Bravo Rueda est défait.

La Maçonnerie mexicaine, affaiblie par cet épisode, retrouvera son influence dès les années 1850. Et la plupart des présidents mexicains élus à partir de 1861 seront des initiés, dont le plus célèbre est sans conteste Benito Juárez.

Les francs-maçons américains, eux, vont s'affronter lors de la guerre de Sécession, de 1861 à 1865. Les « Anglais », branche issue de la Grande Loge Saint-John à Philadelphie, première obédience officielle née sur le sol américain sous les auspices de la Grande Loge d'Angleterre, se rangent du côté des États esclavagistes du Sud. Les « Écossais », issus de la loge Saint Andrews, émanation de la Grande Loge d'Écosse implantée à Boston en 1752, et qui comptent dans leurs rangs George Washington et Benjamin Franklin, combattent victorieusement du côté de l'Union.

Plus récemment, une sanglante et fratricide guerre civile a fait plusieurs milliers de victimes au Congo-Brazzaville entre 1997 et 1999. Elle opposait le général Denis Sassou Nguesso, ancien chef de l'État congolais de 1977 à 1992, membre d'une loge sénégalaise affiliée à la Grande Loge nationale française, au président en exercice Pascal Lissouba, membre du Grand Orient.

Malgré la défaite rapide des troupes de Lissouba, les affrontements entre partisans des deux hommes dureront jusqu'à la signature du cessez-le-feu le 29 décembre 1999.

On aurait pu ajouter à cette déjà trop longue liste le dramatique affrontement chilien qui vit le général Pinochet, initié mais inactif sur le plan maçonnique, mener la rébellion militaire contre le Frère Salvador Allende.

Tous ces éléments montrent à quel point l'initiation n'est pas une garantie pour la préservation de l'humanisme et la pratique hors du temple de ce que l'on est censé y apprendre. En fait, les pulsions irrésistibles du pouvoir pénètrent parfois dans le temple et s'affirment souvent à l'extérieur, ce qui tendrait aussi à largement infirmer l'idée que tous les francs-maçons, lorsqu'ils se rencontrent,

auraient le même avis, partageraient le même point de vue et travailleraient ensemble...

Guglielmi, Philippe (1951-)

Militaire de carrière et capitaine d'infanterie, blessé lors de l'une de ses missions au Liban, Philippe Guglielmi, franc-maçon du Grand Orient de France, en a été le Grand Maître de 1997 à 1999. Premier adjoint au maire de Romainville (Seine-Saint-Denis) depuis 2007, il est par ailleurs premier secrétaire de la fédération socialiste de Seine-Saint-Denis.

Philippe Guglielmi aura été l'homme de la sortie de crise au Grand Orient de France. En 1995, les héritiers de Roger Leray qui ne parviennent pas à se mettre d'accord sur le nom d'un successeur, après un épisode peu glorieux de l'histoire de la Grande Maîtrise, entrent en conflit. La lutte fratricide aboutit, lors du Convent de cette année-là, à la révocation de l'ensemble du Conseil de l'Ordre, décision totalement inédite dans l'histoire de l'obédience.

Philippe Guglielmi choisit alors d'œuvrer au sauvetage et à la sauvegarde du Grand Orient de France. Il décide de ne pas se présenter contre le Grand Maître de la transition, Jacques Lafouge, au Convent de 1996. Il n'en sera que mieux élu l'année suivante, plaçant son mandat sous le signe de la reconstruction et du retour à la confiance entre la direction de l'obédience et les loges.

Doté d'une réelle dimension emblématique, à la fois par son statut de militaire et sa capacité de militant maçonnique, Philippe Guglielmi est l'homme d'un seul engagement dans une vie pourtant bien remplie. La Maçonnerie constitue en effet son unique et principal sujet, le reste n'étant qu'accessoire.

Guilly, René (1921-1992)

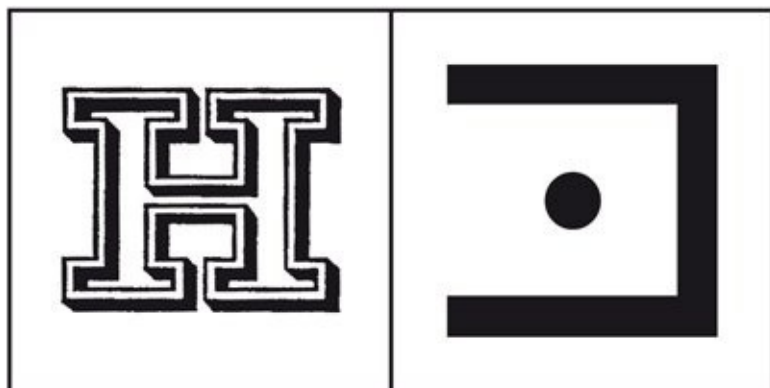
René Guilly fait partie des historiens de la franc-maçonnerie parfaitement inconnus, alors qu'il a écrit les ouvrages les plus remarquables sur le sujet. Professeur à l'École du Louvre et conservateur en chef des Musées de France, il a été le pionnier de l'école authentique d'historiographie maçonnique, le fondateur de la revue *Renaissance traditionnelle*, sans aucun doute l'une des

plus importantes de l'histoire de la Maçonnerie et dont il publiera quatre-vingt-dix numéros entre 1970 et 1992.

Initié en 1951 au sein de la loge *La Clément Amitié* du Grand Orient de France à Paris, il accède à la maîtrise puis devient Vénérable de deux loges. En parallèle, il est initié maître écossais au Grand Prieuré de France en 1961.

En 1964, il quitte le Grand Orient et rejoint la Grande Loge nationale française Opéra (aujourd'hui Grande Loge traditionnelle et symbolique Opéra). En 1967, René Guilly fait son entrée au Prieuré Indépendant des Gaules. L'année suivante, il crée une nouvelle obédience, la Loge nationale française. En 1970, il se rattache au Grand Prieuré de Neustrie dont il est le Grand Prieur à partir de 1982.

René Guilly est également connu dans le monde de la franc-maçonnerie sous le pseudonyme de René Désaguliers, adopté en hommage à celui qui a donné à la franc-maçonnerie, sur les instructions d'Isaac Newton, son contenu moderne.



Hermétisme et herméneutique

L'origine de l'hermétisme en tant que doctrine remonte au III^e siècle avant J.-C., à Alexandrie. Elle se fonde sur de nombreux écrits traitant de magie, d'astrologie de médecine et d'occultisme, textes attribués à un personnage mythique, Hermès Trismégiste (qui signifie trois fois grand). Une généalogie mythique en fait le petit-fils du dieu Hermès, équivalent grec de la divinité égyptienne Thot. Élément essentiel de la doctrine, le *Corpus hermeticum*, recueil de textes anonymes composant quatorze volumes, a été attribué à Hermès Trismégiste avant que les historiens n'en démontrent l'origine plus récente, sans doute au II^e siècle après J.-C.

Selon Hubert Mogès (in *Le Dictionnaire de la franc-maçonnerie*), le premier principe de l'enseignement hermétique est l'unité. Il a pour symbole le cercle, « qui s'achève en soi-même » et qui exprime l'univers selon la formule « Un le

Tout ». L'autre principe fondamental, l'immanence, énonce la présence dans l'Homme de toute possibilité.

L'hermétisme va devenir synonyme d'alchimie, notamment au Moyen Âge et à la Renaissance, avec la réédition du *Corpus hermeticum* dont de nombreux passages sont consacrés à cette pratique.

Pour beaucoup, la Maçonnerie est « hermétique », car remplie de secrets. On y préserverait des secrets. On en serait secrètement adhérent. Bref, tout y serait secret. La consultation du rayon « ésotérisme » de n'importe quelle librairie permet pourtant de relativiser ce point de vue. On y trouve en effet quelques-uns des milliers d'ouvrages qui tous ont pour but de présenter l'ensemble des rites, des mots secrets, des parcours initiatiques et des cérémonies. La réalité du secret maçonnique, c'est qu'il n'y en a pas, sauf peut-être le moment d'émotion que certains, pas tous, vivent au moment de leur initiation et cultivent ensuite comme un jardin, cette fois secret, car il est personnel et intime.

La réalité, c'est que la Maçonnerie est d'abord herméneutique, cet art de révéler les textes remontant à Aristote. Elle ne définit pas des secrets. Elle essaie de les révéler. Ce dispositif est au cœur de toute la recherche de la Parole perdue. À tel point d'ailleurs que, très souvent, ceux qui se pensent dans un temple maçonnique ont parfaitement oublié qu'ils n'étaient que dans un péristyle, sans toit puisqu'on y voit une voûte étoilée et que tout est à découvrir plus tard. Un plus tard d'ailleurs qui n'arrivera en général jamais, sauf pour les amateurs d'une certaine logique numérologique voulant que les grades soient d'autant plus élevés que leur numéro d'attribution est important. Ceux-là sont persuadés que des dimensions plus complexes, accessibles par la kabbale ou par des études très approfondies, révéleraient des combinaisons encore plus complexes qui, elles-mêmes, ne révèlent rien. Mais permettent de meubler gentiment un passage du 1^{er} au 99^e degré dans la sérénité.

Hiram

La légende d'Hiram est la plus ancienne de la franc-maçonnerie. Introduite avec le grade de maître, dont elle est la base, dans les années 1720, elle se réfère à un personnage biblique mentionné dans le Premier Livre des Rois et le Deuxième Livre des Chroniques, Hiram Abi, chargé par le roi Salomon de couler les deux colonnes d'airain qui ornaient l'entrée du temple de Jérusalem et

d'assurer par ailleurs divers aménagements dans le même édifice. La Bible n'en dit pas davantage.

Le Livre des Rois mentionne par ailleurs un autre Hiram, roi de Tyr de 968 à 935, et qui aurait confirmé à Salomon l'accord passé avec son père pour la fourniture du bois nécessaire aux constructions.



La légende maçonnique s'est emparée du premier, Hiram Abi, pour en faire l'architecte du temple de Salomon. Elle rapporte qu'il travaille à son édification depuis sept années lorsque se produit un drame. Un soir, trois compagnons qui travaillent sur son chantier l'abordent. Ils veulent obtenir de lui la communication du mot secret qui permet aux maîtres de se faire reconnaître lors de la distribution de la paie. Grâce à ce stratagème, ils espèrent empocher plus d'argent que ce à quoi ils ont droit en tant que simples ouvriers.

Hiram refuse. Les trois compagnons, furieux, le frappent alors chacun son tour avec les outils qu'ils ont en main. Le premier lui assène un coup de règle, le deuxième un coup d'équerre, le troisième un coup de maillet. Hiram mort, ses agresseurs dissimulent son corps et s'enfuient. Après quelques jours, la dépouille d'Hiram est retrouvée sous une butte de terre signalée par une branche d'acacia.

Ce récit, plein de contradictions et d'invéraisemblances, même au regard du texte biblique et des usages religieux au temps de Salomon, doit être pris comme un cadre allégorique. Lors de la cérémonie de réception au grade de maître, le candidat incarne Hiram et subit son sort. Outre le symbolisme général de la mort et la renaissance de l'initié – car le nouveau maître est appelé à remplacer Hiram

–, le rituel insiste sur les penchants coupables qui ont pu conduire les compagnons à accomplir leur forfait. Ils seront plus tard châtiés et Hiram vengé.

À la différence des deux premiers grades qui commentent la structure générale du Temple et comportent des leçons morales, le grade de maître est le premier à mettre en scène une légende et à actualiser un drame. C'est une caractéristique que l'on retrouve dans nombre de grades de perfectionnement. En ce sens, le troisième grade symbolique est, à beaucoup d'égards, le premier de ces grades.

Il est intéressant de noter que l'allégorie d'Hiram du rituel maçonnique ressemble beaucoup à l'assassinat de l'archevêque de Canterbury, massacré dans la cathédrale par quatre chevaliers en 1170, sur ordre du roi Henri II. Il n'est pas impossible qu'il y ait donc un autre clin d'œil à l'histoire...

Historiens de la franc-maçonnerie

L'histoire de la franc-maçonnerie a longtemps été confisquée par les adversaires de ce mouvement, qui n'hésitaient pas à tronquer ou à falsifier les documents d'archives pour les besoins de leur thèse antimaçonnique. D'autres, attachés à défendre la cause, faisaient preuve d'une imagination sans bornes, répandant dans l'opinion nombre de fables sans aucun rapport avec la réalité. Le résultat s'est traduit par une somme de publications d'un intérêt très limité et par la propagation des thèses les plus fantaisistes sur l'origine et le rôle de la franc-maçonnerie.

Les premières études sérieuses concernant l'histoire maçonnique sont apparues avec la création de la loge *Quatuor Coronati* 2076, à Londres, en 1884 (voir l'entrée [*Ars Quatuor Coronati*](#)). En France, depuis les années 1950, l'historiographie maçonnique a connu un développement considérable, donnant naissance à un champ nouveau d'investigation pour les historiens : la maçonnologie.

L'un des précurseurs de ce travail est sans doute l'historien (non Maçon) David Stevenson, auteur d'un ouvrage majeur, publié en 1988 et traduit en français deux ans plus tard sous le titre *Les Origines de la franc-maçonnerie, le siècle écossais 1590-1710*. C'est Roger Dachez, l'un des meilleurs spécialistes des origines de la franc-maçonnerie, qui fit connaître l'œuvre de Stevenson en France. Président de l'Institut maçonnique de France, directeur de la revue d'études maçonniques *Renaissance traditionnelle*, il est l'auteur d'une *Histoire de la franc-maçonnerie française* qui fait autorité.

Bien d'autres spécialistes participent depuis des années, par leurs travaux, à la connaissance objective et documentée de l'histoire maçonnique. Parmi eux, il faut citer Jessica Harland-Jacobs, professeur d'histoire britannique et impériale à l'université de Floride à Gainesville, Pierre Mollier, directeur du service Bibliothèque-Archives-Musée du Grand Orient de France et rédacteur en chef de la revue *Renaissance traditionnelle*, Irène Mainguy, responsable de la bibliothèque maçonnique du Grand Orient de France, Bernard Dat, membre du Comité de rédaction de la revue *Renaissance traditionnelle*.

Hoover, John Edgar (1895-1972)

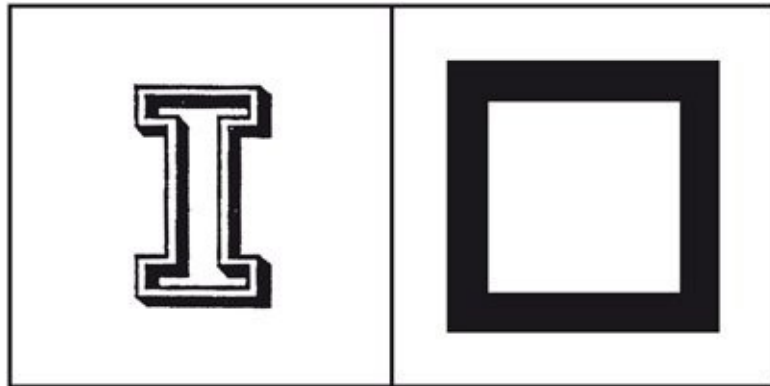
L'homme qui a passé quarante-huit années à la tête du Federal Bureau of Investigations (FBI) ne s'est jamais embarrassé de principes pour débusquer les ennemis de l'Amérique. Grand amateur de fichiers, John Edgar Hoover a fait dresser d'innombrables listes de noms. Abonnés à certains périodiques, adhérents à des associations jugées suspectes, résidents étrangers, il suffisait de presque rien pour se retrouver dans les tablettes de Hoover. Après la guerre, il a fait du FBI un redoutable instrument de lutte contre les communistes. Des milliers d'Américains ont fait l'objet d'enquêtes.

Peu soucieux du respect des libertés individuelles, Hoover a ordonné le recours aux micros clandestins et tables d'écoute sans autorisation judiciaire, constitué des dossiers officieux contre certains hommes politiques et personnalités publiques. Chantage, menaces et pressions diverses, le tout-puissant patron du service de renseignement américain ne reculait devant rien dans sa croisade contre le mal. Sous son règne, il semble que seule la mafia ait été épargnée par le zèle des agents fédéraux, coïncidence qui alimentera ensuite les rumeurs sur un éventuel chantage. Sans doute John Edgar Hoover n'avait-il pas la vie qu'on lui imaginait. Et s'il ne manquait pas de poursuivre ceux qu'il qualifiait de « déviants » avec toute la hargne de sa supposée morale, il fut quand même le seul président du FBI à vivre dans la même maison que son adjoint, et probablement dans la même chambre...



C'est ce farouche ennemi des libertés publiques que la franc-maçonnerie américaine a accueilli dans ses rangs. Pour sa défense, il convient toutefois de souligner que lors de son initiation à la *Federal Lodge n° 1* de Washington, le 9 novembre 1920, il n'était encore qu'un fonctionnaire du ministère de la Justice à la tête de la General Intelligence Division et n'avait pas donné toute la démesure de ses obsessions liberticides. Lesquelles se révéleront à partir de 1939 sans pour autant influencer sur un parcours maçonnique qui va le conduire jusqu'aux plus hautes distinctions. Il sera fait Chevalier-Templier de la commanderie de Washington, 33^e degré, membre du Chapitre La Fayette n° 5, Maçon de l'Arche Royale, titulaire du Scottish Degree, médaille d'or en 1954 du grand Chapitre Général.

On aurait sans doute pu se passer de cet adhérent, qui, comme Augusto Pinochet, n'appartiendra jamais au panthéon de la franc-maçonnerie...

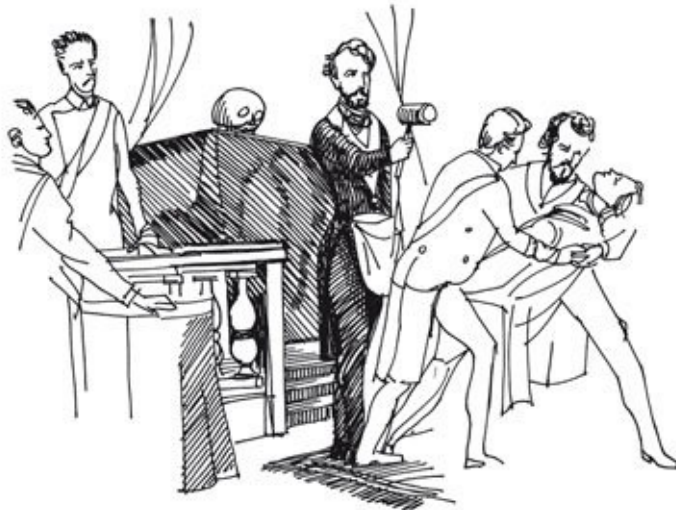


Initiation

L'initiation renvoie à des rituels et des cérémonies par lesquels on doit passer pour posséder un grade. Ce travail occupe une partie significative des réunions maçonniques. Il permet d'agréger de nouveaux membres et d'en faire progresser d'autres. Issu du latin *initiare*, c'est-à-dire « commencer », ce mot sous-entend surtout que l'on est sur une voie, un chemin, dont les différents grades maçonniques sont les jalons symboliques.

La manière dont les francs-maçons eux-mêmes ont envisagé l'initiation a varié au cours du temps, puisque, à l'origine, elle n'existait pas. On était invité à un déjeuner sympathique entre gens de bonne compagnie à l'issue duquel les dirigeants de la « loge », parce que vous aviez été érudit, fait preuve d'esprit et su participer brillamment à un dialogue enrichissant, vous faisaient *sight mason*, Maçon à vue. Ni cérémonie, ni initiation, parfois une simple poignée de main ou un coup sur l'épaule, cela suffisait pour faire de vous un membre de la confrérie.

Peu à peu, le dispositif s'est alourdi. Pour éviter la multiplication des faux Maçons et le trafic de diplômes, les obédiences ont peu à peu mis au point des rituels et des documents officiels. La tenue de table, au grand jour et dans une auberge, est devenue une tenue tout court, dans un temple, à l'abri des regards. Les initiations sont devenues un processus où l'on devait se livrer à une introspection, mourir et renaître sous une forme symbolique.



Mais l'initiation, c'est d'abord et avant tout un moment, une émotion, quelque chose qui ne se vit qu'à l'intérieur de soi et qui est le cœur du secret maçonnique, intransmissible puisque, pour le comprendre, il faut passer soi-même par l'initiation, seul moyen de partager ce que d'autres ont vécu, selon des règles anthropologiques traditionnelles de toutes les sociétés initiatiques de l'histoire du monde et qui se poursuivent aujourd'hui. Même si le rituel a souvent été allégé, parfois trop. Même si la connaissance et l'explication des passages du rituel se font comme une sorte de lecture obligée d'un texte administratif plutôt qu'une aventure vécue au cœur d'une dimension véritable.

L'initiation n'est pas seulement ce qui est indiqué par les penseurs de la chose, une « mutation ontologique du régime existentiel », selon Éliade, ou la « réception d'une influence spirituelle d'origine non humaine », pour Guenon, conçue à la fois comme un engagement intellectuel et une voie spirituelle impliquant tout l'être. L'initiation est surtout un processus d'émancipation et de libération, exotérique plus qu'ésotérique, une recherche d'un équilibre particulier entre dimension intime et citoyenne.

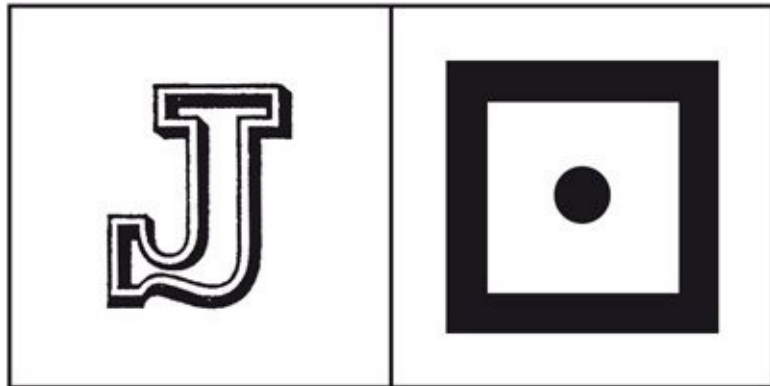
Invisible College

En 1645, alors que les universités anglaises sont fermées pour cause de guerre civile, des petites organisations se mettent en place afin de poursuivre des recherches dans le domaine des sciences. Toutes gravitent autour du Gresham College de Londres, une institution dispensant des enseignements de très haut niveau mais ne comptant aucun élève et ne délivrant aucun diplôme (forme comparable à ce qu'est le Collège de France à Paris). Mathématiciens, chimistes, physiciens, médecins, alchimistes peuvent ainsi échanger, pratiquer de nouvelles expériences et exposer leurs théories.

Le Club de Theodore Haak, émigré allemand arrivé à Londres en 1625, se réunit une fois par semaine, le plus souvent au Gresham College, pour discuter de nouvelles découvertes. Tout comme l'Experimental Science Club, fondé par John Wilkins, par ailleurs membre du Club de Haak. Enfin, il y a l'*Invisible College*, dont les membres entendent « accroître leurs connaissances par la pratique de l'expérimentation ». Parmi eux, John Wilkins, John Wallis, Christopher Wren, William Petty, John Evelyn, Robert Moray, Elias Ashmole, Robert Boyle. Certains fréquentent d'ailleurs les deux autres structures.

L'*Invisible College* va poursuivre ses travaux à Londres, puis à Oxford, jusqu'en 1660, année du retour de la monarchie et de l'accession de Charles II au trône d'Angleterre. Le 28 novembre 1660, douze de ses membres, parmi lesquels Christopher Wren, Robert Boyle, John Wilkins et Robert Moray, décident alors de fonder le College for the Promoting of Physico-Mathematical Experimental Learning, rebaptisé quelques mois plus tard « The Royal Society of London ».

L'*Invisible College* aura ainsi été la préfiguration de la Royal Society et de la franc-maçonnerie, qui se seraient constituées non pas l'une par rapport à l'autre, mais l'une avec l'autre, selon un processus imaginé, voulu et conduit par Robert Moray.



Juárez, Benito (1806-1872)

Aujourd'hui méconnu, cet homme politique mexicain, deux fois président de son pays, a joui de son vivant d'une renommée internationale considérable. Le Mexique le célèbre chaque 21 mars, date de sa naissance et jour de fête nationale.

Fils de paysans pauvres, Indien zapotèque et orphelin à l'âge de trois ans, la vie du petit Benito Juárez démarre mal. Analphabète à l'âge de douze ans, il est recueilli par un prêtre franciscain qui lui ouvre la voie des études. Travaillant d'arrache-pied, Benito décroche son diplôme de droit en 1834 et devient juge civil.

Brillant juriste, il se passionne pour les idées nouvelles et la philosophie des Lumières, ce qui le pousse à un double engagement. Il adhère au parti libéral et entre en franc-maçonnerie. Son initiation reste toutefois une question en débat chez les historiens. Certains assurent qu'elle a eu lieu au Rite d'York dans la

loge *Espejo de las Virtudes* (Miroir des Vertus) entre 1833 et 1834 dans la ville de Oaxaca. D'autres, qu'il fut initié le 15 janvier 1847 dans la loge de Rite national mexicain *Independencia n° 2*, à Mexico.

La politique le mène au poste de gouverneur de l'État de Oaxaca de 1847 à 1852, puis au ministère de la Justice après son retour d'exil, en 1855, et président de la Cour suprême de justice en 1857. Sous son influence, une nouvelle Constitution est adoptée et plusieurs réformes importantes engagées.



Un soulèvement des conservateurs renverse le gouvernement. Juárez décide alors de prendre la tête des libéraux et instaure un gouvernement itinérant. Cette première présidence prend fin avec son arrestation. Il échappe de justesse au peloton d'exécution et s'enfuit à Vera Cruz, dans le sud du pays.

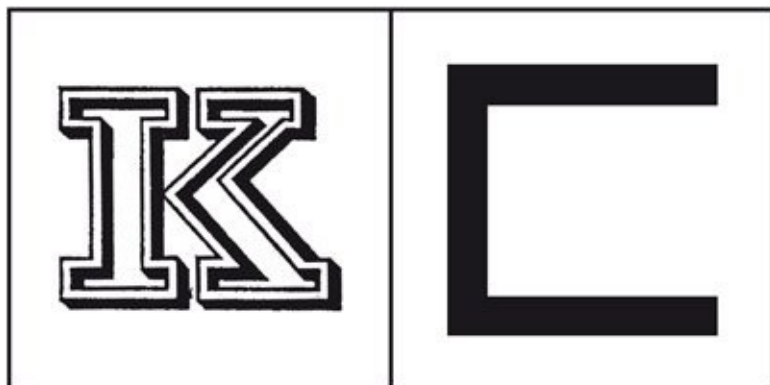
Maçon toujours actif, il profite de son séjour pour installer, en 1860, un Suprême Conseil du Rite écossais ancien et accepté, accède au grade de 33^e et devient inspecteur général de l'Ordre sous le nom symbolique de « Guillaume Tell ».

C'est depuis ce gouvernement en exil qu'il promulgue les mesures les plus progressistes de la réforme, avec la nationalisation des biens du clergé, la séparation de l'Église et de l'État, l'instauration des registres d'état civil, la sécularisation des cimetières, la liberté d'expression et des cultes.

En 1861, les troupes qui lui sont restées fidèles battent les conservateurs. Le président Benito Juárez rentre à Mexico en triomphateur. Deux ans plus tard, c'est une coalition anglo-hispanico-française qui le chasse et installe un éphémère empereur du Mexique en la personne de Maximilien I^{er}, frère de François-Joseph, empereur d'Autriche-Hongrie. Juárez mène la résistance à la

victoire en 1867 et restaure la République. Réélu en 1871, il meurt au Palais national l'année suivante.

Considéré comme le « père du Mexique moderne », patriote exemplaire, libéral intègre, Benito Juárez est, dans l'acception maçonnique, un Maçon « pur et sans tache ». Et c'est en son honneur que, le 29 juillet 1883, un certain Alessandro Mussolini, forgeron d'un petit village italien et socialiste convaincu, donna à son fils le prénom de Benito...



Kadosch

Expression d'origine hébraïque dérivée de la racine QDŠ, Qâdoš a le sens de « saint », « sacré ». Le grade qui prend son nom, « Kadosch », apparaît pour la première fois à Poitiers en 1750, avec le *Chapitre Kadosch de l'Ordre Sublime des Chevaliers Élus*. Il fait alors référence aux Templiers, ces premiers « chevaliers élus » dont les francs-maçons seraient les descendants directs. L'Ordre disparaît peu de temps après.

Le grade Kadosch refait surface en 1761, à l'Orient de Metz dans la loge *Les Parfaits Amis*. Après un large succès au sein de la Maçonnerie française, le grade Kadosch va ensuite être progressivement écarté des pratiques, en raison de la revendication templière sous-jacente, peu appréciée des instances maçonniques françaises.

Le Kadosch fait sa réapparition au début des années 1800, avec l'implantation du Rite écossais ancien et accepté sur le sol français, en tant que

30^e, plus haut et dernier grade initiatique du rite.

Le Kadosch est un grade étrange dans la mesure où la plupart de ceux qui en parlent considèrent qu'il s'agirait d'une sorte de « chevalier Noir » agissant dans l'ombre, le « Dark Vador » de la Maçonnerie. Au contraire, le Kadosch est un justicier et ressemble plus à Obi-Wan Kenobi qu'à son double inversé. Il impose véritablement la balance permettant de rétablir l'équilibre pour une justice véritable, loin des détournements d'usage qui sont ici ou là proclamés.

Kipling, Rudyard (1865-1936)

L'œuvre de Rudyard Kipling est considérable. Journaliste, poète, romancier, il a été récompensé en 1907 par le prix Nobel de littérature décerné en hommage « au plus grand génie que ce pays ait jamais produit dans le domaine de la narration ».

Né à Bombay, capitale des Indes britanniques, élevé à Portsmouth, le jeune Kipling ne montre pas d'aptitude particulière pour les études. Il obtient par son père un modeste emploi d'assistant dans un journal de Lahore, ville du nord de l'Inde sous domination britannique. Kipling fait vite la preuve de son talent et publie des dizaines de nouvelles. Après avoir changé de journal et de ville, il décide de rentrer à Londres où sa carrière littéraire démarre vraiment. Il se marie, séjourne aux États-Unis, voyage en Afrique du Sud. Mais, toujours, il écrit. Ses livres pour la jeunesse, comme *Le Livre de la jungle* ou *Kim*, connaissent un succès immédiat et qui ne s'est jamais démenti, avec plusieurs adaptations cinématographiques.



Sa vie maçonnique est marquée de la même intensité. Initié sur le sol indien, en 1886, au sein de la loge *Hope and Perseverance* (Espoir et Persévérance), il s'affilie ensuite à la loge *Independance with Philantropy* n° 391 à Allahabad. De retour sur le sol britannique, Kipling s'affilie aux loges *Builders of the Silent City* n° 4948 et *Authors* n° 3456 à Londres. Il a évoqué ses premiers pas en franc-maçonnerie dans un poème nostalgique, intitulé « La Loge Mère » et publié en 1896. Extrait :

[...]
Comme je voudrais les revoir,
Mes Frères noirs et bruns,
Et sentir le parfum des cigares indigènes
Pendant que circule l'allumeur,
Et que le vieux limonadier
Ronfle sur le plancher de l'office
Et me retrouver parfait Maçon
Une fois encore dans ma Loge d'autrefois. [...]

Kropotkine, Petr Alekseïevitch, prince (1842-1921)



Il aurait pu connaître la douce vie de la cour du tsar, l'aventure militaire ou l'exaltation de l'explorateur. Petr Kropotkine a choisi la politique, devenant l'une des grandes figures de l'anarchisme russe.

Fils de la noblesse russe, Kropotkine est nommé en Sibérie, en 1857, officier de l'armée impériale dans un régiment de Cosaques. Il en profite pour explorer la région et ouvrir de nouvelles voies de communication.

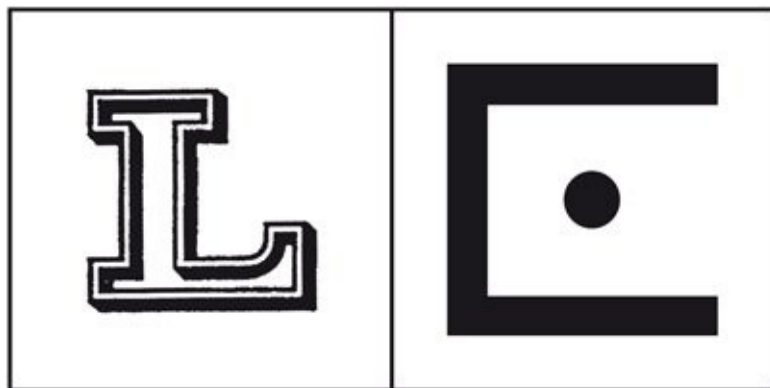
Après dix années de service, il quitte l'uniforme et entre à l'université de Saint-Petersbourg pour étudier les mathématiques et la géographie.

En 1872, à l'occasion d'un voyage en Suisse, il adhère à la Fédération jurassienne de la I^{re} Internationale et se lance dans le militantisme afin de propager les idées progressistes et révolutionnaires. De retour à Saint-Petersbourg, il est arrêté, s'enfuit à Londres, passe en Suisse, voyage, écrit. Il prône l'entraide et la coopération entre les hommes, principes suffisants, selon lui, pour régir l'organisation sociale idéale, à l'exclusion de toute autre forme de gouvernement.

Emprisonné en France, il passe ensuite trente années en Angleterre, où le mouvement anarchiste va connaître un essor important. Kropotkine crée le groupe Freedom. En parallèle, il continue à s'intéresser d'un point de vue scientifique aux dépôts glaciaires de Finlande et à la structure géologique de l'Asie.

Il rentre à Moscou en 1917, en pleine révolution. Critique envers le nouveau pouvoir, il refuse de participer au gouvernement. Son enterrement, le 13 février 1921, est la dernière manifestation publique des anarchistes sur le sol de la nouvelle Russie bolchevique.

Réputé membre éminent de la franc-maçonnerie russe, son nom est systématiquement cité sans que jamais aucune précision factuelle vienne étayer cette affirmation.



La Carton, Marie-Armande Dancourt *dite* (1685-1765) et Hérault de Fontaine, René de (1691-1740)

Ni franche ni Maçonne, la Carton est à l'origine des premières révélations françaises sur les secrets de l'Ordre. Danseuse de l'Opéra de Paris, Marie-Armande Dancourt, surnommée la Carton, compte parmi ses amants un Frère d'une loge parisienne. Usant de ses charmes, la demoiselle parvient à lui soutirer assez d'éléments pour livrer à son commanditaire, le lieutenant général de police René Hérault de Fontaine, un récit très documenté des activités en loge. Son témoignage sera publié en 1737 sous le titre *La Réception d'un frey-maçon*.

Nommé à son poste en 1725, René Hérault a la réputation d'être un magistrat sévère et un serviteur zélé de la loi. Il interdit le stationnement en double file, ordonne l'immatriculation des carrosses et des voitures publiques et applique d'une main de fer les directives du pouvoir. Filatures, perquisitions, arrestations, le lieutenant Hérault ne ménage pas sa peine ni ses hommes pour

plaire au roi. Les jansénistes, dans le collimateur royal, en font d'abord les frais. Puis, c'est au tour des francs-maçons, dont les pratiques nimbées de mystère agacent en haut lieu. Grâce aux charmes de son espionne et aux confidences recueillies sur l'oreiller, il réussit là où toutes les autres méthodes ont échoué. Mais, malgré ses ruses, il ne parviendra pas à interdire l'Ordre en France. D'autres Maçons avaient sans doute des maîtresses plus influentes...

La Fayette, Marie Joseph Paul Yves Roch Gilbert Motier, marquis de (1757-1834)

Grande figure de la Maçonnerie française et héros de l'indépendance américaine, le marquis de La Fayette a donné son nom à nombre de loges et de lieux. Son épée maçonnique est exposée au musée du Grand Orient de France à Paris, rue Cadet. Et c'est à son nom que les principales obédiences françaises ont créé, en 2002, la distinction honorifique de l'Ordre de La Fayette.

Le jeune homme, orphelin à treize ans et héritier de la fortune familiale, entame à dix-sept ans une carrière militaire. Capitaine de dragons, il est en garnison à Metz en 1775 lorsqu'il est initié. Il n'existe en fait pas de trace effective de cet événement. Mais dans *The Masons Again*, Gottschalt Louis, historien américain de La Fayette, évoque un document daté du 25 décembre 1775 conservé à la bibliothèque du Suprême Conseil, à Washington. Il s'agit de la « planche tracée de la cérémonie d'inauguration de la loge de Saint-Jean régulièrement constituée à l'Orient de Paris sous le titre distinctif de La Candeur », rue de Bondy. Ce compte rendu signale, dans la liste des « Chers Frères Visiteurs », le « marquis de La Fayette ».

L'année suivante, il s'embarque pour l'Amérique, sans permission et sur ses propres deniers, afin de se joindre aux « insurgés » en lutte pour l'indépendance des États-Unis. Il y gagne une popularité considérable.



Il rentre en France fin 1781 et s'affilie l'année suivante à la loge *Saint-Jean d'Écosse du Contrat Social* mais s'intéresse peu aux travaux de la loge. Il préfère momentanément les théories fumeuses du Dr Mesmer sur le magnétisme animal, avant de renouer avec l'Ordre, devenant, en 1786, Vénérable de la loge *Les Amis de la Vérité* du Grand Orient de France à Rosoy-en-Brie. Il prend part à l'agitation révolutionnaire, se fait élire à la Constituante et devient commandant de la Garde nationale. Son étoile pâlit après la répression sanglante d'un rassemblement sur le Champ-de-Mars. Il prend alors la tête de l'armée du Nord pour combattre les Autrichiens, remporte quelques succès mais s'oppose aux jacobins. Destitué, il passe en Belgique où il est capturé par les Autrichiens et emprisonné pendant cinq ans. Il échappe ainsi aux charrettes de la Terreur.

De retour en France en 1800, La Fayette renoue avec ses activités maçonniques et devient même Vénérable d'honneur de sa loge. Opposé à Napoléon, il reste en retrait de la vie publique. En 1814, il se rallie aux Bourbons, devient député de la Sarthe en 1818. Trois ans plus tard, il adhère à la société secrète de la Charbonnerie tandis que se constitue un noyau carbonaro au sein de sa loge *Les Amis de la Vérité*.

Battu aux élections de 1824, il se rend aux États-Unis à l'invitation du Congrès. Reçu partout, il est consacré « Member York Mason » de la Grande Loge de Pennsylvanie, élevé au 33^e degré et nommé Grand Maître honoraire du Suprême Conseil de la juridiction du nord des États-Unis. En septembre 1824, il est créé Royal Arch à Elizabethtown.

Après cette tournée triomphale, il revient sur ses terres en octobre 1825 et se fait élire député de Meaux en juin 1827. Il participe activement à la contestation

du régime de Charles X qui aboutira au soulèvement des Trois Glorieuses les 27, 28 et 29 juillet 1830. Rallié à Louis-Philippe, il fait partie de la délégation maçonnique qui va saluer le nouveau « roi des Français » et lui remet en main propre la cocarde tricolore, nouvel emblème de la nation remplaçant le drapeau blanc. Mais la lune de miel ne dure pas et, après quelques mois, le marquis, qui a repris sa place à l'Assemblée, combat vigoureusement la politique menée par le gouvernement. Il meurt quatre ans plus tard, à l'âge de soixante-dix-sept ans. À l'annonce de la nouvelle, le Suprême Conseil Uni de l'Hémisphère Occidental d'Amérique rédige ainsi son faire-part : « Le 20 mai 1834, à cinq heures et demie du matin, notre Bien-Aimé Frère le général La Fayette est passé à l'immortalité. »

Lors des obsèques au cimetière de Picpus, la loge *La Rose du Parfait Silence* du Grand Orient de France à Paris déploie sa bannière.

Laïcité

Ce principe de séparation de la société civile et de la société religieuse a été l'un des grands combats de la franc-maçonnerie à la fin du XIX^e siècle.

On en trouve les prémisses dans l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

Mais il faudra attendre la loi du 9 décembre 1905 dite de séparation des Églises et de l'État pour que le principe de laïcité de l'État devienne effectif. Désormais, « la République assure la liberté de conscience » et « garantit le libre exercice des cultes » (art. 1^{er}).

Cette loi a été, en son temps, unanimement considérée comme une grande victoire des loges et a violemment entretenu tout à la fois l'antimaçonnisme catholique et les délires relatifs à la judéo-maçonnerie qui n'aurait eu pour but, selon ses détracteurs, que de détruire l'Église.

Si la violence des affrontements du siècle passé a parfois rendu floue la frontière entre le combat laïque et l'anticléricalisme, les deux sujets sont pourtant bien distincts. La laïcité n'est pas l'hostilité de principe envers les religions et moins encore la fermeture à toute spiritualité. C'est la simple volonté de construire un espace commun dont la neutralité est une ouverture à tous, et qui refuse tout particularisme religieux dans la sphère publique. Force est de

reconnaître que, depuis un siècle, ce modèle a parfaitement fonctionné et assuré la paix entre toutes les sensibilités philosophiques et religieuses d'un pays dont les citoyens sont pourtant si prompts à s'enflammer.

Pour autant, la laïcité connaît au Grand Orient de France un certain nombre de crises de définition et d'application. Ce fut le cas par exemple lors de l'affaire dite « du foulard », à Creil, dans l'Oise, en octobre 1989, lorsque trois lycéennes musulmanes furent exclues du lycée de la ville pour avoir refusé d'ôter le foulard couvrant leur tête. L'obédience s'est alors divisée entre les tenants d'une application stricte d'une laïcité empêchant le foulard à l'école et les partisans de la reconnaissance des différences dans le but de favoriser une meilleure intégration de l'islam en France.

Depuis vingt-cinq ans, le Grand Orient de France est ainsi tiraillé entre reconnaissance des différences, intégration et assimilation, ne sachant, avec ses partenaires historiques (Ligue de l'enseignement, etc.), définir une position ferme et claire sur cette question. La situation n'a guère évolué lors des débats sur la loi concernant le port des insignes religieux à l'école, votée en mars 2004. Il y a là un des éléments les plus importants d'interrogation sur la manière dont les valeurs fondamentales qui ont construit le Grand Orient de France républicain parviendra à affronter l'avenir. Notamment sur la question de l'islam.

Cela est d'autant plus paradoxal que le Grand Orient a parfaitement réussi à accueillir dans ses loges des Frères musulmans, et ce dès les origines de son implantation en terre d'islam, tout particulièrement en Algérie, en Égypte et en Turquie.

Lamartine, Alphonse de (1790-1869)



Poète, écrivain et homme politique, Alphonse de Lamartine n'a jamais été franc-maçon. Mais il fait partie de la famille de ces Maçons d'adoption qui n'eurent pas besoin de l'initiation pour être reconnus.

Auteur de nombreuses œuvres poétiques, dont ses *Méditations* parues en 1820, Lamartine est élu député du Nord en 1833, puis de Mâcon en 1834. Il prononce plusieurs discours très engagés, pour l'abolition de l'esclavage, contre le rétablissement de la censure, contre l'aventure coloniale en Algérie. En 1848, il fait partie de la Commission du gouvernement provisoire, aux côtés de nombreux francs-maçons, titulaire du portefeuille des Affaires étrangères de février à mai 1848. En décembre, il se porte candidat à l'élection présidentielle, contre Louis Napoléon Bonaparte mais subit une défaite cuisante, avec 18 000 voix contre 5,5 millions pour son concurrent. Il se retire de la vie politique après cet échec. En 1858, le Vénérable de la loge parisienne *La Clémentine Amitié* du Grand Orient de France, loge dans laquelle le neveu de Lamartine a été initié deux ans plus tôt, lance un appel à toutes les loges de l'obédience pour venir en aide au poète en ces termes : « Si Monsieur de Lamartine n'est pas Maçon par le fait, il l'est par le cœur et les idées, par toute sa vie enfin ; car c'est en pratiquant les doctrines de notre belle institution qu'il a contracté toutes ces dettes dont nous, ses compatriotes, connaissons la source si honorable. » Appel entendu par une soixantaine de loges, mais qui ne pourra l'empêcher de finir sa vie misérablement.

Le Roy, Eugène (1836-1907)

Ce fils de domestiques né en Dordogne s'engage dans l'armée en 1859, avant de devenir percepteur à Périgueux en 1860. Il entre en franc-maçonnerie en 1878, initié à la loge périgourdine *Les Amis Persévérants et l'Étoile de Vesone Réunis* du Grand Orient de France. Il entame alors une carrière parallèle de journaliste localier et de romancier. Auteur de nombreux ouvrages, il est surtout passé à la postérité pour son roman *Jacquou le Croquant*, publié en 1899 et adapté à la télévision par Stelio Lorenzi en 1969, sous la forme d'une série de six épisodes de une heure trente chacun.

Eugène Le Roy a connu un brusque regain de popularité lorsque, le 12 octobre 2006, Nicolas Sarkozy, alors en campagne pour l'élection présidentielle de 2007, le cita dans son discours sur la République prononcé à Périgueux : « La République fraternelle c'est celle d'Eugène Le Roy et des croquants, celle de Mirabeau et des droits de l'homme, celle de Victor Hugo et des *Misérables*, celle de Jules Ferry et des instituteurs, celle de Jaurès et des dreyfusards, celle du général de Gaulle et des Français libres. »

Leray, Roger (1921-1991)

Roger Leray fut, avec Fred Zeller, le plus politique des Grands Maîtres de l'histoire moderne du Grand Orient. Grand Maître à plusieurs reprises, seul ce qu'il considérait comme une trahison l'aura empêché de revenir au sommet de l'obédience.

Cet ancien ouvrier tourneur, formé au lycée technique de Courbevoie, s'est engagé après la guerre dans les troupes du général Leclerc et combatta en Indochine. De retour en France, il deviendra technicien, puis directeur d'usine.

En 1954, il adhérera au Parti radical avant de rejoindre, bien plus tard, le Parti socialiste. Parallèlement, cet infatigable défenseur de la laïcité s'engagera en franc-maçonnerie. Initié en 1957 au Grand Orient de France, il présidera le Congrès des loges de Paris en 1969, deviendra membre du Conseil de l'Ordre en 1969, Grand Maître adjoint en 1971 puis Grand Maître de 1979 à 1981 et de 1984 à 1987. Sa proximité militante et personnelle avec le chef de l'État, François Mitterrand, lui vaudra quelques critiques venues aussi bien des autres obédiences que de son propre camp.

En 1988, à la demande du Premier ministre Michel Rocard, il participera à la mission de dialogue en Nouvelle-Calédonie après le drame d'Ouvéa, conduite par le préfet Christian Blanc et aux côtés de Paul Guiberteau, recteur de l'Institut catholique de Paris, et de Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France.

Il se trouvera face à une situation très complexe, dans la mesure où les loges calédoniennes penchaient plutôt pour les Caldoches et que bien peu de Kanaks avaient été initiés. Il faudra attendre plusieurs années pour que, enfin, une loge caldoche-kanak puisse voir le jour sur l'île, acte symbolique de la réconciliation entre les communautés.

Proche de Michel Rocard à cette période, j'ai vécu la négociation et j'ai pu mesurer le rôle très important que Roger Leray a joué pour rouvrir le dialogue. Après avoir fait la coutume, j'ai poursuivi la mission de Roger Leray, puisque pour la première fois, en 2002, un Grand Maître du Grand Orient de France rencontrera tous les grands chefs tribaux, occasion de rendre un hommage tout particulier à Jean-Marie Djibaou.

Le Grand Orient de Roger Leray fut un modèle d'une franc-maçonnerie engagée et présente dans le débat républicain, même si le mode d'organisation politique de son courant de pensée ne résista pas à l'épreuve du temps et des hommes.

Liberté (absolue) de conscience

Le droit, pour tout individu, de décider en toute liberté – mais dans le cadre de la loi – des principes qui guideront son existence, est un concept récent. Trait constitutif de la pensée des Lumières, la liberté de conscience est devenue, au cours du XIX^e siècle, un principe maçonnique important. En revendiquant, au nom d'un certain humanisme, le droit pour chacun de croire ou de ne pas croire à un Sauveur suprême, et de voir dans tous les cas cette conviction respectée, la franc-maçonnerie devait inévitablement rencontrer sur son chemin, surtout en France, l'hostilité des institutions religieuses, et un choc très rude s'est ensuivi avec l'Église catholique en particulier : les plaies de cet affrontement avec le Vatican ne sont, du reste, pas entièrement refermées.

De nos jours, ce principe est assez largement admis, sinon pratiqué, au point que la Maçonnerie en parlait moins au cours des décennies récentes : dans une France apaisée et à peu près unanime sur le respect global de la laïcité, le combat

cessait, faute de combattants. Mais le regain de certaines expressions religieuses peu portées à la tolérance a réveillé dans la conscience des Maçons ce vieux combat qui prend ainsi à nouveau force et vigueur sous la pression des événements.

On peut rapprocher cet attachement à la liberté de conscience, si profondément enracinée dans le cœur des francs-maçons, et à la profonde hostilité de ces derniers à l'égard des sectes. Tout sépare et même tout oppose les sectes et la franc-maçonnerie : la secte est un piège intellectuel et moral où il est facile d'entrer – souvent presque contre son gré – et dont il est pratiquement impossible de sortir. À l'inverse, si l'entrée en franc-maçonnerie est soumise à de longues procédures, enquêtes et amicales mises en garde au candidat, la sortie est on ne peut plus aisée. Une simple lettre de démission vous délivre de tout lien. Car la libre détermination et la liberté de conscience structurent la démarche maçonnique.

Toutefois, entre « liberté de conscience » et « liberté absolue de conscience », les interprétations des Frères divergent. Les uns s'appuient sur l'interprétation donnée par Frédéric Desmons en 1877, la liberté de conscience étant le droit de croire, de ne pas croire, de changer de religion et d'être un franc-maçon, à condition de ne rien imposer aux autres. D'autres, partisans d'une liberté « absolue », considèrent que toute croyance serait naturellement interdite car ne permettant pas une émancipation véritable des individus.

Littré, Maximilien Paul Émile (1801-1881)

Médecin, lexicographe et dictionnariste, Émile Littré a à son actif une œuvre considérable, faisant preuve d'une puissance de travail hors du commun. Il a traduit de nombreux livres anciens, dont dix volumes d'Hippocrate et l'*Histoire naturelle* de Pline. Disciple fervent d'Auguste Comte, il en a popularisé les principes positivistes dans plusieurs ouvrages, avant de se séparer de son maître lorsque celui-ci, à la fin de sa vie, évolua vers un positivisme religieux et fonda une religion de l'humanité, initiative que Littré jugea alors comme une régression. Mais c'est sans conteste son *Dictionnaire de la langue française* qui reste la plus imposante de ses œuvres, fruit de vingt-neuf années de labeur, de 1844 à 1873.

Élu le 8 février 1871 député de la Seine, nommé conseiller général de Saint-Denis et vice-président du conseil général de la Seine, l'Assemblée le nomme quelques mois plus tard sénateur inamovible. Et le 30 décembre 1871, il fait son

entrée à l'Académie française, provoquant la protestation et la démission de l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, lequel refusait de siéger aux côtés d'un « matérialiste, socialiste, athée ».

Litré acceptera tardivement d'être initié. Il est âgé de soixante-quatorze ans lorsqu'il entre dans la loge parisienne de *La Clément Amitié*, au Grand Orient de France. L'initiation a lieu le 8 juillet 1875 et Litré subit les épreuves rituelles en compagnie d'un autre impétrant, Jules Ferry. L'événement a un tel retentissement qu'une foule estimée à plusieurs milliers de personnes acclame la sortie des deux hommes, devant l'hôtel du Grand Orient, rue Cadet, à Paris.

De santé précaire, Litré ne reviendra pas dans la loge. Il est vrai qu'il adhérerait moins à la franc-maçonnerie que la franc-maçonnerie ne lui rendait hommage en l'admettant en son sein. Dans les années qui suivirent, nombre de loges du Grand Orient adoptèrent la philosophie positiviste.

Loge

La première franc-maçonnerie « opérative », celle des bâtisseurs, se réunissait sur le chantier et utilisait la loge comme espace de rangement pour les outils. Il ne serait venu à personne l'idée de s'y réunir. La première franc-maçonnerie spéculative utilisait la taverne comme espace de travail et ne pensait véritablement pas que c'était une loge. Mais le succès grandissant rencontré par cette Maçonnerie spéculative va la contraindre à organiser différemment son fonctionnement. À commencer par la séparation du temps des agapes et de celui de la réflexion. S'est imposée ensuite la création d'un espace particulier, la loge maçonnique, destinée à accueillir les travaux des francs-maçons. Les officiers chargés du bon fonctionnement des réunions, les « tenues » en langage maçonnique, sont disposés selon des règles géométriques particulières et propres à chaque rite.

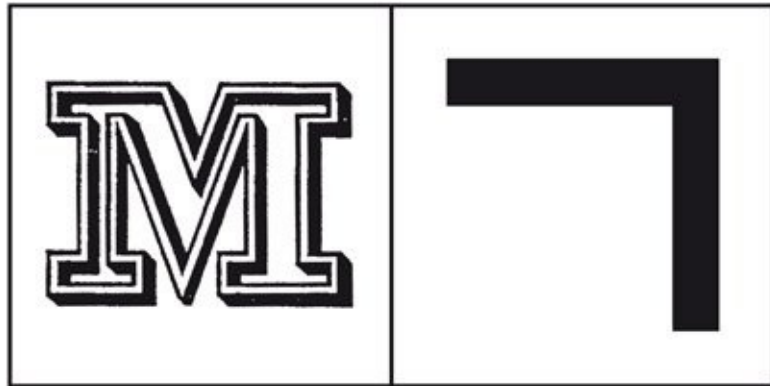
Dans le Rite français, le Vénérable Maître siège à l'est, sur un espace surélevé, encadré par l'Orateur et le Secrétaire. Face à lui, le Premier et le Second Surveillant sont assis à l'ouest. Côté Premier surveillant s'installent le Trésorier et le Grand Expert, tandis que l'Hospitalier et le Maître des Cérémonies s'alignent sur le Second Surveillant.

À cela s'ajoute un Tuileur, placé derrière les Surveillants et chargé de vérifier que ceux qui accèdent aux tenues sont bien « membres réguliers de la loge ou visiteurs connus », ce qui permet d'avoir une configuration de la loge géométriquement parfaite.

Mais la loge est plus que cela. Elle est à la fois l'endroit où se réunissent les francs-maçons et la personne morale qu'ils forment ensemble. Elle porte d'ailleurs un nom distinctif donné par les Frères au moment de sa création – *L'Équerre, Le Banquet, L'Infini Maçonnique, Prairial, La Fayette*, etc. La loge est en outre une entité administrative, la cellule de base des obédiences qui ne sont elles-mêmes que des fédérations de loges.

On est franc-maçon parce que l'on a été initié dans une loge, et l'on n'est actif en franc-maçonnerie que si l'on est membre en bonne et due forme d'une loge : la franc-maçonnerie n'est pas une simple adhésion intellectuelle mais avant tout une pratique.

C'est au sein de la loge que les Frères et les Sœurs réfléchissent, discutent, s'opposent, se retrouvent. C'est là que naît, par une secrète « alchimie », ce que certains nomment l'« égrégora » : comme un être collectif immatériel et affectif, fait d'un peu de tous ceux et de toutes celles qui sont dans la loge. Quoi que l'on puisse penser de cette idée empruntée aux occultistes du XIX^e siècle et récupérée par certaines branches de la psychologie des profondeurs, on ne peut méconnaître l'attachement sentimental souvent profond qui lie un franc-maçon à « sa » loge. C'est peut-être l'une des spécificités de l'appartenance maçonnique et qui la distingue de l'adhésion à une association ou à un club.



MacArthur, Douglas (1880-1964)

Fils de militaire, le futur général Douglas MacArthur a suivi l'exemple paternel. Formé à West Point, la prestigieuse académie militaire américaine, il en sort en 1903 et intègre le corps des ingénieurs militaires. Il sert dans de nombreux pays avant de combattre en France durant la Première Guerre mondiale à la tête de la 42^e division d'infanterie. Décoré douze fois, il est promu en 1930 général 4 étoiles et chef d'état-major de l'armée des États-Unis. Il quitte l'armée en 1937 pour se consacrer à ses affaires.

L'année précédente, il a rejoint la franc-maçonnerie de façon très particulière. Alors que l'impétrant ordinaire doit faire acte de candidature et subir diverses formalités destinées à prouver sa motivation et ses qualités, Douglas MacArthur est fait « Maçon à vue ».

Cette procédure exceptionnelle est menée par le Grand Maître de la Grande Loge des Philippines à Manille, Samuel Hawthorne. Le 17 janvier 1936, devant

six cents maîtres Maçons réunis, MacArthur reçoit successivement les grades d'apprenti, de compagnon et de maître. Affilié à la loge *Manille n° 1*, il rejoint quelques semaines plus tard le Rite écossais. Élu Chevalier Commandeur Grand Croix d'Honneur en octobre 1937, il est fait 33^e en décembre lors d'une cérémonie à l'ambassade américaine à Tokyo.



L'entrée en guerre des États-Unis lors du second conflit mondial, en décembre 1941, lui vaut d'être rappelé au poste de commandant des forces alliées aux Philippines. Après trois ans de lutte acharnée et les bombardements atomiques de Hiroshima et Nagasaki, le Japon capitule le 2 septembre 1945. Le général MacArthur, élevé au rang de général d'armée 5 étoiles l'année précédente, préside la signature des actes de capitulation à bord de l'*USS Missouri*.

Durant les années qui suivent, MacArthur, nommé commandant suprême des forces d'occupation alliées au Japon, va mener une action très efficace – mais très controversée – pour éviter à l'empereur Hirohito une inculpation pour crimes de guerre. Dans le même temps, il favorise l'implantation et le développement de la franc-maçonnerie au Japon et aux Philippines. Sur sa suggestion, la Grande Loge des Philippines ouvrira une Grande Loge pour le district du Japon.

La carrière du général bascule en 1950, avec le début de la guerre de Corée. Le guerrier MacArthur, partisan d'une attaque nucléaire massive sur les grandes villes chinoises, est très vite en complet désaccord avec la stratégie de

Washington. Et lorsque le président Truman envisage des pourparlers en vue d'un cessez-le-feu avec la Corée du Nord, il lance de son propre chef un ultimatum à la Chine. Il est destitué pour insubordination en avril 1951.

De retour sur le sol américain, le retraité Douglas MacArthur s'installe à New York. Parfois consulté par le pouvoir, il donne des conférences, écrit ses mémoires et poursuit sa vie maçonnique au sein du Temple du Tombeau du Nil, à Seattle, dont il est fait membre à vie.

Mendès France, Pierre (1907-1982)

Homme d'État, Pierre Mendès France l'aura été toute sa vie, de par sa stature, son envergure et ses idées. Mais il n'aura occupé des fonctions gouvernementales que quelques mois en tout et pour tout. La première fois en 1938, pendant trois semaines, comme sous-secrétaire d'État au Trésor dans le gouvernement de Léon Blum. La deuxième en 1944, durant sept mois, en tant que ministre de l'Économie nationale du Gouvernement provisoire de la République française. La troisième enfin, en 1954, quand il devient président du Conseil pour un peu moins de huit mois.

L'engagement à gauche de Pierre Mendès France ne s'est jamais démenti, depuis que, jeune étudiant en droit, il a fondé la Ligue d'action universitaire républicaine et socialiste. Élu sous l'étiquette du Parti radical député de l'Eure en 1932, maire de Louviers en 1935, conseiller général de l'Eure en 1937, il fait partie de ceux que l'on nommera les « Jeunes-Turcs » et qui réclament un ancrage à gauche de la vieille maison radicale. Il participera à la fondation, en 1960, du Parti socialiste unifié.



Fils de franc-maçon, engagé à gauche et fort de ses convictions humanistes, Pierre Mendès France ne pouvait éviter le détour par la franc-maçonnerie. En 1928, alors qu'il devient, à l'âge de vingt et un ans, le plus jeune avocat de France, il est initié à la loge *Paris* du Grand Orient de France à Paris. Il s'affilie également à la loge *Honneur et Probité* du Grand Orient à Pacy-sur-Eure.

Défenseur d'un idéal maçonnique remarquable et remarqué, Pierre Mendès France s'est toujours conformé à ses valeurs et à ses idéaux. C'est d'ailleurs au nom de ces valeurs qu'il refusera, en 1945, de remplir un formulaire humiliant émis par le Grand Orient de France et lui demandant de justifier de ses activités durant l'Occupation. L'obédience, durablement touchée par les exactions du gouvernement félon de Vichy – 35 000 adhérents en 1939, 5 500 en 1945 – avait en effet décidé de filtrer le retour des Frères dans les loges en s'assurant de leur passé. La rigidité dans l'application de cette mesure bureaucratique sera telle qu'un certain nombre de véritables résistants se refuseront à remplir le fameux document et quitteront la franc-maçonnerie. Pierre Mendès France fut de ceux-là.

Mixité

Le débat autour de la mixité en franc-maçonnerie est presque aussi vieux que la Maçonnerie elle-même.

Tout commence avec les [*Constitutions d'Anderson*](#) (voir cette entrée) de 1723, qui excluent clairement la gent féminine du nouvel Ordre qui se met en place. « Les Personnes admises comme Membres d'une Loge doivent être des Hommes bons et loyaux, nés libres, et d'un Âge mûr et discret, ni Serfs, ni Femmes, ni Hommes immoraux et scandaleux, mais de bonne Réputation. »

Après l'échec de la première tentative d'initiation féminine de Maria Deraismes, en 1882, la mixité fait son entrée en franc-maçonnerie avec la création du Droit humain, ouverte aux femmes et aux hommes.

Le Grand Orient de France débat régulièrement de son ouverture aux femmes. La question, de nouveau posée au Convent de septembre 2009, a de nouveau reçu une réponse négative de la majorité des loges. L'obédience reste donc masculine. Toutefois, les loges ont le droit de recevoir librement, pour participer à leurs travaux, des femmes d'obédiences féminines, comme la Grande Loge féminine de France, ou mixtes, comme le Droit humain, la Grande Loge mixte universelle ou la Grande Loge mixte de France.

La mixité est certes un débat ancien en Maçonnerie. Pour l'histoire, les termes des *Constitutions* d'Anderson de 1723 n'étaient discriminatoires que par rapport au statut d'indépendance des membres de la fraternité. Ce qui explique les dispositions, pour l'époque, liées aux interdits d'accès frappant les femmes et les esclaves.

Ces dispositions qui n'avaient que peu de sens, du fait notamment de l'appartenance d'Elizabeth Saint Léger, surnommée « The Lady Freemason », à une loge irlandaise dès 1710, ont toujours posé un problème complexe aux obédiences masculines. Le Grand Orient de France lui-même accueille et reçoit des Sœurs qui participent à tous les travaux dans la quasi-totalité des loges mais se révèle encore incapable de traiter de la liberté des loges à initier des femmes, même si son instance judiciaire en a décidé autrement à l'été 2010.

Monnerville, Gaston (1897-1991)

Né en Guyane et petit-fils d'esclaves, Gaston Monnerville deviendra le deuxième personnage de l'État en accédant en 1959 à la présidence du Sénat.

Avocat, docteur en droit, Gaston Monnerville se met très vite au service de son idéal humaniste. Trouvant dans la franc-maçonnerie les valeurs correspondant à ses aspirations, il adhère à la Grande Loge de France en 1918, initié à la loge *Vérité* 280 de Toulouse, avant de s'affilier par la suite à la loge parisienne *Prévoyance* 88. La même démarche le conduit en politique à rejoindre le Parti radical.



Il devient en 1937 sous-secrétaire d'État aux Colonies. Résistant, élu au Conseil de la République en 1946, il est député du Lot sous l'étiquette de la Gauche démocratique jusqu'en 1974. Sénateur jusqu'en 1974, il préside la Haute Assemblée de 1959 à 1968, puis entre au Conseil constitutionnel. Il se retire en 1983, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il décède le 7 novembre 1991.

Membre du Suprême Conseil de la Grande Loge de France, il sera resté toute sa vie un Frère actif et discret au sein de son obédience et un infatigable défenseur des droits de l'homme.

Moray, Robert (1607-1673)

Robert Moray est le premier membre avéré de la Maçonnerie spéculative de l'Histoire. Ce fils d'un propriétaire terrien, formé à l'université de Saint Andrews et en France, est ingénieur militaire et général d'intendance dans l'armée d'Écosse qui se lance à l'assaut de l'Angleterre en 1640. Alors que son régiment stationne non loin de la frontière écossaise, il reçoit la visite d'une délégation de la loge des Maçons d'Édimbourg l'invitant à se joindre à eux. On ne sait rien des raisons de cette démarche, mais on peut cependant supposer que les compétences techniques de Moray en matière de tracés et de calculs, exercices nécessaires à la maîtrise de la balistique, pouvaient intéresser les constructeurs écossais et nourrir de fructueux échanges. C'est ainsi que, le 20 mai 1641, Robert Moray devient le premier « Maçon accepté » au sein de la loge d'Édimbourg. Il ne reviendra dans sa loge de réception qu'une seule fois, en 1647, mais apparaît comme l'un des rares Maçons acceptés ayant fait part de son appartenance de manière régulière.

En 1660, on le retrouve à Londres, où il participe à la création de la Royal Society, dont il est le premier président. Elle deviendra au fil du temps la plus prestigieuse institution scientifique du monde et sera le creuset d'où sortira la Grande Loge de Londres un demi-siècle plus tard, grâce aux travaux d'Isaac Newton et de Jean-Théophile Désaguliers.

Ce n'est pas un hasard si, dans le petit groupe des fondateurs de la Royal Society, figure aux côtés de Robert Moray un certain Elias Ashmole, nommé 37^e Fellow de la Royal Society en décembre 1660 et deuxième franc-maçon attesté, après Moray.

Avec Jean-Théophile Désaguliers, il est le deuxième grand fondateur méconnu de la franc-maçonnerie moderne.

Moulin, Jean (1899-1943)



Préfet d'Eure-et-Loir en 1939, Jean Moulin est révoqué par le régime de Vichy l'année suivante en raison de son refus de collaborer avec l'occupant nazi et de ses idées républicaines. Résistant de la première heure, il rejoint Londres dès 1941 et se voit chargé par le général de Gaulle d'unifier les mouvements de lutte clandestins sur le territoire français. Dirigeant du Conseil national de la Résistance, il est arrêté le 21 juin 1943 à Caluire, près de Lyon. Torturé par la Gestapo, il décède lors de son transport vers l'Allemagne le 8 juillet 1943. Ses cendres ont été transférées au Panthéon en 1964.

Une légende persistante fait de Jean Moulin un franc-maçon. Si les grandes qualités humaines de cet homme de conviction faisaient de lui un excellent candidat à l'initiation, cela n'a jamais été son choix. Il restera un Maçon sans tablier.

Mozart, Wolfgang Amadeus (1756-1791)

Fils d'un musicien et compositeur de talent, le jeune Amadeus, né à Salzbourg, ne tarde pas à révéler des dons extraordinaires. Sous la houlette paternelle, il se produit un peu partout en Europe, rencontre Jean-Christophe Bach à Londres, Martini à Rome. D'abord employé, comme son père, au service du

prince-archevêque de Salzbourg, le jeune homme ne supporte guère d'avoir à répondre à une autorité. Il choisit la liberté et s'échappe à Vienne en 1781, se lançant dans l'écriture d'une œuvre gigantesque. Mozart, désormais marié avec Constance Weber, dont il aura six enfants, dépense beaucoup. Pour tenir son train de vie et subvenir aux besoins de sa famille, il travaille sans relâche. Opéras, symphonies, messes, à sa mort il aura composé près de neuf cents œuvres.



C'est dans la capitale autrichienne qu'il est initié à la franc-maçonnerie, le 14 décembre 1784, à la loge *La Bienfaisance* du Grand Orient à Vienne. En fait, il fréquente les milieux maçonniques depuis plusieurs années déjà. Il a rencontré le baron von Gemmingen, son « parrain en loge », au début des années 1770, lors d'un passage dans la ville de Mannheim. En 1778, lors d'un séjour à Paris, il a fréquenté de nombreux musiciens, écrivains et philosophes appartenant aux milieux maçonniques. Mozart ne pouvait qu'être séduit par les idéaux d'humanisme et de liberté proclamés dans les temples.

Reçu maître en avril 1785, Mozart compose la *Musique funèbre maçonnique*, plusieurs cantates et l'opéra *La Flûte enchantée*, en collaboration avec Emanuel Schikaneder, son ami franc-maçon et auteur du livret. Cette œuvre, qui offre une aimable description de l'initiation à la franc-maçonnerie, est une façon pour Mozart de défendre la franc-maçonnerie attaquée par le pouvoir. Elle est donnée en septembre 1791, juste après que le nouvel empereur d'Autriche, Léopold II, eut ordonné la fermeture des loges du royaume.

Quelques semaines plus tard, le 5 décembre 1791, Mozart s'éteint à l'âge de trente-cinq ans.

Musiciens

La musique est depuis toujours partie prenante du rituel franc-maçon. Elle scande les travaux de la loge, de l'ouverture à la fermeture, et accompagne les cérémonies d'initiation. La musique a toute sa place dans le temple. Peut-être est-ce pour cela que les Frères musiciens sont particulièrement nombreux.

Injustement tombé dans l'oubli, le chevalier de Saint-Georges, violoniste et compositeur de génie, contemporain de Mozart, mérite amplement de figurer au panthéon des musiciens de la franc-maçonnerie. Également appelé « le nègre des Lumières », le chevalier de Saint-Georges est le premier franc-maçon noir de l'histoire. Mais il est surtout l'un des plus grands musiciens et compositeurs de son époque. Joseph Boulogne de son nom d'état civil, ce fils d'une esclave guadeloupéenne et d'un colon blanc né en Guadeloupe en 1745 se révèle très jeune un virtuose du violon. Grâce aux relations de son père, il reçoit une éducation d'aristocrate et, fort de ses prouesses musicales qui en font le rival de Mozart, accède à la cour de Louis XVI, chargé de parfaire l'éducation musicale de la reine Marie-Antoinette.

Il est initié à la Loge *Les Neuf Sœurs* en 1773, seul franc-maçon mulâtre dans les loges parisiennes du XVIII^e siècle. Il est ensuite membre de deux autres loges, *Saint Jean du Contrat Social* et *L'Olympique de la Parfaite Estime*.

Sa réputation de musicien franchit la Manche et il connaît un grand succès à Londres. En 1789, le chevalier de Saint-Georges prend fait et cause pour la révolution en marche et, à la tête d'un régiment de mulâtres et de Noirs, « la légion Saint-Georges », il combat les ennemis de la France. Il devient ainsi le premier colonel noir des armées françaises.

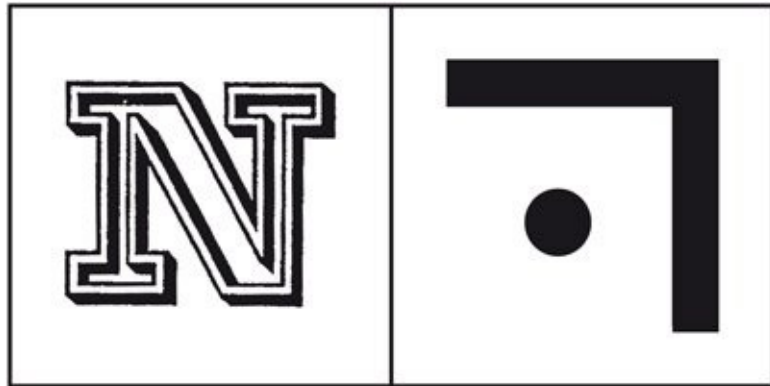
Après une expédition à Saint-Domingue afin d'aider son Frère Toussaint-Louverture, le chevalier de Saint-Georges s'éteint à Paris le 10 juin 1799. Il laisse une œuvre considérable qui compte pas moins de vingt-cinq concertos pour violon et plusieurs opéras.

Parmi les compositeurs classiques figure également Joseph Haydn (1732-1809), Autrichien et auteur prolifique, avec plus d'une centaine de symphonies, d'opéras, de sonates à son actif. Il est aussi considéré par certains auteurs comme le « père fondateur » du quatuor à cordes. Initié à la loge *La Véritable Concorde* du Grand Orient à Vienne, le 11 février 1785, il dirigera plusieurs concerts au Freemasons Hall de Londres. En 1786, la Société Olympique de Paris, organisation paramaçonnique, lui passe commande des « six symphonies parisiennes » qui seront jouées en 1787.

Maçon, pianiste et compositeur hongrois, Franz Liszt (1811-1866) est présenté à la loge *L'Union*, à Francfort, en 1841. Il est fait compagnon l'année suivante à Berlin, dans la loge *Royal York*. Il est élevé au grade de maître presque trente ans plus tard, en 1870, dans la loge *L'Union* à Budapest. Enfin, Jean Sibelius (1865-1957), le compositeur finlandais de la *Valse triste*, est initié en 1922 à la loge *Suomi n° 1* d'Helsinki par le Grand Maître de la Grande Loge de New York, afin d'être le refondateur de la Maçonnerie finlandaise. L'Ordre, interdit sous la domination tsariste, avait disparu un siècle auparavant. Sibelius deviendra Grand Organiste de la Grande Loge de Finlande et composera une *Musique maçonnique rituelle*.

Dans un autre registre, Claude Joseph Rouget de Lisle (1760-1836), auteur de la *Marche des armées du Rhin*, qui deviendra plus tard *La Marseillaise*, appartenait à la loge *Les Frères Discrets* du Grand Orient de France, à Charleville dans les Ardennes.

La franc-maçonnerie a aussi accueilli nombre de jazzmen, et parmi les plus grands. Louis Armstrong (1901-1971), le trompettiste de jazz le plus célèbre de l'histoire et talentueux chanteur, figure ainsi sur les listes des francs-maçons célèbres. Toutefois, son appartenance n'est établie par aucune source fiable. Seule certitude, Armstrong a été membre des *Knights of Pythias* (Chevaliers de Pythias), une organisation fraternelle et charitable. Pas de doute en revanche pour ce qui concerne Duke Ellington (1899-1974). Pianiste, compositeur et chef d'orchestre, Duke Ellington a été l'un des plus grands musiciens de jazz du monde. En cinquante-sept ans de carrière, il a accumulé les disques, les tournées, les succès, et fait jouer tous les grands musiciens du moment dans son orchestre. Il a été initié à la *Social Lodge n° 1*, Washington D.C., de l'obédience noire *Prince Hall*. Duke Ellington a traduit ses impressions d'initiation dans le morceau intitulé « *I'm beginning to see the light* » (Je commence à voir la lumière).



Napoléon I^{er} (1769-1821)

On s'est toujours interrogé sur l'appartenance personnelle de Napoléon à la Maçonnerie. Mais, malgré quelques légendes tenaces, il n'a jamais été initié. Et d'ailleurs, il n'en a jamais eu besoin, se posant en Commandeur de l'Ordre et faisant exécuter ses instructions par Cambacérès. Tout comme Newton, véritable père de la franc-maçonnerie anglaise, qui avait chargé Jean-Théophile Désaguliers de suivre ses instructions visant à la création de la Grande Loge de Londres, sans que jamais il ne songeât à en faire partie.

Pendant le Directoire, Bonaparte aurait d'ailleurs songé à supprimer les loges. Mais la Maçonnerie, au sortir de la période révolutionnaire et des années de la Terreur, occupe alors une place modeste, à peine quelques dizaines de loges en activité sur tout le territoire. Il renonce donc à cette idée et laisse la franc-maçonnerie redémarrer et prospérer pour, ensuite, la mettre à son service.

C'est ainsi qu'en février 1797, le Grand Orient peut annoncer son réveil. Les loges rouvrent les unes après les autres, partout en France. Elles vont connaître un essor incroyable, passant de quelque dizaines en 1800 à plus de mille deux cents quinze ans plus tard. Une croissance soigneusement sous contrôle de celui qui est devenu empereur. Fidèle lecteur de la presse londonienne, Napoléon est fasciné par le rôle de « colonne vertébrale du régime » que la franc-maçonnerie anglaise a réussi à affirmer. Voulant mettre sur pied une semblable « courroie de transmission », il va faire du Grand Orient un élément essentiel de son pouvoir. Ainsi, la moitié des capitaines, les deux tiers des généraux, les trois quarts des maréchaux de l'Empire sont francs-maçons, de même que la plupart des commissaires impériaux et des responsables de l'université impériale dirigée par un Grand Maître.

La prise en main de l'institution s'opère dès la proclamation de l'Empire : en novembre 1804, les Frères apprennent qu'après dix années de vacance la Grande Maîtrise est de nouveau occupée. Le nouveau Grand Maître désigné par le pouvoir n'est autre que Joseph Bonaparte, le frère aîné de Napoléon, devenu empereur des Français. Initié en octobre 1793 à la loge *La Parfaite Sincérité* du Grand Orient de France à Marseille, Joseph Bonaparte est un Grand Maître absent, accaparé par les hautes fonctions auxquelles son frère l'a nommé. Roi de Naples, puis d'Espagne, entre 1806 et 1813, Joseph laisse à son Grand Maître adjoint, l'omniprésent et tout-puissant Jean-Jacques Régis de Cambacérès, le soin de diriger l'obédience. Tâche dont ce dernier s'acquittera avec zèle, avant de se rallier à l'acte de déchéance de l'Empereur en avril 1814.

Au soir de son existence, reclus à Sainte-Hélène, Napoléon évoquera avec beaucoup d'amertume ces francs-maçons : « [...] un tas d'imbéciles qui s'assemblent pour faire bonne chère et exécuter quelques folies ridicules. Néanmoins, ils font de temps à autre quelques bonnes actions. Ils ont aidé dans la révolution et récemment encore à diminuer la puissance du pape et l'influence du clergé. »

Newton, sir Isaac (1642-1727)

Il n'est pas certain qu'Isaac Newton ait reçu une pomme sur la tête avant de formuler pour la première fois la théorie de la gravitation. En revanche, il est sûr que les travaux de ce savant anglais hors du commun, à la fois physicien, philosophe, astronome et mathématicien, en font l'un des plus grands scientifiques de tous les temps.

Formé au Trinity College de Cambridge, Newton s'intéresse très tôt à l'astronomie et aux mathématiques. Il formule des lois sur la gravitation universelle, fonde l'optique moderne et invente les bases du calcul différentiel et intégral. En 1686, il publie ce qui est aujourd'hui considéré comme une œuvre scientifique majeure, son *Philosophiæ naturalis principia mathematica*.

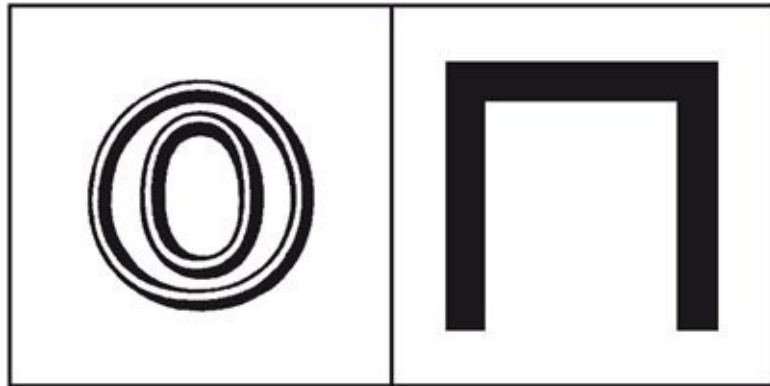
Ses travaux lui valent d'accéder à la chaire de mathématiques du Trinity College en 1669 et d'entrer, trois ans plus tard, à la Royal Society de Londres. Il deviendra le président de cette noble institution en 1703, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort, tout en poursuivant secrètement ses travaux alchimiques sur le mercure. Car Isaac Newton fut à la fois le dernier des magiciens et le premier des physiciens, faisant de sa vie un mélange entre recherches ésotériques et expérimentations physico-chimiques.



Isaac Newton n'a pas été initié franc-maçon mais fut sans doute le premier d'entre eux, le Grand Initiateur. Car ce sont les intellectuels de son entourage, et au premier rang desquels le pasteur Jean-Théophile Désaguliers, qui vont jeter les bases de la franc-maçonnerie moderne, entre 1700 et 1717, en s'appuyant sur son œuvre scientifique. La mise en cohérence par Isaac Newton d'éléments épars entre philosophie naturaliste et observations scientifiques est la colonne vertébrale du projet idéologique sous-tendu par cette franc-maçonnerie naissante. Dans une Angleterre ravagée par les guerres civiles, il s'agit de faire sortir la société du débat religieux pour lui substituer le progrès scientifique comme moteur. Bref, de passer à l'âge de la raison.

Il faut souligner qu'Isaac Newton avait une relation très personnelle avec la Révélation. Arianiste, même s'il le fut de manière très discrète, il ne croyait pas à la Trinité, ce qui faisait de lui un hérétique aux yeux de l'Église anglicane

comme de l'Église catholique. Né un 24 décembre, il pensait qu'il était le successeur du Messie sur terre et avait, avec les lettres de son nom « Isaac Neuutonus » composé l'anagramme « Ieoua Sanctus Unus » qui signifie en français : « Jéhovah Unique Saint. »



Obédiences

L'obédience est une fédération de loges reconnaissant une organisation et une administration communes. Elle assure les conditions matérielles de travail des loges, par exemple en gérant les locaux maçonniques, et exerce des pouvoirs disciplinaires. Elle ne dispose d'aucune qualité initiatique ou symbolique. Selon la belle phrase de Jean Mourgues, le rôle essentiel de l'obédience est de « réguler le désordre ».

Les obédiences maçonniques françaises sont des associations de la loi de 1901 et s'administrent selon des statuts déposés en préfecture. Elles sont présidées par des Grands Maîtres ou Grandes Maîtresses, sauf au Droit humain, dirigé par un président du Conseil national.

Dans de nombreux pays, il n'existe qu'une ou deux obédiences. En France, leur nombre est plus élevé car elles procèdent d'une histoire complexe et mouvementée. Ces Grandes Loges ou Grands Orients entretiennent

mutuellement des relations plus ou moins étroites, parfois conditionnées par les questions de régularité et de reconnaissance.

Les principales obédiences françaises sont les suivantes, par ordre chronologique de leur fondation :

Grand Orient de France (GODF) 1728 (prend son nom actuel en 1773)
Droit Humain (DH) 1893
Grande Loge de France (GLF) 1894
Grande Loge nationale française (GLNF) 1913 (prend son nom actuel en 1948)
Grande Loge féminine de France (GLFF) 1945
Grande Loge traditionnelle et symbolique Opéra (GLTS Opéra) 1958
Grande Loge française de Memphis Misraïm (GLFMM, obédience masculine) 1960
Loge nationale française (LNF) 1968
Grande Loge mixte universelle (GLMU) 1973
Ordre initiatique et traditionnel de l'Art Royal (OITAR) 1974
Grande Loge indépendante et souveraine des Rites Unis (GLISRU) 1976
Grande Loge mixte de France (GLMF) 1982

O'Higgins, Bernardo (1776-1842)

La vie maçonnique de Bernardo O'Higgins, considéré comme le héros de l'indépendance du Chili, n'a guère laissé de traces. Tout juste sait-on qu'il a été initié à la loge *La Grande Réunion des Américains*, à Miranda et qu'il aurait créé, en 1817, la loge *Lauterina* à Santiago.



En revanche, le récit de sa vie publique est plus étoffé. Fils d'un soldat irlandais au service de l'Espagne, il fait des études à Londres, voyage en Europe et revient s'installer en 1803 sur la propriété familiale dont il devient hériter. Nommé maire de sa ville en 1804, il rejoint le mouvement indépendantiste en 1810, se bat comme un lion à la tête des troupes chiliennes contre l'armée espagnole, devient général en chef et, après quelques déboires, mène l'armée patriote à la victoire en février 1817. Nommé Commandant Suprême de la nation, O'Higgins signe l'acte d'indépendance du Chili l'année suivante et affronte une ultime attaque des royalistes espagnols. Il abdique en 1823.

Opératifs et spéculatifs

Longtemps, la légende a fait des bâtisseurs du Moyen Âge, Maçons « opératifs », les ancêtres des francs-maçons, Maçons « spéculatifs ». Cette fable, écrite en grande partie par les francs-maçons eux-mêmes, raconte qu'au temps de l'édification des cathédrales apprentis, compagnons et maîtres Maçons s'assemblent dans une baraque sommaire adossée le plus souvent au côté nord du chantier, la « loge ». C'est là qu'ils se restaurent, préparent le travail du lendemain, rangent les outils et instruisent les plus jeunes.

Au fil du temps et notamment en Angleterre et en Écosse, après la Réforme, les chantiers se font plus rares. Alors, des notables locaux sont admis dans les

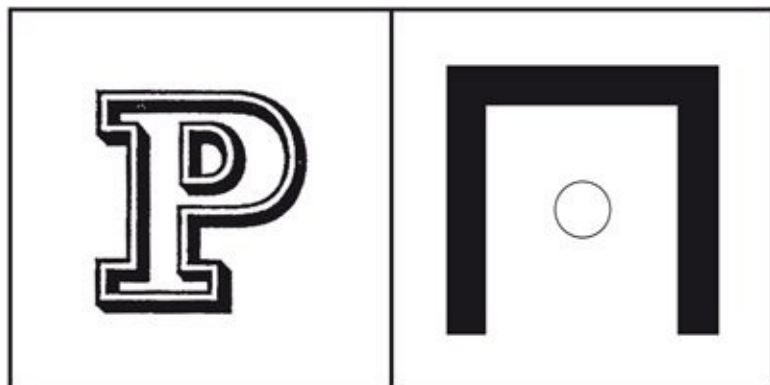
loges pour en soutenir le fonds d'entraide. Peu à peu, ces membres honoraires, *gentlemen masons*, deviennent majoritaires. La franc-maçonnerie spéculative est née.



La réalité objective est plus complexe, comme l'ont établi les travaux récents des historiens.

L'étude minutieuse des archives montre que les *gentlemen masons*, une fois reçus en loge, n'y remettaient plus les pieds. Il est fort probable qu'ils aient donc fini par constituer leur propre réseau de « Maçons libres » (*free masons*) dont provient la franc-maçonnerie moderne. En un temps – le XVII^e siècle – où la Grande-Bretagne était plongée dans d'incessants conflits politiques et religieux, et où le seul fait d'exposer ses convictions pouvait coûter la vie, les sociétés discrètes, sinon secrètes, étaient nombreuses. Ces premiers Maçons spéculatifs, souvent férus d'hermétisme mais aussi de science – comme Ashmole ou Moray –, avaient tout intérêt à s'exprimer sous le voile des emblèmes et des allégories, même si leurs préoccupations n'étaient plus vraiment celles des bâtisseurs de cathédrales.

Peu importe, la métaphore opérative de la franc-maçonnerie demeure son ressort le plus puissant. La référence mythique – et donc toujours actuelle – à « l'édification du temple idéal » lui fournit la base de son univers symbolique et les éléments de sa méthode. Spéculatifs ou opératifs, depuis toujours les francs-maçons « glorifient le travail », quelle qu'en soit la nature.



P2 et scandales

L'antimaçonnisme est aussi vieux que la franc-maçonnerie. Nourri le plus souvent de visions fantasmagoriques à base d'obsessions paranoïaques, il est parfois secondé par quelques scandales bien réels et justement dénoncés.

L'une des affaires les plus retentissantes a été mise au jour en Italie en 1980, avec la découverte d'un véritable réseau politico-mafieux tissé au sein de la loge *Propaganda Due* (P2) du Grand Orient d'Italie à Rome (l'équivalent de la Grande Loge en France). Dirigée par Licio Gelli, un extrémiste de droite lié aux services secrets italiens, la P2 comptait dans ses rangs près d'un millier de « Frères » appartenant aux milieux de la presse, de la finance, de la politique. Accusée de complot contre l'État, la loge aurait joué un rôle – jamais élucidé – dans plusieurs affaires criminelles et dans la banqueroute de la Banco Ambrosiano, la banque du Vatican.

La franc-maçonnerie n'a pas toujours su se prémunir des faiblesses individuelles ni de quelques dérives mafieuses. Sans prendre en France l'ampleur de la loge P2, l'affairisme maçonnique a pourtant bien eu une réalité. Dans les années 1930, les affaires Stavisky et Prince ont relancé les rumeurs de « complot judéo-maçonnique », mythique conspiration régulièrement agitée par l'extrême droite. Il faut reconnaître que tous les ingrédients du scandale étaient réunis. Des milieux financiers douteux, des policiers véreux et quelques francs-maçons impliqués dans des crimes et des détournements.

Dans les années 1980, d'autres faits de moindre ampleur mais relevant de la justice ont été mis au jour à plusieurs reprises, principalement dans le sud de la France. L'expression « les Frères de la Côte », désignant ces brebis galeuses, a fait florès, jetant un discrédit sur l'ensemble du mouvement maçonnique. D'autant que les activités en marge de la loi pratiquées à l'ombre de quelques loges ont été longtemps traitées assez mollement par les obédiences. Elles préféraient écarter discrètement les indéliçats sans ébruiter la chose, faisant ainsi preuve, aux yeux d'une opinion alertée par les révélations de la presse, d'une quasi-passivité, voire de complicité.

Les instances maçonniques étaient d'ailleurs prises au piège du secret maçonnique. Car s'il est permis à tout membre d'une obédience de révéler son appartenance, il lui est formellement interdit de le faire à propos d'autrui. Dès lors, rendre publique l'exclusion de tel ou tel revenant à révéler qu'il avait été franc-maçon constituait une violation du secret.

Jusqu'au jour où, prenant conscience des risques encourus, nous avons décidé de changer la donne. Si les Maçons ne respectaient pas les règles fondamentales et les valeurs de probité et d'honnêteté, ils n'auraient plus droit à la protection de l'obédience. C'est ainsi qu'à partir de 2002, le Grand Orient a publié la liste des Maçons exclus et quelques rappels aux principes maçonniques ont été diffusés dans les loges. Ceux qui seraient tentés de franchir la ligne blanche en espérant échapper aux rigueurs de la loi grâce à leurs amitiés maçonniques ont été avertis. Si l'entraide maçonnique est une des valeurs de l'institution et une expression de la fraternité entre ses membres, elle ne doit jamais s'exercer contre la justice et l'honneur.

Pour plus d'efficacité, un accord a été trouvé en 2003 avec la Grande Loge nationale française. Cette obédience était en effet la seule à refuser d'entrer dans le système d'échange des fichiers judiciaires mis en place par toutes les autres. Les Frères éjectés de l'une ou l'autre de ces obédiences adhérentes, informées des exclusions prononcées au plan national, ne pouvaient plus frapper à la porte des temples. Sauf à celles de la GLNF, qui récupérait ainsi, en plus de ses

pourris, ceux de toutes les autres obédiences. Le protocole judiciaire signé en 2003 a tenté de mettre fin à ce « recyclage ».

Le système maçonnico-mafieux de la loge P2 est fort heureusement un cas rare, voire unique. Il n'y a jamais eu d'organisation du même type en France, du fait d'une certaine centralisation du contrôle par les obédiences. Mais le risque est réel et toujours présent. Il y a dans la franc-maçonnerie, comme partout ailleurs, des gens honnêtes et d'autres qui ne le sont pas. La problématique générale de la Maçonnerie a été, pour des raisons d'image, de ne pas admettre cette réalité, de la cacher. Même si elle sévissait de manière disciplinaire contre une partie d'entre eux. Il est toujours possible que d'autres scandales voient le jour. À la franc-maçonnerie de les traiter de la manière la plus ferme possible. Et ce d'autant plus que, désormais, on est puni dans les obédiences maçonniques pour ce que l'on fait en loge comme pour ce que l'on fait à l'extérieur de la loge (ce qui représente d'ailleurs la majorité des motifs d'exclusion).

Le dernier problème à régler reste aujourd'hui celui des « fraternelles », ces structures hors Maçonnerie qui accueillent des Maçons de diverses obédiences pour des raisons parfois plus affairistes qu'ésotériques. J'ai par exemple beaucoup de mal à comprendre l'intérêt, sur le plan spirituel, de la fraternelle « du bâtiment et des travaux publics ». En revanche, il existe des fraternelles d'opinions, qui répondent à un vrai besoin, puisqu'on ne peut parler ni politique, ni syndicalisme en loge. Et qu'il est assez naturel que les francs-maçons socialistes, gaullistes, libéraux ou écologistes aient envie de se retrouver pour confronter leurs idées et faire avancer leurs réflexions.

Patentes

Le terme de patente est, dans son sens maçonnique, un synonyme de constitution. Il désigne un acte d'une puissance maçonnique souveraine délivré à une loge ou une obédience valant reconnaissance et établissant la régularité de l'atelier ou de l'Ordre.

Ainsi, en 1732, la Grande Loge de Londres donne ses patentes officielles à la loge Saint-Thomas, à Paris, faisant d'elle la première loge historiquement attestée.

Cependant, nombre de ces « patentes » émises au XVIII^e siècle et donnant droit de transmettre un grade ou de pratiquer un rite émanent d'autorités pour le moins incertaines et parfois même imaginaires.

En fait, les historiens de la franc-maçonnerie n'ont retrouvé dans les archives que très peu de ces patentes. La plupart d'entre elles ont disparu et une partie importante de celles qui nous sont parvenues sont des faux grossiers. Mais elles témoignent d'un souci encore présent de nos jours, d'une sorte d'obsession du document historique qui permettrait de se prétendre plus ancien, donc supérieur aux autres. Sous cet angle, la patente n'est plus une simple attestation de régularité. Elle devient un outil de supériorité revendiquée. La plupart des loges ou des obédiences cherchent la plus ancienne patente afin de se donner un caractère de « régularité » qui pourrait lui faire défaut. Une recherche effrénée qui sert le plus souvent à justifier l'absence de contenu.

D'ailleurs, la vie maçonnique s'est dotée de règles beaucoup plus simples, qui veulent qu'une loge régulière soit composée de sept Maçons réguliers et qu'une obédience régulière soit composée de trois loges. Ce qui suffit en général au bonheur des adhérents. La mise en place du système des patentes rajoute à ce dispositif des juridictions extérieures ayant pouvoir de décréter la régularité, revenant ainsi aux sources du conflit entre le Grand Orient de France et la Grande Loge d'Angleterre pour savoir qui, des deux, pouvait souverainement diriger le monde. La patente, sous cette acception, est plus un outil d'impérialisme maçonnique que de transmission historique.

Perry, Matthew Calbairth (1794-1858)

Commodore légendaire de la Marine américaine (grade tout juste inférieur à celui de contre-amiral), Matthew Perry est entré dans l'histoire pour avoir contraint le Japon à s'ouvrir aux échanges commerciaux avec l'Occident.

Entré dans la Marine en 1809 à l'âge de quinze ans, Matthew Perry gravit un à un les échelons, lieutenant en 1813, « master commandant » en 1826, capitaine en 1837 et commodore en 1844. Il accomplit diverses missions sur les côtes africaines et participe à la guerre du Mexique en 1846.

En juillet 1853, lorsque Perry arrive en vue des côtes japonaises à la tête de ses dix canonnières à vapeur, le Japon vit coupé du monde depuis 1641. À l'époque, le shogun, chef militaire du Japon, et dirigeant de fait du pays, avait instauré la « politique d'isolement volontaire ». S'étaient ensuivies l'expulsion des ecclésiastiques et des étrangers, la limitation des ports ouverts aux étrangers, l'interdiction d'entrer ou sortir du territoire pour tout Japonais sous peine de mort et la destruction des navires capables de naviguer en haute mer.

Après sa première visite aux autorités du pays et la remise d'une lettre du président des États-Unis, Perry revient en mars 1854, avec une escadre imposante et obtient la signature de la convention de Kanagawa. Les portes du Japon sont désormais ouvertes.

Celles des temples maçonniques l'ont été pour Matthew Perry en 1819, année où il apparaît sur le tableau de la loge *Holland n° 8* de New York.

Pershing, John Joseph (1860-1948)



Diplômé d'une école d'art à l'âge de vingt ans, le jeune John Pershing, natif du Missouri, change de voie et entre à l'académie militaire de West Point deux ans plus tard. Il en sort sous-lieutenant et participe à diverses campagnes.

C'est à cette époque qu'il entre en franc-maçonnerie, initié en 1888 à la loge *Lincoln n° 19* de la ville du même nom, dans le Nebraska.

Il est ensuite affecté à divers postes au Japon, aux Philippines, à Paris avant de retourner aux États-Unis avec le grade de général.

En 1917 et 1918, Pershing prend la tête de l'armée américaine en France et mène plusieurs offensives victorieuses contre les troupes allemandes.

À son retour, le Sénat lui décerne le plus haut titre militaire en le nommant « général des armées », faisant de lui l'officier de plus haut rang ayant servi dans l'armée. Il se consacre jusqu'à sa retraite à la restructuration de l'armée.

Il poursuit en parallèle sa vie maçonnique et devient membre honoraire de la Grande Loge du Missouri, Chevalier-Templier, Shriner et 33^e du Rite écossais.

Petite histoire démythifiée de la franc-maçonnerie

Il faut définitivement renoncer à la belle romance d'une tradition maçonnique transmise d'âge en âge à l'ombre des cathédrales et remontant ainsi aux « grands initiés » des temps les plus reculés. Voilà ce que nous apprend l'historiographie maçonnique moderne, qui est remontée aux sources des légendes anciennes.

Dans le courant du xvii^e siècle, les premiers francs-maçons font leur apparition. Ils sont rares, la franc-maçonnerie est encore tout au plus une idée, un projet dans l'air du temps. Il aurait pu avorter, disparaître avant même d'être connu. Mais au xviii^e siècle, on a inventé un concept nouveau : une « Grande Loge ». C'est-à-dire une obédience, détentrice d'un pouvoir administratif et politique maçonnique.

Reste à faire admettre à un peuple dispersé de francs-maçons sans unité et souvent sans loge, cette nouvelle institution et les convaincre qu'elle va désormais régir leur vie, fixer leurs règles et s'exprimer en leur nom. C'est pour y parvenir que se forge la première imposture maçonnique. Elle a un nom : « Histoire du métier », issue des *Constitutions* d'Anderson.

En 1710, [James Anderson](#) (voir cette entrée), Écossais de naissance et pasteur de son état, dirige à Londres une petite communauté presbytérienne dissidente. Afin de vivre un peu mieux qu'aux crochets de ses ouailles, il se livre à des travaux d'écriture sans gloire. Pour une somme modeste, il peut compiler d'obscurs documents et reconstituer à peu de frais des « généalogies royales ».

Peu soucieux de rigueur et moins encore d'authenticité, Anderson forge en quelques semaines un passé prestigieux. La première Grande Loge, fondée à Londres en 1717, sera son meilleur client.

Dès 1720, à la demande du Grand Maître George Payne, Anderson se met au travail. Depuis la fin du Moyen Âge, diverses légendes évoquent les origines de l'art de bâtir, généralement transmises par de courts textes dénommés les Anciens Devoirs. L'histoire qu'on y conte, pour être absolument fantaisiste, n'en est pas moins pittoresque. Destinés sans doute, à l'origine, aux modestes ouvriers des chantiers à qui l'on voulait démontrer qu'ils poursuivaient, en construisant une cathédrale, une œuvre millénaire, ces récits font un large mais

très libre usage de sources diverses, bibliques ou antiques, où la chronologie la plus élémentaire trouve difficilement son compte.

Pour faire bonne mesure, les plus illustres ancêtres sont convoqués. Premier franc-maçon : Adam. Premier maître : Noé. Une folle pérégrination transporte ensuite les anciens Maçons sur tous les continents. On les trouve sur le chantier du temple de Salomon à Jérusalem puis, sauvés par Charles Martel, ils échouent en l'an 700 chez le bon roi Athelstan d'Angleterre.

Mais au-delà de la fable, c'est la véritable ambition d'Anderson et de son commanditaire qui transparaît : démontrer que la Grande Loge, qu'ils viennent de créer de toutes pièces, est une institution « immémoriale ». Pour expliquer cette réapparition soudaine, Anderson prend soin de rédiger une sorte de préface à ses *Constitutions*. Dans cette première partie, qu'il intitule « Histoire », il assure que, depuis quelques décennies, la Grande Loge s'était « endormie » par suite de l'incurie de ses dirigeants. Puis il constate que, reprenant force et vigueur, la Grande Loge se « réveille » et vient rappeler ses droits auprès de tous les francs-maçons.

En quelques années, le succès de ce pur roman permettra l'essor d'une institution qui s'étendra au monde entier. La légende originelle ne cessera d'ailleurs jamais de s'enrichir de nouveaux éléments, au gré de l'imagination sans limites des Frères qui excellent dans l'exercice. Les Chevaliers du Temple, l'Égypte et ses pharaons seront à leur tour enrôlés dans la généalogie maçonnique, engendrant bien entendu chaque fois rites, obédiences et grades d'un genre nouveau.



Les historiens ont fait justice de ces sornettes depuis quelques dizaines d'années. Il est établi que la franc-maçonnerie est née d'un bouleversement majeur dans les esprits, survenu entre 1680 et 1715. Durant cette période, des hommes ont décidé de voir le monde autrement, de mettre en cause toutes les certitudes acquises et même de s'opposer dans toute la mesure du possible aux polices de la pensée. Le mouvement prendra une ampleur particulière en Angleterre où se produit, dans l'entourage de Newton, ce qu'on appelle la « révolution scientifique ». Ce mouvement intellectuel et moral d'une prodigieuse créativité touche l'astronomie, les sciences physiques, la littérature, la vie sociale. L'Europe moderne va en naître et, au XVIII^e siècle, les Lumières en seront la continuation logique.

Les premiers francs-maçons qui apparaissent dans des milieux intellectuels originaux et libres, au milieu du XVII^e siècle, sont au cœur de ce processus. Étrangers au métier de la pierre mais friands d'emblèmes, ils prennent l'allégorie de la construction d'un temple pour modèle de la société idéale qu'ils veulent édifier. La Royal Society de Londres, première académie des sciences où se bousculent tous les problèmes du temps, sans crainte ni censure, est leur œuvre. C'est là que va naître la franc-maçonnerie moderne.

Pike, Albert (1809-1891)



Les rares images disponibles d'Albert Pike, l'un des francs-maçons américains les plus célèbres, montrent un homme de forte stature, à la barbe imposante et au visage dégageant une très nette impression de puissance. Il pose volontiers revêtu de ses insignes de Grand Commandeur du Rite écossais ancien et accepté, poste qu'il a occupé de 1859 jusqu'à sa mort, pendant trente-deux années consécutives.

Aîné d'une famille de six enfants, élevé dans le culte de l'Église épiscopale, Albert Pike a quinze ans lorsqu'il se voit refuser l'accès de l'université d'Oxford, faute de pouvoir payer les droits d'inscription. Il part alors dans l'ouest du pays, s'installe à Little Rock, dans l'Arkansas, se fait embaucher dans un journal local et se marie. Il en profite pour reprendre ses études et décroche son diplôme d'avocat.

En 1850, il frappe à la porte de la loge *Western Star n° 2*, y devient maître et se montre un Maçon très actif au sein de la Grande Loge de l'Arkansas. En 1853, il accède au 29^e degré du Rite écossais et rejoint le Suprême Conseil en 1858. L'année suivante, il en devient le Grand Commandeur. Il met alors la dernière main à la révision du rituel écossais, tâche à laquelle il s'est attelé trois ans auparavant. Il réécrit la totalité des rituels des trente-trois grades.

À la fin des années 1860, Albert Pike ouvre un bureau d'avocat à Washington et plaide à plusieurs reprises devant la Cour suprême. En 1871, il publie son œuvre majeure, *Morals and Dogma of the Ancient and Accepted Scottish Rite of Freemasonry*, qui sera considéré comme la « bible » du Rite écossais.

Pionnières

Elizabeth Saint Léger (1693-1775) et Maria Deraismes (1828-1894) sont les deux figures les plus marquantes de la franc-maçonnerie féminine.

Elizabeth Saint Léger, fille du vicomte de Doneraile à Cork, mariée en 1713 à Richard Aldworth, aurait été la première de toutes les femmes initiées. Une sorte d'Ève maçonnique. Un récit publié par la famille en 1811 raconte que son père, franc-maçon accompli, avait pris pour habitude d'organiser un certain nombre de tenues dans sa propre demeure. Et qu'un soir de 1710, sa fille, en curieuse, ayant descellé une brique du mur afin de suivre secrètement l'initiation d'un certain Mr Coppinger, fut prise sur le fait en pleine cérémonie. Une fois découverte et après discussion, il fut décidé de l'initier aux 1^{er} et 2^e grades, en

1710, dans la loge 44 de Doneraile Court. Si, pour les historiens, ce récit tient plus de la légende que de la réalité, Elizabeth Saint Léger est considérée, que ce soit à la Loge nationale française ou dans un certain nombre de loges féminines ou mixtes, comme la première représentante de la Maçonnerie féminine. Ce qui montre que la question de l'initiation des femmes est très ancienne, à laquelle il a été répondu il y a fort longtemps et que l'on se demande pourquoi elle se pose encore aujourd'hui.

Sauf à admettre qu'elle est mal posée, lorsque l'on veut imposer à tous l'initiation des femmes dans des loges d'hommes, alors qu'une loge maçonnique fonctionne selon la règle de l'*affectio societatis*. On s'associe avec qui on veut. Je note au passage que personne ne pose la question inverse en exigeant de la Grande Loge féminine l'obligation d'initier des hommes dans ses loges.

Donc, la question n'est pas là. Elle est, pour les loges qui le souhaitent, d'avoir la liberté d'initier des femmes. Et Maria Deraismes y a répondu en son temps et à sa manière, en étant la première femme initiée en France et en créant la première loge mixte à l'intérieur de la Grande Loge symbolique écossaise, ancêtre de la Grande Loge de France.

Intellectuelle brillante, polémiste talentueuse, Maria Deraismes tient à Paris un salon réputé, fréquenté par les républicains et les francs-maçons. En 1866, ces derniers la sollicitent d'ailleurs pour une série de conférences rue Cadet, au siège du Grand Orient de France, afin de répondre aux attaques de la droite cléricale. Dans les années 1870, elle s'engage pour les droits des femmes, publie de nombreux articles et adhère à la libre pensée. En 1881, elle sollicite son admission en franc-maçonnerie. La loge *Les Libres Penseurs du Pecq* propose à son obédience, la Grande Loge symbolique écossaise, de pouvoir faire participer les femmes aux travaux maçonniques. Devant le refus de l'Ordre, la loge quitte l'obédience et, devenue indépendante, initie Maria Deraismes le 14 janvier 1882. Cinq mois plus tard, les Frères choisissent de retourner dans le giron de l'obédience, abandonnant leur nouvelle Sœur à son triste sort.

C'est mal connaître Maria Desraimes que de la croire découragée. Elle attend simplement son heure, dans son salon devenu le rendez-vous obligé de la franc-maçonnerie parisienne. Une heure qui sonne onze années plus tard, en avril 1893, lorsque Maria fonde la « Grande Loge symbolique écossaise le Droit humain », première obédience mixte de l'histoire maçonnique qui deviendra « le Droit humain », reconnu aujourd'hui par presque toutes les autres obédiences, même si les Sœurs ne sont toujours pas les bienvenues dans une partie importante des loges.

L'immense travail accompli par ces femmes en avance sur leur temps a permis l'émergence d'obédiences mixtes et purement féminines. Reste maintenant à trancher le vrai débat au sein de la Maçonnerie masculine, et au Grand Orient en particulier, en accordant aux loges la liberté d'initier ou non les femmes, en reconnaissant les Sœurs comme des « Frères », en leur donnant la possibilité de participer aux travaux des loges, de s'y affilier. Et enfin, sortir de cette peur panique de voir le [Grand Orient de France](#) dirigé un jour par une Grande Maîtresse, comme si cette perspective représentait le drame le plus absolu, sorte de castration maçonnique. L'Histoire a déjà tranché. Et la seule chose qui nous reste sur cette question, ce sont des préjugés.

Pouchkine, Alexandre Sergueïevitch (1799-1837)



Le poète russe Alexandre Pouchkine n'est pas un révolutionnaire. Ce fils de la vieille noblesse russe, nourri des grands auteurs classiques tels Shakespeare, Molière, Voltaire, n'en est pas moins un libéral convaincu. Et ses premiers poèmes ont le tort de dénoncer la condition des serfs et l'autocratie. En 1820, il est envoyé en exil sur décision du tsar Alexandre I^{er}. Il passe par l'Ukraine, le Caucase, la Crimée puis la Moldavie. C'est là, dans la ville de Kichinev, que Pouchkine devient franc-maçon. Pour peu de temps. Il est initié dans la loge *Ovide*, le 4 mai 1821. L'année suivante, la franc-maçonnerie russe, implantée de

façon attestée dès 1750, est interdite sur ordre du tsar. Toutes les loges maçonniques sont fermées, avec interdiction d'en ouvrir de nouvelles.

L'événement n'aura pas d'influence majeure sur l'œuvre de Pouchkine, qui retrouve grâce aux yeux du pouvoir avec l'arrivée sur le trône du tsar Nicolas I^{er} en 1826. Il peut alors se consacrer pleinement à l'écriture. Poète, romancier, dramaturge, il est considéré par de nombreux auteurs comme le fondateur de la littérature russe moderne. Il trouve la mort à l'âge de trente-sept ans, lors d'un duel au pistolet avec l'amant présumé de son épouse.

Présidents américains

Entre 1789 et 2008, les États-Unis d'Amérique ont élu quarante-quatre présidents (Barack Obama, élu en 2008, est le dernier de la liste). Quinze d'entre eux ont appartenu à la franc-maçonnerie, à commencer par le premier, George Washington.

George Washington (1732-1799)

Considéré comme l'un des pères fondateurs des États-Unis et premier président américain, George Washington est également réputé pour être l'un des plus grands Maçons de l'histoire.

À vingt ans, George Washington hérite de la plantation familiale, en Virginie, alors colonie britannique. Quelques mois plus tard, il entre en franc-maçonnerie, initié à la loge *Fredericks* de Fredericksburg, en Virginie. Il y est fait maître Maçon l'année suivante, en 1753.

Commandant de la milice de Virginie, George Washington combat du côté anglais contre les troupes françaises pour le contrôle de la vallée de l'Ohio, entre 1754 et 1758.

De retour sur ses terres, le planteur n'apprécie guère les mesures économiques prises par Londres qui frappent son exploitation. Il entre en politique, se fait élire dans les premières assemblées des colonies d'Amérique du Nord et se retrouve, en 1775, à la tête de l'armée chargée de lutter contre les troupes britanniques. Avec l'aide de renforts français, il remporte des batailles décisives qui aboutissent à la signature du traité de Paris, en 1783, reconnaissant l'indépendance des États-Unis.

George Washington retourne à ses affaires mais constate très vite que les institutions de la nouvelle nation ne fonctionnent pas bien. Il joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et l'adoption de la nouvelle Constitution américaine, dont il préside la commission de rédaction.

Le texte voté, il est élu le 4 mars 1789, à l'unanimité, par le collège électoral, président des États-Unis, premier du nom.

Au cours de son premier mandat, il décide de faire construire la future capitale américaine, la *Federal City*, sur le fleuve Potomac. Elle prendra plus tard le nom de son fondateur. L'architecte français Pierre-Charles L'Enfant en dessine les plans et, le 18 septembre 1793, George Washington pose la « pierre angulaire » du Capitole. Il est alors membre honoraire de la loge *Holland* de New York, après avoir occupé plusieurs hautes fonctions au sein de la Grande Loge nationale, et la cérémonie se déroule selon un rituel maçonnique dont plusieurs gravures d'époque rendent compte. Il se retire à la fin de son second mandat, en mars 1797.

C'est à sa mémoire qu'est édifié le George Washington Masonic National Memorial, à Alexandria, en Virginie. Construit et entretenu par les cinquante-deux Grandes Loges des États-Unis, il a été inauguré en 1932.

Son effigie est reproduite sur le mémorial national du mont Rushmore, dans le Dakota du Sud. Cette sculpture monumentale rend hommage à quatre fameux présidents américains. Aux côtés de George Washington apparaissent ainsi Thomas Jefferson, Theodore Roosevelt, lui aussi franc-maçon, et Abraham Lincoln. Le monument réalisé entre 1927 et 1941 est l'œuvre du sculpteur Gutzon Borglum, initié à la loge *Howard* n° 35 de New York, le 10 juin 1904.



James Monroe (1758-1831)

L'homme de la « doctrine Monroe », c'est lui. Le cinquième président des États-Unis, élu en 1816 et réélu en 1820, affirme, au cours de son second mandat, la volonté nouvelle de l'État américain. Dans un message au Congrès, Monroe affirme que, désormais, les États-Unis et l'ensemble du continent américain, nord et sud, sont libérés de la colonisation européenne et ont vocation à le rester. L'Europe est priée de ne plus interférer dans les affaires de la nation.

Avant d'arriver à la Maison-Blanche, Monroe a suivi un itinéraire classique. Après des études de droit en Virginie, il est élu au Sénat, avant d'être nommé ambassadeur en France. À son retour, il est par deux fois gouverneur de l'État de Virginie, puis nommé secrétaire d'État avant de devenir président.

Il est initié très tôt, avant que sa carrière politique ne prenne de l'essor. La cérémonie a lieu en 1775, sous les auspices de la loge *Virginie* à Williamsburg, en Virginie. Il s'affiliera ensuite à la *St John's Regimental Lodge* de l'armée révolutionnaire puis à la *Washington Naval Lodge*.

Andrew Jackson (1767-1845)

Avocat de formation, Andrew Jackson combat les Britanniques et les Indiens à la tête des milices du Tennessee de 1812 à 1821, avant d'être élu gouverneur de Floride, puis président des États-Unis de 1829 à 1837.

Membre de la loge *Harmony n° 1* de Nashville (Tennessee), Jackson est également membre honoraire de la loge fédérale n° 1 à Washington et de la loge *Jackson n° 1* de Tallahassee (Floride) et Grand Maître du Tennessee en 1822 et 1823.

James Knox Polk (1795-1849)

Onzième président des États-Unis, James Polk a gouverné le pays de 1845 à 1849. Juriste de formation et membre du Parti démocrate, il est d'abord passé par la Chambre des représentants, dont il prend la présidence, puis par le poste de gouverneur de l'État du Tennessee. Durant son mandat, il déclare la guerre au Mexique en mai 1846. Le conflit s'achève en février 1848 par la signature du traité de Guadeloupe Hidalgo. Le Mexique perd la Californie et ses territoires au Nouveau-Mexique, en Arizona, Utah, ainsi qu'une partie du Colorado et du Wyoming. Le rio Grande devient la frontière officielle entre les deux pays.

Initié en juin 1820 à la loge *Columbia n° 31* de Columbia (Tennessee), James Polk est élevé au grade de maître en septembre de la même année. En 1825, il est fait Maçon de l'Arche Royale du Chapitre La Fayette n° 4 de Columbia.

James Buchanan (1791-1868)

Avocat, engagé à vingt et un ans dans la guerre contre les Britanniques, James Buchanan entre très vite à la fois en politique, au sein du Parti démocrate, et en franc-maçonnerie. Il est initié le 11 décembre 1816 dans la loge n° 43 de Lancaster (Pennsylvanie), devient maître en 1825, puis Maçon de l'Arche Royale du Chapitre n° 43 en 1826 et Grand Maître adjoint de la Grande Loge de Pennsylvanie. Député de Pennsylvanie, sénateur, ministre des Affaires étrangères, il est président des États-Unis de 1857 à 1861.

Andrew Johnson (1808-1875)

Fils d'ouvriers et sans aucun diplôme, Andrew Johnson est un pur autodidacte en politique. Il gravit un à un tous les échelons, depuis le conseil municipal de Raleigh, sa ville natale de Caroline du Nord, jusqu'à la Maison-Blanche qu'il occupe de 1865 à 1869.

Entre-temps, il est passé par les cases de maire, député, sénateur, gouverneur, ainsi que par la franc-maçonnerie, fait Maçon en mai 1851 par la loge *Greeneville n° 119*, à Greeneville (Tennessee). Il rejoint la Commanderie des Chevaliers du Temple en 1859. C'est à la Maison-Blanche et alors qu'il est président en exercice qu'il reçoit les grades du Rite écossais, en 1867.

James Abram Garfield (1831-1881)

Vingtième président des États-Unis, James Garfield n'aura siégé à la Maison-Blanche que quelques mois. Investi le 4 mars 1881, il est abattu le 2 juillet par un candidat évincé du poste de consul à Paris et meurt des suites de ses blessures le 19 septembre.

Professeur de lettres classiques, combattant émérite durant la guerre de Sécession, élu du Parti républicain à la Chambre des représentants pendant quatorze ans, c'est en franc-maçonnerie que Garfield fera son plus long

parcours. Initié en 1861, il est « élevé » en 1864 par la loge *Colombus n° 30* à Columbus (Ohio). Il s'affilie ensuite à la loge de *Garrettsville n° 246*, toujours dans l'Ohio, loge dont il est le Chapelain en 1868 et 1869. Il est également membre de la loge *Pentalpha n° 23* à Washington, membre du Chapitre de l'Arche Royale de Columbus et Chevalier-Templier en 1866, titulaire du 14^e grade du Rite écossais ancien et accepté en 1872.

William McKinley (1843-1901)

Le vingt-cinquième président des États-Unis, élu en 1897 et réélu en 1900, ne terminera jamais son second mandat. Le 6 septembre 1901, il tombe sous les balles d'un jeune anarchiste et décède quelques jours plus tard.

Avocat de formation, McKinley est élu sous la bannière républicaine aux élections législatives de 1877 dans l'Ohio, son État natal, avant d'en devenir gouverneur en 1891. Une fois à la tête de l'État fédéral, il mène une politique d'expansion coloniale dans les Caraïbes et dans le Pacifique. Après un bref conflit avec l'Espagne en 1898, il annexe les colonies espagnoles de Cuba, Porto Rico, Guam et les Philippines.

Il entre en franc-maçonnerie juste après la guerre de Sécession, bien avant d'entamer sa carrière politique. Démobilisé en 1865, il est initié la même année par la loge *Hiram n° 10* de Winchester, en Virginie. De retour dans l'Ohio, il s'affilie en 1867 à la loge *Canton n° 60* de la ville de Canton, dans laquelle il ouvre un bureau d'avocat. Il est fait Chevalier-Templier en 1884.

Theodore Roosevelt (1858-1919)

Vingt-sixième président des États-Unis, Theodore Roosevelt est resté à la Maison-Blanche de 1901 à 1909. Étudiant en droit sans diplôme, adhérent du Parti républicain, Theodore occupe divers postes, dont celui de chef de la police de New York, avant d'y être élu gouverneur de l'État en 1898. Candidat à la vice-présidence aux côtés de McKinley, il lui succède en septembre 1901 après l'attentat dont est victime le président en titre. À quarante-trois ans, le benjamin de tous les présidents est aussi un tout jeune franc-maçon, initié et fait maître la même année, au sein de la loge *Matinecock n° 806* d'Oyster Bay, sa ville natale.

Comme le veut la Constitution américaine, Theodore Roosevelt termine le mandat de McKinley avant de se présenter et d'effectuer son propre mandat. Durant sa présidence, il prône une politique étrangère forte, qu'il résume par la

formule : « Il faut parler calmement tout en tenant un gros bâton », lance la construction du canal de Panama et énonce le « corollaire Roosevelt », selon lequel les États-Unis doivent intervenir pour défendre leurs intérêts dans l'ensemble du monde. Son rôle pour mettre fin à la guerre entre la Russie et le Japon lui vaut le prix Nobel de la paix le 10 décembre 1906.

À l'issue de son mandat, il ne se représente pas et se consacre à ses autres activités. Il chasse, mène une expédition scientifique en Amazonie. Membre honoraire de la loge *Pentalpha* n° 23 de Washington, il participe à de nombreuses cérémonies maçonniques.

William Howard Taft (1857-1930)

Son père faisait de la politique et était franc-maçon. William Taft suivra la trace au-delà des espérances paternelles en se faisant élire vingt-septième président des États-Unis, en 1909.

Avocat de formation, William Taft est nommé gouverneur civil des Philippines en 1901. En 1904, le président Theodore Roosevelt en fait son secrétaire d'État à la Guerre. Quatre ans plus tard, il obtient l'investiture du Parti républicain pour les élections présidentielles.

Il entre à la Maison-Blanche en mars 1909. En juin, il est fait Maçon « à vue » par une « loge occasionnelle » réunie tout exprès dans la « Scottish Rite Cathedral » de Cincinnati (Ohio).

Battu aux élections de 1912, Taft siégera ensuite à la Cour suprême en tant que président de 1921 à 1930.

Warren Gamaliel Harding (1865-1923)

Le vingt-neuvième président des États-Unis, Warren Harding, n'aura passé qu'un peu plus de deux ans à la Maison-Blanche, de 1921 à 1923, terrassé par une pneumonie avant la fin de son mandat.

Éditeur d'un journal local de l'Ohio, son État d'origine, il est élu au Sénat en 1899 puis réélu avant d'accéder à la magistrature suprême. Warren Harding est initié en août 1920 par la loge n° 70 de Marion, dans l'Ohio. Ce n'est qu'après avoir fait son entrée à la Maison-Blanche qu'il acquiert ses autres grades et qualités maçonniques. Il devient ainsi, en 1921, membre de l'Aladin Shriner Temple, membre du Chapitre n° 62 de l'Arche Royale de Marion, Chevalier-

Templier de la Commanderie n° 36 de Marion, 33^e du Rite écossais ancien et accepté.

Franklin Delano Roosevelt (1882-1945)

Le trente-deuxième président américain a la particularité d'avoir pour cousin éloigné et oncle par alliance le vingt-sixième président Theodore Roosevelt. Inspiré par cet exemple, le jeune Franklin va se tourner très vite vers la politique, en suivant d'ailleurs un parcours très similaire à celui de son aîné. Avocat diplômé en 1908, il est élu sénateur démocrate deux ans plus tard. L'année suivante, le 28 novembre 1911, il est initié à la loge *Holland n° 8* de New York.

Durant la Première Guerre mondiale, Franklin Roosevelt est secrétaire adjoint à la Marine, poste qu'il occupe jusqu'en 1920. Il est à la même époque élu membre honoraire de la loge *Stansburg n° 24* à Washington.

Après une longue éclipse due aux premières atteintes de la maladie (poliomyélite), Roosevelt est élu gouverneur de l'État de New York en 1928, avant d'accéder à la Maison-Blanche en mars 1933. Au cours de ce premier mandat, il procède lui-même à l'élévation de ses trois fils au grade de maître au sein de la loge *Architect n° 19* de New York.

Réélu en 1936, 1940 et 1944, il est le seul président américain à avoir détenu quatre mandats.

Président du New Deal pour sortir les États-Unis de la crise économique, chef de guerre allié dans la lutte contre l'Allemagne nazie et son allié japonais, il meurt le 12 avril 1945, quelques semaines seulement après le début de son dernier mandat.

Harry Truman (1884-1972)

Trente-troisième président des États-Unis, Harry Truman accomplit deux mandats successifs, d'avril 1945 à janvier 1953. Sans aucun diplôme universitaire, ce fils de fermiers se fait franc-maçon dès l'âge de vingt-cinq ans, initié à la loge *Belton n° 450* de Belton, dans le Missouri, le 9 février 1909.

Après la Première Guerre mondiale, Truman décide d'entrer en politique tout en poursuivant ses activités maçonniques. En 1935, il est élu sénateur démocrate du Missouri et devient Grand Maître de la Grande Loge du Missouri en 1940. L' élu fait ses preuves, au point de décrocher l'investiture pour la vice-présidence auprès de Franklin Roosevelt, en 1944. Ce dernier remporte l'élection

mais décède en avril 1945. Comme le veut la Constitution américaine, Truman lui succède, termine le mandat et se fait élire sur son nom pour un second mandat. S'il a tenté d'étendre les droits civiques et sociaux, souvent contre l'avis du Congrès, il est aussi le président qui ordonne le bombardement atomique de Hiroshima et Nagasaki et l'intervention des troupes américaines en Corée.

Durant sa présidence, il est fait Souverain Grand Inspecteur Général, reçoit le 33^e grade du Rite écossais ancien et accepté, devient membre honoraire du Suprême Conseil et Grand Maître honoraire du Suprême Conseil International. À la fin de son mandat, en 1953, il se consacrera à l'écriture et à ses activités au sein de la franc-maçonnerie.

Lyndon B. Johnson (1908-1973)

Texan d'origine modeste, Lyndon Johnson entre très jeune en politique. Député à vingt-neuf ans, sénateur à quarante ans, chef du Parti démocrate au Sénat à quarante-quatre ans, il est élu président des États-Unis en 1964 après avoir achevé le mandat de John Kennedy assassiné le 22 novembre 1963. Il mène une politique sociale active mais se heurte à l'enlisement du conflit vietnamien. À l'issue de son mandat, il se retire dans son ranch.

Le parcours maçonnique du trente-sixième président américain est plus modeste et marqué de moins de persévérance. Lyndon Johnson n'est en effet pas allé au-delà de son initiation au sein de la loge n° 561 de Johnson City (Texas), en octobre 1937.

Gerald R. Ford (1913-2006)

Avocat formé à l'université de Yale, Gerald Ford sert dans la Marine américaine durant la Seconde Guerre mondiale avant d'entrer en politique au Parti républicain. Élu à la Chambre des représentants en 1948, il entre en Maçonnerie l'année suivante, initié le 30 septembre 1949 dans la loge *Malta* n° 465 de Grand Rapids (Michigan). Il devient maître Maçon en mai 1951 dans la loge *Columbia* n° 3 à Washington.

Président du Sénat en 1973 et 1974, il est nommé vice-président des États-Unis par Richard Nixon le 10 octobre 1973, afin de suppléer à la démission de Spiro Agnew. Il accède à la Maison-Blanche en 1974, à la suite du scandale du Watergate et de la démission de Nixon, et y reste jusqu'en 1977, battu aux élections de 1976 par le démocrate Jimmy Carter.

À noter :

Thomas Jefferson, troisième président de 1801 à 1809, est souvent présenté comme franc-maçon. Il est vrai que Jefferson a beaucoup fréquenté les Frères. Son gendre, l'un de ses petits-fils et deux de ses neveux appartenaient à la loge *Door to Virtue n° 44* à Albemarle County (Virginie). Il fut également reçu par la loge *Les Neuf Sœurs* à Paris lors d'une visite et participa à plusieurs défilés maçonniques. Mais les recherches historiques menées en 1960 par la Grande Loge du Missouri ont conclu que Jefferson n'avait jamais été initié.

Bill Clinton, quarante-deuxième président de 1993 à 2001, n'a jamais appartenu à la franc-maçonnerie. En revanche, il a été membre de l'Ordre DeMolay, organisation paramaçonnique de jeunesse créée en 1919 par Frank Land, franc-maçon de Kansas City. Walt Disney et John Wayne, entre autres, passèrent par DeMolay avant d'entrer en franc-maçonnerie. Fin 2009, cet Ordre comptait 17 318 membres aux États-Unis.

Proudhon, Pierre Joseph (1809-1865)

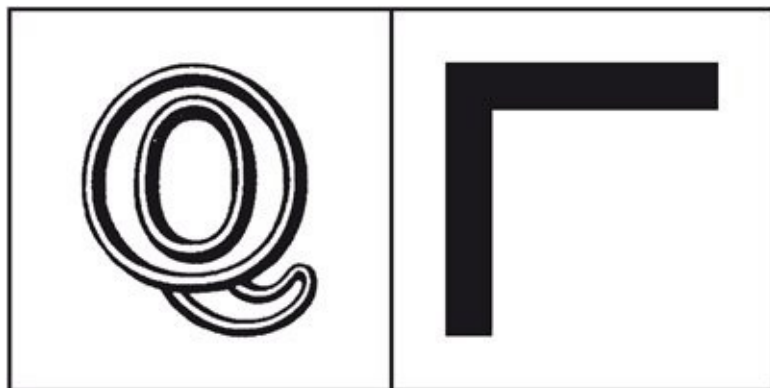
Père fondateur de l'anarchisme et auteur de la formule « la propriété, c'est le vol », Pierre-Joseph Proudhon vient à la franc-maçonnerie après une longue hésitation. Il est initié à trente-huit ans, le 8 janvier 1847, à la loge SPUCAR (Sincérité, Parfaite Union et Constante Amitié Réunis) de sa ville natale, Besançon. Il participe par la suite peu à la vie maçonnique, se consacrant surtout à ses activités de journaliste et à son œuvre politique.

Son engagement se manifeste très tôt. Ce fils d'une pauvre famille du Jura est parvenu, à force de travail, à s'arracher à sa condition et à un avenir de garçon vacher. Il publie ses premiers ouvrages en 1839 et 1840, affirmant ses idées révolutionnaires dans *Qu'est-ce que la propriété ?* En 1846 paraît le *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère*, considéré comme son œuvre maîtresse.

Polémiste de talent, il est condamné en 1849 à trois ans de prison pour le délit de presse d'« offense au président de la République ». Libéré, il reprend sa plume, théorise la notion d'anarchie, défend le fédéralisme autogestionnaire, la « troisième voie » entre capitalisme et socialisme.

En 1858, Proudhon s'exile en Belgique afin d'échapper à la prison, après la publication de ses *Nouveaux Principes de philosophie*. Il est alors reçu dans plusieurs loges, dont celle de Namur. Après l'amnistie de 1860, de retour à Paris,

s'il ne fréquente pas les loges, il entretient des liens amicaux avec plusieurs Maçons, dont Jérôme Bonaparte. Les lecteurs avisés de ses correspondances y trouveront de nombreuses allusions aux activités maçonniques, preuve d'un intérêt constant, à défaut d'une pratique assidue.



Questions à l'étude des loges

Chaque année, les Sœurs et Frères des principales obédiences de la franc-maçonnerie française sont invités à réfléchir sur quelques grands sujets par le biais des « Questions à l'étude des loges ». Choisies lors des Convents nationaux dans une liste établie à partir des propositions des loges elles-mêmes, ces interrogations portent sur des thématiques aussi diverses que la laïcité, la paix, les problèmes d'éthique et de symbolisme, les sujets économiques et sociaux. Comme l'écrit Roger Dachez, « destinées aux Maçons pour leur propre réflexion, pour orienter leur travail, elles projettent cependant un regard qui aboutit dans le monde extérieur, dans le champ social et implique finalement l'humanité entière. C'est l'outil des Maçons qui, "dans le secret", s'interrogent eux-mêmes, et au-delà d'eux-mêmes, sur l'universelle humanité ».

Cette pratique a été initiée par le Grand Orient de France en 1845, avec les « Vœux des Convents », nés dans des circonstances très particulières. En effet,

une loge de Paris, *La Clément Amitié*, avait créé un bulletin de communication entre les loges, permettant de poser les questions qui paraissaient intéressantes à débattre au Convent. C'est pour désamorcer cette initiative que l'obédience créa officiellement les Vœux des Convents. Cela dura jusqu'en 1899, mais la multiplicité des Vœux obligea l'obédience à les regrouper par grands thèmes ; ainsi naquirent les Questions à l'étude des loges.

Rappelons qu'il n'existait, au XIX^e siècle, rien de comparable aux organismes structurés que nous connaissons aujourd'hui dans le domaine de la recherche économique et sociale, ni même aucun parti politique vraiment organisé. Rien qui ne permette de vastes études à l'échelle nationale. Conscients de ce manque, nos grands ancêtres ont utilisé la seule organisation vraiment structurée de l'époque, le Grand Orient de France, pour des recherches économiques et sociales dans un cadre collectif et national qui s'y prêtait admirablement.

C'est ainsi que le Grand Orient de France a préparé des dossiers concernant les problèmes de société, des documents introductifs aux textes législatifs et surtout a tracé des perspectives d'ordre social en vue d'améliorer le sort des humains dans leur réalité la plus quotidienne et de permettre un meilleur fonctionnement des différentes structures de l'État.

Tous les grands thèmes politiques, sociaux, économiques évoqués à cette époque constitueront la base des acquis essentiels du XX^e siècle. Au travers des questions, les loges ont traité de sujets très concrets : la lutte contre la tuberculose et l'alcoolisme, l'habitat, l'impôt sur le revenu, la dépopulation et l'exode rural, la famille, la protection maternelle et infantile, la prostitution. Dès 1895, les francs-maçons ont pris une part active à l'élaboration de la Confédération générale du travail. Ils ont porté jusqu'à leur terme les espoirs du peuple : le repos hebdomadaire, la semaine de 40 heures, les assurances sociales, les retraites ouvrières, le droit syndical, la caisse de retraite, le chômage, les maladies professionnelles, le droit de grève qu'Arthur Groussier mettra en forme dans le Code du travail. En ce qui concerne la défense de la laïcité, le vote des lois Jules Ferry n'est que l'aboutissement d'une longue campagne menée en particulier par les loges qui ont, ensuite, proposé de vastes réformes du système éducatif (enseignement des filles, technique, agricole...). Elles ont également participé à la campagne de laïcisation qui s'est conclue par la loi de séparation des Églises et de l'État.

À la Grande Loge de France, les premiers travaux ne sont pas très éloignés de ceux du Grand Orient, si l'on en juge par les thèmes des questions proposées. L'enseignement y tient une place importante : monopole de l'enseignement,

réforme de l'École normale, enseignement post scolaire, morale laïque... Le Convent de 1913, par exemple, demande au Parlement la gratuité des fournitures scolaires par des crédits votés aux municipalités et souhaite une réforme de l'enseignement professionnel.

Les sujets à caractère social y tiennent également une bonne part : syndicalisme, vie chère, assurances sociales et accidents du travail, crise économique... C'est ainsi que la Grande Loge de France a fait étudier le problème de l'alcoolisme en France et que son rapport a servi de base aux lois antialcooliques.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la Grande Loge de France s'est un peu plus éloignée des sujets à caractère social pour une réflexion beaucoup plus philosophique sur le monde profane, leur caractère humaniste restant bien évidemment indéniable : recherche d'une morale universelle (1949), devoirs de l'homme et de la société (1952-1953), humanisme et techniques (1956), formation morale et civique de la jeunesse (1958), jeunesse et morale (1961), liberté et justice sociale (1964), initiation au bonheur (1967), morale et environnement (1971), fraternité des hommes (1978), bâtir l'homme (1983), communiquer (1989)...

Cependant, il est à noter également que c'est un travail obscur et persévérant puis l'intervention de nombreux Frères qui permirent des réalisations importantes, la contraception par exemple. Ainsi, les lois Neuwirth doivent beaucoup à l'influence du Dr Pierre Simon, ancien Grand Maître de la Grande Loge de France.

Chez les Sœurs de la Grande Loge féminine de France, l'examen des questions proposées à l'étude des loges de 1947 à nos jours révèle une évolution de la pensée maçonnique dans son ensemble, mais aussi celle des Sœurs en tant que femmes face aux transformations du monde depuis la Seconde Guerre mondiale. La proportion des thèmes abordés est variée en nombre et en fréquence. Des sujets inédits sont abordés par les Sœurs et quelques-uns surprennent même : la douleur, le respect de la vie, l'ère atomique, le rôle et l'engagement de la femme dans la cité...

La forme des questions est, contrairement au Grand Orient de France par exemple, souvent lapidaire. Sur la centaine de questions, peu sont posées sous la forme interrogative, la plupart sont des assertions qui sont des citations d'auteurs (Martin Luther King, Stirner, Montaigne, Newton, Bachelard...) ou des extraits de rituel. Il s'agit donc plus de sujets de réflexion que de questions. Cette formulation sobre, y compris pour les sujets dits d'actualité, permet une approche large et diversifiée, mais en contrepartie induit aussi un traitement très

général qui fait aborder les problèmes, tels par exemple : « L'adolescence et nous », « De l'angoisse à la sérénité ». C'est aussi une façon plus ouverte d'aborder un sujet puisque la problématisation appartient à chacun.

Le Droit humain, dès son premier Convent des 14 et 15 septembre 1907, instaure la pratique des questions à l'étude des loges, par l'article 5 de son règlement : « Le Convent se réunit chaque année au mois de septembre au moment où les autres Convents du Grand Orient de France et de la Grande Loge de France sont eux-mêmes convoqués. Pendant cette session sont examinés, discutés et votés s'il y a lieu..., les rapports sur les questions qui ont été mises à l'étude dans les Ateliers... »

Jusqu'en 1914, généralement trois questions, dont une obligatoirement maçonnique, furent soumises à l'étude des loges. La mutation du Droit humain en Fédération française du droit humain, en 1921, ne change rien sur le plan de la pratique du questionnement.

De 1945 à 2002, plus d'une centaine de questions ont été soumises à l'étude des loges, se partageant à égalité entre questions maçonniques et questions sociales.

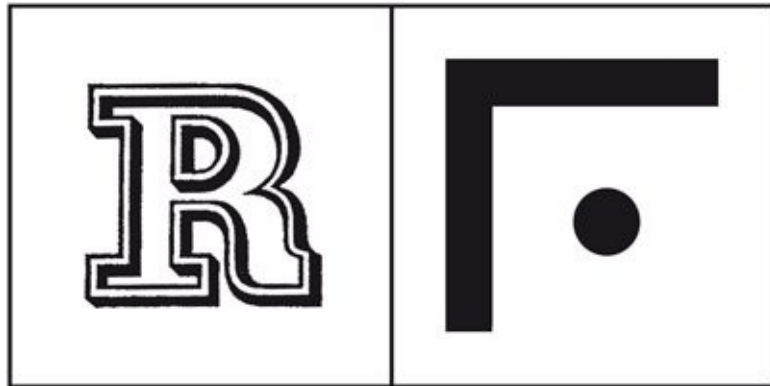
La Loge nationale française, fondée en 1968 par des Frères désireux d'approfondir leur connaissance des origines historiques et des fondements traditionnels de la Maçonnerie, a une démarche originale. Tenant beaucoup à respecter l'intégrité et la spécificité des rites qui la constituent, elle propose trois questions destinées à chacun des trois rites de la Fédération, chaque loge ne traitant pendant un an – parfois deux –, parmi ces questions à l'étude, que celle de son propre rite.

Travaillant dans la discrétion et la rigueur, selon un rythme qui lui est propre, mais sincèrement désireuse de s'insérer harmonieusement dans le concert maçonnique français, la Loge nationale française espère, en abordant les thèmes qui sont les siens, contribuer de façon originale et constructive à la restitution d'un patrimoine culturel qu'elle estime être le bien commun et l'héritage indivis de toute la Maçonnerie française.

La Grande Loge mixte universelle et la Grande Loge mixte de France traitent également deux questions à l'étude des loges, une question maçonnique et une question sociale.

À noter que la Grande Loge traditionnelle et symbolique Opéra et la Grande Loge féminine de Memphis Misraïm ne proposent pas de questions à l'étude.

Si les questions sont souvent intéressantes, le mode des rédactions des réponses a beaucoup évolué dans le temps. Au lieu de prendre les meilleurs travaux des loges, quitte à ce qu'ils soient contradictoires, et de les publier, les obédiences et notamment le Grand Orient, concoctent à partir de l'ensemble des travaux des synthèses régionales, lesquelles servent ensuite à élaborer des synthèses nationales. Autant dire qu'au bout de ce processus le produit final ressemble à de l'eau tiède qui n'intéresse plus personne. À tel point qu'après mon élection au poste de Grand Maître du Grand Orient de France, j'ai découvert avec stupéfaction, en voulant consulter les réponses des loges, que la disquette informatique sur laquelle elles avaient été enregistrées n'avait pas été formatée correctement et qu'elle était, de ce fait, totalement illisible. Cherchant alors d'autres exemplaires, j'ai constaté avec le même étonnement qu'ils comportaient tous le même défaut, sans que cela ait suscité dans l'obédience la moindre remarque. Preuve, s'il en fallait, de l'absence de lecteurs pour cette production...



Ramadier, Paul (1888-1961)



Le Frère Ramadier fut un Maçon actif, malgré une vie politique très intense, un double engagement qu'il mènera de front.

Lorsqu'il est initié, le 22 février 1913 à la loge *La Parfaite Union* du Grand Orient de France à Rodez, Paul Ramadier est un jeune avocat de vingt-cinq ans. Six ans plus tard, il est élu maire de Decazeville, la grande cité minière et sidérurgique de l'Aveyron, fauteuil qu'il va occuper pendant quarante années.

En 1927, Paul Ramadier s'affilie à la loge *La Nouvelle Cordialité* à Villefranche-de-Rouergue. L'année suivante, il est député de l'Aveyron, ministre du Front populaire en 1936, plusieurs fois ministre après la guerre (Justice, Finances, Défense nationale). En 1947, il est le premier président du Conseil de la IV^e République.

Ses activités parisiennes l'obligent alors à réorienter sa vie maçonnique. Après vingt ans au poste de Vénérable de sa loge aveyronnaise, il passe le relais mais reste un Frère actif. Il devient membre du Chapitre et du Conseil de *La Clémentine Amitié* à Paris. Et c'est à sa demande qu'Henri Caillavet fonde la Fraternelle parlementaire, en février 1947.

Regius

En 1390, une main anonyme a transcrit sur un parchemin et en anglais ancien, les règles alors en vigueur dans la corporation des bâtisseurs. Les 794 vers de ce poème s'ouvrent sur ces deux lignes :

*Ici commencent les statuts de l'art
De Géométrie selon Euclide.*

La rédaction de ce document conservé dans les archives du British Museum à Londres est attribuée à un prêtre de l'Angleterre occidentale du XIV^e siècle. Considéré comme le plus ancien document de la Maçonnerie opérative anglaise, il comporte quinze articles et quinze points relatifs au statut de Maçon, précisant les devoirs et obligations de ceux qui veulent embrasser le métier. À commencer par, comme le dit le premier point, « aimer Dieu, la Sainte Église et son maître ».

Ces principes, précise le texte, ont été établis par une assemblée de sages réunie à la demande du roi Athelstane, souverain saxon qui a régné de 925 à 939.

Ce sont ces « devoirs anciens » (*old charges*) qui vont servir de base de travail à [James Anderson](#) (voir cette entrée) pour la rédaction des *Constitutions*, premier règlement de la franc-maçonnerie publié en 1723.

Régularité

En 1929, la Grande Loge unie d'Angleterre (GLUA), autoproclamée « loge mère du monde », publie ses *Principes de base pour la reconnaissance par elle d'une autre Grande Loge*. Désormais, pour être déclarée « régulière » par la GLUA, une obédience doit avoir été fondée par trois loges ou une Grande Loge déjà régulière, affirmer l'existence de Dieu Grand Architecte, n'avoir aucun rapport avec une obédience mixte ou féminine, pour ne citer que les principaux critères. La GLUA précise également qu'il ne peut exister qu'une seule obédience régulière par pays.

En fait, la Grande Loge unie d'Angleterre n'a pas attendu 1929 pour se poser en garant de la « vraie » franc-maçonnerie. En 1877, lorsque le Convent du Grand Orient de France, la plus ancienne et la plus active de toutes les organisations maçonniques, décide de rendre facultative l'invocation du Grand Architecte de l'Univers et de remplacer la Bible par le livre des *Constitutions*, la Grande Loge anglaise met le Grand Orient hors la loi. Elle accordera sa patente trente-six ans plus tard à la Grande Loge nationale indépendante et régulière pour la France et les colonies. Cette obédience nouvelle, fondée le 5 octobre 1913 par une loge dissidente du Grand Orient, deviendra en 1948 la Grande Loge nationale française.

En fait, la question de la régularité maçonnique renvoie à la conception idéologique sous-tendue par les principes et les pratiques d'une obédience. Si le seul critère, comme semble l'affirmer la Grande Loge anglaise, repose sur une lecture à la lettre des textes fondateurs – à condition de s'entendre sur les versions desdits textes que l'on retient –, alors, la régularité renvoie à une franc-maçonnerie figée, ignorante du processus historique évolutif de sa propre construction.

Si l'exigence préalable de la régularité est, pour l'obédience, l'obligation d'affirmer la croyance religieuse de chacun de ses membres, alors, elle renvoie à une franc-maçonnerie excluant la raison et l'esprit critique.

Une régularité au sens anglais du terme et reposant sur des dogmes s'inscrit dans une logique d'orthodoxie. Elle implique une démarche d'adhésion, fait appel à la croyance et fixe une limite à la recherche de la vérité.

Il existe toutefois une autre conception de cette régularité, appliquée par nombre d'obédiences au premier rang desquelles le Grand Orient de France. Elle repose sur des principes, implique une démarche de conviction et fait appel à la raison, ouvrant des voies de recherche de la vérité sans limites.

La question de la régularité et de la reconnaissance des obédiences par la Grande Loge anglaise a suscité ces dernières années la création de plusieurs associations internationales d'obédiences non reconnues (voir l'entrée [Relations internationales](#)). En France, c'est justement au nom du refus de tout dogmatisme que, le 20 février 2002, à Paris, neuf obédiences ont signé un texte commun constituant La Maçonnerie Française, structure informelle qui disparaîtra en 2008. Comme l'indiquent les Frères américains, pourtant très respectueux du concept de régularité, d'un point de vue administratif, l'interdit ne peut s'appliquer sur les questions historiques, culturelles ou même symboliques. Il reviendra ici de citer pour mémoire un Grand Commandeur américain : « *Regularity is bullshit.* »

Relations internationales

La question de la vision du monde est consubstantielle à la franc-maçonnerie. En effet, celle-ci est la première société globalisée ou mondialisée de l'histoire. Quel que soit le lieu de l'initiation du franc-maçon dans le monde, le principe de reconnaissance prévaut. Selon la tradition maçonnique, les Maçons et les loges se reconnaissent, nonobstant les relations diplomatiques internationales entre obédiences (fédération de loges).

Les *Constitutions* écrites par le pasteur [James Anderson](#) (voir cette entrée), textes fondateurs de la Maçonnerie, ont d'ailleurs une logique universelle. Les francs-maçons ne fixent pas de territoire propre, car la Maçonnerie est le lieu où se rencontrent tous ceux qui auraient continué de s'ignorer et surtout d'érudits organisés autour d'une volonté qui fut à l'origine celle d'Isaac Newton et de ses amis : permettre à un pays qui semblait passer à l'écart des Lumières et marqué par des siècles de guerres civiles et de Religion, de s'en sortir et de se replacer dans le concert des nations développées. La franc-maçonnerie est donc, de manière structurelle et par essence, universelle.

Ce sont les conflits d'obédiences qui font apparaître plusieurs problèmes diplomatiques : les obédiences se reconnaissent ou ne se reconnaissent pas en tant que telles. Elles établissent des ambassades ou n'en établissent pas. Elles créent des relations ou elles en rompent. Fort heureusement, ces différends n'ont aucune influence sur la réalité des loges et des Frères. Ainsi, la rupture en 1877 entre le Grand Orient de France (GODF), qui affirme le principe du libre choix en matière de croyance – le choix de croire ou de ne pas croire en Dieu ne peut

pas être imposé –, et la Grande Loge unie d'Angleterre (GLUA) n'empêche pas les Frères des deux mondes de se fréquenter et de se visiter.

En 1929, la question des Sœurs divise plus durement la Maçonnerie : certaines obédiences reconnaissent les Sœurs, d'autres estiment qu'une femme ne peut pas être franc-maçonne. Ce qui n'empêche pas les relations entre loges. À partir de 1960, les relations se crispent : les Américains proclament l'interdiction de recevoir les « hérétiques » français et de les fréquenter ; ils établissent une distinction entre les loges dites « régulières » – c'est-à-dire en fait leurs propres loges – et les loges dites « irrégulières » – c'est-à-dire toutes les autres. Un mur se dresse alors, une sorte de guerre froide maçonnique, séparant une immense partie de la Maçonnerie anglo-saxonne d'un côté et la Maçonnerie dite libérale ou adogmatique de l'autre. Toutefois, des Frères venant d'obédiences régulières fréquentent toujours les loges d'obédiences dites irrégulières qui, de fait, restent le seul lieu de débat.

Il n'existe pas de politique internationale de la franc-maçonnerie : par exemple, elle n'a pas de politique internationale sur l'Irak. Même si certaines appréciations ont été publiées, en général dans la presse, celles-ci font l'objet d'une analyse de la part de l'institution : si les analyses ont pu être publiées, c'est parce qu'il y avait un consensus, non seulement au sein du GODF, mais au sein de la plupart des obédiences maçonniques.

En revanche, la Maçonnerie libérale a pris plusieurs initiatives sur le plan de la coopération inter-obédiences au plan international. La première remonte au 1^{er} janvier 1903, avec la création à Genève du Bureau international des relations maçonniques (BIRM). Il regroupe vingt-cinq obédiences libérales d'Europe et d'Amérique latine. En 1921, le BIRM laisse la place à l'Association maçonnique internationale (AMI), qui, après bien des vicissitudes, disparaît après la Seconde Guerre mondiale.

Le Centre de liaison et d'information des puissances maçonniques signataires de l'appel de Strasbourg (CLIPSAS) est fondé le 22 janvier 1961 par le Grand Orient de France et onze autres obédiences. Les signataires affirment le principe d'absolue liberté de conscience et n'interdisent pas la reconnaissance des obédiences féminines ou mixtes.

Le CLIPSAS compte aujourd'hui une soixantaine d'obédiences. Le Grand Orient s'en est retiré en 1996 pour fonder l'AMIL, Association maçonnique intercontinentale libérale, puis le SIMPA, avant de revenir au CLIPSAS en 2009.

Le Centre de liaison international de la franc-maçonnerie féminine (CLIMAF), né en 1982, se veut un espace de réflexion et d'échanges, en vue de promouvoir les valeurs de la franc-maçonnerie universelle en général et de la franc-maçonnerie féminine en particulier. Il regroupe les Grandes Loges

féminines d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de France, d'Italie, du Portugal et de Suisse. Enfin, l'Espace maçonnique européen (EME) s'inscrit dans l'esprit des démarches du CLIPSAS et du CLIMAF. Créé le 6 septembre 2002 par vingt-cinq obédiences présentes dans trente pays, cet espace a pour objectif le développement des relations et la défense des positions des signataires sur le vieux continent.

Républicains atypiques

La franc-maçonnerie, qui fut en très grande partie à l'origine de la République, en a souvent oublié la diversité, la complexité et la pluralité. Or, comme cela fut rappelé lors d'un colloque tenu au Grand Orient de France en septembre 2001, nombre d'auteurs ont défini une formule de spiritualité laïque qui pourrait beaucoup servir dans les débats actuels. Tous n'étaient pas francs-maçons, ils avaient des conceptions différentes, girondine ou jacobine, libérale ou sociale, nationale ou européenne. Mais tous ont beaucoup contribué à l'architecture des valeurs de la République. C'est pourquoi il me semble utile de les faire figurer ici, et au premier rang d'entre eux, Charles Renouvier (1815-1903). Polytechnicien, mathématicien et philosophe, Charles Renouvier n'a jamais été initié, même s'il a imaginé et défendu un concept de République que les Frères libéraux n'auraient pas renié. Dans son *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, qu'il publie en 1848, considéré comme une sorte de bible de la République sociale, il propose la suppression de l'intérêt des capitaux, la mise sous tutelle de la République de l'ensemble des échanges commerciaux et l'instauration d'impôt progressif. Républicain critique, socialiste réformiste, véritable philosophe de la République et ardent défenseur de la laïcité, Charles Renouvier a laissé une œuvre écrite considérable injustement tombée dans l'oubli.

Jules Simon (1814-1896) est de ces atypiques, lui qui se disait « profondément républicain et résolument conservateur ». Ce fils de drapier devenu agrégé et docteur en philosophie sera député de la gauche modérée, opposant au Second Empire, ministre après la chute de Napoléon III et même président du Conseil en 1876. Initié à la franc-maçonnerie le 3 juillet 1870 dans une loge du Suprême Conseil au Grand Orient de France, il affirmera ses convictions déistes en défendant le principe de la liberté religieuse : « Je l'ai défendu toute ma vie. J'ai lutté contre l'intolérance et je suis prêt à recommencer le combat, si jamais l'intolérance doit renaître. En combattant l'intolérance, je

crois combattre pour la religion, pour la liberté de conscience. » Philanthrope et européen avant l'heure, Jules Simon se battra pour l'abolition de la peine de mort, publiant près d'une trentaine d'ouvrages philosophiques, historiques et politiques.

Autre républicain hors norme, Camille Pelletan (1846-1915) fut un intransigent défenseur de la République, votant la loi d'expulsion des princes en 1886 et combattant le boulangisme. Mais il fut en même temps un régionaliste convaincu, farouche défenseur de la Provence et de son identité, réclamant même le droit à un « patriotisme local », compatible selon lui avec un patriotisme national. Il sera d'ailleurs député puis sénateur des Bouches-du-Rhône de 1881 à 1912. Initié en 1870 à la loge *La Mutualité 190* du Grand Orient de France à Paris, Pelletan s'opposera vivement au Frère Jules Ferry, partisan de l'expansion coloniale. Adhérent du Parti radical-socialiste dès sa création, il entrera au cabinet d'Émile Combes comme ministre de la Marine.

Le libre penseur Paul Bert (1833-1886), savant professeur de physiologie à la Sorbonne et ministre de Gambetta, ne se recommandera jamais de la franc-maçonnerie. Cet anticlérical déclaré repoussait tous les « systèmes philosophiques », y compris celui des Frères. Mais il sera, avec Jules Ferry, le fondateur de l'école laïque, gratuite et obligatoire. Une école à laquelle un autre libre penseur engagé, Ferdinand Buisson (1841-1932), directeur de l'enseignement primaire de 1879 à 1896, va donner son architecture. Mais ce républicain radical-socialiste, qui ne sera jamais initié, est un socialiste chrétien et religieux pour qui la volonté républicaine d'égalité et de justice, « c'est l'Évangile laïcisé »...

Charles Dupont-White (1807-1878), ardent défenseur d'un État garant de l'intérêt public, fut partisan d'une république conservatrice dont la direction devait être confiée « aux classes élevées ». Avocat et économiste, Charles Dupont-White a publié une œuvre abondante pour expliciter sa pensée, dont *L'Individu et l'État* et *La République conservatrice*.

Henri Germain (1824-1905) fut le fondateur et le premier président du Crédit Lyonnais. Mais il fut aussi un homme politique engagé dans le combat républicain, d'abord dans le sillage d'Adolphe Thiers après la chute du Second Empire, pour contribuer à la construction de la III^e République. Fondateur du centre gauche, persuadé que la France doit être gouvernée au centre, ce libéral contribuera à la chute de Jules Ferry, qu'il accusera de « précipiter le pays dans la double aventure des expéditions coloniales et de la persécution religieuse ».

Tous donnèrent à la République une vision plurielle qui renforcera ses valeurs.

Révolution

Si la franc-maçonnerie n'est pas d'essence révolutionnaire, nombre de Frères ont participé aux grands changements politiques dans leurs pays. [Simon Bolivar](#) (voir cette entrée), le libérateur de l'Amérique du Sud, ou [Benito Juárez](#) (voir cette entrée), fondateur du Mexique moderne en sont de remarquables exemples.

Il en est de même pour ce qui concerne la révolution française de 1789. De nombreux francs-maçons, parmi lesquels Mirabeau, Desmoulins, Couthon, La Fayette, Bailly, Condorcet, Brissot et Rouget de l'Isle, participent activement aux événements. Cela permet ensuite au jésuite Augustin Barruel d'inventer de toutes pièces le complot maçonnique révolutionnaire de 1789. Cette thèse connut un succès remarquable, notamment sous la III^e République, donnant même lieu à d'énervants scénarios. L'un des plus curieux n'hésite pas à faire ainsi de l'exécution de Louis XVI, en 1793, la vengeance de Jacques de Molay, Grand Maître de l'Ordre des Templiers, brûlé vif sur ordre de Philippe le Bel en 1317... Force est de constater que ces élucubrations ont toujours droit de cité dans les milieux friands de complots en tout genre.

Car si des francs-maçons se trouvaient dans le camp des sans-culottes, les royalistes en comptaient au moins autant. Dont le premier d'entre eux, le duc de Luxembourg, bras droit du Grand Maître et initiateur de la fondation du Grand Orient de France. Il rejoint les rangs de la « réaction » dès juillet 1789. En province, des loges essentiellement peuplées de représentants de l'aristocratie se sabordent dans les premiers mois de la période révolutionnaire.

Le Grand Maître du Grand Orient lui-même, Philippe d'Orléans, devenu « Philippe Égalité » renie publiquement la Maçonnerie en 1793, peu de temps avant de finir sur l'échafaud. Quant à l'obédience, contrainte de cesser ses activités sous la Terreur, de septembre 1793 à juillet 1794, elle ne comptera plus que quelques dizaines de loges au sortir de la Révolution, contre plus d'un millier au début de 1789.

Ce que résume Joseph de Maistre, ancien grand dignitaire du Rite écossais, dans un manuscrit daté du 30 avril 1793, dans lequel il écrit : « Il est infiniment probable que la franc-maçonnerie de France a servi à la Révolution ; non point, à ce que je pense, comme franc-maçonnerie, mais comme association de clubs. Les quatre cinquièmes des gens qui les composaient étaient des révolutionnaires. Ils se trouvaient rassemblés. Leur chef était à la tête de la Révolution ; il est assez naturel qu'il se soit servi de cette association pour favoriser ses vues, et que les loges françaises [loges relevant du Grand Orient, par opposition aux

loges relevant de la Grande Loge d'Angleterre] se soient converties en clubs. Mais sur cet article, je ne puis rien vous affirmer positivement, car je n'ai rien vu.

« [...] Je crois cependant pouvoir vous assurer que la masse, le corps des loges n'ont été jamais tentés. Cette démarche aurait été trop imprudente. Quant aux individus, la loge des Sept Amis surtout, en comptait plusieurs de très mauvais. Il est possible que les Français se soient adressés à eux. Mais je ne vois pas ce que tout cela aurait de commun avec la franc-maçonnerie en général qui date de plusieurs siècles, et qui n'a certainement, dans son principe, rien de commun avec la Révolution française. »

L'idée que la franc-maçonnerie a pu influencer la Révolution ne relève pas des décisions prises à Versailles lors des états généraux. Les francs-maçons présents parmi les députés des trois ordres furent d'ailleurs assez divisés sur les questions soumises à leur appréciation par Louis XVI. Cette idée est née du serment du Jeu de paume, où l'on décida d'abandonner la règle « une voix pour la noblesse, une voix pour le clergé, une voix pour le tiers état » pour passer à la règle « un député, une voix ». Une pratique qui avait cours depuis longtemps dans les loges, et qui permettait aux francs-maçons de pouvoir s'adresser à leurs Frères d'un autre ordre, mais interdite dans la société de castes qu'était la France de 1789.

Rites

En franc-maçonnerie, le mot possède deux sens principaux. Avec un *r* minuscule, un « rite » est une partie d'une cérémonie maçonnique visant généralement à transmettre un grade maçonnique ou à ouvrir et fermer les travaux d'une loge. Il est alors plus ou moins synonyme de « rituel », ce dernier mot désignant aussi le cahier imprimé qui décrit tous les détails et les dialogues qui caractérisent le rite que l'on accomplit.

Avec un R majuscule, « Rite » désigne, pour chacune des différentes familles de la franc-maçonnerie, la façon d'effectuer des cérémonies ou des rites qui portent pourtant le même nom. Exemple : l'initiation au grade d'apprenti ne se fera pas selon le même protocole si la loge appartient au Rite français ou Rite écossais ancien et accepté. On peut aussi, parfois, différencier les rites en fonction de la couleur des décors qu'arborent les Frères et les Sœurs : au Rite français et au Rite écossais rectifié, les cordons, les sautoirs et la bordure des tabliers sont de couleur bleue, alors qu'ils sont rouges dans le Rite écossais

ancien et accepté, et bleus et rebordés de violet dans le Rite de Memphis-Misraïm.

Cependant, la caractéristique la plus importante des rites réside dans les grades de perfectionnement qui leur sont propres. Les grades « bleus », appellation qui désigne les trois grades d'apprenti, compagnon et maître, sont universels et existent dans tous les rites. En revanche, le nombre, le contenu et la séquence des grades de perfectionnement sont spécifiques à chaque rite. Le Rite écossais ancien et accepté en compte trente au-dessus du grade de maître, alors que le Rite français connaît cinq Ordres capitulaires après les grades bleus.

On distingue aussi communément les rites selon leur climat, leur état d'esprit, leurs sources particulières. C'est ainsi que l'on cite souvent, dans le Rite écossais ancien et accepté, l'importance des références à l'hermétisme, tandis que, dans le Rite écossais rectifié, les allusions à la tradition chevaleresque et à l'Ordre du Temple sont au premier plan. Tous ces rites, dans leur diversité, traduisent en fait les nombreux courants qui ont traversé l'histoire de la franc-maçonnerie, et ils en sont les témoins.

Roëttiers de Montaleau, Alexandre-Louis (1748-1808)

Grand Inspecteur du 33^e degré, il résumait sa présentation maçonnique par cette formule : « décoré de tous les grades de divers rites ». Huit mots pour remplacer la litanie des titres et des fonctions occupées par Alexandre-Louis Roëttiers de Montaleau, franc-maçon durant trente-quatre ans, mais qui ne disent rien de la tâche accomplie. Elle fut immense.

Auditeur puis conseiller maître à la Chambre des comptes, il est initié en 1774 et reçu maître l'année suivante à la loge *L'Amitié* du Grand Orient de France, à Paris. Il en devient ensuite le Vénérable, admis au sein de la loge des *Amis Réunis*, associé libre de la loge *La Constance*. Il participe à la fondation du Grand Chapitre général, organisme central chargé de régir les grades de perfectionnement du Rite français. Officier de la Chambre des provinces du Grand Orient dès 1780, il en est le Président de 1787 à 1794.

Entre-temps, nommé directeur de la Monnaie de Paris en 1791, Roëttiers de Montaleau a maille à partir avec le Comité de salut public et se retrouve au cachot pour quelques semaines. Libéré fin janvier 1794, il reprend ses activités et, en pleine Terreur, parvient à mettre en lieu sûr les archives du Grand Orient, les sauvant du pillage et de la destruction. En 1795, il décline la proposition du

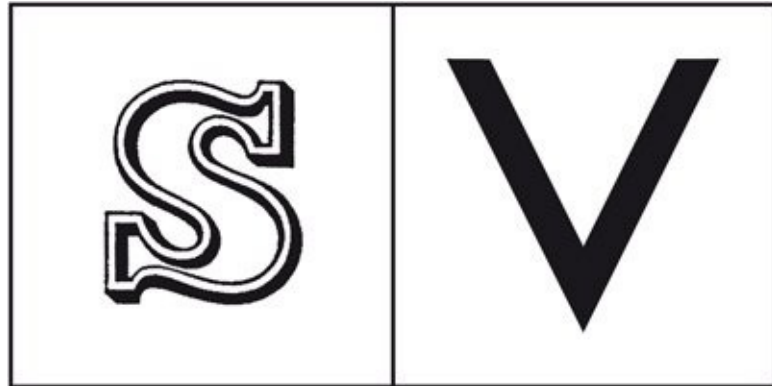
Grand Orient d'occuper la fonction de Grand Maître, vacante depuis la démission de Philippe d'Orléans peu de temps avant que ce dernier soit guillotiné. Mais désireux de poursuivre son travail de réorganisation de l'obédience, il en assume le rôle sous le titre de Grand Vénérable.



Il est ainsi le principal artisan de la réunion des deux grandes obédiences françaises du moment, le Grand Orient de France et le Grand Orient de Clermont, en 1799. Il est encore parmi les signataires du Concordat maçonnique du 5 décembre 1804 qui consacre l'union du Grand Orient de France et de la Grande Loge générale écossaise.

Vénérable, officier ou membre honoraire de cinq loges, il est, de 1804 jusqu'à sa mort, le Grand Représentant du Grand Maître Joseph Bonaparte.

Comme [Moray](#) (voir cette entrée) et [Désaguliers](#) (voir cette entrée), Roëttiers de Montaleau est l'un des grands inconnus majeurs de la refondation de la franc-maçonnerie en France. Protecteur des archives, il fut aussi le grand rédacteur des nouveaux rituels, en lieu et place d'une multitude de documents divers et disparates. Il mettra fin à la confusion qui pouvait exister entre le rituel maçonnique et le rituel religieux, donnant ainsi à la franc-maçonnerie française sa véritable identité.



**Sade, Donatien Alphonse François, comte de Sade, *dit*
le marquis de (1740-1814)**



Le sulfureux marquis, célèbre pour ses romans considérés à l'époque comme « infâmes », aurait été membre de la loge *Les Amis de la Liberté* à partir de 1791. Toutefois, cette version reste controversée. Et s'il fut vraiment initié, nul doute qu'il n'eut guère le temps de fréquenter les loges, du fait des longues périodes d'emprisonnement et d'internement que lui valurent ses écrits. En revanche, son père fut un Maçon avéré, reçu le 12 mai 1730 à la loge de la *Horn Tavern* de Westminster, en même temps que Montesquieu.

Sandino, Augusto César (1895-1934)



Lorsqu'il est initié en 1925, Augusto Sandino a derrière lui une longue errance. Né au Nicaragua, il vit une enfance misérable auprès de sa mère, passe quelques années auprès de son père qui l'envoie à l'école, part travailler au Costa Rica, au Honduras, au Guatemala et au Mexique. Il entre alors en franc-maçonnerie, se définissant comme un adepte d'un spiritualisme humaniste et ésotérique. Peu après son retour au Nicaragua, en 1926, la guerre civile éclate entre le gouvernement conservateur, soutenu par les États-Unis, et le Parti libéral. Sandino s'engage aux côtés des libéraux et prend rapidement la tête de la guérilla. En 1930, les hommes de Sandino contrôlent la moitié du pays. Trois ans plus tard, les cinq mille Marines du corps expéditionnaire américain rembarquent. Un accord de paix est signé. Mais le 21 février 1934, alors que Sandino entame des discussions avec la présidence du Nicaragua, il est assassiné par le chef de la Garde nationale, le général Antonio Somoza. Vingt-sept ans plus tard, en 1961, la gauche révolutionnaire du Nicaragua va s'inspirer de la lutte de Sandino pour fonder le « front sandiniste de libération nationale ». Après des années de lutte insurrectionnelle, le front renversera le dictateur Somoza en 1979.

San Martin, Juan José de (1778-1850)



Étrange destin que celui de José de San Martín, libérateur du Chili et du Pérou, qui, formé par l'Espagne, luttera contre la France avant de se retourner contre l'Espagne puis de trouver refuge en France.

Né sur le territoire de la future nation argentine, alors possession espagnole, José de San Martín fait ses études au séminaire des Nobles à Madrid et, en 1789, s'engage dans l'armée. En 1808, il est initié à la loge *Integridad*, puis affilié à la loge *Racionales*. La même année, les troupes de Napoléon envahissent l'Espagne. Le capitaine San Martín s'illustre à plusieurs reprises dans les combats contre les Français. L'armée alliée qui lutte contre l'envahisseur regroupant Espagnols, Portugais et Anglais, San Martín y fait la connaissance d'un lord écossais qui l'introduit auprès de loges secrètes engagées pour l'indépendance de l'Amérique du Sud. Sa conviction est faite.

En 1812, San Martín devenu colonel débarque à Buenos Aires pour lutter aux côtés de la junte opposée à l'occupant espagnol. Il crée une nouvelle loge, baptisée *Lautoro*, au sein de laquelle il va élaborer ses stratégies militaires. Car San Martín devenu général ne va plus cesser de se battre contre les troupes du roi d'Espagne. En Argentine, où il repousse une tentative de débarquement en 1813 ; au Chili, qu'il libère en 1817, faisant une entrée triomphale à Santiago à la tête de l'armée des Andes ; au Pérou enfin, où il débarque avec quatre mille hommes et marche sur Lima, qu'il atteint en juillet 1821, déclarant aussitôt l'indépendance du pays. Il gouverne le Pérou jusqu'en septembre 1822. Durant son mandat, il envoie ses soldats en Équateur, afin d'aider les troupes de Simon Bolívar à libérer Quito.

À son retour à Buenos Aires, il est accusé d'être un conspirateur et doit prendre le chemin de l'exil. En 1824, il s'embarque pour la France avec sa fille.

Il décède le 17 août 1850 à Boulogne-sur-Mer. Son corps sera rapatrié en 1880 et inhumé dans la cathédrale de Buenos Aires.

Santa Anna, Antonio López de (1794-1876)

De la vie maçonnique du Frère Antonio López de Santa Anna, initié au sein du Rite écossais ancien et accepté, on sait peu de chose. Et ce n'est pas son parcours profane qui peut nous en apprendre plus sur son engagement obédientiel.

Né au Mexique sous domination espagnole, Santa Anna embrasse la carrière militaire et combat bravement sous les couleurs du roi d'Espagne contre les opposants au régime, avant de changer de camp en 1821. Deux ans plus tard, il proclame la République. Par la suite, alternant les épisodes de retraite et de retour aux affaires, il est à onze reprises président du Mexique, entre 1833 et 1855. Durant ses mandats, il doit faire face à plusieurs révoltes qu'il mate sans pitié. En 1836, il tente de réprimer la rébellion de la partie texane de son État. Ses troupes font le siège de Fort Alamo, du 23 février au 6 mars. Parmi les assiégés favorables au rattachement du Texas au territoire américain figure Davy Crockett, le trappeur de légende, plusieurs fois élu au Congrès américain et lui-même franc-maçon. Selon la légende, le Frère Crockett aurait tenté une sortie à la tête d'une douzaine d'hommes mais aurait été fait prisonnier et exécuté sur ordre personnel du Frère Santa Anna.

Santa Anna sera battu et capturé quelques semaines plus tard, avant de revenir aux affaires. Pour son dernier mandat, d'avril 1853 à août 1855, il s'appuie sur l'Église et les conservateurs, se déclare président à vie et se décerne le titre d'Altesse Sérénissime. Renversé, il doit fuir à Cuba, puis en Colombie. Il revient au Mexique en 1874 à la faveur d'une amnistie et meurt deux ans plus tard.

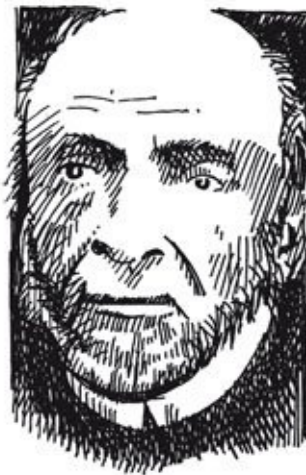
Schoelcher, Victor (1804-1893)

C'est en visitant Cuba pour le compte de l'entreprise paternelle de porcelaine, en 1830, que le jeune Victor Schoelcher découvre l'esclavage. Révolté par ce qu'il voit, il adhère dès son retour en France à la Société pour

l'abolition de l'esclavage et entre en franc-maçonnerie. Initié à la loge *Les Amis de la Vérité* du Grand Orient de France à Paris, il s'affilie ensuite à *La Clémentine Amitié*.

Abandonnant la porcelaine, Victor Schoelcher devient journaliste et se consacre à son combat contre l'esclavage. Il a l'occasion de le mener à bonne fin en 1848, lorsque le ministre Arago lui confie le sous-secrétariat d'État à la Marine et aux Colonies dans le gouvernement provisoire. Il est l'initiateur du décret du 27 avril 1848 qui met définitivement un terme à l'esclavage en France.

L'abolition avait déjà été prononcée par la Constituante à l'initiative de l'abbé Grégoire – également franc-maçon –, mais Bonaparte avait rétabli la traite en 1802. Ardent républicain, Schoelcher est aussi un défenseur des droits des femmes et un partisan de l'abolition de la peine de mort.



Député de la Martinique et de la Guadeloupe entre 1848 et 1850, Schoelcher est proscrit après le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte et doit s'exiler en Angleterre. À son retour, en 1870, il retrouve son siège de député et fréquente plusieurs loges du Grand Orient à Paris, dont celle de *La Renaissance par les Émules d'Hiram*. En 1875, il est nommé sénateur à vie.

Enterré à Paris au cimetière du Père-Lachaise, ses cendres seront transférées au Panthéon le 20 mai 1949.

Si l'abolition de l'esclavage fut l'œuvre personnelle de Schoelcher et de ses amis politiques, et non celle des loges en tant que telles, elle s'insérait parfaitement dans la vision humaniste et universaliste dont la Maçonnerie du milieu du XIX^e siècle était porteuse. Peut-être aussi pour faire oublier que, au XVIII^e siècle encore, nombre d'armateurs de navires négriers, à Nantes et à Bordeaux, étaient aussi des notables francs-maçons.

Smith, Joseph (1805-1844)

Le fondateur du mormonisme est passé par la franc-maçonnerie. Mais il est bien difficile de savoir quelle influence cet événement a eu sur son parcours.

Fils d'agriculteurs, John Smith a vingt-cinq ans lorsqu'il fait publier son ouvrage *Le Livre de Mormon*, dans lequel il a consigné le récit qu'un envoyé du Ciel lui aurait confié quelques années auparavant. Quelques jours après la parution, le 6 avril 1830, Joseph Smith fonde officiellement son Église, qui deviendra l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours.

Smith installe ses fidèles, de plus en plus nombreux, dans le Missouri et l'Ohio et lance ses missionnaires partout dans le monde.

En 1841, la famille Smith emménage à Nauvoo. Outre son épouse légitime, Joseph Smith contracte d'autres unions qu'il autorise lui-même dans son enseignement doctrinal. Les historiens lui attribuent de vingt-sept à quarante-huit épouses, dont les deux plus jeunes n'avaient que quatorze ans.

Dès son installation dans l'Illinois, Joseph Smith est « créé » Maçon par le Grand Maître de la Grande Loge de l'État. Le Grand Maître donne également à plusieurs francs-maçons membres de la communauté mormone l'autorisation d'ouvrir leur propre loge. En un mois, les Mormons initient deux cent quarante-six nouveaux Frères, soit deux fois plus que le nombre de Maçons existant dans tout l'État, et implantent cinq nouvelles loges. Les rituels de l'Église mormone, qui évoluent au gré de la plume du fondateur, comportent d'ailleurs un certain nombre d'éléments similaires à ceux des rituels maçonniques. Sans doute une simple coïncidence...

En juin 1844, Smith, devenu maire de la ville, ordonne la destruction du journal local, ouvertement opposé à ses idées. À la suite de cette expédition punitive, il est arrêté sur ordre du gouverneur de l'État et incarcéré à la prison de Carthage avec son frère Hyrum. Dans la soirée, la prison est prise d'assaut par des émeutiers qui abattent les deux hommes.

L'œuvre de Joseph Smith, devenu martyr de sa propre religion à l'âge de trente-huit ans, ne cessera de recruter de nouveaux adeptes. Les Mormons fonderont la ville de Salt Lake City, qui deviendra la capitale de l'Utah. L'Église a également fondé le Kolob Order, mouvement informel « de saints et de francs-maçons, et bien souvent de Frères à la fois saints et Maçons, qui a pour objectif d'étudier en dehors des cadres maçonniques institués ou de l'Église les liens, rapports et histoire commune entre le mormonisme et la franc-maçonnerie ».

Symboles

Les bâtisseurs de cathédrales maniaient la truelle, l'équerre et le compas. Les francs-maçons, en se revendiquant de leur descendance, ont fait de ces outils les symboles de cette filiation, tous chargés de sens.

Désormais, la truelle, qui répand le mortier pour sceller les pierres les unes aux autres, évoque l'amour fraternel qui unit les francs-maçons.

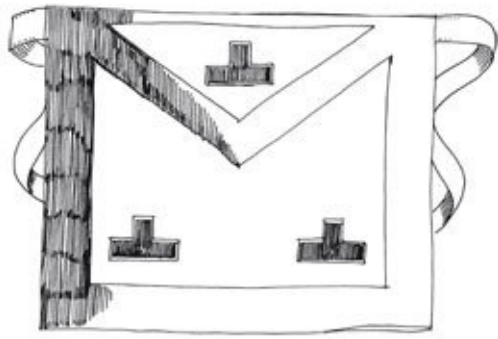
L'équerre, utilisée pour tracer des angles droits, invoque une qualité essentielle du Maçon : la rectitude morale.

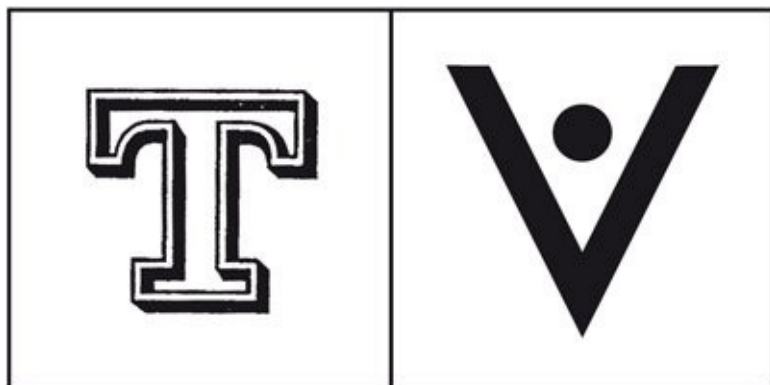
Le compas sert sur le chantier à tracer des cercles, à reporter des longueurs, à évaluer des amplitudes. En loge, il évoque, avec ses deux branches mobiles, toute l'étendue qui s'offre à l'esprit humain.

Le niveau qui permet de vérifier la bonne horizontalité d'une assise est symbole d'égalité.

Les gants et le tablier de peau des tailleurs de pierre les protégeaient des éclats et de la poussière. Les gants de coton blanc rappellent les sentiments purs qui doivent inspirer le franc-maçon. Le tablier des francs-maçons, symbole du travail, n'est là que pour rappeler leur filiation revendiquée avec les premiers bâtisseurs. Celui de l'apprenti est en peau d'agneau blanche, formée d'un rectangle et d'une bavette triangulaire relevée vers le haut. Le compagnon se distingue en abaissant la bavette. Le tablier de maître est un rectangle de peau ou de satin, bordé de bleu ou de rouge selon les obédiences. Il porte les lettres M et B suivies chacune de trois points en triangle, liés à la légende d'Hiram. Le tablier peut également s'orner de divers motifs maçonniques brodés (compas, équerre, rameau d'acacia, etc.). L'envers du tablier est doublé de tissu noir sur lequel sont tracées des « larmes d'argent ». Cette face n'apparaît que lors des cérémonies funèbres, lorsque les Frères rendent hommage à l'un des leurs, et portent leur tablier à l'envers.

Il existe dans le rituel maçonnique des dizaines d'autres éléments ayant une portée symbolique. Certains sont communs à l'ensemble des rites, d'autres ne se retrouvent que dans certaines obédiences.





Temple

Si les premières réunions des premiers francs-maçons spéculatifs se tenaient dans des auberges, les statuts de 1805 de la Maçonnerie française ont mis fin à cette pratique. Le texte en question précise en effet qu'il est « défendu aux loges de tenir leurs assemblées dans des auberges ou autres lieux publics ». C'est donc dans le temple, lieu « clos et couvert », que se déroulent les travaux des francs-maçons lors des séances appelées aussi « tenues ».

En fait, n'importe quelle pièce, pourvu qu'elle soit rectangulaire et assez grande pour accueillir l'assemblée, peut servir de temple. Seule condition nécessaire à la transformation d'un lieu ordinaire en sanctuaire maçonnique, la présence du « tapis de loge », une toile peinte portant les symboles utilisés au grade de la tenue, que l'on déroule sur le plancher. À défaut, un rapide tracé à la craie, à même le sol, représentant les emblèmes nécessaires à l'intérieur d'un « carré long », suffit. Ces dispositions permettaient aux Maçons, lors de périodes

difficiles de l'Histoire, de travailler clandestinement en installant le temple en quelques instants et en le faisant disparaître tout aussi vite.



Le temple maçonnique se veut aussi une évocation du temple de Salomon. C'est pour cela que, dans les temples permanents accueillant les Frères, l'entrée est flanquée de deux colonnes rappelant les piliers d'airain du monument royal.

Mais le temple a une double signification symbolique pour les francs-maçons. Il est le symbole de l'édification du « temple intérieur » de chaque franc-maçon, cheminement initiatique vers le perfectionnement intellectuel et moral, l'épanouissement spirituel et l'équilibre personnel. Il est aussi le symbole de l'édification du « temple extérieur », cette participation de la franc-maçonnerie et de chaque franc-maçon à la construction d'une société plus juste, plus solidaire et plus éclairée. « Travailler à la construction du temple », c'est œuvrer au perfectionnement de l'humanité.

Templiers

L'Ordre des Chevaliers du Temple a été créé en 1118 par huit compagnons sous la houlette de Hugues de Payns. Ces moines-soldats, qui s'étaient donné pour mission la protection des pèlerins en Terre sainte, allaient constituer, au fil du temps, une force militaire et une puissance financière importantes. Mais après des années de développement sans partage, l'Ordre templier est brutalement supprimé par le pape Clément V en 1312. En France, le roi Philippe le Bel fait

arrêter cinquante-quatre dignitaires de l'Ordre, dont le Grand Maître Jacques de Molay. Tous sont condamnés à mort et brûlés le 19 mars 1314.

Il n'existe sur le plan historique aucun rapport direct ou indirect, aucune filiation, aucun lien entre la franc-maçonnerie et les Templiers. Les [*Constitutions d'Anderson*](#) (voir cette entrée) de 1723, qui jettent les bases de l'organisation de la franc-maçonnerie, n'en parlent à aucun moment. Anderson fait œuvre d'imagination en rendant le nouvel ordre qui vient de se créer un descendant des bâtisseurs de cathédrales. Mais il ne dit pas un mot des Templiers.

Ce qui n'empêchera pas quelques Frères, amateurs de légendes occultes, d'annexer les chevaliers du Moyen Âge à leur propre légende. Le grade de « chevalier élu » ou « chevalier Kadosch », répandu encore aujourd'hui dans les grades de perfectionnement de certains ordres maçonniques liés au Rite écossais, en est la trace la plus probante.

La mythologie templière a suscité autant de chercheurs que de sectes apocalyptiques. La franc-maçonnerie a su, d'une manière générale, s'en préserver, tout en en conservant ici et là quelques références à l'Ordre du Temple, à l'origine parfois de quelques curiosités rituelles.



**Toussaint-Louverture, François Dominique Toussaint,
dit (1743-1803)**

Esclave affranchi en 1776, à l'âge de trente-trois ans, François Toussaint est né et vit à Saint-Domingue, alors partagée entre la France, qui occupe la partie ouest de l'île, et l'Espagne. En 1793, lorsque Madrid déclare la guerre à la France, Toussaint prend la tête des esclaves noirs alliés aux Espagnols contre les Français esclavagistes. C'est alors qu'il prend le surnom de Louverture et devient général des armées du roi d'Espagne.

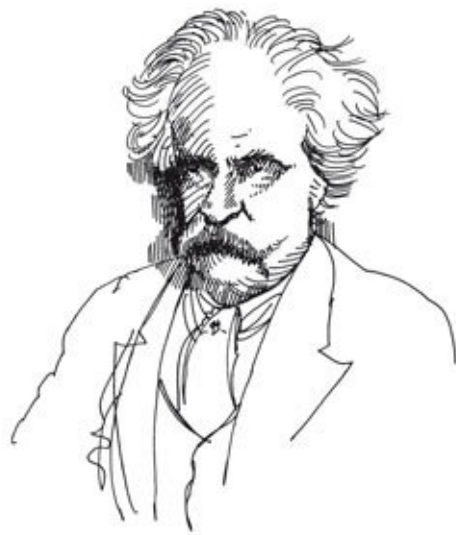
L'esprit révolutionnaire de 1789 atteint Saint-Domingue au début de 1794, avec la ratification par la Convention de l'abolition de l'esclavage. Toussaint-Louverture, fervent partisan de l'émancipation des esclaves, se retourne alors contre son ancien allié espagnol qu'il refoule à l'ouest. Élevé au grade de général de division en 1796 par le Directoire, Toussaint-Louverture poursuit le combat, contre les troupes britanniques cette fois, les contraignant à abandonner l'île en 1798. Il est désormais le maître des lieux.

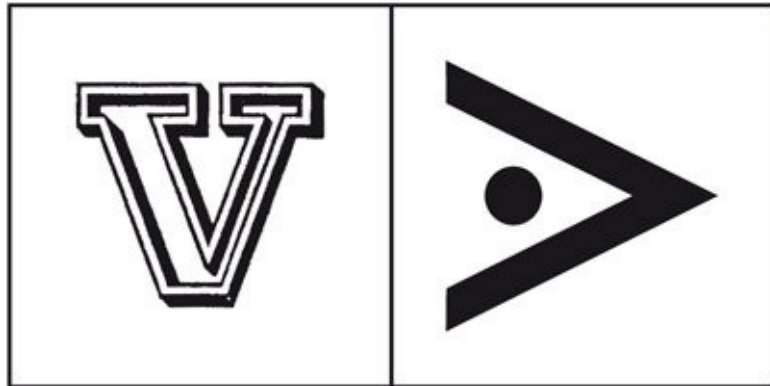
À partir de 1800, il publie un règlement sur le fonctionnement des plantations, promulgue la Constitution de 1801 qui lui confère le titre de gouverneur à vie et divise l'île en six départements. Mais à Paris, Bonaparte voit d'un mauvais œil s'installer ce pouvoir séparatiste. En janvier 1802, il envoie un corps expéditionnaire qui met fin à l'aventure du « Napoléon noir ». Toussaint est arrêté le 7 juin 1802, déporté en France et incarcéré au fort de Joux, dans le Jura. Il y meurt le 7 avril 1803.

Il n'existe aucun document attestant de l'appartenance de Toussaint-Louverture à la franc-maçonnerie. Seuls indices, les trois points qu'il prenait soin d'apposer dans une boucle de sa signature semblent indiquer qu'il fut sans doute initié secrètement par les loges haïtiennes.

Twain, Mark (1835-1910)

De son vrai nom Samuel Langhorne Clemens, l'auteur des *Aventures de Tom Sawyer* et d'une vingtaine d'autres romans, sans compter les essais et récits de voyages, a marqué la littérature américaine. On ne peut sans doute pas en dire autant à propos de son engagement en franc-maçonnerie dont on ne trouve qu'une seule trace. Celle de son initiation, en 1861, à la loge *Pole Star n° 71* du Grand Orient à Saint Louis, loge dans laquelle il recevra ensuite les grades de compagnon et de maître. Il travaille alors comme sondeur sur un bateau à vapeur naviguant sur le Mississippi. Auparavant, il avait été typographe, imprimeur, journaliste. Ensuite, il sera écrivain, publiant son premier roman en 1864.





Vallès, Jules (1832-1885)



Enfant du Puy-en-Velay, Jules Vallès entame très jeune une carrière de journaliste. Il collabore à plusieurs titres, *Le Figaro*, *Le Progrès de Lyon*, *Le Globe*, *L'Événement* et *L'Auvergnat de Paris*. Il est également un révolté précoce, participant à sa première manifestation à l'âge de seize ans, avant de monter sur les barricades parisiennes de 1851 contre le coup d'État de Louis Napoléon.

Il est initié franc-maçon à la loge écossaise *La Justice n° 133*.

Opposant résolu au Second Empire et à tous les arbitraires, appelant de ses vœux la République sociale, il crée son premier journal, *La Rue*, en 1867. Il publie ensuite d'autres feuilles, *Le Peuple*, *Le Réfractaire*. La censure l'envoie à plusieurs reprises derrière les barreaux. Élu député du XV^e arrondissement le 26 mars 1871, il prend une part active à la Commune de Paris. Il fonde un nouveau journal, *Le Cri du peuple*, l'un des plus vendus. Contraint à l'exil, il passe en Belgique puis en Angleterre et continue d'écrire articles et ouvrages, mais renonce à toute activité maçonnique. De retour en France en 1880, après l'amnistie, il poursuit ses activités littéraires et relance le journal *Le Cri du peuple*. Malade, il meurt le 14 février 1885.

Valls, Manuel (1962-)

Manuel Valls est un de mes amis d'enfance qui s'est fait connaître par une certaine liberté d'esprit et des positions souvent à la marge de la ligne officielle du Parti socialiste. Né à Barcelone et fils de l'un des plus grands peintres catalans, Xavier Valls, il s'est engagé très tôt au Parti socialiste et au syndicat étudiant Unef-ID. Nous nous rencontrerons d'ailleurs à l'université de Paris-I-Tolbiac, où il suivait des cours d'histoire, en 1980. Il fut conseiller de Michel Rocard et de Lionel Jospin, élu conseiller régional de Paris, avant de devenir député-maire d'Évry, dans l'Essonne.

Aussi curieux que cela puisse paraître, Manuel Valls a décidé d'entrer au Grand Orient de France sans en parler à qui que ce soit, y compris moi. Je l'ai découvert par le plus grand des hasards, lorsque, un jour de grève générale des transports, son passage à la maîtrise dut être mutualisé avec d'autres loges, dont la mienne. Je ne suis pas sûr que son indépendance d'esprit ait pu se conjuguer longtemps avec l'appartenance à la franc-maçonnerie, même s'il en partage les valeurs républicaines et humanistes de façon incontestable. Comme d'autres, cités dans cet ouvrage, il appartient beaucoup plus à une forme d'engagement indépendant, de Maçonnerie sans tablier, dont il serait le Grand Maître. Ce qui fait tout son charme et sa particularité.

Viaud, Francis (1899-1985)

Initié en 1932 à la loge *La Lumière* du Grand Orient de France, à Neuilly, Francis Viaud va s'engager rapidement sur la voie des responsabilités au sein de l'obédience. Cet ingénieur en chef des poids et mesures entre, dès 1938, au Conseil de l'Ordre. Réélu en 1945, il fait partie de ceux qui vont travailler à la reconstruction du Grand Orient, après les dévastations de l'Occupation. Cumulant les qualités d'orateur et d'administrateur, il est 33^e en 1946, membre du Grand Collège des Rites en 1948, Grand Maître de 1949 à 1952 et de 1953 à 1965. Réélu au Conseil de l'Ordre en 1949, 1953 et 1958, Francis Viaud est nommé Grand Commandeur de 1962 à 1976, puis Grand Commandeur d'honneur.

Voltaire, François Marie Arouet, dit (1694-1778)

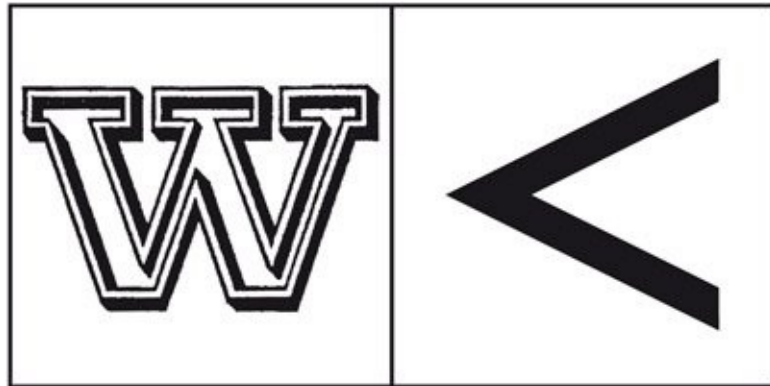
Romancier, poète, dramaturge, historien, philosophe, Voltaire fut aussi l'apôtre de la tolérance, le défenseur de Calas, de Sirven, du chevalier de La Barre, et l'ennemi juré de tous les dogmatismes. Sa lutte contre l'« infâme » – c'est ainsi qu'il désigne le fanatisme religieux – a marqué le siècle des Lumières qui, à bien des titres, fut le siècle de Voltaire.

Élève brillant formé chez les jésuites, le jeune Voltaire amuse de ses talents littéraires une partie de la haute société et de la noblesse parisienne. Son insolence à l'égard du Régent, le duc d'Orléans, lui vaut d'ailleurs un séjour de onze mois dans les geôles de la Bastille en 1717. Il y retourne pour deux semaines en 1726, à la suite d'une querelle avec le chevalier de Rohan, avant de s'exiler en Angleterre jusqu'en 1729. Il découvre à cette occasion la philosophie de John Locke et les travaux d'Isaac Newton, qu'il popularisera en écrivant les *Éléments de la philosophie de Newton*. En 1755, après son retour en France et un passage à Berlin à la cour de Frédéric II, Voltaire s'installe en Suisse, d'abord près de Genève, puis, trois ans plus tard, au domaine de Ferney. Durant toutes ces années, Voltaire ne cesse d'écrire et de publier. Outre une soixantaine de pièces de théâtre, il signe quelques œuvres lyriques, des contes philosophiques tels *Candide* ou *Zadig*, son *Dictionnaire philosophique* et une abondante correspondance. Une œuvre constamment traversée par son combat contre le fanatisme et l'intolérance.



Sa carrière maçonnique est brève : quarante-quatre jours exactement. Initié le 7 avril 1778, à quatre-vingt-quatre ans, il meurt le 30 mai. Mais elle est emblématique de l'évolution d'une fraction de la Maçonnerie d'alors. En recevant l'illustre patriarche, qui pénètre dans le temple au bras de Benjamin

Franklin, la loge des *Neuf Sœurs* se solidarise avec tout ce qui fait l'essence du voltairianisme, sa lutte contre l'intolérance, son combat pour la justice. Et si la loge des *Neuf Sœurs* n'est pas représentative de l'ensemble de la Maçonnerie, elle peut être considérée comme le fer de lance de la Maçonnerie d'Ancien Régime dans la mesure où elle rassemble tout ce qui compte dans les arts, les lettres ou les sciences. En recevant Voltaire, la Maçonnerie est venue à Voltaire plus que Voltaire n'est venu à elle. Que Voltaire soit devenu la figure emblématique de cette nouvelle Maçonnerie, engagée, séculière, libérale, faisant de la tolérance sa règle d'or, prouve que la loge des *Neuf Sœurs* anticipait sur son temps en annonçant le nôtre.



Wayne, John (1907-1979)



Davy Crockett, le trappeur de légende mort à Fort Alamo, était franc-maçon. John Wayne, qui incarnera le personnage dans le film *Alamo* en 1960, l'était aussi.

De son vrai nom Marion Michael Morrison, John Wayne, surnommé « the Duke », reste encore aujourd'hui l'une des plus grandes stars de Hollywood. Entre 1920 et 1976, il tourne dans cent soixante-quinze films, incarnant imperturbablement dans tous les genres, policier, romantique ou western, le stéréotype du héros américain. Connu pour ses opinions patriotiques, anticommunistes et conservatrices, Wayne fut membre du Parti républicain.

Il aurait appartenu dans sa jeunesse à une association paramaçonnique, l'ordre DeMolay. Ce qui est certain, c'est qu'il fut franc-maçon durant les neuf dernières années de son existence. Initié le 9 juillet 1970 à la loge *Marion McDaniel n° 56* à Tucson (Arizona) puis élevé aux grades de compagnon et de maître les jours suivants, il rejoint ensuite une loge de Hollywood. Il appartient également aux Shriners de Los Angeles, une organisation paramaçonnique dont le titre exact est « Ancient Arabic Order of the Nobles of the Mystic Shrine ». John Wayne sera élevé à titre honoraire au 33^e degré du Rite écossais à Los Angeles.

Weishaupt, Adam (1748-1830)

Théologien et professeur de droit canonique à l'université d'Ingolstadt, dans la très catholique Bavière du XVIII^e siècle, Adam Weishaupt est très vite attiré par la philosophie des Lumières. En 1774, âgé alors de vingt-six ans, il approche la franc-maçonnerie allemande, par l'intermédiaire des loges de Nuremberg et de Munich, avant de renoncer à y entrer. Il juge alors le mouvement maçonnique incapable de servir ses visées, faire triompher les Lumières en Bavière.



En 1776, il décide de fonder sa propre société secrète, d'abord sous le nom d'Ordre des Perfectibles, avant de devenir l'Ordre des Illuminés de Bavière (dit aussi les Illuminati de Bavière). Pour son organisation, Weishaupt s'inspire largement de la franc-maçonnerie, plusieurs de ses nouveaux adeptes ayant été auparavant initiés dans des loges. Lui-même finit par y faire son entrée en 1777, à la loge munichoise *À la Prudence*. Il reçoit ensuite les grades symboliques au Rite templier.

Il incite également certains Illuminés à suivre son exemple. Ils prennent ainsi le contrôle de la loge *Théodore au Bon Conseil*, à Munich.

En 1780, l'Ordre des Illuminés se structure et se renforce sur le plan de l'organisation avec l'arrivée du baron Adolf von Knigge, féru d'occultisme et d'alchimie et franc-maçon du Rite de la Stricte Observance Templière. Ce rite revendique une filiation templière et domine alors la franc-maçonnerie allemande.

Knigge codifie les grades, crée une Grande Loge provinciale et permet aux Illuminés de se développer en Autriche et en Suisse. Mais l'entente entre Weishaupt et Knigge ne dure pas. En avril 1784, le baron claque la porte de l'Ordre et condamne les obsessions anticléricales de son fondateur. Le mois suivant, Charles Théodore succède à Maximilien III à la tête du royaume de Bavière et décrète aussitôt le bannissement de toutes les sociétés secrètes. Weishaupt, renvoyé de l'université, trouve refuge en Allemagne. C'en est fini des Illuminati, mais pas de leur légende. Les mêmes qui dénoncent la franc-maçonnerie affirment que l'Ordre n'a jamais disparu et qu'il œuvre toujours dans l'ombre, au moyen de procédés criminels, pour imposer un nouvel ordre mondial. Éternelles élucubrations conspirationnistes...

Wharton, Philip, duc de (1698-1731)

Personnage fantasque, Philip Wharton est le plus ancien Grand Maître de la Maçonnerie française, détenteur de ce titre dès 1728, selon un document daté de 1735.

Philip Wharton est un jacobite, partisan du retour des Stuarts sur le trône d'Angleterre occupé, depuis l'invasion hollandaise de 1714 et le couronnement de George I^{er}, par la Maison de Hanovre. Lors d'un voyage en France, en 1716, il rencontre le prétendant au trône, Jacques François Stuart, qui le fait duc de Northumberland. Le clan des Hanovre tente de s'en faire un allié en le nommant, deux ans plus tard, duc de Wharton.

Sur le plan maçonnique, Wharton, membre de la loge *King's Arm* de Londres, est l'un des tout premiers Grands Maîtres de la Grande Loge de Londres, en juin 1722, et les [*Constitutions d'Anderson*](#) (voir cette entrée) lui sont dédiées.

À l'échéance de son mandat, il tente de se faire réélire, alors que les statuts de l'Ordre le lui interdisent, ce qui provoque une terrible bronca au sein de l'obédience. Empêché dans sa tentative, il se moquera de ses anciens Frères en créant un nouvel Ordre, dénommé « Les Gorgomons », qu'il fera défiler lors d'une mémorable parade dans les rues de Londres, avant que ses dettes accumulées ne l'obligent à quitter la Grande-Bretagne en 1725. Lors de son exil, il sèmera les graines de la franc-maçonnerie sur le continent, créant, en 1728, la première loge espagnole à Madrid, reconnue ensuite par Londres, avant de gagner Paris et de présider à la naissance d'une franc-maçonnerie française indépendante.

Wilde, Oscar (1854-1900)

Le jeune Irlandais Oscar Fingal O'Flahertie Wills Wilde, né à Dublin, est encore un brillant étudiant d'Oxford lorsqu'il entre en franc-maçonnerie. Il est fait maître l'année de ses vingt et un ans, en 1875, à la loge *Apollo University n° 357* à Oxford.

En 1879, il s'installe à Londres et signe l'année suivante, sous le nom d'Oscar Wilde, ses premières œuvres. Poèmes, pièces de théâtre, essais et nouvelles vont se succéder pendant une quinzaine d'années. Wilde adhère au mouvement esthète qui prône la recherche du beau, et choque la bonne société

londonienne par ses extravagances. En 1891, son unique roman fantastique, *Le Portrait de Dorian Gray*, connaît un immense succès. Écrivain reconnu, il signe plusieurs pièces, dont *Salomé*, écrite en français et que Sarah Bernhardt interprète à Paris en 1893.



Mais ce parcours météoritique s'interrompt en 1895, lorsque sa liaison tapageuse avec un lord lui vaut d'être traîné devant un tribunal. Condamné pour homosexualité à deux ans de travaux forcés et privé de tous ses biens pour payer les frais de justice, Wilde se réfugie en France après sa libération. Il meurt à Paris, misérable, le 30 novembre 1900.

Willermoz, Jean-Baptiste (1730-1824)

Cette grande figure de la franc-maçonnerie reste injustement méconnue, y compris dans les obédiences. C'est en partie pour cela qu'avec Roger Dachez nous avons tenu à le mettre en scène dans notre roman maçonnique *Le Convent du sang*.

Initié à vingt ans, Vénérable de sa loge à vingt-deux ans, le Lyonnais Jean-Baptiste Willermoz commence sa vie maçonnique sans perdre de temps. Il en fait de même dans sa vie professionnelle. Apprenti à quinze ans chez un mercier, il est neuf ans plus tard installé à son compte et devient l'un des plus importants négociants en soierie de la ville.

S'il ne néglige pas ses affaires, d'autant qu'elles lui permettent de mener bourgeoisement sa vie, Willermoz va se passionner pour la franc-maçonnerie. En 1760, il participe à la formation de la Grande Loge des Maîtres Réguliers, qui fédère bientôt la quasi-totalité des loges lyonnaises, et dont il est, en 1762, le Grand Maître. Il découvre les grades de perfectionnement, l'existence des Rose-Croix, se penche sur l'alchimie et se tourne vers un personnage étrange, Martinès de Pasqually, sorte de mage et fondateur de l'Ordre des Chevaliers Maçons Élus Coens.

Jean Baptiste Willermoz

1730-1824



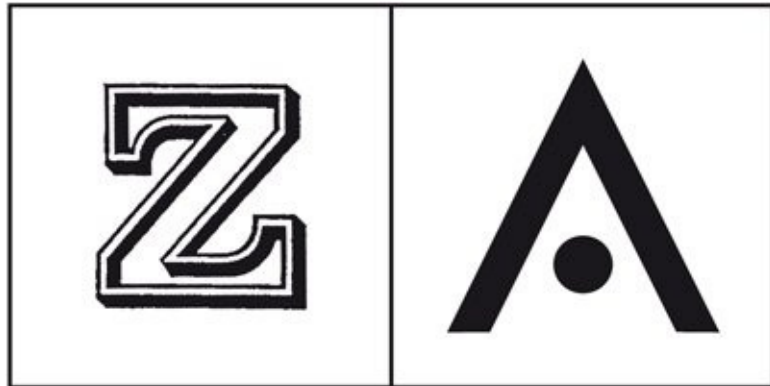
Willermoz le rejoint à Versailles en 1767 et reçoit, lors d'une cérémonie solennelle, le grade de Commandeur d'Orient et d'Occident de l'Ordre des Élus Coens, avant d'être admis, l'année suivante, au grade suprême de Réau-Croix. Après le départ de cet étrange mentor, en 1772, la loge *La Candeur* de Strasbourg expose à Willermoz sa découverte d'une nouvelle obédience, l'Ordre allemand de la Stricte Observance Templière. Le Lyonnais s'y rallie, crée la loge *La Bienfaisance* et devient Chancelier du Chapitre de Lyon. Pour assurer l'implantation de l'Ordre, Willermoz crée des directoires dans les grandes régions françaises et assure la cohabitation avec le Grand Orient de France en signant avec lui un traité en 1776. Enfin, en 1778, il réunit le Convent des Gaules, à Lyon, qui organise le Rite écossais rectifié, reconnaît les grades de Profès et Grand Profès et constitue l'Ordre des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte.

La mise en place de ce nouveau système est confirmée en 1782, lors du Convent de Wilhelmsbad que Willermoz organise et qui consacre son succès.

En 1784, il adhère, comme de nombreux Maçons du rite, au groupe *La Concorde*, fondé par l'envoyé spécial du magnétiseur Mesmer. Pendant la

Terreur, Willermoz doit se cacher, emportant avec lui ses archives, précieux matériau pour les historiens, aujourd'hui déposées à la bibliothèque municipale de Lyon.

Le calme revenu, il se remet à l'ouvrage, malgré son âge avancé, afin de relancer l'Ordre des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte. Mais ses efforts n'empêcheront pas l'Ordre d'aller vers un déclin irrémédiable. À sa mort, le 29 mai 1824, il n'en reste pratiquement rien.



Zay, Jean (1904-1944)



L'engagement de Jean Zay aura été précoce et constant, le temps d'une existence écourtée par le crime. Dès le lycée, le jeune homme adhère aux Jeunesses laïques et républicaines, avant de rejoindre, à sa majorité, le Parti radical. Fils de franc-maçon, il est initié le 24 janvier 1926 dans la loge paternelle, *Étienne Dolet*, du Grand Orient de France à Orléans.

Deux ans plus tard, il est avocat et l'un des plus brillants orateurs du barreau orléanais. En 1932, il est élu député radical-socialiste du Loiret. Il n'a alors que vingt-sept ans et devient le benjamin de la Chambre des députés. En 1936, il devient sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil, puis ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts du gouvernement de Front populaire. En 1939, il démissionne pour s'engager dans une unité combattante de la IV^e Armée, quitte son régiment deux jours après la demande française d'armistice et embarque avec vingt-sept autres parlementaires sur le *Massilia* à destination de Casablanca, au Maroc. Jean Zay, ainsi que Pierre Mendès France, Pierre Viénot et Alex Wiltzer sont arrêtés pour désertion et renvoyés en France.

Condamné à la déportation à vie le 4 octobre 1940, peine commuée ensuite en simple internement en métropole, Zay est emprisonné à Riom. C'est là que des miliciens viennent le chercher, le 20 juin 1944, l'emmènent dans un bois et l'assassinent. Il allait avoir quarante ans.

Le Grand Orient comptait 35 000 Frères en 1939 et 5 500 en 1945. Plusieurs dizaines furent déportés ou assassinés. Avec Philippe Guglielmi, j'ai eu la chance de pouvoir leur rendre hommage en inaugurant dans le hall d'entrée du Grand Orient un mur du souvenir en 1998. Plusieurs milliers furent licenciés, révoqués, expulsés. Certains choisirent aussi la collaboration. Jean Zay reste la figure emblématique du résistant franc-maçon qui éclaire nos consciences en période de doute.

Zeller, Fred (1912-2003)

Marchant sur les traces de son père artiste, socialiste et franc-maçon, le jeune Fred Zeller entre en 1930 à l'École nationale supérieure des arts décoratifs de la rue d'Ulm. En parallèle, il adhère à la Fédération des étudiants socialistes et devient, en 1934, secrétaire fédéral des Jeunesses socialistes de la Seine et rédacteur en chef du journal *Révolution*. Peu de temps après, il s'oppose aux dirigeants de la SFIO, ce qui lui vaut l'exclusion du mouvement en 1935. Il est invité par Léon Trotski, alors assigné à résidence en Norvège, et passe deux mois

auprès de lui. Dès 1940, Fred Zeller entre en résistance et participe à la fondation de la première organisation clandestine, le Mouvement national de la Résistance (MNR).

À la Libération, il abandonne l'action politique pour se consacrer à la peinture et connaît très vite une grande notoriété. Ses toiles sont exposées à Paris, Monte-Carlo, New York...

L'artiste ne cessera jamais de peindre dans son atelier de la rue François-Miron, derrière l'Hôtel de Ville de Paris, laissant, le jour de sa disparition, une œuvre estimée à plus de deux mille toiles et dessins.

En 1953, Fred Zeller renoue avec l'héritage paternel et frappe à la porte du Grand Orient de France. Il est initié le 20 novembre, dans la loge *L'Avant-Garde Maçonnique*, à Paris. Quatre ans plus tard, il est élu Vénérable de la loge et préside le congrès des loges parisiennes. En 1965, il entre au Conseil de l'Ordre, devient Grand Maître adjoint en 1970. Élu Grand Maître de 1971 à 1973, il est partisan d'une plus grande ouverture de l'obédience sur le monde et de son expression publique. Il a publié le récit de son expérience en 1976, dans un livre intitulé *Trois points, c'est tout*.

Il restera pour moi l'emblème d'un engagement formidable, d'une vision exceptionnelle de ce que doit être la franc-maçonnerie dans sa dimension citoyenne. Par deux fois je manquerai mes rendez-vous avec lui. Malade, je ne pourrai assister à son jubilé maçonnique. Pas plus que je ne parviendrai à être présent à ses obsèques. Probablement mon seul regret de Grand Maître.

Annexes

Articles de presse

Le Monde, 15 septembre 2000

À quoi sert le Grand Orient de France ?

Cette question dérangement pour les francs-maçons, ils se la posent eux-mêmes, de manière de plus en plus forte depuis plusieurs années. Le Grand Orient de France, plus ancienne et plus importante obédience maçonnique d'Europe continentale, protégé en partie par le calme du travail en loge, mais exposé souvent par la confrontation des idées dans l'Ordre et à l'extérieur, a été l'enjeu, il y a quelques années, d'une remise en question majeure. Jamais les francs-maçons n'ont été aussi nombreux dans notre pays, jamais l'affluence n'a été aussi grande dans les réunions publiques organisées par les Maçons, jamais la demande de réflexion, de débat, de dialogue n'a été aussi intense.

Pourtant, le débat public est souvent moribond. On s'affronte plus souvent sur l'accessoire que sur l'essentiel. Les phénomènes de mode se succèdent et font l'objet d'opérations médiatiques qui se bousculent l'une l'autre sans laisser grande trace. Le Grand Orient de France a toujours préféré la mise en sens à la mise en scène. Et les grandes questions d'aujourd'hui, la défense de la République, la laïcité, la défense de la sphère sociale et des Droits de l'homme,

appartiennent à notre patrimoine depuis près de trois siècles. Nous essayons de faire en sorte que les grandes questions de demain soient déjà au cœur de nos réflexions.



Les interrogations qui s'accroissent sur l'évolution du monde, la précarisation généralisée des vies, les « ombres » de plus en plus fortes de la croissance, les tensions et les violences qui reviennent, donnent à l'espace préservé des Loges une nouvelle dimension de recherche et parfois d'espoir. Sur tous ces sujets, les francs-maçons interrogent la société.

La nouvelle prospérité, souvent virtuelle, de l'économie ne peut masquer les immenses foyers de précarité et les orphelins de la croissance qui se révèlent. Personne ne peut croire que cinq à dix millions de citoyens pourront rester longtemps et passivement à l'écart d'une société de consommation toujours plus flamboyante. Nous posons la question de la création d'un Revenu Minimum d'Existence garantissant à chacun le droit de vivre. Il faut remettre dans l'immense fatras des aides sociales la cohérence nécessaire à une politique de solidarité active qui engage la responsabilité de chacun dans la gestion de sa propre vie sans supporter une charité concédée par une bureaucratie tatillonne.

La création désormais possible d'individus sans identité, les questions posées par les développements de la génétique et des sciences du vivant, ne se posent pas uniquement en termes d'investissements ou de bénéfices futurs. Au-delà de la société marchande, les citoyens ont le droit à un contrôle souverain de l'évolution de l'Humanité.

Les réformes de la procédure pénale en France ne peuvent cacher l'absence de plus en plus criante du peuple dans le dispositif judiciaire. Peu de jurys, et

encore sous contrôle, des décisions prises en interne sans confrontation, sans réel *Habeas Corpus*, caractérisent encore trop souvent le fonctionnement de nos tribunaux, coupés des citoyens pour lesquels ils agissent.

Dans notre pays, l'État a créé la Nation. Mais notre État, impérial, souvent méprisant, parfois arrogant, est devenu un État spectateur, un État souvent passif, un État indifférent. Parce que l'État c'est d'abord le citoyen et que le peuple doit rester souverain, il est temps pour la Nation de reconstruire l'État, un État régulateur, un État véritablement décentralisé tout en garantissant l'unité des citoyens qui font la Nation. Le moment est venu pour la Nation de reconstruire son État.



La franc-maçonnerie ne fera pas l'économie d'une réflexion sur elle-même. Le GODF s'y consacre dans le droit fil de ses traditions. Nous nous devons d'abolir les formes les plus dévoyées de notre obligation de notre discrétion, devenue le « secret maçonnique », et qui n'a jamais été autre chose qu'une promesse de silence. Au-delà du respect de l'intimité personnelle de nos choix individuels, le secret ne servira jamais plus à protéger quelques dévoiements individuels, le plus souvent sanctionnés d'ailleurs, mais avec une discrétion qui passait souvent pour de la complicité passive. La nécessaire solidarité envers ceux qui sont touchés dans leur emploi ou leur santé ne devra plus supporter les dérives affairistes de quelques-uns, ternissant la réputation des dizaines de milliers de Maçons intègres et honnêtes.

L'ouverture et la transparence nous inciteront à accueillir le public dans nos ateliers au moins une fois dans l'année pour qu'ils comprennent enfin au grand jour ce qu'est notre démarche et comment nous appliquons nos principes.

L'histoire de la Maçonnerie et du GODF est liée à l'établissement de la République et de la Démocratie. Dès 1773, nos anciens avaient imposé l'élection des responsables à la tête des loges pour un mandat limité dans le temps.

Aujourd'hui, nous ne pouvons laisser la République en jachère, ni nous contenter de réformes utiles mais insuffisantes sur la durée des mandats. La V^e République n'est pas la nôtre, et nos références sont ailleurs. Nous ne vivons plus dans la nostalgie mythifiée d'autres Constitutions. S'il faut avancer dans la réforme des institutions, alors faudra-t-il avoir confirmation que ce premier pas sera suivi par d'autres. Comme à l'accoutumée, nous ne serons pas absents.

Sur tous ces sujets, et sur bien d'autres, le débat citoyen commence seulement. Nombreux sont ceux qui créent les conditions d'un autre avenir tout en acceptant l'évolution naturelle des institutions et des structures de l'État. La République ne peut se figer en attendant qu'un mouvement, plus violent ou plus brutal, la force à évoluer. Les réformes ne sont pas les échecs qui pavent les voies des révolutions annoncées. Elles peuvent prévoir et accompagner le mouvement de libération des individus, en France, en Europe et partout où les voix de l'émancipation peuvent être entendues. La franc-maçonnerie est d'abord le lieu naturel d'élaboration des projets et de confrontation des idées. C'est aussi le lieu intime d'une relation particulière avec soi-même dont le moment fort est l'initiation qui perdure la vie entière.

La franc-maçonnerie, qui allie convivialité, recherche spirituelle, engagement dans la Cité, est un corps vivant. Ni squelette sans chair, ni chair sans squelette. Pour que se crée notre mythe fondateur, pour que la recherche de la parole et de l'engagement dans le monde s'affirment, il fallait renaître de soi-même. Il n'est pas de Temple intérieur qui ne débouche pas sur la vie. Hiram, pour nous, ne mourra pas deux fois.

Le Grand Orient de France veut renouer avec sa mission d'origine, améliorer l'Homme et la Société.

Pour nous, l'Histoire commence seulement.

Le Figaro, 18 octobre 2002

Immigration. Pour une politique volontariste. Une chance pour la France

Il fut un temps où les gouvernements affichaient une politique en matière d'immigration.

Protectrice ou exclusive, fermée ou généreuse, frileuse ou humaniste, cette politique était à l'image des programmes choisis par les électeurs et appliqués par des élus proclamant leurs idées.

Il fut aussi un temps où le bannissement, l'exil intérieur, s'appliquait aussi à des nationaux. Il n'est pas sûr que notre Frère Voltaire ait choisi sa résidence par pure helvétophilie...

Depuis un quart de siècle, si des signes forts furent parfois donnés (regroupement familial, régularisations mais aussi « charters »), aucune politique n'a été assumée en tant que telle sur ce terrain souvent marécageux. On promet de temps en temps, sans jamais tenir, le droit de vote aux élections locales.

Certains, receleurs des peurs collectives, choisirent de rapprocher insécurité et immigration, comme si la démographie ne comptait pas plus que l'ethnographie et en oubliant que les principales victimes de la violence étaient souvent aussi les populations qui vivent dans nos quartiers de relégation et de ségrégation, qu'ils soient « petits Blancs », jeunes Français issus de l'immigration ou immigrés.

Notre village gaulois s'est toujours enrichi des autres en affirmant des valeurs universelles qui dépassent largement son poids démographique, économique ou militaire. Au-delà de ces considérations, le nécessaire renouvellement des populations permettant de préserver les équilibres sociaux n'est pas à sous-estimer, même si cet argument n'a qu'une valeur marginale. Nous souhaitons que la France reconstitue ses forces dans la diversité des origines et dans l'affirmation de valeurs communes.

Nous devons cesser de considérer les populations accueillies sur le territoire comme des IDD (Immigrés à Durée Déterminée) dont il conviendrait de ne jamais se préoccuper de l'accès à la langue, à la culture, aux droits et aux devoirs. Il est anormal, indigne, incompréhensible que l'accès à la nationalité française soit aujourd'hui si ardu, si bureaucratique, si archaïque. Le système, par sa nature même, force à la clandestinité. Durant des années, nous avons réduit les capacités d'accueil et durci les conditions d'entrée des étudiants étrangers. Nous en payons aujourd'hui le prix en termes d'influence politique et culturelle partout dans le monde.

Le temps est peut-être venu de prendre à bras-le-corps le problème en affirmant que l'immigration n'est pas un risque en tant que tel, mais constitue une véritable chance pour la France.

Un accès clair à la nationalité, dans des conditions rapides, sous des clauses d'un véritable contrat républicain, combiné à l'organisation dans nos établissements d'enseignement de cours de français, de droit, de culture pourrait modifier totalement l'approche en vigueur. De la même manière, le droit de vote

aux élections locales, conçu comme un pis-aller, deviendrait une étape d'un cheminement qui permettrait aussi la représentation de tous les citoyens français.

Revenir sur les contradictions et les paradoxes d'une législation constitue également un enjeu majeur. Il faut sortir les « non-régularisables, non-expulsables » de cette situation qui fait hésiter l'observateur entre Ubu et Kafka. Il faudrait également mettre à plat la pratique de la double peine qui nie, par essence, toute évolution possible du condamné au cours de sa peine alors même que ce principe est au centre du dispositif pénal français. Il est anormal et scandaleux que seuls les exploiters et les passeurs, les organisations criminelles qui ont industrialisé cet esclavage moderne, soient les bénéficiaires par l'absurde de l'incurie administrative qui règne depuis si longtemps sur cette question.

L'immigration peut devenir un plus pour la France. Elle n'est pas une patate chaude, que gouvernements de droite et de gauche ont désespérément tenté de léguer à leurs successeurs, à tel point qu'on pourrait croire qu'ils appelaient parfois l'alternance de leurs vœux...

Certes, d'autres dimensions existent pour trouver des solutions qui ne peuvent plus être limitées à nos frontières nationales. L'Europe peut se doter des moyens d'harmonisation de politiques souvent contradictoires.

La France des autres n'est pas composée de souches, ces arbres morts, défendus comme on protège un musée poussiéreux, mais de racines vivantes acceptant l'autre dans le cadre de ce contrat historique proclamé par notre Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. C'est au nom de ces valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, que les francs-maçons défendent depuis 1728 en France, que nous appelons les pouvoirs publics à mettre en œuvre cette politique permettant à tous les résidents sur le territoire français de devenir enfin de véritables citoyens.

Le Figaro, 4 novembre 2002

L'Europe et ses héritages

Il est toujours fascinant de constater à quel point la construction européenne, qui devrait d'abord se comprendre comme une dynamique, est le plus souvent bloquée par des poussées nostalgiques ou des réactions théologiques, au sens profond du terme.

Que certains représentants des Églises ne puissent admettre une société qui laisse la liberté à chacun de croire ou de ne pas croire, dans une relation personnelle avec Dieu ou sans dieux, relève des figures imposées d'une digestion difficile ou d'une interprétation respectable mais limitée.

Si la France affirme la laïcité, sur la plus grande partie de son territoire, et dans des conditions de souplesse remarquable (y compris lorsqu'il s'agit de se présenter aux épreuves du baccalauréat avec un voile, en exigeant un correcteur féminin et accompagnée de son époux...), d'autres États européens ont choisi des voies similaires (laïcité au Portugal, libre examen pour la Belgique, séparation pour la Suède, suppression de la religion sur les cartes d'identité en Grèce...). La plupart des Églises catholiques sont d'ailleurs extrêmement « laïques » dans les pays d'Europe où elles sont minoritaires... Quel est donc le sens d'une revendication visant à intégrer la religion catholique, la chrétienté ou Dieu, sans précisions dans le préambule de la future Constitution de l'Europe ?

Lorsque les démocraties chrétiennes ont permis la création de ce qui deviendra l'Union, personne n'a estimé indispensable de retenir cette option, au nom d'une volonté commune de rassembler le Vieux Continent, encore meurtri de tant de guerres, civiles ou entre empires.

Il semble donc paradoxal, au moment où le gouvernement britannique propose de créer des cérémonies civiles alternatives aux options religieuses, que le débat européen se développe sur le mode de la régression.

Nul ne peut sérieusement remettre en doute l'importance historique de la place de la catholicité en Europe. Ni de celle des espaces protestants, juifs, orthodoxes, musulmans et humanistes laïques. Tous ces héritages ont permis à l'Europe, et au-delà de son territoire propre, d'affirmer une identité qui dépasse la somme de ses composantes.

Les dernières guerres que l'Europe connaît sont encore des guerres de Religion. En Irlande, en ex-Yougoslavie, à nos portes en Méditerranée, dans l'espace turc, les index, les interdits, les atteintes aux droits de penser librement sont nombreux. Est-ce au nom de ces réalités-là qu'il faudrait imposer un Dieu à ces Européens victimes des boucheries et des pogroms modernes ?

Faut-il véritablement handicaper un processus qui permet de respecter sa religion, d'en changer, de la quitter ou de ne pas être obligé d'appartenir à aucune ? Les citoyens libres de leurs choix, hommes et femmes, doivent-ils retourner dans des boîtes bien étiquetées au nom d'un « supplément d'âme » qui ferait défaut ?

Le Grand Orient de France accueille, depuis toujours, des citoyens libres, croyants et non-croyants, au nom de la liberté de conscience. Le respect dû à celles et ceux qui croient ne pourrait devenir une contrainte pour toutes celles et

tous ceux qui pensent autrement. Nous croyons plus dans l'émancipation des consciences que dans le salut des âmes, mais n'empêchons personne de rechercher le confort d'un soutien utile après la vie. Nos promesses sont effectuées au profit des vivants. Le reste ne nous concerne en rien.

Il ne s'agit pas en imposant Dieu, quels que soient les arguments utilisés, de construire une Europe libre. Il ne s'agit pas de faire un pas supplémentaire vers la reconnaissance des différences. Il ne s'agit pas d'aider à la réalisation d'une Union nécessaire. Ce qui nous est proposé vise simplement à affaiblir, réduire, diviser. À recréer les conditions de troubles et de conflits communautarisés. À renforcer les plus extrémistes et les plus intégristes dans une identité fermée, qui forcerait à vie à la reproduction de la forme d'existence de ses ancêtres, sans espoir d'évolution ou de changement. Le clonage religieux n'est pas plus acceptable que la manipulation génétique.

Nous proclamons la liberté de choix.

Il revient aux Églises de convaincre, dans la sphère privée, de la justesse de leur doctrine. Il appartient aux laïques de garantir le libre exercice des cultes pour ceux qui s'y réfèrent et de préserver l'espace de liberté de celles et ceux qui choisissent d'autres parcours.

L'Europe n'est pas faite pour préserver les parts de marché en réduction des Églises. Elle doit justement devenir l'espace naturel de coexistence volontaire, dans le respect des constructions nationales, d'Européennes et d'Européens véritablement libres. Nous comprenons les inquiétudes des structures et des hiérarchies qui cherchent à conserver des fidèles. Il leur appartient de faire passer un message qui suscite l'adhésion. Il serait extraordinaire que les Églises, à ce moment précis de notre histoire, se réduisent à accepter de ne se comporter que comme des sectes qui n'auraient pas réussi...

Imposer Dieu, l'Église, la religion au nom d'idéaux déformés n'est pas un service à rendre aux Églises ni aux croyants. C'est le meilleur moyen d'importer des guerres d'un autre âge et de ressusciter des conflits internes inutiles et dangereux.

Qu'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas, en prenant ici position, de s'arc-bouter sur une question de principe, mais d'affirmer la condition indispensable à la réussite de la construction européenne sans dogmes, au nom d'une volonté et d'une conviction réaffirmées ; dans la capacité des peuples à choisir sans contraintes.

Le Figaro, 8 janvier 2003

Le clonage inhumain

Au-delà des facéties médiatiques et des prévisions sur l'ordre d'arrivée des apprentis sorciers de la génétique, le débat sur le clonage reproductif atteint enfin l'opinion publique sans grands efforts pour lui permettre de décider en conscience de ce que les citoyens souhaitent pour l'humanité. Longtemps, les religions ont rejeté le progrès au nom des index et des tabous propres à tout culte. Les écritures, souvent réécrites, mélangées ou rénouvées par d'habiles faussaires, servaient de justification au rejet de ce qui pouvait guérir ou sauver. Malgré le paradis promis, la peur de la mort soutenait les efforts des chercheurs, des médecins et des scientifiques qui refusaient de croire que la Terre était plate, que le Soleil tournait autour de la planète bleue, que les transfusions sanguines étaient l'œuvre du démon, et j'en passe.

L'accélération du progrès continue à nous faire peur, et continue à générer des marchands d'épouvantails et des receleurs des terreurs cachées. Pour autant, il est possible de définir une position permettant la liberté absolue de la recherche fondamentale et le strict contrôle de ses applications. En affirmant le droit absolu de ceux qui souffrent, qui meurent ou qui veulent procréer, de cesser de souffrir, de retarder le moment de la disparition, de trouver les moyens de perpétuer son nom. Mais en rappelant que le clonage ne doit être que thérapeutique, que les découvertes doivent être partagées, qu'il ne saurait y avoir d'espace pour une photocopie d'humain sans identité. Notre recherche d'éternité ne peut passer par la négation même de ce qu'est l'humanité, dans sa durée limitée comme dans sa diversité. Certes, on trouvera toujours des Faust, des Mengele ou des faux prophètes pour chercher à rendre vivantes les statues du musée Grévin ou interdire les anormaux du moment.

Entre eugénisme rénové et amélioration des conditions de vie, la frontière est presque invisible. De combien de génies serons-nous privés en améliorant l'espèce comme du bétail de concours ? Comment ne pas entendre la souffrance de celles et ceux qui s'occupent de polyhandicapés et qui souhaitent autant le soutien de la société que leur guérison ? Tous, nous souhaiterions être normaux selon les références du moment. Qui sera alors différent ? Nous devons enfin fixer les règles qui doivent garantir la liberté de chercher, le droit de trouver, les limites à l'expérimentation, les interdits nécessaires qui fondent le pacte social

qui nous permet de vivre ensemble. Au-delà des incantations, des imprécations, des lamentations, le débat citoyen sur la génétique doit enfin s'ouvrir.

Le Figaro, 11 mars 2003

Ni Saddam ni guerre : l'équation impossible ?

Depuis le début du conflit avec l'Irak, qui a commencé avec la guerre du Golfe il y a douze ans et ne s'est jamais vraiment interrompu (des opérations aériennes quotidiennes mobilisant depuis des semaines les aviations anglaise et américaine), les faux-semblants et l'hypocrisie ont remplacé le débat.

Les objectifs officiels avancés par les tenants de l'opération militaire se sont appuyés dans un premier temps sur une supposée relation structurelle entre le régime irakien et Al Qaida. Nul n'y croit, particulièrement pas les services de lutte contre le terrorisme ou les agences de renseignements. Traditionnellement, les « experts » tentent désespérément de convaincre les gouvernements que des activités criminelles ou terroristes existent sans y parvenir le plus souvent. Pour la première fois, un gouvernement tente de convaincre les « experts » que des activités qui n'existent pas se déroulent...

Certes, l'Irak a tenté de se doter d'armes de destruction massive et le tentera probablement encore. Comme le Pakistan ou la Corée du Nord. Il s'en est d'ailleurs servi contre ses populations kurdes. Le procès n'est pas à faire et il n'y a plus personne à tenter de convaincre.

Le désarmement réel de l'Irak est un enjeu majeur, notamment pour ceux qui ont contribué à l'armer et ont fermé les yeux si longtemps. L'ennemi alors était son voisin, l'Iran, et la plupart des pays occidentaux ont contribué à diffuser des armes, notamment chimiques, au bénéfice de l'Irak.

Sur l'essentiel, le débat est pétrolier et les raisons pour lesquelles Saddam Hussein, boucher de son propre peuple et dictateur sanglant, est resté au pouvoir entre 1990 et nos jours n'ont pas changé. Les risques de déstabilisation des pays limitrophes, la question kurde, les effets secondaires sur la Jordanie, l'Égypte, le Pakistan, toute l'Asie du Sud-Est, nos banlieues sont toujours présents.

En fait, cette guerre ne semble pas être l'expression d'une politique étrangère de la première puissance mondiale, mais l'exportation de sa politique intérieure pour des motifs liés aux échéances électorales à venir.

On pourrait simplement imaginer qu'il s'agit d'une guerre de « substitution » permettant de faire comprendre à l'ami historique saoudien que « l'alliance des croyants » qui réunissait, au nom du « Bien », les intégristes baptistes et les fondamentalistes musulmans, avait trouvé son terme.

Face aux bellicistes, qui affirment un programme qu'on pourrait qualifier de « dominos à l'envers », qui laverait l'échec vietnamien en entamant un programme de reconquête (après l'Afghanistan, l'Irak ; après l'Irak, l'Iran ; après l'Iran, l'Arabie saoudite...), la réponse pacifiste fait l'impasse sur les responsabilités de Saddam Hussein dans l'extermination d'une partie de son propre peuple qui vit dans la terreur d'une police politique purement stalinienne.

Voilà tout l'enjeu du débat qui n'a pas lieu : comment se débarrasser de Saddam Hussein sans générer des effets secondaires dévastateurs qui, loin de faire réfléchir les « faucons » américains, semblent leur garantir, dans une Amérique toujours traumatisée par le 11 Septembre, les faveurs d'une opinion qui veut laver l'affront et balayer les incertitudes ?

Les prétextes ne manquent pas pour faire la guerre. Les comparaisons historiques non plus. Munich clament les uns, Kosovo rappellent d'autres. Les arguments méritent qu'on s'y arrête et le doute peut s'exprimer. Mais, une fois balayés les slogans et les anathèmes, il nous reste à nous interroger sur la solution à cette équation impossible : comment éliminer Saddam sans faire la guerre ? Comment libérer les Irakiens, régler la question kurde, faire avancer la paix en Israël comme en Palestine ?

Tout semble inextricablement lié, ce qui permet à tous les simplismes de s'exprimer, aux caricatures de se diffuser.

Voilà pourquoi nous pensons que cette guerre est inutile et dangereuse, mais que la pression internationale est nécessaire, non seulement pour désarmer l'Irak, mais surtout pour libérer le peuple irakien de la dictature.

Les moyens existent pour réussir ce pari limité, il faudrait pour cela, comme ce fut le cas lors de la négociation qui a permis d'adopter la résolution 1441, définir le programme véritable de libération de l'Irak, non de son occupation. Et que l'initiative prise alors par le Conseil de sécurité fixant l'objectif de la démocratie en Irak permettrait d'entrer dans un processus touchant d'autres pays, tout aussi belliqueux, tout aussi dangereux, tout aussi menaçants pour les Droits de l'homme et la Paix.

Cette guerre est inutile car il reste possible de désarmer l'Irak par une pression internationale véritable.

Cette guerre est inutile car il est possible de chasser Saddam Hussein par d'autres moyens.

Cette guerre est dangereuse car elle va créer une myriade d'autres conflits partout dans le monde.

Le Figaro, 11 juin 2003

Une laïcité plus vivante que jamais ?

Voici la laïcité revenue à la mode. Nombreux étaient celles et ceux qui avaient mis en garde contre les atteintes, les compromis, les délitements, les lâchetés qui pouvaient aboutir, par petites touches insidieuses ou par tentatives plus fortes, à remettre en cause ce qui nous permet de vivre ensemble.

Déjà, dès après la Libération, le général de Gaulle avait dû rétablir l'essentiel des principales dispositions de la loi de 1905, après les reniements ultramontains de la collaboration.

Ce n'est pas un hasard si les plus importants conflits dans l'histoire récente de notre pays, de pétitions en manifestations, ont porté autour de la question de l'école comme espace « sacré » de la laïcité.

Certes, la crise qui secoue aujourd'hui tout le monde scolaire, en termes de violence, de conditions de travail, d'aide aux élèves, de dialogue avec les parents, de missions (entre éduquer et instruire), pourrait inciter à penser que la question laïque est accessoire ou instrumentée pour d'autres motifs. Le débat est pourtant essentiel.

Mais comme souvent, il procède entre paradoxes et confusions, en s'appuyant sur les effets d'un choc des incultures qui semble plus dangereux que le supposé choc des civilisations.

D'abord parce que les premiers territoires perdus de la République l'ont été il y a longtemps (Alsace-Moselle, Guyane, Mayotte, Polynésie) sans grand émoi.

S'il faut saluer les nombreuses conversions laïques spontanées qui s'expriment aujourd'hui, par peur de l'islam, il conviendrait de reprendre le sujet dans son ensemble et de ne pas oublier ce qui pourrait aussi être réglé en décidant tout simplement d'appliquer la loi et quelques arrêts du Conseil d'État qui, à la différence de son avis de circonstance, font, eux, jurisprudence.

Puisque le moment est venu de traiter de la question laïque dans une France apaisée, alors avançons ensemble sur les questions simples qu'il semble possible de résoudre sans créer de nouvelles crispations :

— Modification du régime dérogatoire en Alsace-Moselle, ne serait-ce que pour permettre aux familles de décider librement d'envoyer leurs enfants au catéchisme sans demande de « dérogation ».

— Application intégrale de la loi de 1905 sur les autres territoires républicains, notamment dans les départements dont le dispositif est encore plus caricatural.

— Mise en place de dispositifs de représentation pour toutes les croyances, incluant la dimension culturelle et permettant de résoudre les questions de financement par les croyants, de fiscalité, d'emploi, de taxe sur les aliments, de cimetières permettant un dialogue culte par culte (catholiques, protestants, juifs, musulmans, orthodoxes, bouddhistes), avec l'État.

— Formation à la connaissance de la laïcité et des faits religieux en s'appuyant sur une large diffusion du patrimoine philosophique laïque et par le développement de l'Institut européen des sciences du religieux. La laïcité n'a jamais constitué une excuse à l'ignorance.

— Mise en place de cérémonies civiles alternatives ou complémentaires permettant de compléter l'état civil à la naissance.

— Représentation des croyances et de la laïcité au sein de l'instance dont c'est le rôle traditionnel, le Conseil économique et social, sans mise en place d'un dispositif de représentation des religions légitimé par l'État. Ce point est loin d'être secondaire, puisqu'il représente la véritable ambition de l'Europe violette et permettrait à un État clérical, le Vatican, d'affirmer son contrôle sur une Église nationale en disposant, au-delà d'un statut diplomatique déjà exorbitant, d'une mainmise qui reviendrait au rétablissement du concordat sur tout le territoire.

On ne saurait oublier les tentatives, depuis le traité de Maastricht, d'imposer une référence à Dieu, dans les textes fondamentaux de l'Europe, alors même que ses concepteurs démocrates-chrétiens avaient eu la sagesse et la lucidité de surtout n'en rien faire. Partout, en Europe, en Belgique, en Grèce, dans les pays nordiques, la séparation des Églises et des États progresse. Loin d'être un concept inexorable, la laïcité apparaît comme la solution à de nombreuses difficultés d'intégration et de construction de l'identité des nations.

Ce qui se passe à la convention présidée par le président Valéry Giscard d'Estaing ne saurait être considéré indépendamment de nos débats intérieurs. Bien au contraire, tout est lié. Il revient au gouvernement d'assurer enfin pleinement son rôle en évitant de se réfugier derrière des instances juridictionnelles dont ce n'est pas le rôle. Il est temps d'affirmer, notamment vis-à-vis des enseignants, abandonnés face aux crispations identitaires, à la violence,

au racisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie, ce qu'est le respect d'une loi dont on ne négocierait plus l'application.

Les différents messages du président de la République ont été clairs sur ces questions.

Les établissements publics de toute nature doivent être préservés de tous les signes ostensibles et identitaires. Le différentialisme, pratiqué depuis vingt ans, a déjà donné les résultats que l'on peut enregistrer partout. Ni hidjab, ni kippa, ni crucifix, ni faucille, ni marteau, ni équerre, ni compas, ni publicités commerciales ne doivent polluer les espaces communs. Cela est possible en appliquant la loi de 1905. Il sera peut-être nécessaire de la renforcer ultérieurement, mais sans commettre l'erreur majeure qui voudrait qu'on légifère contre un seul culte, non pas au nom de la laïcité, mais de la peur.

Nous saluons les nombreuses conversions laïques spontanées enregistrées au cours des dernières semaines. Mais au-delà d'une laïcité d'apparence, nous appelons à une mobilisation des laïques de conviction, en France comme en Europe. Parce que nous accueillons et respectons, depuis près de trois siècles, des croyants et des non-croyants dans les loges maçonniques, parce que nous avons été créés, en Angleterre et en France, pour mettre fin à des siècles de guerres de Religion, nous souhaitons que la loi de 1905 ne soit pas seulement commémorée comme un objet d'histoire et de mémoire, mais comme un outil vivant et indispensable. Le moment est venu, en matière de laïcité comme de croyances, d'avoir plus de pratiquants que de croyants. Et que le gouvernement décide, courageusement, d'appliquer la loi.

Le Figaro, 25 octobre 2003

La République des enjeux

La France est un pays merveilleux qui s'enthousiasme ou se crispe selon les humeurs du moment, sait d'un coup avaler des obstacles supposés insurmontables ou se bloquer devant des petites collines.

Longtemps, les francs-maçons, qui furent de tous les combats pour les libertés, la démocratie ou l'établissement de la République, ont participé aux débats, parfois aux combats, du moment, dans leurs loges, dans les enceintes parlementaires, dans la rue.

En quelques semaines, des questions essentielles se posent ou vont se poser à nouveau à notre pays : Europe, laïcité, droit de vivre et de mourir dans la dignité.

Chacun ne peut être traité à part ni sous-estimé. Les situations créées ou subies en appellent à la conscience des citoyens. Il était donc naturel que des francs-maçons du Grand Orient de France, plus ancienne organisation maçonnique du pays, s'expriment. Non pas au nom d'une conviction partagée par toutes celles et tous ceux qui travaillent dans les loges, mais parce qu'à plusieurs reprises le Conseil de l'Ordre ou l'assemblée générale du Grand Orient ont validé des prises de position publiques qu'il convient d'exprimer, comme toujours, au grand jour.

Les loges ont été créées pour permettre à tous ceux qui s'ignoraient, se combattaient, s'exilaient ou s'exterminaient, au nom de la foi ou de la recherche du pouvoir, de dialoguer, discuter, construire. C'est pour cela que des francs-maçons, des loges et parfois les obédiences ont souvent pris des positions publiques avant les persécutions de l'occupation nazie et le long silence qui a suivi.

De Rome à Maastricht, Amsterdam ou Nice, l'Europe du charbon, de l'acier, des institutions et des marchands s'est construite sans grande difficulté, puis a rencontré les égoïsmes nationaux et les principes fondamentaux. Souvent consulté, le peuple a parfois renâclé, notamment quand les enjeux lui paraissaient lointains ou trop bureaucratiques. La peur du peuple a incité nombre de gouvernements à tenter de l'éviter, utilisant le référendum avec circonspection, connaissant parfois des défaites majeures. La nouvelle étape engagée à la suite des travaux de la Convention n'est pas de même nature. Après le brouillon bâclé de Nice, des progrès sensibles, toujours insuffisants certes, sont pourtant à constater. Sur l'essentiel, l'Europe des citoyens commence lentement à émerger. Les tenants du mieux ou du plus tentent d'expliquer, dans chaque pays, au nom d'arguments plus ou moins solides, qu'on ne saurait se contenter du compromis adopté. Il est toujours possible d'améliorer la rédaction du texte, notamment sur la question centrale qu'est pour nous la laïcité, c'est-à-dire l'absence de références religieuses obligatoires pour des pays qui ont connu des régimes divers et qui ont la possibilité de les conserver sans imposer un modèle aux autres.

Les héritages de l'Europe sont multiples. Leur énumération serait fastidieuse. L'Empire romain a précédé l'apparition de l'Église catholique, celle-ci, par syncrétisme, a absorbé des dimensions locales diverses et nul n'imagine associer les zoroastriens à son histoire. La formule retenue, défendue dans ces mêmes colonnes, permet d'éviter la négation du passé tout en prenant en compte

les réalités du présent sans insulter l'avenir et les élargissements à venir. Sauf à faire du préambule l'expression d'un nouveau racisme antimusulman, ou à définir les États limitrophes comme les futurs ennemis d'un rideau de fer théologique d'un autre âge, le moment est venu de tenir la position qui permet, aux pays ayant décidé la séparation comme à ceux affirmant toujours une relation officielle avec une Église d'État, de se retrouver dans un respect mutuel permettant aux croyants, à ceux souhaitant changer de religion ou ayant décidé de n'en reconnaître aucune, de se retrouver dans un espace commun. Les francs-maçons ont plusieurs nationalités mais une seule citoyenneté. L'initiation les réunit tous, même s'ils peuvent appartenir à des organisations différentes. Nous souhaitons que l'Europe trouve la voie d'un avenir décidé en commun au-delà des appartenances et des choix individuels, dans le respect des parcours personnels, sans obligation vis-à-vis de telle ou telle structure imposant à chacun une relation avec un Dieu obligatoire. Si le gouvernement français a pris toute la dimension de cet enjeu, c'est aussi parce qu'il sait que le processus ultérieur de ratification en France serait lourdement handicapé par une défection historique des laïques, en pleine commémoration du centenaire de la loi de 1905.

Il le sait d'autant plus que la France, grâce aux travaux des commissions présidées l'une par le président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, l'autre par le médiateur de la République, Bernard Stasi, tente de trouver une solution aux difficultés générées par les interprétations multiples et contradictoires de l'avis du Conseil d'État sur le port du voile. S'il apparaît clairement que la loi de 1989 portant notamment sur le droit d'expression des élèves a ouvert une nouvelle brèche dans le texte de 1905 (pas la première, hélas), sans aucune écoute pour les mises en garde des laïques, les prises de conscience, pas toujours spontanées et pas toujours véritablement laïques, face à la communautarisation rampante ou exprimée dans de nombreux espaces publics, permettent enfin d'aborder la question.

Il existe toujours de belles âmes ou de grandes consciences pour défendre la possibilité d'affirmer son appartenance dans un espace qui doit être celui de tous. Certains pour défendre le droit d'une partie des croyants à se reconnaître dans la cité. D'autres pour mettre en avant la protection de jeunes filles contre le regard des autres. Il est même des paradoxes curieux qui permettent de découvrir des journées unisexes dans les piscines, qui trouvent un public au-delà des croyances ou de constater que l'Éducation nationale s'affirme dans une lutte sans merci contre le string visible par-delà le jean. Pour autant, ce débat n'est pas nouveau. La suppression des crucifix (inachevée) dans les bâtiments publics, le régime inachevé de laïcité dans nombre de territoires français (Guyane, Alsace, Moselle, Polynésie), le très récent passage de Mayotte vers l'application des lois de la

République en matière d'état civil, de polygamie ou de relégation des femmes, montrent le chemin qui reste à parcourir. La République est encore inachevée et il faudrait entamer le chemin inverse ? C'est par les interstices des reniements et des affaiblissements successifs de la loi de 1905 que se sont glissés les débats communautaristes. Ils concernent aussi l'analyse que font certains, et curieusement certaines, de la prostitution comme outil de libération des femmes... Qu'attend-on pour autoriser l'excision au nom des mêmes arguments ?

Le moment est venu, par l'application intégrale et intelligente de la loi de 1905, de fournir un cadre commun, sans doute réglementaire sur l'essentiel, législatif au moins pour réviser la loi de 1989, afin de ne pas laisser les enseignants seuls face à la gestion du problème. Au-delà même d'une véritable affirmation par les autorités cultuelles et culturelles compétentes des contradictions du droit musulman sur cette question, il convient d'affirmer, comme le droit républicain l'a fait depuis les grandes lois d'après 1877, l'interdiction absolue de tout signe d'appartenance politique ou religieux, dans les espaces publics, pour les fonctionnaires, les agents en charge d'un service public ou les élèves. La loi de 1905 n'est pas une loi de séparation, elle garantit le droit de chacun de choisir son culte, d'en changer ou de n'en exercer aucun. Elle garantit la liberté de choix et donc l'absence de contraintes. S'il faut libérer et émanciper les jeunes filles, notamment des cités, c'est en affirmant qu'elles n'auront plus besoin de se cacher dans une cage d'escalier pour choisir les vêtements qu'elles doivent porter. S'il faut libérer et émanciper des contraintes religieuses, c'est en leur garantissant que l'école n'est pas faite pour reproduire à l'identique, mais pour permettre de construire des citoyennes et des citoyens. La France peut se targuer d'avoir le plus grand nombre de mariages « mixtes » des pays développés. C'est cette chance qu'il faut préserver.

Il en est de même pour affirmer enfin le droit de vivre et de mourir dans la dignité. Le drame de la canicule, au-delà des déficiences des systèmes d'alerte ou du suivi médical des personnes âgées, a montré la lente destruction du lien social dans notre pays. Il faut enfin avancer sur la prise en charge des handicapés et des polyhandicapés, assurer le suivi social et médical d'une population qui vieillit et qu'on ne peut traiter en attendant, dans l'indifférence, la disparition au nom d'un poids budgétaire « insupportable ». Le Code civil a toujours affirmé les obligations des parents vis-à-vis des enfants et de ses derniers pour leurs géniteurs. Le Revenu Minimum Vital, quelle que soit sa dénomination, pourrait enfin aboutir à une clarification des ressources mises à la disposition de ceux qui ont construit le pays au cours du siècle dernier. Mais il faut aussi prendre en considération la souffrance, la dignité et la volonté de celles et ceux qui sont

arrivés au stade ultime de la vie. Même si l'euthanasie active est une forme d'échec pour tous, elle a le mérite d'avoir ouvert le débat.

Il était temps. On peut même noter que la légalisation de l'euthanasie aux Pays-Bas, associée à une politique dynamique de suivi palliatif, a plutôt fait reculer l'euthanasie ultime. Les hypocrisies officielles, laissant aux seuls médecins le choix de mettre fin à une vie végétative ou marquée par des douleurs insupportables, ne peuvent convenir dans un État développé. Comme pour les dons d'organes, il serait peut-être possible enfin de respecter la volonté de celles et ceux qui, ne pouvant parvenir à réaliser leur souhait, l'auront exprimé clairement, selon des procédures authentifiées et claires.

La France est face à de nombreux enjeux, économiques, sociaux, culturels. Elle ne peut se résoudre à les traiter entre « Loft Story » et « Star Academy », entre le vide et le mièvre (l'effort en plus). Il est temps d'ouvrir les débats citoyens, de dialoguer et de convaincre pour, une fois de plus, renforcer les principes qui ont fait notre République.

Le Monde, 6 septembre 2005

Pourquoi j'ai démissionné

Cette année, le Grand Orient de France fête un anniversaire. Il commémore un morceau de son histoire qui l'a marqué profondément. Non pas la centenaire loi de séparation des Églises et de l'État, son grand œuvre laïc, mais le dixième automne de son funeste Convent de 1995.

Cette année-là, pour la première fois dans son histoire hors périodes de conflits ou de persécutions, l'assemblée générale n'arrivait pas à se mettre d'accord et renvoyait tout le Conseil de l'Ordre se ressourcer à la base. Il aura fallu le lent travail de reconstruction mené par Jacques Lafouge, Philippe Guglielmi et pour une part moi-même, pour redonner sa stabilité à la plus ancienne et la plus importante obédience maçonnique française.

Pendant que ces combats de clans et d'appareils dévastent le paysage maçonnique national, les loges continuent imperturbablement d'accueillir avec chaleur, de travailler avec efficacité, de dialoguer avec la société. Mais, depuis la fin 2003, le circuit de communication, le haut-parleur de la franc-maçonnerie semble brouillé. Après les célébrations communes à toute la franc-maçonnerie

française, cet appel d'air formidable qui avait rendu le travail des loges visible, une fois amorcé le travail de mise en place d'une législation favorisant la liberté de la recherche dans le domaine bioéthique ou le droit de mourir dans la dignité, le système qui asphyxie les ateliers a repris le dessus.

Au-delà des querelles d'hommes, de tailles et de couleurs de cordons, du délire qui parfois atteint quelques rescapés d'expériences politiques ou sociales malheureuses, des milliers d'hommes et de femmes, de Frères et de Sœurs engagés, honnêtes et sincères, sont souvent pris en otage par la recherche d'un illusoire pouvoir. Celui-ci oublie que la franc-maçonnerie accueille croyants et non-croyants, qu'elle doit permettre une recherche personnelle, spirituelle et symbolique et un engagement social et citoyen dans un cocktail aux proportions adaptées à chacun, qu'elle n'est pas enfermée dans un cube coincé au fond de catacombes.

La franc-maçonnerie a été de tous les combats pour les libertés individuelles et politiques. Liberté de la presse, d'opinion, de réunion, d'association, suffrage universel, abolition de l'esclavage, droits des femmes à choisir, laïcité. Le Grand Orient a été l'Église et le parti de la République et a construit la boîte à outils de la citoyenneté. Franc-maçonnerie rime avec démocratie. Mais la crise de la franc-maçonnerie anglo-saxonne, qui disparaît rapidement en termes d'effectifs, semble se conjuguer, dans les rares pays dynamiques (France, Belgique, Islande), avec une crise du contenu qui ne peut être ignorée si l'on ne veut assister au même phénomène d'obsolescence dans les années à venir.

La France est riche de la pluralité de ses parcours, de la diversité de ses obédiences, de la richesse de son patrimoine, de la force de sa Maçonnerie féminine et mixte. Mais la bonne santé en termes d'effectifs, dont l'accélération a été sensible au tournant du millénaire, ne peut masquer le désordre dans l'expression collective, le manque de présence dans les grands débats de société.

Certes, à titre individuel, de nombreux francs-maçons agissent pour faire progresser la société. Mais il est de moins en moins possible d'intervenir ensemble. Comment peut-on être aussi heureux dans sa loge et aussi malheureux dans son obédience ? Durant vingt-cinq ans, j'ai essayé, avec l'aide de nombreux Frères et Sœurs, de faire évoluer le Grand Orient et la franc-maçonnerie. Quelques succès isolés ne peuvent suffire à ignorer l'inertie, la paralysie, les réticences au changement, à l'acceptation de la réalité.

J'en ai tiré toutes les conséquences lors du Convent tenu depuis jeudi à Paris, en démissionnant. Je souhaite que cette décision soit un signal pour que les loges affirment désormais leur droit de propriété sur leurs obédiences, en les libérant enfin des querelles de personnes, des clans et des structures dépassées qui les emprisonnent.

Alors que l'acacia, symbole du renouveau dans la mythologie maçonnique, semble bien fané, il n'est qu'une seule possibilité pour le faire refleurir : donner aux loges la possibilité d'engager la rénovation nécessaire. On peut parfois mélanger les couleurs du crépuscule avec les splendeurs de l'aurore. Il est largement temps de faire revenir le matin et de sonner midi, le temps du travail.

Le Monde, 15 mars 2007

Du bon usage des loges en période électorale

Comme toujours, la période des « marronniers » hebdomadaires s'est ouverte. Entre « mal de dos, mal du siècle », « le salaire des cadres », « les loyers à... », « les francs-maçons » font ou doivent faire vendre. Au-delà de l'anecdote, toujours amusante, c'est la qualité de la participation des franc-maçonnes et des francs-maçons au débat public qui devrait interpellier.

Depuis toujours, ils ont construit dans leurs loges un espace libre de dialogue et de confrontation des idées qui a permis, depuis la création de la République, d'en accompagner les progrès pour le meilleur, et le reflux provisoire dans ses malheurs.

Contrairement aux idées reçues et aux ignorances cultivées, la franc-maçonnerie n'ignore rien de la politique. Par ses réflexions, ses propositions, l'engagement individuel ou collectif de ses membres, elle a été de tous les combats pour les libertés, l'abolition de l'esclavage, le suffrage universel, le droit de vivre et de mourir dans la dignité...

La franc-maçonnerie n'a jamais été frileuse. Elle a simplement choisi des options différentes pour agir, et le plus souvent au grand jour. Il aura fallu les persécutions de l'Occupation pour qu'elle s'impose, au-delà du silence qui favorise l'écoute, une pseudo-culture du secret au nom de la protection naturelle de ses adhérents, qui pensaient devoir cacher leur appartenance, et de ses débats, qui évitent le brouhaha et la confusion engendrés par la culture du spectacle.

Le temps de l'élection présidentielle vient, comme toujours, troubler un ordonnancement traditionnellement marqué par les invitations des principaux responsables politiques devant les loges avant la période de campagne puis, sauf catastrophe comme celle d'avril 2002, le silence face au libre choix des électeurs, chacun étant jugé suffisamment informé. Les cultures des grandes

organisations maçonniques (Grand Orient, Grande Loge de France, Grande Loge féminine de France, Droit humain, Grande Loge nationale française, Grande Loge traditionnelle et symbolique Opéra, etc.) sont suffisamment diverses pour éviter toute intervention dans le scrutin.

À titre personnel, les franc-maçonnes et les francs-maçons sont des citoyens libres qui choisissent qui ils veulent. Ils se doivent simplement de ne jamais dépasser ces choix personnels pour tenter d'instrumentaliser leur association. Il doit en être de même à l'occasion de ce scrutin.

Mais encore faudrait-il que la première phase, celle de l'audition et du questionnement, ait pu se dérouler normalement au sein des organisations maçonniques qui ont la culture de la rencontre publique avec l'opinion. Cette absence, en grande partie involontaire, crée les conditions d'une demande qu'il faut satisfaire dans le respect de règles qui interdisent le soutien public des institutions maçonniques et autorisent, sans usage de titres ou de fonctions anciennes ou présentes, la participation naturelle au débat démocratique.

Le problème ne réside pas tant dans la direction des obédiences que dans leur – pas si nouvelle mais de plus en plus pesante – incapacité à porter le message des loges qui, imperturbablement, travaillent et proposent, mais sans relais national.

Certains se font des illusions sur le pouvoir supposé des Frères et des Sœurs, ou s'inquiètent du vide des propositions qui auraient pu nourrir le débat. Les loges fourmillent de ces idées fortes qui ont construit tous les progrès de la République. Mais il manque ce formidable haut-parleur que sont la mise en forme et la publication des meilleurs débats, des meilleures propositions.

Il est encore temps de contribuer, à tous les niveaux, à l'affirmation d'un socle républicain, enraciné sur les valeurs traditionnelles qui sont communes à la franc-maçonnerie et à la République. Il faut plus de liberté, plus d'égalité, beaucoup plus de fraternité, pour vivre ensemble dans notre diversité.

Et il faut donc participer au débat, proposer, réfléchir ensemble, dialoguer pour enfin traiter des crises subies ou à venir, qu'elles investissent les banlieues, l'environnement, la famille.

Plus que d'un appel à voter pour ou contre qui que ce soit, les francs-maçons et les franc-maçonnes doivent renouveler la boîte à outils de la République pour que celle-ci trouve toujours des républicains, ou des républicaines, pour la diriger démocratiquement.

Le Monde, 7 juillet 2008

Grand Orient : les Sœurs sont nos Frères

Le débat sur l'initiation des femmes au Grand Orient de France n'est pas nouveau. À la fin des années 1990 déjà, la loge *Delgado* avait procédé à une initiation « sauvage » et avait été dissoute.

En 2002, alors que j'exerçais les fonctions de Grand Maître du Grand Orient, pour la première fois, l'exécutif avait pu obtenir un vote du Convent (assemblée générale des loges) sur deux questions : l'initiation des femmes et l'affiliation des Sœurs. Nous avons été battus par une majorité de 75 % des voix. Mais, pour la première fois, les loges avaient pu passer outre la procédure d'évitement dite « passage à l'ordre du jour » qui permettait de ne pas aborder les questions qui fâchent.

En 2007, avec courage, mon successeur a tenté de reprendre le dialogue. À 57 %, les loges n'ont pas voulu aborder la question. Des loges ont donc décidé de passer outre. Autant pour que le débat ait lieu véritablement que pour marquer le fait accompli.

Le paysage maçonnique français est déjà composé de fédérations de loges (obédiences) masculines, féminines et mixtes. Et depuis 1921, le Grand Orient a établi, seul et toujours seul aujourd'hui, des relations avec ses partenaires (Droit humain, mixte, d'abord, puis après 1945 et la création de la Grande Loge féminine de France, seulement féminine).

Créateur de la loi de 1901 (qui succédait à la Constitution de 1848), le Grand Orient ne peut ignorer la place des femmes dans la franc-maçonnerie. Il ne peut en contrepartie ignorer la réalité des choix librement consentis par ceux qui veulent travailler ensemble. On peut vouloir travailler dans une loge masculine, une loge féminine ou une loge mixte. On ne peut être forcé à le faire.

Si la méthode du « coup de force » est toujours à proscrire (et pas seulement dans la franc-maçonnerie), il existe des méthodes permettant de construire un consensus sur la manière de progresser. D'abord en reconnaissant les Sœurs comme des Frères comme les autres. En leur donnant accès aux travaux des loges du Grand Orient et en condamnant celles qui refusent l'accès des Sœurs.

Ensuite en proposant de construire intelligemment une fédération de loges masculines, féminines et mixtes dans le Grand Orient de France qui a déjà la chance, depuis sa fondation, de travailler à tous les rites disponibles dans la

franc-maçonnerie. Mais surtout en respectant la démocratie interne qui veut que l'assemblée générale puisse décider librement sans éviter le débat.

En réfléchissant ensuite à une Confédération maçonnique de France, rassemblement de toutes celles et de tous ceux qui partagent les valeurs communes de la Maçonnerie française. Affaiblir la principale obédience maçonnique française ne sert que les adversaires de la cause légitime défendue par des loges souveraines qui veulent initier des femmes.

La justice maçonnique comme celle de la République ne sont pas les outils adéquats pour résoudre ce problème. Il faut que les loges, par référendum interne, marquent leur préférence de loge. Que le Grand Orient fasse preuve d'ouverture en leur laissant la liberté d'initier qui elles veulent. Et qu'une conférence rassemblant le Grand Orient, le Droit humain, les grandes loges mixtes et la Grande Loge féminine de France puisse commencer à tracer la voie d'une évolution nécessaire mais surtout volontaire.

Le Monde, 28 août 2009

La franc-maçonnerie, ses valeurs et la crise (collectif)

Le Grand Orient de France est né d'une volonté singulière : allier la démarche initiatique qui est une quête d'émancipation individuelle et de sagesse laïque et l'engagement citoyen en faveur d'une société « plus juste et plus éclairée ». Nous sommes attachés à un Grand Orient fier de cette histoire, de son histoire. Étroitement associé aux conquêtes de la République indivisible, laïque, démocratique et sociale, fort de ses valeurs communes, au premier rang desquelles la liberté absolue de conscience, il est riche de la diversité de ses loges, de la pluralité de ses rites, de ses pratiques démocratiques, de l'engagement civique de ses membres.

Nous défendons un Grand Orient engagé par l'action de ses Frères comme par l'affirmation de ses engagements collectifs décidés par les Convents successifs.

Nous souhaitons un Grand Orient plus uni et plus dynamique, conscience de la République, préparant l'avenir afin que les nouvelles conquêtes de la science (nouvelles technologies, énergies ou thérapies) et la maîtrise du vivant, dans le respect de l'environnement, soient mises au service de toutes les femmes et de

tous les hommes et non d'intérêts particuliers. À cette fin, nous attendons du Grand Orient qu'en amont de la politique et dans le respect de la liberté d'opinion de chacun de ses membres, il contribue aux grands débats de société par l'élaboration de propositions concrètes visant à promouvoir la liberté et l'égalité des droits entre tous les citoyens.

La crise économique et sociale qui creuse dangereusement les inégalités à l'échelle de la planète ; les effets désastreux d'un système qui considère l'homme comme un moyen et non comme une fin, détériore les liens civiques et aiguise les égoïsmes ; le retour des peurs, des obscurantismes, des haines xénophobes, antisémites, racistes, sexistes, la montée des menaces sur la paix internationale : tout fait devoir aux francs-maçons de réaffirmer l'éthique républicaine, de défendre et d'étendre la démocratie.

L'effondrement des modèles, l'échec le plus souvent dramatique des grandes utopies politiques du ^{xx}e siècle donnent à certains le sentiment du vide, de dilution des repères, de perte de sens, de « désenchantement du monde ».

L'Europe de la citoyenneté et des droits sociaux que nous appelions de nos vœux se révèle principalement un espace de libre-échange pour les marchands. La République, pour qui toutes les femmes et tous les hommes, quels que soient leurs origines, leur sexe, leur couleur, leurs convictions religieuses, philosophiques, politiques, naissent et demeurent libres et égaux en droit, se fragilise en doutant de son identité, de ses valeurs, de son indivisibilité. La laïcité est partout attaquée et l'Organisation des Nations unies est devenue le champ clos d'offensives visant à contester les libertés garanties par la Déclaration universelle des droits de l'homme, à nier la liberté de croire ou de ne pas croire et de critiquer une religion, à censurer la liberté pour tout être humain, en particulier les femmes, à disposer de soi-même.

Partout la société se crispe et laisse place, comme hier, à l'émergence de populismes et d'extrémismes. L'histoire nous enseigne que sur ce terreau prennent racine les pouvoirs autoritaires et parfois totalitaires. Cette situation ne peut nous laisser indifférents : le risque est mortel pour les valeurs que nous défendons.

Nous avons parfois été en désaccord, adversaires d'un moment ou d'un mandat, mais nous avons toujours placé le Grand Orient et ses principes au-dessus de nos divergences.

Anciens Grands Maîtres, nous ne tirons aucune vanité particulière de l'exercice de nos fonctions, mais n'avons aucune honte à assumer les responsabilités de nos bilans, largement validés par les votes des délégués à nos Convents. Notre devoir est de rester à la disposition de notre obédience, de ses

membres, de ses loges, de ses institutions et de ses élus au service de notre idéal commun.

Pour cela nous souhaitons un Grand Orient fédération de loges libres, fidèle à son éthique humaniste et laïque, à sa tradition initiatique, capable d'évoluer avec le monde. Une obédience qui gère démocratiquement l'ensemble de ses questions internes, les réformes nécessaires de son fonctionnement mais aussi les questions de la mixité (alors que les loges ont ouvert leurs portes aux Sœurs depuis si longtemps) avec l'exigence de sauvegarder la liberté des loges et l'unité de l'obédience. Une obédience fière de sa recherche d'ouverture aux autres obédiences : tels sont les principaux objectifs que les signataires ont en commun.

C'est dans les périodes de crise et de doute que la franc-maçonnerie trouve tout son sens, sa raison d'être. Refusant la résignation, le Grand Orient doit contribuer à l'intérieur comme à l'extérieur à l'indispensable nouveau souffle des Lumières. S'il ne veut pas trahir son rôle séculaire, il doit donc s'opposer fermement à toute transformation préjudiciable des acquis sociaux qui n'auraient pas pour but une préservation de leur existence, mais au contraire un retour à des conceptions idéologiques révolues et rétrogrades.

Pour nous, ce n'est pas négociable. L'histoire sociale, comme celle du progrès des idées, est une marche en avant ; elles ne peuvent être une régression. Nous demeurerons indéfectiblement attachés à la défense de la liberté de conscience individuelle et de la laïcité sociale dont nous avons été souvent les promoteurs ; elles ont assuré la paix religieuse depuis plus d'un siècle dans notre pays.

Nous sommes disposés à participer à toute discussion, voire à toute collaboration, qui va dans le sens d'une meilleure société. Mais, fidèles à notre histoire et à la philosophie qui est la nôtre depuis trois siècles, nous ne pourrions que nous opposer à toute entorse aux Droits de l'homme et à tout recul du progrès de la société républicaine et démocratique.

Gilbert Abergel, Alain Bauer, Bernard Brandmeyer, Paul Gourdot (mort le 24 juin), Philippe Guglielmi, Patrick Kessel, Jacques Lafouge, Jean-Robert Ragache, anciens Grands Maîtres du Grand Orient de France.

Textes maçonniques

Discours d'installation du Convent 6000

Septembre 2000

Quand on s'adresse à vous pour la première fois d'ici, et en exerçant les fonctions pour lesquelles j'ai été élu hier par le Conseil de l'Ordre, on se demande toujours comment se comporter devant vous et quelles seront vos réactions.

On peut soit faire un « bon petit discours bien sous tous rapports », avec quelques citations choisies, sans choquer personne et en attendant la fin de son mandat pour dire tout ce que l'exécutif aurait pu faire si... puis rappeler qu'on espère beaucoup du futur successeur pour qu'il prenne les risques qu'on n'aura pas soi-même eu le courage d'affronter, soit aborder franchement et directement les problèmes devant vous, en espérant ne pas rencontrer de réactions hostiles.

Je vais essayer, en usant du pas du Maçon sur l'échafaudage, notre pas, de tenter l'option difficile. Évidemment, il me faudra un peu plus de trois minutes.

L'écoute des parvis, le lieu où vit, curieusement, le Convent, amène toujours son lot de mises en garde, confidences, sous-entendus, tous plus fraternels les uns que les autres bien sûr. Seul le pire étant évidemment et systématiquement

annoncé. La presse quotidienne arrive même à nous informer avant la fin des séances de leur déroulement.

Nous avons un véritable problème relationnel, vous le Convent, nous l'exécutif. Vous ne nous faites souvent pas confiance, nous avons généralement peur de vous.

Certes, nous avons l'avantage, vous ne nous faites pas confiance 365 jours par an, nous n'aurions peur que 96 heures plus quelques séances avec la commission du budget.

Mais cette situation est-elle normale, souhaitable, utile ?

Je ne veux pas avoir cette relation inquiète avec vous, mais vous écouter pour fixer, ensemble, la voie à suivre durant cette année, et je souhaite que l'exécutif tout entier mérite votre confiance.

Depuis 1995, les événements répétés nous confortent dans notre méfiance réciproque.

Osons chacun faire un pas, le pas des bâtisseurs, sur cet édifice encore fragile qu'est notre obédience.

Pour commencer sur ce qui est de notre vie interne, je crois que le Convent doit disposer d'un véritable moyen de contrôle sur son exécutif, et pas seulement une fois l'an, quelques heures. Au-delà de la commission du budget, organisme de contrôle dont vous devrez un jour préciser et renforcer la mission et le fonctionnement, il nous faut un autre rendez-vous en début d'année civile.

Je vous propose de réunir une journée, en mars, tous les collèges des congrès régionaux pour qu'ils soient informés de la situation de l'obédience en présence de la commission du budget. Ce rendez-vous permettrait cette session de contrôle et d'explication utile avec des Frères plus proches.

Je crois également que le Convent doit décider des conditions de l'amélioration de la vie démocratique de notre Grand Orient de France. Nous en parlons beaucoup, exigeons beaucoup des autres, mais sommes loin d'être LE modèle. La stabilité nécessaire de notre obédience ne doit pas empêcher l'action.

Ainsi, l'élection du Grand Maître est-elle devenue un champ de foire pour Maçons de caniveau, la presse est devenue le reproducteur fidèle des libelles d'un gang de mercenaires de la lettre anonyme et de la rumeur. Parfois même des supposés « informateurs » essaient tout simplement de remplacer les électeurs quant le résultat supposé déplaît à ceux qui prévoient une issue malheureuse.

Ainsi, en quelques semaines, me suis-je vu, successivement et parfois en même temps, attribuer des perversions sexuelles inattendues, diverses et contradictoires, mis en examen au quotidien sur tout dossier publié dans un journal quelle que soit sa périodicité, été dénoncé comme agent ou comme

ennemi de l'ancien ministre de l'Intérieur (au grand amusement de la place Beauvau), agent secret de services aussi différents que concurrents, et j'en passe sans doute. J'ai plus découvert sur ma supposée vie en quelques semaines qu'au cours de toute mon existence précédente. Il est même des apprentis Savonaroles qui, au nom de la liberté d'informer, ont détourné au profit de l'expression de leur seule vindicte des structures utiles et nécessaires de défense des principes républicains.

Après l'agacement, et parfois la révolte, j'ai pris les choses avec détachement, n'hésitant plus entre le démenti qui confirme la douleur de la victime ou le mépris qui permet à la rumeur d'enfler et de se développer. Je n'ai même pas saisi la justice civile, sachant à quel point la seule victime d'un déballage public aurait été le Grand Orient de France.

Pour préserver l'intérêt général, j'ai choisi de ne pas défendre mon honneur ailleurs que devant vous.

On attaque de plus en plus les hommes, de moins en moins leurs idées dans notre obédience.

L'agression par une certaine presse et après son décès de notre Frère Xavier Pasquini en a été l'expression la plus immonde alors même qu'il ne pouvait plus se défendre.

C'est d'abord en hommage à sa mémoire que je suis devant vous.

Cette dérive doit être stoppée. Un signal fort doit être exprimé. Il est largement temps que vous rappeliez, sur ce terrain-là aussi, aussi marécageux qu'il soit, votre souveraineté.

Ma mission n'est pas d'exclure, même si je suis de plus en plus sensible aux arguments de ceux qui proposent de montrer à ces usurpateurs de la qualité de Maçon la seule issue qui leur convienne, la porte...

Il nous faut certes rassembler et dépasser les humeurs d'un jour. C'est à la dignité, à la rectitude, que je nous appelle tous. Ceux qui sont égarés, ou qui ont été égarés, ceux qui se sont trompés ou ont été trompés, peuvent retrouver les voies de la démarche maçonnique, la voie de la Maçonnerie. Un seul mot, un seul signe, un attouchement...

Mais, pour l'obédience, il faudra sanctionner ces errements et réglementer clairement ce qui est vraiment devenu une campagne électorale.

Notre propre système judiciaire interne, qui a échappé à la réforme, est un tissu d'incohérences et de complications. Trop souvent, à défaut de vouloir nous inquiéter d'une exigence plus forte dans le recrutement, nous avons préféré laisser à notre justice le soin de sanctionner notre vigilance assoupie.

Les loges ne veulent plus se réunir en conseil de famille pour juger les autres, ni pour assumer le coût de procédures d'instruction de plus en plus

lourdes. Nos jurys fraternels sont en général inactifs et inutiles. Seule la section permanente de la Chambre Suprême se réunit de plus en plus fréquemment à la demande du Conseil de l'Ordre, le plus souvent sollicité par les loges pour assumer des poursuites qu'elles ne veulent ou ne peuvent entreprendre.

Le temps est venu de reprendre ce chantier. Non pour complexifier encore plus un Livre VIII obsolète et parfois dangereux, mais pour mettre en place enfin le Code des droits Maçonniques, basé sur l'*Habeas corpus*, et garantissant des règles claires : présomption d'innocence, droit d'appel, motivation des décisions.

Après avoir longtemps sous-estimé les effets destructeurs de notre refus de prendre en compte les errements profanes de certains de nos Frères moins qu'ailleurs, mais plus qu'il ne devrait, nous avons, par principe de précaution, demandé la suspension ou engagé des poursuites sur simple mise en examen, ce qui n'est, en droit français, qu'une information sur la mise en œuvre éventuelle de poursuites et le droit d'accès au dossier.

Nous avons souvent, pour protéger l'obédience, oublié la présomption d'innocence. Entre deux extrêmes, il pourrait être possible de fixer des critères précis et adaptés aux circonstances (gravité de l'accusation, reconnaissance des faits, mise en détention, écoute du mis en cause et de ses conseils avant d'engager la procédure interne).

Il nous faudra être plus attentif au respect du Droit et des droits pour ne pas sombrer, nous aussi, dans des extrémités que nous déplorons parfois. Il faut savoir ne pas hurler avec les loups, surtout au vu des non-lieux, acquittements et annulations de procédures auxquels nous assistons, mais bien longtemps après.

Afin de faciliter le fonctionnement de notre système judiciaire, nous pourrions laisser aux loges la gestion simplifiée de la conciliation. Nous pourrions alors donner aux jurys fraternels le processus d'instruction en cas d'échec de la conciliation. Nous pourrions enfin laisser les loges demander directement à la Chambre Suprême la possibilité de suspension, que le Conseil de l'Ordre s'y associe ou pas.

Le Conseil pourrait, *a contrario*, et comme cela se pratique dans de nombreuses associations, décider la suspension administrative en ouvrant le droit d'appel immédiat de cette décision dans tous les cas de figure. À vous d'en décider.

Nous pourrions aussi renouer avec le message des grands Convents républicains, en rappelant au Conseil de l'Ordre – et au Grand Maître – qu'il a une dimension limitée à un passage dans notre histoire. Derrière le titre de Grand Maître, c'est la fonction de président du Conseil de l'Ordre qui doit fixer la réalité.

Il ne s'agit pas ici de faire croire un seul instant qu'il y aurait une obédience « administrative » qui organise une bureaucratie plus ou moins efficace et des loges symboliques où l'on travaille, où l'on pense, où l'on vit. L'obédience est l'expression des loges rassemblées. Elle a une mission et une dimension symbolique et le Conseil de l'Ordre avec le Grand Maître, quoi qu'on en pense, font partie de cette même dimension. L'important est de savoir qui émet le message. Le Convent doit retrouver toute sa place dans la définition de ce que nous exprimons collectivement, 43 000 Maçons dans 1 000 loges.

Sachons aussi maîtriser la question du « secret maçonnique ». Abolissons ce terme qui n'a aucun sens pour ceux qui ont véritablement choisi la Maçonnerie. La discrétion indispensable à notre relation intime avec l'initiation ne peut justifier les dérives constatées.

Il existe une Maçonnerie affairiste. Certaines obédiences sont plus touchées que d'autres car leur structuration même en fait plus un groupement de fraternelles qu'une fédération de loges. Pendant longtemps, au lieu de dénoncer ces dérives, nous avons préféré les ignorer. Nous étions nous-mêmes parfois touchés. Si nous avons connu quelques cas individuels chez nous, d'autres ailleurs sont parfois passés au niveau professionnel. Nous avons souvent sanctionné, mais avec une discrétion telle que fraternité passait pour connivence.

Il faut dire ce qui est et mettre fin à certaines passivités.

Il nous faut également choisir, parce que la gestion de l'obédience est aussi une affaire de vie quotidienne, une politique du patrimoine cohérente.

Patrimoine immobilier, malgré cette gigantesque erreur que fut et reste la société anonyme immobilière du Grand Orient de France : Société Grand Orient de France Immobilier. Même si des améliorations récentes ont pu supprimer une partie des risques, il faut rapprocher l'immobilier des loges, c'est leur patrimoine. En conséquence, je vous demande de favoriser le principe de participation des loges à statut associatif à l'assemblée générale de la SOGOFIM qui devrait enfin se tenir juste avant l'ouverture du Convent et traiter des questions d'utilisation des Temples, de travaux, d'objectifs de développement ou d'amélioration.

L'état de notre patrimoine est souvent inquiétant, il est temps de poursuivre et de développer le rattrapage entamé depuis quelques années, et de le faire en pleine transparence.

Il faudra nous engager, pas seulement en donnant quelques subsides à des ateliers trop souvent considérés comme des quémandeurs dans le passé. Il faudra encore revoir l'utilisation et l'aménagement de l'immeuble Cadet et créer les conditions de développement de notre Maçonnerie à Paris et en Île-de-France de manière coordonnée par la création de quatre ou cinq temples, à taille humaine.

Il faudra aider au maximum les loges de province à posséder et gérer leurs temples, à accentuer la politique de rénovation et de modernisation immobilière.

Il nous faudra aussi nous préparer à étendre le Musée par un réaménagement majeur et donner à la librairie un espace normal d'exercice et pas un arrière-coin où le fait de trouver ce qu'on cherche relèverait du parcours initiatique. Cela permettra aussi aux loges de Paris et de l'Île-de-France de ne plus être confondues, dans l'esprit des loges de province et de l'extérieur avec l'administration du Grand Orient de France.

Mais il faut aussi parler de notre patrimoine intellectuel, dont certains se demandent même parfois s'il y a lieu de le chercher. On nous reproche beaucoup de ne plus penser. Jamais autant de publications n'ont parlé des francs-maçons. Rarement ont-ils été aussi éloignés de leur histoire et jamais leur influence n'a été, dans le monde des idées, aussi faible.

Pourtant, les loges produisent, débattent. Mais leurs réflexions arrivent rarement à passer l'obstacle de la publication. Il arrive même que les Frères du Grand Orient de France soient plus souvent publiés ailleurs que dans notre propre obédience. Nous ne sommes et ne pouvons pas rester uniquement de gentils organisateurs de tenues blanches. Il nous arrive même d'inviter des Frères comme s'ils étaient des profanes, leur expertise étant supposée plus attirer le public que l'annonce de leur qualité maçonnique.

Notre patrimoine culturel commence enfin, après une longue déshérence, à être mis en valeur. Nos relations avec le ministère de la Culture étaient devenues inexistantes. Le temps est venu de l'enrichir et de le rendre accessible à tous.

Notre patrimoine éditorial, malgré des efforts remarquables en ce qui concerne la qualité de nos publications, mérite d'être mieux mis en valeur. Devant la profusion de nos titres (*Humanisme*, *Chaîne d'union*, *Cahiers de l'Idem*, *Annales...*), plus personne ne sait vraiment qui s'adresse à qui.

Mettons en place une cohérence avec des outils vers l'extérieur et vers l'intérieur. Une revue pour l'obédience avec de fortes ouvertures, une revue vers l'obédience, couvrant toutes les dimensions de la recherche maçonnique et initiatique.

Utilisons les compétences de nos Frères, développons les formules nouvelles de l'Internet et doublons en anglais, en espagnol et en allemand, nos éditions électroniques sur le Web pour permettre à ceux qui cherchent notre dimension adogmatique de comprendre la réalité du Grand Orient de France au-delà du discours réducteur et hostile de nos « amis » anglo-saxons.

Le Convent hésite souvent entre critiquer l'exécutif quand il prend des initiatives, pas toutes heureuses il faut le reconnaître, et critiquer tout aussi fort

l'exécutif qui ne lui propose rien. Essayons de sortir de cette situation sans issue pour vous soumettre ce que nous pouvons faire ensemble.

Cessons donc ce gâchis qui nous prive de nos compétences passées et du lien de continuité avec des Frères qui ont beaucoup fait pour l'obédience et que nous mettons à l'écart, alors même que tout est fait, à juste titre, pour qu'ils ne reviennent pas aux commandes. Il est vrai que certains ont plus de mal à rejoindre les colonnes que d'autres.

Sachons utiliser au bénéfice du Grand Orient de France l'expérience et l'esprit des Frères, encore présents parmi nous, comme Fred Zeller, dont je vous rappellerai ici la clairvoyance du discours de 1965 ; comme Serge Behar, dont la sagesse doit continuer à nous aider ; comme Paul Gourdot, dont j'ai parfois dit que j'avais peur qu'il n'ait parfois raison, même si nos différences sont puissantes et bien réelles ; comme Christian Pozzo di Borgo, que sa vision de l'honneur a parfois écarté de justes combats et qui nous a manqué ; comme Jean-Robert Ragache qui fait honneur à la dimension humaine et intellectuelle de la Maçonnerie ; comme Patrick Kessel, qui a tant fait pour changer l'obédience, peut-être trop vite, peut être trop tôt ; comme Jacques Lafouge qui a su comprendre et dépasser 1995 pour le plus grand bien du Grand Orient de France, comme Philippe Guglielmi surtout, qui a pu redonner confiance et stabilité au Grand Orient de France, mandat marqué par deux votes de confiance de votre part à plus de 99 % et dont je n'ai pas honte de vous dire aujourd'hui que je souhaite poursuivre ce qu'il a commencé.

À Simon Giovannaï, je présente mon salut fraternel à un Frère touché par la maladie et victime d'abord de sa conception de l'amitié et de ceux qui l'ont laissé aller seul devant des responsabilités plus que partagées. Il a cru à ce qu'il faisait en prenant une initiative de paix.

À Bernard Brandmeyer, qui a relevé avec modestie et acharnement le défi imprévu qui lui était imposé, je transmets la gratitude de tous ceux qui ont vu sa capacité de travail, son engagement pour notre obédience et les valeurs qu'elle défend. Si ce Convent peut avoir lieu aujourd'hui, si l'obédience a pu reprendre le cours normal de ses activités, c'est à lui essentiellement qu'elle le doit.

Je crois n'avoir oublié personne.

D'autres Frères, qui ont assuré le suivi des affaires extérieures de l'obédience notamment, disposent d'une expérience unique. Une conférence annuelle pourrait les réunir pour conforter l'action du Conseil élu.

Tous ces Frères doivent servir l'obédience qu'ils aiment, et nous devons nous appuyer sur leur compétence et leur engagement. À nous de trouver, sans cordon ni sautoir, comment y parvenir.

Notre richesse d'obédience, notre spécificité, c'est la diversité de nos rites. Nous ne sommes pas un Grand Orient par hasard. Nous ne sommes pas si nombreux et si divers par hasard. C'est notre volonté commune, Français, Écossais anciens et acceptés ou rectifiés, venue de Memphis Misraïm, qui permet notre reconnaissance dans le monde entier.

Enfin, les rituels du REAA, puis des autres rites, seront édités par le Grand Orient de France. Il ne sera plus de rites « officiels » dans notre obédience, pratiqués avec les photocopies tant de fois reproduites qu'on ne sait même plus d'où elles viennent. Toute tentative visant à réduire le Grand Orient de France à un seul rite, à une seule pratique, à un intégrisme interne provoquerait la mort de notre obédience. Le Convent l'a souvent compris et a fait entendre sa voix dans notre histoire. Le Grand Orient est fait de conservateurs et de progressistes, de Frères qui ont choisi une voie plus initiatique et d'autres qui ont choisi l'intervention dans la vie sociale, chacun à des degrés différents. Choisissons de préserver cette diversité contre les gourous de nos intégrismes respectifs. Il y a d'autres obédiences pour ces croyants-là.

Les ateliers de perfectionnement, de sagesse, « hauts grades », sont le prolongement naturel, mais pas obligatoire, d'une démarche qui trouve son origine dans le travail même de mise en forme de l'obédience par la Chambre des Grades animée par Roëttiers de Montaleau à partir de 1782.

Les « hauts grades » ne sont pas supérieurs aux autres, ils sont une étape qui réclame des devoirs plus grands. Le Convent l'a fait sentir à plusieurs reprises. Le temps des apaisements et du travail en commun est venu.

Je n'esquiverai pas le débat sur la mixité. Vous avez beaucoup travaillé sur cette question. Elle n'est pas nouvelle. Certes, je m'interroge souvent sur notre capacité à répondre à des questions qu'on ne nous pose pas. Souvent on me demande : où sont donc ces milliers de femmes qui feraient notre siège pour entrer dans le Grand Orient de France ?

Cela posé, acceptons ce débat, donnons-nous le temps nécessaire, choisissons la conviction plutôt que la contrainte, la pédagogie plutôt que la provocation.

Interrogeons-nous d'abord sur ces quelques loges qui n'acceptent aucune visite de Sœurs que pourtant nous reconnaissons comme telles. Indiquons-leur l'injustice majeure qu'elles commettent. Aidons-les à progresser pour admettre la réalité de la Maçonnerie avec les Sœurs.

Posons-nous ensuite, le moment venu, la possibilité de l'affiliation de Sœurs provenant d'une autre obédience et qui devraient y rester tout en rejoignant, quand vous l'aurez décidé, une loge du Grand Orient de France, dans sa

souveraineté. N'essayons pas de détruire les obédiences féminines ou mixtes, nos alliées, au nom d'un combat dont le résultat serait l'affaiblissement du Grand Orient de France dans ses relations extérieures et dans ses alliances. Allons progressivement, au rythme du Maçon, pour trouver une solution à un problème moins dramatique qu'il n'y paraît.

Il nous revient également de mettre un terme à cette production d'eau tiède que sont devenues les questions à l'étude des loges. Entre le faible nombre d'ateliers qui y répond, et la pratique de la synthèse qui mélange le meilleur au pire, le brillant à l'inconsistant, l'exceptionnel au néant, il conviendrait sans doute de cesser de nous lamenter pour améliorer le produit de ce qui est censé être l'état de la pensée et de la réflexion dans le Grand Orient.

Comme le rappelle à juste titre l'excellente revue *Les Cahiers* de Tristan Duché, il fut une période où les questions étaient des vœux des loges au Convent. Je souhaite que nous redonnions aux loges leur liberté d'expression. Qu'elles produisent un travail par an parmi les questions votées par le Convent, plus un travail libre si elles le souhaitent. Ensuite que les congrès régionaux choisissent le meilleur travail de loge sur la question posée, et le ou les meilleurs travaux libres, diffusés ensuite devant le Convent, sans en modifier une virgule. Laissons l'esprit libre se diffuser.

Qu'avons-nous d'autre à craindre que de trouver des idées ?

Il va falloir oser ré-exister. Oser penser. Oser parler. Oser débattre.

Mais au fait, pour quoi faire ?

Pour beaucoup, nous n'apparaissions plus guère que comme les commentateurs des commentaires des autres. Nous intervenons au coup par coup, sur des sujets de l'instant, sans cohérence si stratégie. Pourtant, nous ne sommes pas un parti politique et notre engagement vaut sur la durée, même s'il ne néglige pas l'événement.

Nous ne sommes plus guère des acteurs sociaux. Le temple semble s'être refermé sur lui-même, alors que les métaux, parfois, l'encombrent. Pourtant, tous les thèmes d'actualité de l'heure, la République, la Nation, la Solidarité, sont les nôtres depuis notre création. Nous n'intervenons pas en fonction de la mode et de l'instant. À la mise en scène nous avons toujours préféré la mise en sens. Il est donc temps, largement temps, de reprendre toute notre place.

À nous, par exemple, de mettre en ordre ce fatras de l'aide sociale qui crée, pour chaque timide avancée, une immense bureaucratie qui détermine plus vite les exceptions ou les restrictions que les droits obligeant plus souvent à quémander qu'à demander, niant la part de responsabilité naturelle de chacun dans la gestion de sa propre vie, transformant la solidarité nécessaire en charité concédée.

La précarité n'est pas une destinée.

Contre l'exclusion, proclamons le droit de vivre. Osons dire que nous souhaitons un Revenu Vital Garanti, de l'enfant qui vient de naître au retraité ou à ses ayants droit. Élargissons les droits de l'homme à la dignité sociale. Tous ont une place dans ce pays riche qu'est la France. Français et étrangers, qui ont construit ce pays, harkis et travailleurs immigrés ont gagné, par la sueur et par le sang, le droit à l'intégration dans notre communauté nationale.

Certes, il ne s'agit toujours pas d'accueillir toute la misère du monde dans une prétendue oasis, mais d'en prendre toute notre part et de reconnaître, pour ceux qui sont sur notre sol, le droit à la vie dans le respect de nos lois. La solidarité est un élément majeur de notre communauté de destins.

La nouvelle prospérité qui touche les pays développés couvre d'ombre des espaces de plus en plus nombreux de précarité. Les quarts mondes sont toujours là, et ils ne sont pas sur Internet. Certes, cela est moins excitant qu'une bataille de cordons. Mais nous pourrions peut-être nous en occuper aussi.

Des Frères nombreux agissent dans les associations, l'économie sociale et solidaire, la mutualité.

Nous les écoutons peu, les aidons rarement, ils sont tellement habitués à notre indifférence qu'ils ne nous demandent d'ailleurs plus rien. La mutualité est en danger, la réponse à la misère sociale est encore loin de répondre aux immenses demandes de ces précarités cristallisées qui apparaissent alors même que le chômage recule fortement. Des projets existent. Fondations, banques solidaires... Appelons ceux qui portent des projets, aidons les organisations qui peuvent soulager ceux qui souffrent d'autant plus qu'ils voient la consommation repartir et l'argent virtuel se déverser sur les formes les plus viles de la spéculation contre l'investissement durable.

Certes, tout cela n'est peut-être qu'utopique, mais interpeller l'avenir ne signifie pas négliger les leçons de l'Histoire ni les contingences du présent. Qu'étaient donc les proclamations de la Maçonnerie depuis deux siècles ? Nos utopies sont souvent devenues une réalité et nous nous sommes assoupis, croyant que le mouvement naturel du monde réglerait les problèmes. De nouveaux enjeux sont apparus, de nouvelles injustices se mêlent à des inégalités toujours plus fortes. À nous de nous réveiller dans le monde, et parfois, face au monde.

L'Humanité n'est pas une marchandise, les humains ne sont pas des objets. Dans le réveil général contre les oppressions, nous ne pouvons rester des spectateurs.

La taxe Tobin est une idée neuve. Taxer les échanges financiers et la spéculation plutôt que le travail, agir partout en Europe ou dans le monde sont

nos nouvelles frontières. Il s'agit plus d'une régulation que d'une révolution. Mais elle va dans le bon sens. Quel visa attendons-nous pour intervenir ?

La laïcité n'est pas un acquis absolu. Nous proclamons très fort nos engagements sans les défendre véritablement. La question de la laïcité dans notre Convent est considérée comme un mal nécessaire. Nous nous réfugions dans les proclamations, parfois les incantations. En Europe, c'est un concept minoritaire. Les Églises sont reconnues partout. Quelques timides avancées, en Suède ou en Grèce, ont été enregistrées. En France même, elle n'est pas appliquée partout.

En Alsace-Moselle, en Guyane, à Mayotte, des régimes séparés subsistent. Prenons le meilleur de ce qu'ils ont pu apporter, notamment en matière sociale. Coupons enfin le lien entre Église et État dans notre pays. Il nous reste cinq ans avant le centenaire de la loi de 1905. Osons terminer ce que nous avons commencé il y a presque un siècle, avec le même courage et la même détermination.

Notre mémoire collective est devenue, médias de l'instantané aidant, encombrante et débordante. Seul ce qui est vu au journal télévisé de 20 heures est vrai. Le reste n'existerait pas, puisqu'on ne le montre pas. Nous ne sommes pas des audimats ambulants ou des ménagères de moins de cinquante ans. Ceux qui ont choisi la rupture avec la médiatisation ambiante ont trouvé leur place dans l'émission de la pensée multiple. Il n'y a de pensée unique que parce que nous l'acceptons. Comme *Patriam Recuperare* qui a sauvé l'honneur de la Maçonnerie dans la Résistance, nous pouvons faire passer notre message.

Nous voulons du temps pour expliquer, nous souhaitons la durée pour convaincre, mais nous pouvons aussi utiliser la communication pour nous faire entendre et comprendre. Il ne faut pas choisir l'enfermement.

Il n'y a pas trop de politique au Grand Orient de France. Il n'y en a pas assez. Il y a trop de ratés et de médiocres de la vie publique réfugiés ici et tentant de manipuler notre Grand Orient de France pour faire oublier leurs échecs extérieurs.

Le temple ne peut être isolé du monde. Il n'est pas de temple intérieur qui ne débouche sur la vie.

Parce que notre système d'Éducation nationale est en crise, parce que les enseignants ont du mal à savoir s'ils doivent éduquer ou instruire, parce que la communauté scolaire a des difficultés à admettre l'intrusion des parents et des élèves, parce que jamais l'enseignement privé n'a eu autant d'élèves depuis la Libération, parce qu'il y a plus d'élèves dans le privé dans le secondaire que dans le primaire, parce que les populations défavorisées choisissent aussi désormais d'envoyer leurs enfants dans le privé au prix de lourds sacrifices, il faut réaffirmer notre engagement pour l'école publique et laïque.

Mais cela veut dire aussi qu'il faudra accepter de ne pas nous murer dans un refus du réel face à l'enseignement privé. Il existe. Nous ne le supprimerons pas. Nous devons demander à l'État d'assurer une véritable garantie de l'exercice de la liberté de conscience et de choix des enfants et des élèves dans un système qui, de plus, se déconfessionnalise lentement mais irrésistiblement.

De même, nous devons préserver l'école de la mainmise du secteur marchand qui voit d'abord des consommateurs en puissance dans les élèves. L'éducation civique ne peut pas être seulement un palliatif facile aux déficits éthiques ni un simple remède aux incivilités. C'est une culture du citoyen en devenir qui doit être développée partout.

Notre système judiciaire est également en pleine mutation. Nous regardons les experts du droit se battre en duel sans jamais dire un mot sur une pièce majeure de nos libertés. L'anglo-saxonnisation de notre droit est en marche au sein d'une société devenue acrimonieuse et qui voit de plus en plus dans le juge le régulateur des prudences du législateur ou le gardien de leurs promesses. L'Europe affirme partout sa marque. Mais il ne s'agit encore que de l'Europe des marchands. À quand l'affirmation de libertés qui ne soient pas seulement celles du commerce ?

Qu'avons-nous dit sur la réforme de la justice, sur la présomption d'innocence, sur l'inquisition de l'instruction, sur la garde à vue, sur les prisons ? Rien ou presque.

Le peuple, qui a délégué son droit de vengeance individuelle au profit d'un mécanisme de sanction collective, n'est plus dans le système judiciaire. Il n'est plus qu'un plaignant ou qu'un plaideur. Nous devons redonner au peuple sa place dans le système, nous devons redonner au citoyen son droit de souveraineté. À nous de proclamer le retour des jurys de mise en accusation, de mise en détention, de jugement en correctionnelle comme aux assises. Aux avocats de défendre, aux juges de convaincre, aux jurys de décider.

Notre patrimoine, ce sont les Droits de l'homme. Notre silence assourdissant doit cesser. Si vous le souhaitez, nous pouvons dire enfin quelle est notre conception d'une Justice moins aveugle mais plus libre, moins lointaine mais plus juste.

À cet égard, nous-mêmes pourrions également utilement modifier notre propre serment maçonnique en adjoignant par exemple que « les devoirs de solidarité entre Frères s'exercent dans le strict respect des lois républicaines démocratiquement adoptées » pour ne plus laisser croire que solidarité rimerait avec corruption et fraternité avec affairisme.

En abolissant le secret, en modifiant le serment, nous enlevons à nos pires adversaires une arme dont nous avons longtemps sous-estimé les effets néfastes.

Vous en avez le pouvoir, il vous reviendra de décider de l'exercer.

Les rituels réapparaissent partout, les hommes et les femmes sont en recherche d'appartenance.

Les Églises ont réussi à faire passer l'immanence pour la transcendance, certains s'y sont trompés, d'autres cherchent des parcours initiatiques différents. Les supermarchés idéologiques prennent leur essor, entre ésotérisme et engagement social.

Si nous pouvons accepter les différences et les divergences qui s'expriment, l'important pour nous n'est pas le rituel, qui n'est qu'un outil. L'important c'est le message d'écoute et de tolérance, mais aussi notre capacité à dire ce qui n'est pas acceptable dans notre démocratie en construction. Il est moins facile aujourd'hui de proclamer la recherche nécessaire des questions complexes que d'affirmer disposer de toutes les réponses.

Nous ne cherchons ni des fidèles, ni des croyants. Juste des Hommes libres.

Au-delà des mots, de la force ou de la magie d'un discours, ce que nous voulons prouver c'est que la démarche humaniste, pas plus que l'Histoire, n'est finie. Il n'y a pas de terme à notre réflexion, à notre action dans le temple et hors du temple, car nous ne sommes pas les conservateurs du patrimoine maçonnique nous extasiant devant la couche de poussière sur de vieilles icônes.

Nous devons nous servir de notre histoire pour agir sur le réel, sur le présent, pour construire d'autres avenir.

Nous sommes les soutiers d'une République devenue incertaine. Face à la deuxième trahison des clercs, face aux nouveaux bien-pensants, face aux appels des sirènes, face à une Europe qui dévore l'exception française, face à un État hier arrogant et méprisant, désormais fragile, un État plaideur qui fuit la responsabilité pour ne pas assumer ses indifférences passées, nous devons proposer un autre État, mieux d'État, un État républicain dans ses valeurs, ses principes et ses actions.

Il nous faut enfin accoucher d'un État citoyen en lieu et place de notre État impérial. L'État spectateur est devenu un État ordinaire. Nous ne pouvons nous en contenter.

C'est pour cela que nous devrions être résolument européens, de cette Europe de citoyens qui doit remplacer l'Europe des technocrates et des marchands. De cette Europe qui doit prendre le meilleur parmi les peuples et les nations et ne pas, au nom d'une moyenne médiocre, couper les têtes et réduire les consciences. L'Europe des Maçons est aussi à construire, pour nous qui étions européens d'évidence au moment même où la Maçonnerie se répandait il y a trois siècles.

La modernité est instable, sa rapidité est dangereuse, ses valeurs rares.

La génétique, qui permettra demain de créer des individus sans identité, qui peut réparer le corps mais aussi agir sur l'esprit, qui ouvre des horizons fabuleux à la médecine et des espaces immenses à la manipulation des êtres et de leur corps, doit devenir une de nos préoccupations majeures.

La lutte contre le sida, ce drame qui allie nos plus grands tabous, le sexe, le sang et la mort, doit rester, pour notre honneur et notre conscience, un engagement permanent.

Internet ne peut être considéré comme un simple outil sans conséquence. Le choc culturel que représente la Toile modifie déjà et influera notre mode de vie. Nous ne pouvons rester des spectateurs ou de simples utilisateurs. Nous devons engager la réflexion sur la régulation et la défense des droits, des libertés, et des lois.

Il faut sortir du bricolage des croyances, intervenir pour empêcher, dans nos villes comme dans nos banlieues, les phénomènes de tribalisation, de ségrégation, de relégation, de sécession.

La violence revient. Nul ne peut nier le réel s'il ne veut pas laisser l'espace aux receleurs de peurs collectives. Entendre le message de ceux qui souffrent, victimes et parfois auteurs, admettre que la victimisation sociale ne crée pas un droit à la violence contre d'autres, souvent identiques et habitant les mêmes quartiers, telle est la mission que nous devrions aussi nous confier. Le Convent dernier a osé poser la question. Que ferons-nous de la réponse ?

Osons affirmer aussi l'équilibre indispensable entre prévention, dissuasion et sanction. Affirmons que les politiques de prévention n'ont pas échoué, puisqu'elles sont à peine engagées. Mais disons clairement que la sanction, dans un pays où on en est arrivé à permettre de négocier la loi plutôt que de discuter des peines, doit trouver une place légitime, faute de quoi le pacte qui nous permet de vivre ensemble et qui définit des règles communes n'aurait plus de sens. Sachons nous rappeler qu'entre le faible et le fort, c'est la liberté qui opprime et la loi qui libère.

Il nous faut plus d'écoles que de prisons, même s'il est des prisons utiles.

L'actualité nous interpelle également.

Bientôt nous serons appelés à nous prononcer sur le référendum modifiant la Constitution sur la durée du mandat présidentiel. Je serais tenté de vous dire mon indifférence devant ce qui apparaît comme une réforme de pure convenance pour les déçus ou comme une abdication vers un pouvoir paradoxalement encore plus présidentiel pour les pessimistes. Nous souhaitons une République équilibrée avec un Parlement fort et adulte, des institutions véritablement républicaines.

La V^e République n'est historiquement pas la nôtre. Les conditions de la fin de celles qui l'ont précédée nous rendent prudents quant à nos choix de référence

numérologiques. Souhaitons simplement que la grande réforme de l'État soit enfin engagée devant le peuple souverain. Le raccourcissement du mandat présidentiel peut apparaître comme un premier pas. À condition qu'il y en ait d'autres.

Nous sommes également interpellés par les accords sur l'avenir institutionnel de la Corse.

Nos institutions sont restées centralisées et dominées par une hypertrophie de la gestion du pouvoir d'État, celui-ci ayant réussi à apparaître comme un défenseur naturel d'une République qui a souvent changé de nature derrière une dénomination immuable.

Le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales en France, alors même qu'ils y sont présents depuis des dizaines d'années, qu'ils y sont contribuables, ne progresse que très lentement.

Depuis des décennies, la République s'est accommodée de régimes différenciés, en Corse depuis longtemps, en Alsace-Moselle, en Guyane, à Mayotte, en Polynésie, en Nouvelle-Calédonie. Avec notre soutien rarement, notre indifférence souvent, notre opposition parfois. La véritable question qui nous est posée, au-delà de très légitimes inquiétudes sur l'ampleur des modifications proposées pour l'avenir de la Corse, est celle du développement de la France dans une autre dimension qu'est l'Europe, du développement des structures locales et de leur autonomie dans un cadre traditionnellement central.

Les populations qui ont composé la Nation française ont un droit à une expression propre dans l'unité nationale. Ce que d'ailleurs la République a souvent proclamé et qu'on oublie si facilement.

Nous ne sommes plus à Villers-Cotterêts et l'anglais menace plus durablement la place de la France dans le monde que l'apprentissage volontaire des langues et des cultures qui font la richesse de notre patrimoine commun.

Contre les particularismes et l'enfermement ethnique, contre les communautarismes, la franc-maçonnerie doit défendre l'universalisme de la citoyenneté.

La France n'est pas un État fédéral et ne vise certainement pas à le devenir. Mais elle peut trouver la voie d'un compromis historique qui préserve son identité et sa spécificité sans nier sa propre histoire. C'est aussi à cette condition qu'elle pourrait proposer à l'Europe un autre modèle d'État.

Mais lorsque des voix s'élèvent pour réclamer l'utilisation dans tous les domaines de la vie publique de langues « régionales ou minoritaires », il ne s'agit pas seulement de revendiquer des droits légitimes, il s'agit parfois de déconstruire la Nation pour la rendre plus petite, plus fragile, plus friable.

Ce que nous avons appris ou que nous devrions apprendre des derniers conflits européens récents dans les Balkans, c'est que le particularisme érigé en instrument de division ne permet pas le respect des minorités par la majorité, mais crée les conditions du conflit.

Ce n'est pas la Corse qui pose problème, c'est la capacité de la République à terminer le chantier de la décentralisation et à rapprocher l'administration des territoires et de ceux qui les peuplent.

Peut-être est-il aussi temps pour nous de prendre notre place sur ce chantier-là au grand jour et avec l'accord du Convent.

La République, notre République, ce n'est pas seulement l'État, c'est le citoyen. Et notre pensée doit d'abord aller vers ceux qui sont encore esclaves par millions et qui aspirent à la liberté, à ce luxe inouï qu'est, un peu partout dans le monde, et pas si loin en Europe orientale, le droit à la dignité, à la responsabilité de sa propre vie.

Le Peuple souverain est d'abord un Peuple citoyen.

Les nouveaux nomades de la civilisation nous indiquent à quel point tout est en train de changer, et parfois de se répéter. Le citoyen est devenu zappeur au rythme de son exclusion du débat politique. L'anathème remplace l'analyse, l'incantation se substitue à la réflexion, l'imprécation à la confrontation des idées. Nous ne sommes pas épargnés.

Nous entrons aussi dans la période des commémorations. 1901 et le centenaire de la loi sur la liberté d'association, 1905 et le centenaire de la séparation des Églises et de l'État. Rien n'est accompli, rien n'est garanti. Notre tâche n'est pas achevée. Au-delà des festivités, c'est d'action dont nous devons nous nourrir cent ans après.

En France, c'est l'État qui a créé la Nation. Il est largement temps que la Nation refasse l'État. Nous y avons notre part. À nous de décider laquelle.

Et cela ne peut se faire sans des relations interobédientiellles fortes. Nous avons des amis, des alliés, et quelques autres relations inqualifiables ici. De nombreuses Sœurs et de nombreux Frères voient dans le Grand Orient de France, à juste titre, la référence de la Maçonnerie française.

Nos politiques à leur égard sont rarement continues, parfois incohérentes. Parfois nous cherchons des relations avec des obédiences venues d'ailleurs, juste pour augmenter la quantité de nos conventions. Puis nous fixons ensuite des règles tellement strictes qu'en fait nous ne pourrions établir de relations qu'avec nous-mêmes, et encore...

En même temps des centaines de groupuscules, micro-organisations, sectes, se servent d'un paravent maçonnique pour se développer et se servent de nos défaillances pour proliférer.

Reprenons ce chantier, en France et à l'extérieur, appuyons-nous sur nos amis de la Grande Loge, de la Grande Loge féminine de France, du Droit humain, de la Grande Loge mixte universelle, de la Grande Loge mixte de France, de l'Obédience féminine de Memphis Misraïm, de la Loge nationale française.

Rassemblons-nous dans une Union Maçonnique de France capable de répondre aux enjeux nouveaux et aux institutions de la République qui, parfois, doutent de nous. Restons ouverts aux Frères, dignes de notre respect, mais parfois égarés ailleurs. Soyons fermes et clairs avec les obédiences qui ne sont qu'une fédération de fraternelles intéressées d'abord aux affaires, ensuite seulement, s'il y a une suite, à la recherche maçonnique et à la démarche de l'initiation.

Organisons ensemble, dans toute la France, le même jour, une fête de la fraternité en ouvrant nos loges et nos temples au public pour qu'il comprenne enfin qui nous sommes. La fraternité n'est pas une activité réservée à la Commission Nationale de Solidarité Maçonnique (CNSM) ou qui ne s'exprimerait festivement que le 31 décembre ou les soirs de célébrations de Coupes d'Europe ou du monde.

Ne laissons pas de côté les loges des Antilles, des Amériques, d'Afrique, du Moyen-Orient ou d'Asie qui doivent faire face à d'importantes difficultés. La place du Grand Orient de France est partout. N'oublions pas ceux qui réaffirment, parfois à leurs risques et périls, leur engagement sur nos valeurs. La géographie maçonnique ne se limite pas à notre horizon parisien.

Nos relations internationales ont connu des crises importantes. Le Comité de Liaison des Puissances signataires de l'Appel de Strasbourg (CLIPSAS) ou l'Association Maçonnique Internationale (AMIL) ont périclité. Le Secrétariat International Maçonnique des Puissances Adogmatiques (SIMPA) connaît un lent apprentissage. Tendons la main, avec nos amis du Grand Orient de Belgique, du Luxembourg, de Suisse, d'Italie, et j'en oublie probablement pour retrouver notre unité dans notre diversité, en supprimant l'internationalisme des voyages ou de la recherche du nombre pour une dynamique de la cohérence et de l'action. Ne revenons pas en arrière, tout a été dit sur les conditions des crises successives qui ont touché nos relations internationales. Essayons de relancer notre diplomatie par des actions diplomatiques.

Nous pouvons, si nous établissons ce petit moment fragile de confiance dont je parlais tout à l'heure, y parvenir, si vous le souhaitez.

En 1965, Fred Zeller exprimait devant vous un des plus importants discours qu'il ait été donné d'entendre dans un Convent. Il concluait en disant : « Il y a

partout dans le monde profane des forces d'abaissement, d'uniformisation et de destruction. Partout se trouvent des hommes réalistes et cyniques qui méprisent, raillent et exécutent ces intellectuels tourmentés que nous sommes, qui se posent des problèmes et cherchent des solutions humaines dans l'immense désarroi de notre temps. Que nous importe, au fond, l'intelligence si elle ne s'accompagne pas d'un minimum de caractère et de courage moral et physique ? »

Il y avait plus qu'un doute dans la parole de notre Grand Maître de l'époque et les événements n'ont pas dû renverser ce pessimisme feutré.

Mes Frères, pour une fois, donnons tort à Fred Zeller.

Nous sommes collectivement intelligents. Osons donc être courageux.

Allocution prononcée à l'occasion du symposium maçonnique de Californie 2002

**Par Alain Bauer, Grand Maître du Grand Orient de
France Sacramento, Californie, le 27 juillet 2002**

C'est un grand honneur pour moi d'être l'hôte de ce Symposium des francs-maçons californiens. Je tiens tout d'abord à remercier le très honorable C. Ray Whitaker, Grand Maître des Maçons de Californie, pour sa fraternelle invitation.

Lors de la préparation de cette assemblée, la direction de la Grande Loge de Californie m'a demandé de parler de « La grande ligne de partage : le Grand Orient de France et la Maçonnerie dogmatique ». Permettez-moi de vous dire que cela a été pour moi une très grande... surprise ! Après tout, nous ne pensons pas qu'une telle franc-maçonnerie existe. James Anderson a été dès le départ extrêmement clair à ce sujet. Nous respectons et accueillons au sein des loges du Grand Orient de France ceux qui croient comme ceux qui ne croient pas. Ni athée ni extrémiste, rien dans le Grand Orient ne nous donne à nous Maçons le droit de déterminer une approche exclusive ni de sélectionner un courant spécifique qui déterminerait nos accomplissements individuels et notre développement personnel au travers du Métier.

Je tiens d'abord à souligner que certaines parties essentielles de mon discours ont été élaborées en collaboration avec mon très cher ami et Frère, le Grand Commandeur du Rite écossais ancien et accepté de France, Alain de Keghel.

Il est temps à présent de nous engager fraternellement dans une analyse approfondie du paysage maçonnique tel qu'il est et non tel que nous l'imaginons. Les Frères de bonne volonté sont tous aujourd'hui en quête d'une approche plus ouverte, plus tolérante et plus maçonnique de notre Fraternité.

Dans cette perspective, un nombre croissant de Maçons du monde entier déploient tous leurs efforts pour édifier un pont de Lumière qui ne s'arrête pas aux frontières nationales et ne se cantonne pas aux limites d'une organisation maçonnique particulière. Il est temps d'ouvrir les yeux, les cœurs et les esprits à l'héritage que nous ont légué nos riches et diverses traditions.

C'est vraiment un grand privilège d'avoir ici l'occasion d'ouvrir plus largement les portes de la compréhension. Aussi, efforçons-nous, pendant que nous sommes réunis, de surmonter les frictions de la différence qui, trop souvent, marquent les réalités du monde profane et ternissent notre monde maçonnique.

L'Ordre maçonnique a survécu aux vicissitudes du temps, de la culture, des civilisations et de la société. Toutefois, s'il a traversé les siècles, ce n'est pas pour avoir suivi passivement les évolutions de la société, mais bien pour s'être trouvé aux avant-postes des grands changements. C'est dans les moments où il a joué un rôle moteur qu'il a été le plus puissant.

Pour illustrer cela d'un seul exemple, le fait d'être ici aux États-Unis d'Amérique nous rappelle le rôle majeur des Maçons américains, et de quelques-uns de leurs Frères français, dans l'avènement de la société démocratique moderne.

Nous pouvons adresser nos plus profonds remerciements à George Washington, à Benjamin Franklin (qui, je peux vous le dire avec une grande fierté, était le Vénérable Maître de la loge du Grand Orient à Paris), au marquis de La Fayette et à tous ceux qui ont lutté avec acharnement pour la liberté, si nombreux que cela demanderait trop de temps de citer leur nom à tous.

Bref, Maçons français et américains entretenaient des contacts étroits et fructueux à une période antérieure même à la Révolution américaine. L'histoire et notre expérience personnelle nous enseignent cependant qu'il existe des traditions différentes en Amérique et en France. Comme les Maçons français savent qu'il est difficile pour nos Frères de ce côté-ci de l'Atlantique de comprendre ce qui s'est passé en France pour que nous ayons une telle diversité d'organisations et de courants ou de traditions maçonniques, il est utile de commencer par nous pencher un instant sur la situation française.

Avec votre permission, nous allons examiner ensemble quelques faits historiques, mais aussi certaines questions qui pourraient être considérées comme prématurées, voire risquées dans le contexte du dialogue transatlantique émergent. Afin de procéder à cet examen dans un sens qui nous soit

mutuellement profitable, il est évident que nous devons commencer par nous connaître beaucoup mieux que nous ne nous connaissons.

Pour être direct et aborder tout de suite le fond du problème, je vais d'abord dire quelques mots au sujet du Grand Orient de France : il n'a pas abandonné sa dévotion au Grand Architecte de l'Univers et n'a jamais initié de femmes. C'est la plus ancienne organisation maçonnique traditionnelle de France. Ce fait a été confirmé il y a quelques semaines par la Grand Loge unie d'Angleterre à la Grande Loge du Minnesota ici en Amérique. Et comme je l'ai déjà brièvement mentionné, le fait que le Grand Orient de France se soit engagé avec vigueur pour l'établissement de la franc-maçonnerie au tout début de l'existence des États-Unis d'Amérique est solidement établi.

Le Grand Orient de France est une fédération de loges aux fonctionnements différents, dans laquelle chaque loge est libre de choisir un rite appartenant soit au Rite français (hérité de l'ancien Rite anglais), au Rite écossais ancien et accepté ou au Rite écossais rectifié, soit encore à l'Arche royale, à la Maçonnerie de la Marque, au Memphis-Misraïm ou au Rite Émulation. Nos loges, qui sont libres de choisir leur fonctionnement, sont également libres dans leur façon de travailler à la gloire du GADLU.

Avec plus de 44 000 Frères, le Grand Orient est la plus importante organisation maçonnique française dans un pays qui compte approximativement 130 000 personnes rattachées à une loge. Ce chiffre peut paraître ridicule par rapport aux quelque deux millions de francs-maçons œuvrant en Amérique, mais vous devez prendre en compte la taille de la population française, qui n'est que de 60 millions de personnes, face aux 288 millions d'Américains.

Certes, ce chiffre représente moins de la moitié des francs-maçons présents en Grande-Bretagne. Cependant, comme les États-Unis (bien entendu nous n'oublions pas la sombre période de l'affaire Morgan qui s'est déroulée dans votre pays), la Grande-Bretagne est le seul pays européen où les francs-maçons n'ont jamais été persécutés et où notre ordre maçonnique a pu se développer sans subir d'interférence négative de la part de l'Église ou du pouvoir politique. Cette situation est d'ailleurs en train de changer puisque le Premier ministre catholique critique violemment le rôle de la franc-maçonnerie dans la société britannique.

Cet arrière-plan historique explique pourquoi aujourd'hui l'Europe continentale ne compte guère plus de 250 000 francs-maçons. Sur ce total, près de la moitié sont français. Et pour être tout à fait complet dans cette présentation, il faut ajouter que depuis le début du ^{xx}e siècle, la France connaît un développement important de la Maçonnerie féminine et mixte.

Il est intéressant de noter que la première loge maçonnique recensée fut

créée en France en 1688. En 1728, le premier Ordre maçonnique fut baptisé « Grande Loge » avant d'adopter l'appellation « Grand Orient de France » entre 1771 et 1773. À cette même époque une nouvelle « Grande Loge de France » fut créée par des membres dissidents, qui réintégrèrent toutefois le Grand Orient de France en 1799. Enfin, une nouvelle « Grande Loge de France », notre obédience amie et Sœur, vit le jour en 1894. La Grande Loge de France, qui existe encore aujourd'hui et compte plus de 20 000 membres, est un surcroît des mêmes racines maçonniques.

Statistiquement, les loges maçonniques françaises peuvent être décomposées comme suit : 69 % rassemblent uniquement des hommes, 20 % sont mixtes et 11 % sont exclusivement féminines. On peut noter également que 75 % des Maçons français sont des hommes, mais qu'au cours des trente dernières années, le pourcentage des femmes a plus que doublé, passant de 10 % à près de 25 %.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, un grand bouleversement eut lieu en 1877 lorsque les délégués des loges du Grand Orient de France réunis en Convent annuel décidèrent, après de vifs débats, de lever l'obligation de faire référence au GADLU pendant les rites célébrés dans les loges. Il est intéressant de souligner que la motion proposant cette modification spectaculaire fut présentée par un pasteur protestant, le Frère Frédéric Desmons. Et il est important de savoir que cela s'est passé dans le contexte d'une société française post-révolutionnaire qui s'était battue pour séparer l'État de l'Église catholique. Je tiens à rappeler aujourd'hui l'espace de liberté qu'avaient représenté auparavant les loges françaises pour les non-catholiques persécutés pendant plusieurs dizaines d'années à la suite de la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Les loges du Grand Orient furent des lieux de refuge de la libre pensée et de la liberté au milieu des ténèbres de cette période.

Autrefois, sous la monarchie, la religion établie refusait d'accepter un quelconque degré d'œcuménisme. Il n'existait tout simplement aucune tolérance à l'égard de toute autre foi que la religion établie. Après la Révolution française de 1789, l'Église catholique en tant qu'institution chercha désespérément à récupérer le pouvoir temporel qu'elle avait perdu. C'est dans ce contexte que la signature du Concordat de 1801 eut comme première conséquence d'excommunier de fait les francs-maçons français. Cela fut le résultat de l'encyclique *In Eminentiori Apostolatus Speculae*. Son effet immédiat fut de provoquer une radicalisation des rapports entre l'Église catholique conservatrice et le Grand Orient. Souvenez-vous que, à l'époque, le Grand Orient était majoritairement déiste mais qu'il continuait à approuver les acquis de la Révolution : liberté d'expression, liberté de conscience et liberté religieuse étaient et sont toujours notre devise. Nous voulions également nous libérer du

colonialisme de la Maçonnerie anglaise. Cela ne vous rappelle-t-il pas quelque chose ?

En 1877, les francs-maçons estimèrent que leur décision, adoptée par un vote démocratique, était une façon de renouer avec l'esprit originel extrêmement libéral des *Constitutions* de James Anderson. C'était le fond du problème. C'était leur objectif. Ils voulaient en revenir aux *Constitutions* d'Anderson telles qu'elles étaient rédigées en 1723, avant les modifications apportées en 1738. En fait, avant 1717, les Maçons étaient officiellement « catholiques », ensuite ils devinrent « chrétiens », puis « noachites ». Le Grand Orient de France ne fit que franchir une étape supplémentaire en leur demandant de se référer à la « Loi morale universelle » telle que spécifiée par les *Constitutions* de 1723.

C'était également le signe d'un attachement aux *Constitutions* d'Anderson telle qu'elles étaient avant les importants changements apportés en 1813, et avant les modifications adoptées en 1929 avec ce que l'on appelle les « huit obligations fondamentales ». Celles-ci constituent les obligations nécessaires pour obtenir une reconnaissance de la part de la Grande Loge unie d'Angleterre.

Il n'est pas dans mon intention ici d'insister sur cette question extrêmement sensible et controversée, qui n'a déjà que trop tendance à polluer la discussion et les rapports entre Maçons. À l'heure actuelle, il n'existe malheureusement guère de réflexion substantielle à ce sujet. On néglige par exemple d'étudier les faits historiques qui constituent pourtant l'arrière-plan indispensable au débat.

Il est regrettable que cette question ait empoisonné les relations entre les différents courants maçonniques. Elle a suscité une réaction maçonnique que de nombreux Maçons à travers le monde ne comprennent toujours pas : il en a émergé une sorte d'équivalent maçonnique du pape avec des règles établies d'excommunication et une sorte de « nouveau Grand Inquisiteur ».

En France, la plupart des Frères ne se sont guère inquiétés de cette rupture au sein de la famille maçonnique. Ils l'ont certes accueillie avec regret et tristesse, mais ils ont continué à vivre leur existence de francs-maçons et à suivre leur propre chemin. Il en a été ainsi par le passé et il en est toujours ainsi aujourd'hui.

Au fil du temps, une organisation maçonnique a cependant décidé en 1913 de travailler de façon « régulière ». C'est l'origine de la Grande Loge nationale de France (GLNF), qui revendique aujourd'hui plus de 20 000 membres.

Vous devez savoir que, en dépit des différences, cette Grande Loge utilise fréquemment, dans les environs de Paris, les mêmes temples que d'autres Maçons, et cela même si les Frères appartenant à d'autres courants n'entretiennent pas de liens étroits avec les loges de la GLNF. Il existe toutefois des liens substantiels. Tout récemment, les Grands Maîtres de la GLNF et du GODF, désireux d'établir de nouvelles relations entre leurs organisations

respectives, ont signé des accords sur la qualité reconnue du processus d'initiation, sur les questions de discipline et sur les relations diplomatiques.

Nous nous rencontrons régulièrement, nous acceptons les transferts d'une organisation à l'autre, nous respectons nos différences. Cela permet d'espérer, au moins en France, un avenir maçonnique plus radieux.

Il faut bien comprendre que la franc-maçonnerie s'est développée en France de façon différente que dans d'autres pays d'Europe continentale, d'Amérique latine ou d'Afrique. C'est quelque chose à quoi nous devons nous confronter. C'est un problème qu'il serait sage d'aborder plutôt que de l'ignorer. Il est vain de vouloir nous enfermer dans des compartiments et des façons de penser distincts. Nous devons prendre conscience de la faiblesse qu'entraînent ces divisions inutiles. Nous serions bien mieux avisés d'adopter une perspective universelle.

Après tout, notre façon de penser nous a été léguée en partie par les grands philosophes de l'époque des Lumières : Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Diderot et tant d'autres.

Une partie de la tâche du moment est de transmettre le riche héritage des Lumières et de nos valeurs humanistes aux générations futures. Beaucoup se sont battus et beaucoup sont morts pour perpétuer cette tradition de liberté en France et en Amérique au XVIII^e siècle. Il ne faut pas que leur sacrifice ait été vain.

Le point essentiel est que notre message maçonnique garde aujourd'hui encore une valeur considérable. Le grand et généreux idéal originel de la franc-maçonnerie visant à « unir des individus qui sans cela seraient restés éternellement éloignés » reste un message moderne et vital dans une société contemporaine menacée par l'égoïsme, l'ethnocentrisme et le matérialisme grossier. Ces temps-ci, tout le monde parle de mondialisation. Mais où sont les Maçons dans le monde contemporain ? Notre situation présente ne nous met-elle pas en danger ? À l'orée de ce nouveau millénaire, ne devons-nous pas craindre que le monde nous oublie si nous ne nous engageons pas à nouveau activement pour l'humanité et si nous ne délivrons pas le message que l'on attend de nous ?

Bien entendu, dans votre grand pays, les États-Unis, vous avez eu la chance d'avoir comme chefs d'État plusieurs membres de notre Fraternité. Mais même ici, cela n'appartient-il pas au passé ?

Ne devons-nous pas nous arrêter un instant et nous demander quelle est la raison de notre déclin ? Que pouvons-nous faire pour retrouver une plus grande efficacité, une plus grande pertinence et une plus grande visibilité dans nos sociétés respectives ? Les réunions publiques et les actions caritatives sont une bonne chose, mais elles ne peuvent constituer notre seul objectif. Dans une

société moderne où chaque personne est sollicitée pour telle ou telle cause, nous devons nous rendre plus attractifs aux yeux de ceux qui ont quelque chose à apporter à la société. Nous sommes tous bien d'accord pour estimer que les loges n'ont pas à intervenir sur le plan politique. Mais cela signifie-t-il pour autant que chacun d'entre nous, en tant que Frère, doive rester silencieux et simple spectateur du monde profane ?

Tout en veillant à nous référer en permanence aux valeurs éthiques qui nous animent en tant que Maçons, nous devrions être plus sensibles aux grands problèmes auxquels la société moderne se trouve confrontée : éducation, discrimination, préservation des droits de l'individu dans une société informatisée, règles éthiques en biotechnologie, gestion appropriée et prudente des organismes génétiquement modifiés et de la médecine moderne, questions environnementales, mais aussi problème des personnes vieillissantes, de la violence des jeunes et des graves défis que constitue, par exemple, l'abus de drogue, de tabac et d'alcool. Les jeunes gens attendront un tel engagement de la part de chacun d'entre nous avant de rejoindre nos loges. Et ils ne nous rejoindront pas si nous négligeons d'aborder les questions vitales qui se posent à nos pays respectifs, et au monde en général.

Si les francs-maçons ne s'impliquent pas dans le monde tel qu'il se présente à eux, il ne fait aucun doute que les meilleurs et les plus brillants éléments de la jeunesse leur échapperont. Les relations fraternelles telles que vous et moi les avons pratiquées ne sont pas suffisantes. Les jeunes de nos pays respectifs ont, pour se socialiser, bien d'autres occasions plus en phase avec les intérêts sociaux et culturels de l'époque moderne et avec leur propres attentes. Et pourtant, comment la franc-maçonnerie pourrait-elle survivre sans que les plus talentueux de nos jeunes aient envie d'agir en son sein ?

Par ailleurs, est-il vraiment nécessaire, sous prétexte de revisiter en ce siècle la très changeante notion de Règles, de détruire les relations entre les uns et les autres, entre les différentes traditions maçonniques ?

Allons-nous nous comporter comme les Églises, qui, en toute connaissance de cause, défendent des dogmes, représentent à la fois un pouvoir temporel et un pouvoir spirituel, et, de ce fait, ont tendance à se montrer moins tolérantes ? Sur ce point, en tant que Maçons, nous ne nous comportons vraiment pas très brillamment. Les Églises, en réalité, sont beaucoup plus efficaces dans la pratique de la tolérance humaine fondamentale lorsqu'elles tentent d'améliorer leurs relations interconfessionnelles.

Prenons l'exemple de l'Église catholique romaine qui, métaphoriquement, tend aujourd'hui la main papale au monde entier, y compris à des Églises et communautés non chrétiennes. Chaque jour l'Église catholique s'adresse à des

confessions différentes, y compris à l'islam, au bouddhisme et à l'hindouisme. Comment se fait-il que les francs-maçons, à l'aube de ce nouveau siècle, soient incapables de mener sur une grande échelle un dialogue maçonnique similaire, et même de l'entamer ? Cela n'obligerait pas un seul Maçon à changer quoi que ce soit à la façon dont il vit son engagement dans la franc-maçonnerie. Mais cela signifierait que, dans le respect mutuel, les Maçons pourraient discuter entre eux de la franc-maçonnerie, des joies de l'existence et des graves problèmes de l'époque actuelle.

Cela pourrait leur permettre de discuter de la meilleure façon de se débarrasser des règles obligatoires comme celle de la reconnaissance, de la juridiction exclusive, de la régularité, etc., règles dont aucune n'a plus aujourd'hui la moindre pertinence.

Ce sont précisément ces Règles et Règlements qui rendent pratiquement impossible l'ouverture d'un dialogue universel entre francs-maçons. N'est-il pas quelque peu paradoxal de voir qu'aujourd'hui l'Église catholique romaine a quasiment levé l'excommunication des francs-maçons dont je parlais précédemment, alors que les francs-maçons de différentes obédiences continuent de fait à s'excommunier les uns les autres ? Sommes-nous dans une situation saine et normale quand les représentants maçonniques peuvent plus facilement rencontrer un homme d'Église qu'un collègue Maçon appartenant à une Grande Loge dite « irrégulière » ?

Aux États-Unis, contrairement à un mythe largement répandu mais historiquement infondé, les grandes loges n'ont pas rompu leurs relations avec le Grand Orient de France en 1877. La plupart d'entre elles ont poursuivi leurs échanges avec le GODF longtemps après cette date. Pendant la Première Guerre mondiale, par exemple, nos loges ont reçu la visite de nombreux Maçons américains, et nous avons fait la même chose après avoir été libérés en 1944 par les Alliés, et au premier chef par les courageux soldats américains.

Grandes Loges américaines ayant reconnu ou approuvé des échanges de visites avec la Grande Loge de France et/ou le Grand Orient de France pendant les années 1900 :

	Action	Date
Alabama	Reconnaissance de la GLDF et du GODF	4 déc. 1918
Arkansas	Reconnaissance de la GLDF et	19 nov. 1919

	du GODF	
Californie	Reconnaissance de la GLDF	9 oct. 1918
Colorado	Échange de visites avec la GLDF et le GODF	1 ^{er} mai 1918
District of Columbia (Washington)	Reconnaissance de la GLDF	19 déc. 1917
Floride	Échange de visites avec la GLDF	15 janv. 1918
Georgie	Échange de visites avec la GLDF	1 ^{er} mai 1918
Indiana	Échange de visites avec la GLDF	29 mai 1918
Iowa	Reconnaissance de la GLDF et du GODF	12 juin 1918
Kentucky	Échange de visites avec la GLDF et le GODF	17 oct. 1917
Louisiane	Reconnaissance de la GLDF et du GODF	5 fév. 1918
Minnesota	Reconnaissance de la GLDF	21-22 janv. 1919
Nevada	Reconnaissance de la GLDF et du GODF	12 juin 1918 & 1919
New Jersey	Reconnaissance de la GLDF et	17 avr. 1918

	du GODF	
New York	Échange de visites avec la GLDF et le GODF	10 sept. 1917
Nord Dakota	Reconnaissance de la GLDF et du GODF	17 juin 1919
Oregon	Reconnaissance de la GLDF	14 juin 1918
Rhode Island	Reconnaissance de la GLDF et du GODF	20 mai 1918
Sud Dakota	Reconnaissance de la GLDF	11 juin 1918
Texas	Reconnaissance de la GLDF	4 déc. 1917
Utah	Reconnaissance de la GLDF	22 janv. 1919
Wisconsin	Reconnaissance de la GLDF	9 juin 1958
Wyoming	Échange de visites avec la GLDF et le GODF	11 sept. 1918

Permettez-moi de citer sur cette question le Maçon et érudit américain Paul Bessel : « Cela surprendra probablement la plupart des Maçons américains d'apprendre que durant les années 1990, la Grande Loge de France fut reconnue, ou que des visites mutuelles entre membres furent approuvées par vingt-trois – soit presque la moitié – des grandes loges américaines. Du fait que le Grand Orient de France était considéré depuis les années 1870 comme totalement extérieur à la franc-maçonnerie et “manifestement irrégulier”, il est encore plus surprenant de découvrir que douze – soit plus du quart – des grandes loges américaines ont reconnu ou ont approuvé des échanges de visites avec le Grand Orient de France au cours du xx^e siècle.

« À l'époque de la Première Guerre mondiale, la Grande Loge de France comme le Grand Orient de France étaient reconnus par huit grandes loges des États-Unis. Cela pourrait être le résultat de la guerre et de la volonté de soutenir des alliés proches pendant le conflit, comme cela est mentionné dans une lettre adressée le 20 juillet 1917 par quatre responsables de la Grande Loge de France aux grandes loges américaines. Il est précisé dans cette lettre que l'objectif de ses auteurs est d'«étendre à votre Grande Loge une invitation à entrer officiellement en relation avec nous et de cimenter ces relations par un échange de représentants». Toutefois, de nombreuses grandes loges américains étudièrent puis refusèrent une telle reconnaissance, et beaucoup de celles qui y procédèrent ne le firent qu'au terme d'un examen détaillé et d'une prudente réflexion. Il est clair que les grandes loges des États-Unis ont pris sur cette question des décisions sérieuses et réfléchies.

« Il se trouve qu'au début du xx^e siècle, c'est la Louisiane qui a entraîné à sa suite les autres grandes loges américaines pour reconnaître la Grande Loge de France et reconnaître à nouveau le Grand Orient de France. Or c'est cette même Louisiane qui, cinquante ans plus tôt, avait persuadé les autres grandes loges des États-Unis de rompre leurs relations avec le Grand Orient de France.

« Pour résumer l'affaire en quelques mots, les grandes loges américaines avaient annulé leur reconnaissance du Grand Orient à partir de 1868, date à laquelle le GODF reconnut un groupe maçonnique du nom de "Conseil suprême du Rite écossais ancien et accepté de l'État de Louisiane", qui n'était pas reconnu par la Grande Loge de Louisiane. Son Grand Maître avait qualifié d'«étrange perversion» l'initiative du Grand Orient. Considérant cela comme une invasion de son territoire, la Grande Loge de Louisiane avait retiré sa reconnaissance du Grand Orient de France et demandé aux autres grandes loges américaines de faire de même. Ce fait est extrêmement significatif lorsqu'on considère l'époque historique où cela se passait. (Et aussi, dois-je ajouter, les relations très spéciales entre la France et la Louisiane.)

« Tel qu'ils figurent dans les Actes sur la Louisiane, le décret et le rapport du Grand Orient de France indiquent que l'une des raisons pour lesquelles le Grand Orient a reconnu ce "Conseil suprême de Louisiane" réside dans ce qu'il autorisait l'initiation de tout individu "sans considération de nationalité, de race ou de couleur".

« Le rapport du Grand Orient mentionne l'importance qu'il accorde à "l'égalité civique et politique [...] entre les races blanche et de couleur", son opposition à l'esclavage et la nécessité de son abolition. La rupture entre les francs-maçonneries française et américaine eut lieu en 1869 lorsque le Grand

Orient vota une résolution précisant que “ni la couleur, ni la race, ni la religion ne devrait justifier qu’un individu soit empêché d’être initié”.

« Du fait que c’est la Louisiane qui avait poussé en 1868 les autres grandes loges américaines à rompre leurs liens avec le Grand Orient de France, il est particulièrement significatif de constater que, le 5 février 1918, la Grande Loge de Louisiane reconnaissait avec enthousiasme la Grande Loge de France et reconnaissait à nouveau le GODF.

« L’adoption des résolutions rétablissant des relations fraternelles avec le Grand Orient de France et reconnaissant la Grande Loge de France fut accueillie par un tonnerre d’applaudissements tandis que les drapeaux français et américain étaient déployés de part et d’autre du siège du Grand Maître, et que l’orgue de la cathédrale exécutait les hymnes nationaux des deux pays. »

Cependant chacun doit bien comprendre aujourd’hui que le Grand Orient de France ne cherche pas à être reconnu selon les règles de la Grande Loge unie d’Angleterre. Nous avons entretenu avant et après 1877 de bonnes relations avec les grandes loges américaines. Et souvenons-nous de la rupture survenue entre le Grand Orient de France et les organismes maçonniques britanniques en 1776, dix ans exactement après l’accord entre Maçons passé en 1766. Comme vous le voyez, d’un point de vue historique, l’une des raisons de la « grande ligne de partage » entre la Maçonnerie française et la Maçonnerie anglaise résultait de notre soutien à la Révolution américaine et de son financement par les francs-maçons français comme le Frère La Fayette. Cela est un pan important de l’histoire de la franc-maçonnerie. C’est une partie importante de ce qui s’est vraiment passé.

Nous respectons votre indépendance car nous vous avons aidés à l’acquérir et parce que, à deux reprises, vous-mêmes avez été le bras et l’outil puissants qui nous ont permis de préserver notre propre liberté. Alliés pour toujours, sommes-nous réellement préoccupés par la bureaucratie de la Maçonnerie anglaise ? Le moment est sans doute venu d’une *Boston Tea Party* maçonnique...

Étant pour ma part favorable aux changements constructifs, je note que certaines évolutions significatives paraissent s’esquisser sur ce plan-là. Même à Londres, il semble que le pragmatisme et le bon sens gagnent peu à peu du terrain. Nous observons une plus grande attention accordée aux Maçons d’autres traditions que par le passé. Pas à pas, nous ferons des progrès. Nous sommes patients. Espérons que la société se montre aussi patiente que nous. Il est évident que la franc-maçonnerie n’est pas encore un monde totalement apaisé.

Bien entendu, aucun d’entre nous n’a aujourd’hui de miraculeuse solution toute faite à proposer. La seule chose à faire est de chercher pas à pas cette solution. C’est ainsi que nous pourrions nous montrer pragmatiques et utiles. Le

premier pas consiste tout simplement à prendre en considération le fait qu'il existe différents courants maçonniques. C'est ainsi que nous pourrions travailler, en toute liberté, et dans le plus grand respect des traditions vivantes. Si vous êtes vraiment le courant principal, espérons que nous-mêmes sommes le courant secondaire.

Votre Constitution américaine proclame : « Le Congrès ne votera aucune loi instaurant une religion, interdisant la libre pratique d'une religion ou entravant la liberté d'expression ou celle de la presse. » Entendons la voix impressionnante de clarté et d'éloquence des pères fondateurs. À leur suite vous avez édifié le pays le plus puissant de la terre en vous inspirant en permanence de ces valeurs fondamentales originelles. Ces valeurs, mon pays, la France, les partage avec vous.

Le monde compte aujourd'hui un peu plus de 3,2 millions de francs-maçons. Le monde dans lequel nous vivons est un monde dangereux, complexe et souvent sauvage. Il a besoin des valeurs et des principes que nous partageons en tant que Maçons pour protéger et développer la véritable démocratie et la liberté authentique.

Citons à présent un auteur anonyme : « Écoutez les paroles du rite. Le vrai secret de la franc-maçonnerie est que ses idées sont révolutionnaires, radicales et dangereuses pour ceux qui voudraient fouler aux pieds la dignité humaine et promouvoir l'injustice. En tant qu'institution nous sommes apolitiques, et il est juste qu'il en soit ainsi. Mais en tant qu'individus, nous pouvons agir pour appliquer les idées de la franc-maçonnerie dans la vie quotidienne, écouter les paroles du rite et nous efforcer de les mettre en pratique chaque jour. Ce n'est qu'alors que chacun d'entre nous pourra s'améliorer dans la franc-maçonnerie, et, ce faisant, améliorer le monde. » Bienvenue au Grand Orient, Joël Springer, président de la Philalethes Society.

Francs-maçons de différentes lignées, pourquoi ne pourrions-nous pas œuvrer ensemble ? Il est grand temps en vérité. Ne pensez-vous pas qu'une fois encore, comme en 1776, le temps de l'indépendance est venu ?

(Traduit de l'anglais par Gilles Berton)

Discours d'installation du Convent 6002

par Alain Bauer, Grand Maître, président du Conseil de l'Ordre 6 septembre 2002

Pour la dernière fois à titre personnel et pour la dernière fois, je l'espère, d'un point de vue institutionnel à ce moment précis du Convent, j'ai l'honneur de prononcer devant vous le discours d'installation, qu'on appelait aussi le discours d'orientation, avant que le débat du même nom n'ait commencé.

Je crois que vous aurez à cœur, dans les débats à venir, durant ce Convent et au sein des loges, de modifier au moins cette curiosité qui nous fait prendre la parole avant d'entendre les propositions des Vénérables Maîtres délégués représentant les loges et la réalité d'une obédience qui les fédère librement.

Hier soir, le Conseil de l'Ordre a souhaité me renouveler sa confiance à l'unanimité pour poursuivre la mission engagée par les exécutifs élus après l'épisode de 1995-1996. Je me réclame d'une continuité qui s'est construite par-delà les affections et les inimitiés. Je remercie le Conseil de sa confiance qui rejoint et confirme celle que vous avez exprimée hier lors du vote sur le rapport d'activité.

Qu'il me soit une nouvelle fois permis de saluer tout particulièrement, parmi d'autres qui tous eurent à cœur de travailler pour la franc-maçonnerie, quel que soit le contraste des résultats : l'action de stabilisation engagée par Jacques Lafouge, le redressement voulu et réussi par Philippe Guglielmi, le courage de Bernard Brandmeyer dans la tourmente.

Heureusement, hier comme aujourd'hui, ils ont d'abord eu à cœur de défendre les valeurs communes d'une franc-maçonnerie qui repose sur l'équilibre volontaire d'une démarche initiatique intime et d'un engagement citoyen, refusant les égoïsmes ou les tentations extrémistes des zélotes de l'uniformité.

Hier, la qualité de nos débats a permis de débusquer ces mauvais compagnons, qui deviennent parfois de pires maîtres, et qui sont restés tapis sur les parvis.

Notre devoir, dans nos loges comme lors du Convent, devrait consister à essayer ensemble, en même temps, d'améliorer notre temple intérieur et notre présence dans le débat républicain.

En engageant un processus d'amélioration du fonctionnement du Convent et de facilitation du travail dans l'obédience. Vous avez souhaité, l'an dernier, entamer ce débat. Vos votes successifs, parfois contradictoires, ont

permis l'émergence des travaux d'une loge et d'un Congrès, puis une mise en forme complémentaire après discussion lors de la Conférence de printemps, permettant votre libre discussion autour de ces propositions.

Le Conseil de l'Ordre s'est limité à un travail de mise en forme et de propositions de modification de nos textes. Ce travail n'est ni complet, ni définitif.

Le Conseil de l'Ordre ne souhaite ni la précipitation, ni l'enfouissement, mais que le Convent lui fixe un axe de travail clair passant par l'écoute et l'expression des loges. À l'issue de vos travaux, l'exécutif s'engagera, une nouvelle fois, à respecter le mandat du Convent.

Déconcentration ou décentralisation ? En résumé, une partie importante de vos interrogations, exprimées notamment lors de la visite de la plupart des congrès régionaux ou de tenues communes de nombreuses loges, ont porté sur des questions de dénomination.

Le Grand Orient de France n'est pas une Grande Loge. Il n'a pas vocation à le devenir. Aujourd'hui, victime consentante de son développement, il essaie de tenir un cap complexe permettant la libre expression de toutes les loges lors de ce moment privilégié qu'est et que doit rester le Convent, ouvert à tous, et la nécessité de donner plus de temps au débat en permettant que les travaux de contrôle soient effectués avant, sous le strict contrôle des loges.

Donner les moyens aux congrès de travailler, permettre à la région Afrique Amérique Asie Pacifique de se réunir, vise à garantir pleinement la possibilité pour le Convent d'agir. Élire plus tôt le bureau du Convent doit lui permettre de préparer ses séances dans de bien meilleures conditions sans être enfermé par les décisions prises par l'exécutif, ne serait-ce que pour des raisons matérielles. Ainsi, dès aujourd'hui se prépare, en simples termes de réservation et de contrôle des coûts, le Convent 6003 et sans doute 6004.

Institutionnaliser ou pas la conférence des congrès régionaux constitue un débat secondaire, dès lors que les loges, et elles seules, votent souverainement les quitus. Mais, que ceci soit clair, si l'on veut un Convent qui réunisse toutes les loges pour travailler, alors il faudra bien trouver le temps nécessaire pour dialoguer vraiment.

Vos débats de cette année sont également lourds de conséquences pour le patrimoine immobilier. Qu'il appartienne à tous par l'intermédiaire de la Société Grand Orient de France Immobilier ou directement aux loges elles-mêmes, l'état du patrimoine et les tensions dues à notre expansion continue, et même un peu accélérée récemment, nécessitent des efforts importants de mise en

sécurité, en conformité, tout simplement pour éviter à certaines loges de devenir SDF.

Dans toute la France, le recensement non exhaustif des besoins a permis de déterminer l'ampleur des problèmes. Pendant longtemps, on a cru que ne pas dépenser, thésauriser, était un signe de bonne gestion.

Il nous faut, depuis 1997-1998, rattraper un considérable retard. Au prix d'investissements en forte progression et d'une politique financière qui doit s'adapter. Tout retard, tout refus sanctionnerait d'abord les Frères et les loges qui vivent dans des conditions difficiles, parfois dangereuses, souvent précaires.

Je ne reviendrai pas sur les effets des baisses répétées de la capitation et de leurs effets sur les réserves puis les produits financiers, enfin sur le déséquilibre des finances. En tout état de cause, les sommes dévolues à l'immobilier, pour les loges propriétaires comme pour les loges locataires, se sont contractées à tel point qu'il n'est plus un euro disponible pour le reste de l'année 2002.

Il vous sera proposé de tirer les conséquences de cette situation, par un développement du cautionnement (qui crée des risques mais sans coût direct), par une augmentation raisonnée de la capitation, en décidant un engagement pluriannuel d'investissements immobiliers par l'emprunt, selon une formule que vous déciderez.

Toutes ces mesures auront évidemment des effets financiers, ceux que vous choisirez en fonction de vos besoins. Mais la capitation vous est désormais proposée dans sa spécificité, les frais de personnels affectés aux missions précises, le coût des instances, y compris le Convent, présenté de manière plus claire. Il faudra bien admettre que les économies de bouts de chandelle ou les demandes du Convent non encore budgétées (qui va donc réaliser les émissions télévisées « laïques » du dimanche matin si nous les obtenons, comment passer d'un statut de bénévole pour toutes nos publications, y compris le suivi des émissions sur France Culture vers une professionnalisation qui génère des... coûts ?) nécessiteront de prendre sérieusement les mesures d'accompagnement qui en découlent.

Les élus du Conseil de l'Ordre, de la CSJM, de la CNSM, comme les Vénérables Maîtres, les Officiers de Loge, les délégués aux congrès régionaux ou au Convent sont des bénévoles. Ils ne réclament pas d'augmentation. En contrepartie, des salariés permettent de répondre à vos courriers, nombreux, de recevoir les délégations, de préparer les colloques et conférences, de faire vivre le musée, de publier vos contributions, de répondre aux demandes des institutions républicaines, de suivre les actions humanitaires et de solidarité.

Il ne suffit ni de décider, ni d'ordonner. Il faut engager, comptabiliser, rédiger, poster, gérer. Cela a un coût. Vous en connaissez désormais toutes les composantes. Il vous appartiendra de décider de ce que nous ne ferons pas ou ne ferons plus. Éventuellement de ce que nous ferons mieux.

Nos relations extérieures et interobédientielles ont continué à se développer. Les rencontres régulières des neuf Grands Maîtres et Grandes Maîtresses des obédiences maçonniques, la création de la Maçonnerie française, les débats en cours pour séparer le bon grain de l'ivraie au sein d'un paysage maçonnique morcelé, les invitations devant le Conseil de l'Ordre du Grand Maître de la Grande Loge de France ou de la Grande Loge traditionnelle et symbolique Opéra, nous permettent de connaître une période de fraternité exceptionnelle.

Le temps funeste des guérillas et des contentieux laisse la place au respect mutuel et au travail commun, chacun avec son identité, au nom de valeurs communes.

Cela nous a également permis d'engager avec la Grande Loge de France des initiatives pour cesser les concurrences imbéciles en matière immobilière en envisageant des Maisons de la Maçonnerie française partout où cela serait possible. La fraternité peut aussi passer par la copropriété.

Le dialogue complexe mené avec la Grande Loge nationale française n'est pas placé sur le même plan. Nous essayons de faire en sorte que cette obédience sorte de son enfermement volontaire pour évacuer les scories et les résidus d'une Maçonnerie dévoyée qui nous salit tous. Pour le reste, elle choisira de son avenir, sans nous, faisant sans doute appel à... la Providence.

Dans quelques semaines, le 275^e anniversaire de la création de notre obédience et de l'Ordre tout entier en France va pouvoir être dignement célébré dans toute la France. Expositions à Lyon, Toulouse, Saint-Denis, Alençon. Colloques et conférences un peu partout en France métropolitaine et outre-mer. Cérémonies à Lyon en juin 2003.

La réhabilitation nécessaire de la franc-maçonnerie, engagée depuis ces dernières années, devrait se concrétiser par le retour à sa dimension naturelle d'émancipation des consciences et de libération des individus par la démarche initiatique et l'engagement citoyen, la Maçonnerie des Lumières, au-delà des mythes inventés, pourra retrouver sa place légitime.

L'ouverture d'un dialogue historique et culturel avec nos Frères de l'espace anglo-saxon a permis, pour la première fois, une intervention directe

du Grand Maître du Grand Orient et du Grand Commandeur du Suprême Conseil du Rite écossais ancien et accepté du Grand Orient de France lors du Symposium de la Grande Loge de Californie. Soulignons le message du président américain de la société des Philalèthes : « Écoutons les mots du rituel. Le véritable secret de la franc-maçonnerie est que ses idées sont révolutionnaires, radicales et dangereuses pour ceux qui nient la dignité humaine et encouragent l'injustice. En tant qu'institution, nous ne faisons pas de politique. Et nous avons raison. Mais, en tant qu'individus, nous pouvons agir pour développer les idées de la franc-maçonnerie dans la vie de tous les jours. Écoutons les mots du rituel et pratiquons-les au quotidien. Ainsi seulement pourrions-nous progresser nous-mêmes en Maçonnerie et par là même faire progresser le monde. » Nous sommes ainsi plus proches que jamais. Bienvenue au Grand Orient, Frères d'outre-Atlantique.

Partout dans le monde, en Irlande, à Malte, en Australie, en Argentine, aux Philippines, en Andorre, des loges de l'espace anglais demandent notre aide ou à nous rejoindre. La dynamique de la Maçonnerie de la Liberté de Conscience s'est réveillée, rétablie, enclenchée.

Parce que nous avons perdu le souci unique de nos conflits picrocholins, nous avons enfin pu répondre aux autres.

Certes, parfois la relation fut plus difficile. En Afrique surtout. Car nous n'avions pas eu le courage de reconnaître l'échec d'une politique de créations d'obédiences nationales, souvent en crise, parfois dévoyées. Le colonisateur y a sa part de responsabilité. Mais il ne saurait se contenter de constater que l'indépendance n'a pas amélioré les choses. En Côte-d'Ivoire, nos relations sont tendues depuis que des Frères de diverses obédiences ont décidé de créer une loge du Grand Orient de France.

Nous continuerons à répondre à l'appel des Frères qui veulent vivre une Maçonnerie indépendante, pluraliste en matière de rites, soucieuse des valeurs du Serment Maçonnique. Il ne s'agit pas d'une politique agressive. Mais le décolonisateur honteux doit laisser place au franc-maçon véritable. Notre participation aux Rencontres humanistes et fraternelles Afrique-Madagascar cette année à Brazzaville se discute encore. Nous ne cautionnerons ainsi pas la situation locale, en espérant toujours le geste nécessaire, souvent promis, jamais réalisé.

En Europe, nos investissements passés en Europe centrale et orientale semblent enfin donner leurs fruits après tant d'années de doutes et de rumeurs. Rarement un grand secrétariat aux Affaires extérieures fut plus actif, renouant avec les efforts menés en leur temps par certains de ses prédécesseurs. Il fut

largement soutenu par les grands officiers et conseillers de l'Ordre qui, tous, ont eu à s'occuper des relations extérieures et interobédientielles, leur permettant de devenir un espace majeur de travail pour notre obédience. Pour nous « reconnaître comme tels », encore faut-il pouvoir simplement nous connaître.

Dans quelques heures, si vous me le permettez, la première réunion de l'Espace Maçonnique Européen se tiendra ici-même sous l'égide du Grand Orient de France, de la Grande Loge de France et de la Grande Loge féminine française, avec le soutien du Droit humain international et la présence de vingt-huit pays (manqueront deux des trois pays baltes et, pour un temps encore, l'Irlande). Nous construirons ensemble, espérons-le, une association souple, aux dimensions du Vieux Continent.

Nos rites et nos rituels sont vivants. Ils évoluent naturellement. Pour autant, il convient de nous pencher sur notre propre histoire, souvent romancée, pour mieux maîtriser ces évolutions nécessaires. Il ne s'agit pas de confondre conservation de la tradition qui permet et garantit l'universalité de notre processus initiatique et réaction qui voudrait, au nom d'un pseudo-respect de la tradition, empêcher toute évolution. La régression n'est pas un progrès, juste un refus.

Quand les historiens de la franc-maçonnerie informent les loges sur quelques erreurs historiques, entre bugs de traductions et copier-coller malheureux, ils ne souhaitent pas interdire certaines pratiques des rituels. Certes, depuis toujours, la définition de ceux-ci relèvent d'une autorité centrale pour empêcher les dérives sectaires ou l'apparition de gourous de pacotille. Il s'agit simplement de faire cesser la confusion.

On peut aimer VITRIOL (*visita interiorum terrarum rectificando invenies operae lapidem*) ailleurs qu'au Rite écossais ancien et accepté. Mais pas en affirmant haut et fort qu'il s'agit de la tradition. D'autant plus haut et d'autant plus fort d'ailleurs quand on ne la connaît pas.

On peut aimer les pierres cubiques à pointe. Mais pas en sombrant dans une forme de symbolâtrie de bazar et d'hermétisme à outrance qui nie toute la structure de la franc-maçonnerie qui est d'abord herméneutique. On ne vient pas, ni en franc-maçonnerie, ni au Grand Orient de France, pour cultiver des secrets, mais pour les révéler. Le franc-maçon vient chercher la lumière, trouver une clarté que nous promettons de partager. **La recherche de la parole perdue ne peut nous imposer le silence.**

Comme l'an dernier, nous aurons peu parlé de ce débat tronqué qu'est la mixité, mélangeant les questions sur l'initiation des femmes et le respect dû aux Sœurs. Le climat s'est sensiblement amélioré et il faut tous s'en féliciter. Mais l'absence de débat ne règle en rien une forme de malaise diffus. D'abord parce qu'il reste des loges qui, imperturbablement, refusent de recevoir des Sœurs à quelque tenue que ce soit. Il s'agit de leur liberté et de leur souveraineté.

Personne n'y portera atteinte, et certainement pas moi. Mais qu'il me soit permis une nouvelle fois de dire qu'en tant que franc-maçon je déplore ce qui peut apparaître comme du mépris bien plus que comme l'expression d'une démarche.

Au-delà, et puisque nous respectons évidemment ceux qui pensent différemment sur cette question, il faudrait admettre que la réciproque soit vraie pour les loges qui, tout aussi souverainement, souhaiteraient affilier des Sœurs, dès lors qu'elles continueraient à appartenir à leur obédience féminine ou mixte d'origine et y avoir été initiées. Ce débat, respectueux de la souveraineté de ces fameux « Maçons libres dans des loges libres » ne peut être escamoté au nom d'une souveraineté à géométrie variable.

Il vous appartiendra, à vous seuls, de l'inscrire dans nos réflexions avec la force d'une obédience qui accepte la discussion, ou de reléguer hors des congrès régionaux et du Convent, ceux qui, différents mais tout aussi francs-maçons, imaginent d'autres voies.

À terme, le Grand Orient de France pourrait devenir le pivot d'une Confédération regroupant des loges masculines, féminines ou mixtes, chacun vivant son parcours, dans son rite et dans la loge de son choix. Le temps est peut-être venu, avec les obédiences amies, d'anticiper cette évolution avant que la loi, un jour, nous en fasse l'obligation.

Nous nous sommes résolument engagés « POUR LA RÉPUBLIQUE ». Les manifestations nécessaires n'exonèrent pas de la réflexion sur les causes et pas seulement sur les conséquences. Couper les tiges ne supprime pas les racines du mal. On nous aura à la fois reproché d'appeler tous les citoyens, et donc tous les francs-maçons, à manifester librement et de l'avoir fait.

Plus insidieusement, on nous aura reproché de ne pas avoir enrégimenté le Grand Orient de France en support d'organisations politiques à la dérive, tentant de noyer l'échec d'une ambition dans la foulée d'une émotion. Nous avons décidé de ne pas participer à ces stratégies d'arrière-cuisine qui ont permis à quelques-uns, naufragés surpris d'un système soudain rebelle, de tenter, sans aucune mise en cause de leurs propres erreurs, de les faire oublier.

Comme le dit si bien le président de la Ligue des droits de l'homme, commentant le score du deuxième tour : « De ce résultat-là, nous pouvons être fiers. Nous devons aussi en être amers. Si nous avons su dire non, nous n'avons pas su éviter d'avoir à dire non. Et je crains que certains, passé la peur de l'instant, ne comprennent pas la dimension de l'enjeu. Ce n'est pas en critiquant la multiplicité des candidatures au premier tour que l'on expliquera le taux d'abstention qui a prévalu le 21 avril, et encore moins le score de Le Pen. [...] Il faudra aller au-delà de quelques propositions quantitatives pour reconquérir ceux qui se perdent dans un imaginaire politique qui occupe la place laissée par d'autres devenus silencieux. »

Nous n'avons pas imaginé un seul instant participer aux mises en scène de fausses réconciliations ou d'hypocrisies d'ampleur industrielle. La défense de l'indépendance du Grand Orient de France, la promotion des valeurs qui font son identité, tels sont les seuls objectifs « politiques » d'un Conseil de l'Ordre digne de ce nom.

Il aurait été si simple, par simple instinct grégaire, ou par lâcheté, de faire comme les autres. Nous ne sommes pas « les autres ». Quand nous l'avons été, nous nous sommes perdus.

Mais nous savons aussi être vigilants. Nos Frères de Vitrolles, engagés véritablement dans la lutte contre la Bête qui ronge nos démocraties, ne peuvent voir sans inquiétude les querelles intestines des organisations politiques ouvrir une nouvelle fois la voie au maintien des avantages acquis de la famille Mégret. Nous ne serons pas inactifs. Pas plus que nous ne l'avions été à Toulon. Et que nous devons continuer à l'être à Marignane ou Orange. La République n'a pas besoin d'amnésiques isolés de la vie.

Nous avons décidé, quoi qu'il en coûte, y compris de manière interne, y compris ici, de redevenir nous-mêmes. De soutenir les initiatives, pas de laisser la bannière du Grand Orient de France s'insérer, comme si de rien n'était, entre les partisans de la dépénalisation du cannabis et l'aile marxiste-léniniste antiturque la plus définitive. Que ceux dont les ambitions et les manœuvres ont été perturbées ne nous excusent pas. Nous l'avons fait de manière volontaire. Nous le referons si nécessaire.

Les états généraux pour rebâtir la République doivent nous permettre, selon la formule librement choisie par les loges, les régions, le Convent, de développer des initiatives positives. À Blois, Caen, Cambrai, Clermont-Ferrand, Créteil, Dijon, Grenoble, Lille, Mulhouse, Limoges, Nice, Niort, Perpignan, Saint-Denis, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Versailles, Vervins... dans les DOM, vous avez répondu. Il nous appartiendra de vous aider à passer d'une réaction nécessaire à la construction d'un nouvel espace citoyen.

Des questions centrales se posent partout dans le monde. Savoir comment cesser de privatiser les profits et de socialiser les déficits est une question qui ne traverse pas seulement la gauche de la gauche. On se la pose aussi, fortement, dans les milieux libéraux, aux États-Unis d'Amérique.

Certains sont partisans d'un capitalisme réel, libéré. Certes, mais alors sans golden parachutes et appels à l'aide aux contribuables en cas de faute de gestion, avec le souci d'une véritable responsabilité. Visiblement, les plus fermes partisans du libéralisme économique souhaitent qu'il s'applique surtout aux autres...

L'ère du soupçon a quitté la politique pour l'économique. Parce que la même arrogance s'y était développée. Les citoyens sont devenus des actionnaires, ils se comportent comme des consommateurs. Le tri sélectif des déchets ne concerne pas que les emballages. Les citoyens veulent actionner, veulent participer, veulent décider. Ils veulent trouver leur place dans le Nouveau Monde.

Nous ne l'ignorons pas. Nous ne sommes ni des conservateurs, ni des réactionnaires en matière sociale. Mais nous défendons un ordre contre le chaos du monde. La franc-maçonnerie n'est pas une antiquité fragile mais un engagement vivant.

Dans le domaine bioéthique, nous devons affirmer notre différence. Promouvoir la liberté de la recherche, garantir le contrôle de ses applications. Sortir la découverte du champ des produits de consommation.

Contre la « normalisation de l'espèce », pour le respect des différences, le Grand Orient de France doit continuer à construire une réflexion, plus efficace qu'on ne le croit souvent, pour permettre de guérir sans éliminer. De répondre à ceux qui souffrent, à ceux qui espèrent, à ceux qui ont droit, partout dans le monde, à une vie meilleure.

Bientôt le colloque organisé sur les polyhandicaps constituera une étape supplémentaire. Nous ne détournerons plus le regard devant l'autre, même différent. Il nous ressemble. Il est aussi une part de nous-même. Nous ne passerons pas indifférents devant le cimetière des génies perdus pour cause de conformisme biologique.

Tensions ethniques et raciales réapparaissent, comme une mauvaise maladie qu'aucun antibiotique ne parviendrait à éradiquer. La bête est revenue. Elle a même pris des formes nouvelles : antisionistes devenant antifeujs, antibeurs devenant antisémites, antitout devenant antitou, racistes,

xénophobes. Un véritable résidu des peurs et des rejets semble à nouveau se cristalliser.

Que ces pulsions se répandent par le vote ou par l'abstention, il nous faut aussi reconstruire le socle intégrateur d'une République qui ne saurait tolérer des développements séparés, apartheids modernes construits autour de la rumeur et de la peur. Encore faut-il ne pas nier la maladie pour convaincre le patient de la qualité des thérapeutiques possibles.

Les intégristes du refus de la réalité doivent aussi assumer leurs responsabilités quant à la poussée des extrémistes de la répression sans conscience. On ne saurait convaincre les victimes de cette autre injustice sociale que sont la violence et l'insécurité de la justesse de leurs positions en niant ce qu'ils vivent. Il faut savoir aussi quitter les salons chic et les beaux quartiers pour rencontrer la réalité des banlieues et des cités. Les principales victimes y habitent. Celles de la ségrégation sociale comme celles de la victimisation physique. Cherchez donc la vérité, vous trouverez la réalité.

Les candidats républicains à l'élection présidentielle nous ont tous répondu. Quoi qu'on pense de la qualité des documents reçus, saluons l'intérêt porté à ce que nous représentons. Comme convenu, il n'y a pas eu de commentaires et il n'y en aura pas.

Au niveau européen, nous essayons de promouvoir une laïcité active, au-delà des mots. Nous défendons une idée et des principes. Pas l'obligation pour tous les Européens de parler le français et comprendre la République. Les produits d'exportation nécessitent quelques efforts d'emballage.

Nous souhaitons parvenir à la séparation des Églises et de l'État partout en Europe. On nous comprend. Nous souhaitons défendre le service public et l'accès de tous aux soins, à l'éducation, à l'électricité, au téléphone. On nous comprend. Cela s'appelle aussi laïcité.

Devons-nous perdre notre temps en guérillas internes qui mobilisent les énergies sur la question laïque entre pragmatiques et puristes, ou devons-nous promouvoir la laïcité, en comprenant que les Allemands sont de culture allemande et parlent allemand, que les Anglais sont de culture anglaise et parlent anglais, et ainsi de suite ?

Devons-nous condamner le gouvernement britannique qui propose, ce dont nous ne disposons pas nous-mêmes, des cérémonies civiles pour tous les moments de la vie (mariage, baptême, acquisition de la nationalité, etc.) juste parce que *laïcité* ne veut encore rien dire en anglais ?

La laïcité mérite mieux. Elle nécessite un engagement qui dépasse trois minutes d'extase sur pilotis, à la tribune du Convent. Obtenons des résultats partout, en France et en Europe. Après la Grèce qui supprima les mentions religieuses sur les cartes d'identité, la Suède qui a séparé l'Église et l'État, la Belgique qui tente de passer du libre examen à une véritable séparation, il reste beaucoup à faire dans les autres pays d'Europe. Et il nous reste à obtenir la création de cérémonies civiles alternatives aux *Te Deum* officiels. Dans quelques semaines, ce débat deviendra, espérons-le, public.

N'oublions ni le Nigeria, ni l'Arabie Saoudite. Ne nous contentons plus de ces « batailles contre la barbarie à moindre coût ». Nous discuterons vocabulaire et traductions ensuite.

Il nous faut sortir des incantations, des imprécations et des lamentations qui rythment nos exorcismes républicains.

N'oublions pas, au-delà de l'idée que nous nous faisons de nous-mêmes, que, pour beaucoup de Français, la France d'en haut c'est nous, les francs-maçons. Nous, les Frères invisibles mais si présents, qu'ils craignent ou qu'ils jaloussent. La correspondance reçue au siège du GODF, peu agressive et souvent malheureuse, en constitue un indicateur inquiétant.

La réhabilitation de l'image de la franc-maçonnerie doit se poursuivre. Les efforts engagés pour relancer la production éditoriale, notamment grâce à l'exceptionnel succès de l'*Encyclopédie maçonnique*, pour permettre à l'humanisme de rencontrer un lectorat véritable, pour affirmer la place centrale de *La Chaîne d'Union* dans le paysage de la recherche maçonnique, doivent se poursuivre. Outre la réédition enfin réussie des œuvres de Jean Mourgues, la publication de divers ouvrages sous l'égide du nouvel Institut maçonnique de France à l'occasion du 275^e anniversaire de la création de l'Ordre, devrait permettre de donner de notre Ordre une autre image, de lui rendre son image véritable.

La diffusion par La Poste d'un timbre maçonnique y pourvoira également. La réalisation en anglais d'un numéro annuel de *La Chaîne d'Union*, les traductions de *Beaux-Arts* comme du site internet du GODF sont autant d'outils qui permettent cette action en profondeur. Plutôt que de laisser les autres parler à notre place, nous continuerons à défendre l'honnêteté et la probité des Frères respectueux de leur serment.

Un moment, nous avons pu croire que certaines pratiques défendues plus souvent dans certaines Fraternelles dont les promesses frelatées usurpent le sens même du mot, que dans les Obédiences, pouvaient nous entraîner de

l'endogamie à l'inceste et de l'inceste à la consanguinité, ce qui, comme le rappelle justement le Grand Maître de la Grande Loge de France, a pour nom affairisme. Nous avons su ensemble y résister, mais ne restons pas à l'abri des dérives humaines.

Même si nous n'évitons pas les « marronniers » des hebdomadaires soucieux de rentabilité, nous espérons au moins permettre la floraison d'autres arbustes. L'acacia n'étant pas le moins important.

Il nous faut rétablir la présomption de confiance entre nous tous.

L'affirmation nécessaire de notre identité n'est en rien contraire à la reconnaissance de notre diversité. Notre débat perpétuel ne peut être limité entre deux affirmations intégristes contradictoires, même si parfois elles sont émises alternativement par les mêmes :

— Le Conseil de l'Ordre ne doit rien faire sans l'autorisation expresse du Convent.

— Il est scandaleux que le Conseil de l'Ordre ne fasse rien.

Le tas de pierres n'est pas une construction, juste une étape avant celle-ci.

Les cathédrales n'avaient souvent pas de fondations. Elles étaient le révélateur de la science d'une époque et de l'élévation spirituelle de ceux qui, croyants et architectes, bourgeois et tailleurs de pierres, ouvriers et serfs, souhaitaient faire œuvre de civilisation. Culées, piliers, transepts, arc-boutants, chœur, rosace, labyrinthe, nef, clochers et gargouilles, tympan, linteau et jambages, portails et absides, triforiums et déambulatoires, imposaient à tous un travail commun.

Tout le secret du métier relevait de la maîtrise des proportions. Tout l'art d'exécution, depuis le congrès de Ratisbonne en 1459, se révélait dans la capacité d'élévation du plan.

La Maçonnerie opérative permettait enfin de passer à une nouvelle dimension. Tel est le message que les francs-maçons spéculatifs continuent de porter en eux et pour les autres.

« Ce qui s'est fait de plus grand sur la terre ne l'a peut-être été que par des médiocres patients », disait Jean Mourgues. Nous pourrions peut-être essayer de passer à une autre étape, en nous rappelant qui nous sommes, dans le temps qui est le nôtre.

Nous ne pourrions devenir, ici, au Grand Orient de France, par respect pour nos fondateurs, pour nos aînés, pour le courage de ceux qui ont toujours su conjuguer démarche initiatique et engagement citoyen, des sujets subissant une vie étriquée d'éternels transis.

Nous nous devons de travailler pour devenir de moins en moins médiocres, d'une patience dynamique, toujours mieux présents.

Bref, d'affirmer fièrement que nous sommes francs et Maçons, francs-maçons.

Lettre de démission au président du Convent

Le 1^{er} septembre 2005

Cet après-midi, après avoir été mis en cause comme ancien Grand Maître, parmi d'autres, ou comme Frère exprimant ses opinions (après en avoir toujours informé l'exécutif préalablement à la publication de mes propos ou interventions), et pour la première fois depuis que je participe à un Convent, mon droit de réponse, prévu par le règlement général et intérieur du Convent, n'a pas été respecté.

Dans ma vie citoyenne, j'ai parfois été minoritaire ou perdu des élections ou des scrutins. On ne m'avait jusqu'à présent jamais interdit de parole pour répondre à une mise en cause.

Après vingt-cinq années de vie maçonnique, au Grand Orient de France et au Grand Orient de France seulement, je n'avais connu que deux cas de censure. L'un concernant notre Frère Jean Verdun, ancien Grand Maître de la Grande Loge de France, sanctionné par cette obédience pour sa liberté de parole, que j'ai eu la fierté d'accueillir, au nom de tous, au Grand Orient. L'autre concernait Fred Zeller, mis en cause pour avoir publié *Trois points c'est tout*, aujourd'hui à ce point réhabilité que son nom sert à nos mots de semestres et que nul ne se rappelle quel Conseil de l'Ordre avait pu décider d'une décision aussi éloignée des valeurs que nous défendons officiellement.

En deux mandats au Conseil de l'Ordre, avec Jacques Lafouge et Philippe Guglielmi, puis comme Grand Maître, aucun cas de censure n'avait jamais été engagé.

Je remercie de leurs mots fraternels mes collègues anciens Grands Maîtres, les conseillers et anciens conseillers de l'Ordre, les Frères délégués. Mais il me paraît impossible de continuer à appartenir à une société de pensée qui refuse d'écouter avant de décider.

C'est pourquoi tu voudras bien enregistrer ma démission à compter de ce jour.

Isaac Newton, l'inventeur de la franc-maçonnerie, expliquait : « Platon est mon ami, Aristote est mon ami, mais ma plus grande amie est la vérité. »

Tel est également mon choix.

Bonne chance à tous.

Croyez en l'assurance de mon amour fraternel et de la permanence de mes idéaux maçonniques.

DU MÊME AUTEUR

(en tant qu'auteur ou coauteur)

2010

- *Les Relations internationales de la franc-maçonnerie*, Armand Colin
- *Les Rites maçonniques* (en cinq « Que sais-je ? »), PUF
- *Les Questions à l'étude des loges dans la franc-maçonnerie française*, Vega

2009

- *Le Symbole perdu décodé*, Véga
- *Bruno Étienne, le fait religieux comme fait politique*, L'Aube
- *Le Convent du sang*, JC Lattès
- « Les Textes fondateurs », *Le Point*, hors série n° 24

2008

- « L'esprit des Lumières est-il perdu ? », *Le Monde*
- *O Nascimento da franco-maçonaria*, Madras
- *La Grande Loge Féminine de France*, sous la direction d'Alain Bauer, PUF, « Que sais-je ? »
- *La Franc-Maçonnerie et ses contradictions*, Colloque Bruno Étienne

2007

- *Les francs-maçons, les loges et le monde*, Géopolitique
- *Les Mystères de Channel Row*, JC Lattès
- *Isaac Newton's Freemasonry*, Inner Tradition
- *Changer la République ? Changer de République ?*, Grand Orient de France
- *C'est au pied du Maçon qu'on voit mieux le mur*, préface Alain Bauer, Detrad

2006

- *Le Grand Orient de France*, PUF, « Que sais-je ? »
- *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, PUF
- *Histoire de la franc-maçonnerie française*, sous la direction d'Alain Bauer, PUF, « Que sais-je ? »
- *Pour retrouver la parole*, La Table Ronde
- *Les Républicains atypiques du XIX^e siècle*, Edimaf

2005

- *Les Cahiers de la Table Ronde*

- *Le Crépuscule des Frères*, La Table Ronde

2004

- *Deux Siècles de Rite écossais ancien accepté en France*

2003

- *Après la maîtrise...*, Grand Orient de France
- *Les francs-maçons*, Tallandier, L'Histoire
- *Para que reflorezca la acacia*, La Cadena de Union
- *Questions à l'étude des loges dans les obédiences de la franc-maçonnerie française*, Éditions Maçonniques de France
- *L'Ordre maçonnique, le Droit Humain*, sous la direction d'Alain Bauer, PUF, « Que sais-je ? »
- *Les Relations internationales et interobédientielles du Grand Orient de France*, Grand Orient de France
- *Images du patrimoine maçonnique*, Éditions Maçonniques de France
- *Les Plus Belles Pages de la franc-maçonnerie française*, Dervy
- *Aux origines de la franc-maçonnerie : Newton et les newtoniens*, Dervy
- « Maçons d'hier, Maçonnerie d'aujourd'hui », *Humanisme*, n^{os} 261-262-263
- « Pourquoi l'ordre maçonnique traverse les siècles ? », *La Chaîne d'Union*

2002

- « American and French Freemasonry Today », *The Chain of Union*
- *La Franc-Maçonnerie*, Dervy
- *Travaux du Souverain Chapitre en ses Quatre Ordres*, Grand Orient de France
- *Cahier des rituels des trois grades au Rite français*, Grand Orient de France
- *Grand O, Les vérités du Grand Maître du Grand Orient de France*, Folio Documents

2001

- *Grand O, Les vérités du Grand Maître du Grand Orient de France*, Denoël Impacts
- « Les secrets maçonniques », *Pouvoirs* 1997

2000

- *Les grades de sagesse du rite français*, À L'Orient

1999

- *De la régularité maçonnique*, Éditions Maçonniques de France

DANS LA MÊME COLLECTION

Ouvrages parus

Claude ALLÈGRE

Dictionnaire amoureux de la science

Jacques ATTALI

Dictionnaire amoureux du judaïsme

Alain BAUER

Dictionnaire amoureux de la franc-maçonnerie

Yves BERGER

Dictionnaire amoureux de l'Amérique (épuisé)

Jean-Claude CARRIÈRE

Dictionnaire amoureux de l'Inde

Dictionnaire amoureux du Mexique

Jean DES CARS

Dictionnaire amoureux des trains

Michel DEL CASTILLO

Dictionnaire amoureux de l'Espagne

Patrick CAUVIN

Dictionnaire amoureux des héros (épuisé)

Malek CHEBEL

Dictionnaire amoureux de l'Islam

Dictionnaire amoureux des Mille et Une Nuits

Bernard DEBRÉ

Dictionnaire amoureux de la médecine

Alain DECAUX

Dictionnaire amoureux de Alexandre Dumas

Didier DECOIN
Dictionnaire amoureux de la Bible

Jean-François DENIAU
Dictionnaire amoureux de la mer et de l'aventure

Alain DUCASSE
Dictionnaire amoureux de la cuisine

Dominique FERNANDEZ
Dictionnaire amoureux de la Russie
Dictionnaire amoureux de l'Italie (deux volumes sous coffret)

Claude HAGÈGE
Dictionnaire amoureux des langues

Daniel HERRERO
Dictionnaire amoureux du rugby

Christian LABORDE
Dictionnaire amoureux du Tour de France

Jacques LACARRIÈRE
Dictionnaire amoureux de la Grèce
Dictionnaire amoureux de la mythologie (épuisé)

André-Jean LAFABRIE
Dictionnaire amoureux du golf

Michel LE BRIS
Dictionnaire amoureux des explorateurs

Jean-Yves LELOUP
Dictionnaire amoureux de Jérusalem

Paul LOMBARD
Dictionnaire amoureux de Marseille

Peter MAYLE
Dictionnaire amoureux de la Provence

Christian MILLAU
Dictionnaire amoureux de la gastronomie

Bernard PIVOT
Dictionnaire amoureux du vin

Gilles PUDLOWSKI
Dictionnaire amoureux de l'Alsace

Pierre-Jean RÉMY
Dictionnaire amoureux de l'Opéra

Pierre ROSENBERG
Dictionnaire amoureux du Louvre

Elias SANBAR
Dictionnaire amoureux de la Palestine

Jérôme SAVARY
Dictionnaire amoureux du spectacle (épuisé)

Jean-Noël SCHIFANO
Dictionnaire amoureux de Naples

Alain SCHIFRES
Dictionnaire amoureux des menus plaisirs

Robert SOLÉ
Dictionnaire amoureux de l'Égypte

Philippe SOLLERS
Dictionnaire amoureux de Venise

Michel TAURIAC
Dictionnaire amoureux de De Gaulle

Denis TILLINAC
Dictionnaire amoureux de la France

Trinh Xuan Thuan
Dictionnaire amoureux du ciel et des étoiles

Jean TULARD
Dictionnaire amoureux du cinéma

Mario VARGAS LLOSA
Dictionnaire amoureux de l'Amérique latine

Dominique VENNÉ
Dictionnaire amoureux de la chasse

Jacques VERGÈS
Dictionnaire amoureux de la justice (épuisé)

Pascal VERNUS
Dictionnaire amoureux de l'Égypte pharaonique

Frédéric VITOUX
Dictionnaire amoureux des chats

À paraître

Antoine de CAUNES

Dictionnaire amoureux du rock

Alain REY

Dictionnaire amoureux des dictionnaires

Denis TILLINAC

Dictionnaire amoureux du catholicisme